QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 12093 | DERNIÈRE ÉDITION | MERCREDI 14 DÉCEMBRE 1983

LA SITUATION DES PALESTINIENS A TRIPOLI

« Israël n'a pas la moindre intention d'attaquer »

déclare M. David Lévy vice-premier ministre

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 37

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Reagan proclame sa fermeté face au terrorisme anti-américain

Un double avertissement

Les attentats qui se sont produits le lundi 12 décembre au Koweït ont été beaucoup moins meurtriers que ceux qui ont ensanglanté à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois le Liban. Leurs conséquences potentielles n'en sont pas moins alarmantes. Les auteurs visaient en effet au moins deux objectifs : avertir les Etats du Golfe qu'ils seraient la cible d'opérations analogues s'ils devaient continuer de financer l'Irak, en guerre avec l'Iran ; signifier aux Etats-Unis et à la France que si *les mesures de sécurité prises* à Beyrouth devaient assurer à leurs contingents respectifs une protection adéquate – la mort ce mardi matin d'un parachutiste français, tué dans une embuscade, tend à démontrer le contraire – leurs citoyens et leurs ambassades ne seraient nulle part à l'abri.

Les militants de Jihad Islami – nom générique adopté par les « révolutionnaires » chiites de diverses nationalités vraisemblablement télécommandés par l'Iran – ont voulu ainsi démontrer que la guerre du Liban était indissociable de celle du Golfe. Ils menacent, implicitement, d'embraser toute la région si, selon leur vocabulaire, les « impérialistes » et leurs « valets » locaux ne cédaient pas, dans les deux cas, à leurs exigences.

Le choix du Koweït est en soi significatif. L'émirat se distingue des autres Etats du Golfe par la solidité de ses institutions. Pour prévenir précisément l'éclosion de mouvements subversifs, la famille régnante pratique une politique éclairée. Un Parlement élu, une presse relativement libre, des syndicats indépendants des pouvoirs publics, servent de soupapes de sûreté. Pro-occidental, le Koweït est la seule principauté du Golfe à entretenir des relations cordiales avec les pays de l'Est.

Les facteurs d'instabilité ne manquent cependant pas dans un pays où la récession pétrolière commence à léser les couches les plus défavorisées de la population, constituée pour un tiers de chiites, et qui compte presque autant de réfugiés palestiniens (trois cent cinquante mille sur un million et demi d'habitants) que le Liban. La paix sociale pourra-t-elle résister aux passions engendrées par les deux conflits du Proche-Orient ?

L'Iran a maintes fois menacé de « représailles » les Etats du Golfe si l'Irak devait attaquer ses installations pétrolières, en particulier le terminal de Kharg. Heureusement, le gouvernement de Bagdad s'est abstenu de provoquer l'escalade. Rien ne dit qu'il ne se livrera pas à un acte de désespoir si les troupes de l'imam Khomeiny devaient remporter de nouvelles et décisives victoires.

S'il est vrai que les autorités iraniennes ne sont pas en mesure de bloquer le détroit d'Ormuz, elles sont parfaitement capables de frapper les gisements de pétrole des pays du Golfe, en particulier ceux de l'Arabie Saoudite, situés dans une région peuplée de chiites. Les dirigeants wahabites redoutent une telle éventualité qui pourrait tout à la fois susciter des troubles dans la partie orientale du royaume et entraîner l'intervention des forces américaines. D'autres Etats, comme Bahrein, dont plus de la moitié de la population est de confession chiite, et le Qatar, qui compte autant d'Iraniens que d'autochtones, n'échapperont vraisemblablement pas à la tempête.

Il ne reste plus beaucoup de temps pour empêcher les conflits du Proche-Orient de provoquer une catastrophe mondiale.

Le thème des « responsabilités mondiales » des Etats-Unis pourrait dominer la campagne électorale du président

De notre correspondant

Washington. – Les autorités américaines ont affirmé, lundi 12 décembre, qu'elles ne se laisseraient pas plus intimider par les attentats commis le matin même à Koweït que par ceux du 23 octobre à Beyrouth. A Lisbonne, où il se trouvait pour signer le renouvellement de bail d'une base américaine des Açores, le secrétaire d'Etat a déclaré que ces actes *« tragiques »* et *« déplorables »* prouvaient que *« la paix a des ennemis et doit pour cela avoir des défenseurs »*, au rang desquels se trouvent les Etats-Unis.

M. Shultz, en reprenant ainsi une phrase employée au cours d'une conférence de presse tenue au lendemain du raid américain contre les positions syriennes au Liban, faisait indirectement allusion aux responsabilités syriennes et iraniennes évoquées à Washington après les attentats de Beyrouth. Pour que le propos soit plus clair, il a ajouté qu'il y avait derrière ce terrorisme *« les efforts organisés et systématiques de gouvernements pour atteindre certains objectifs par ces moyens »*. Plus laconiquement, le porte-parole du département d'Etat a, quant à lui, assuré que *« ces attentats n'empêcheront pas les Etats-Unis de mener une politique constante au Proche-Orient »*.

Cette détermination s'inscrit dans le droit fil de celle qu'avait affichée M. Reagan, samedi dernier, en déclarant, dans son discours hebdomadaire radiodiffusé, que les troupes américaines resteraient au Liban jusqu'à ce que *« la stabilité intérieure »* y soit *« établie »* et que le retrait des forces étrangères soit *« assuré »*.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

M. Chirac accuse M. Mitterrand de ne pas respecter l'esprit des institutions

Le président du R.P.R. dénonce la « suraffirmation » du pouvoir présidentiel récuse toute idée de « consensus » et rend le « sectarisme socialiste » responsable de la montée de l'extrême droite

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jacques Chirac explique les positions de son parti sur la politique extérieure et intérieure de M. Mitterrand, reprochant notamment au chef de l'Etat de favoriser une « dérive » institutionnelle.

« Depuis quelques semaines, le sentiment s'est répandu dans l'opinion publique qu'il pourrait y avoir une sorte de consensus entre le gouvernement et l'opposition. Est-ce exact ?

– En aucune façon. Il n'y a aucun consensus d'aucune sorte. Comment pourrait-il en être autrement puisque ce qui est en cause, c'est une certaine conception de la société et des libertés ? L'opposition demeure hostile aux lignes essentielles de la politique gouvernementale, qu'il s'agisse de la politique étrangère, de la politique économique et sociale et plus généralement de la façon dont sont conduites les affaires du pays.

– Commençons par la politique étrangère. Vous avez, malgré ce que vous venez de dire, approuvé la position du gouvernement sur les missiles.

– Absolument, et je l'approuve encore. La France ne pouvait rester muette. Sa défense dépend de celle de l'ensemble de l'Europe libre, or la défense de l'Europe requiert de façon impérative qu'il soit remédié au déséquilibre résultant de la présence des SS-20 soviétiques braqués sur l'Europe de l'Ouest. La rupture de l'équilibre militaire entre l'Est et l'Ouest est le fait de l'Union soviétique. Il fallait donc se dégager du piège. Bien que nous ne soyons pas membres de l'organisation militaire intégrée du pacte atlantique, nous sommes dans une alliance et nous avons le droit et le devoir de faire ce qui est en notre pouvoir pour le renforcement de cette alliance.

» Mais cela ne signifie nullement que nous approuvions l'ensemble de la politique étrangère de M. Mitterrand, qu'il s'agisse de l'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Amérique centrale, voire même de notre politique de défense : nous constatons notamment une dangereuse dégradation des moyens mis à la disposition de nos armées.

– L'on vous reproche de vous éloigner des positions du général de Gaulle en ce qui concerne la défense de l'Europe.

– C'est un contresens historique. Le général lui-même a fréquemment évoqué la nécessité d'une coopération renforcée entre pays européens, y compris sur le plan militaire.

Propos recueillis par ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)

Les trois priorités de M. Pierre Bérégovoy

Emploi, solidarité, dialogue social : un projet pour l'avenir

Lire page 36 un article du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale

La démocratie uruguayenne entre parenthèses

I. – *Le double échec des militaires*

Lire page 5 le début d'une série de notre envoyé spécial JACQUES DESPRÉS

LES FORCES FRANÇAISES CONFRONTÉES A LA « NON-GUERRE »

Le complexe de l'arme à la bretelle

par JACQUES ISNARD

« Soldats de la paix ». « *Non-guerre* ». « *Gesticulation des crises* ». Autant d'expressions nouvelles dans le vocabulaire de la défense que les dirigeants politiques utilisent fréquemment et qui intriguent de nombreux cadres militaires. Les premiers entendent marquer, de la sorte, leur *conception* stratégique fondée, avant tout, sur la logique de la prévention de la guerre. Les seconds observent que l'outil militaire – surtout les forces dites classiques – n'a pas été préparé ni organisé pour gérer des conflits avec l'ambition de ne pas les déclencher.

Qu'il soit clair que ce débat, qui reste encore sous-jacent, n'oppose pas des politiques, avisés ou prudents, à des militaires, irréfléchis ou boutefeux. Ce serait une perception caricaturale et simpliste de la situation.

En réalité, il s'agirait plutôt de la prise de conscience, par une communauté militaire longtemps entretenue dans l'idée qu'elle était conçue uniquement pour livrer bataille, que le pouvoir politique, désormais, souhaite gérer sans risques d'affrontement majeur les crises impliquant la France. Un souhait louable, que nul ne peut critiquer bien entendu. Mais un souhait qui se traduit, pour la force destinée à appuyer une action politique extérieure, par la nécessité de se réorganiser, de se plier à de nouvelles règles, à une nouvelle donne.

Les exemples abondent de ce qui paraît relever, de l'avis des militaires, de cette volonté gouvernementale de ne pas se laisser enfermer – par une organisation de défense trop rigide ou trop offensive – dans des choix politiques qui seraient rapides et restreints. Le pire serait, en effet, que le pouvoir n'aît, à la limite, qu'une seule solution militaire à proposer pour le dénouement d'une crise internationale.

Au Tchad et au Liban, où le *contingent français se pare* des vertus de la dissuasion pour empêcher une désagrégation de l'Etat au risque d'être pris lui-même en otage, mais aussi en Europe, où la force d'action rapide en création interviendrait à titre dissuasif pour désamorcer un contexte de crise, la France agit, semble-t-il, avec cette double préoccupation de ne rien commettre d'irrémédiable et de témoigner de ses solidarités.

Protégé par une dissuasion nucléaire qui n'ambitionne pas d'être élargie à l'Europe, le « pré carré » national « projette », comme le disent les militaires, vers l'extérieur, un corps expéditionnaire qui matérialise – en sachant jusqu'où aller trop loin – la garantie de la France à chacune des attaches internationales librement consenties par elle. Concrètement, cela signifie que *le pouvoir politique actuel entend* faire partager à un adversaire éventuel la conviction de sa profonde détermination, sans avoir à la prouver, sur le terrain, par la guerre qu'il veut éviter.

C'est vouloir « gérer » la crise, autrement dit c'est encore refuser un engagement brutal des forces dans l'espoir d'écarter l'affrontement par des manœuvres diplomatico-militaires.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR

Gauche

Fasciste ? Allez donc ! Voyez comme son électorat est populaire.

Et puis, il n'est dur qu'en paroles. Bien sûr, il n'aime pas les immigrés, mais raciste, lui ? Jamais ! Ses mots dépassent sa pensée. En fait, il est rond, sincère, intelligent. C'est un homme épris de bon sens, de progrès, de liberté et de valeurs.

Puisqu'on vous le dit : M. Le Pen est un homme de gauche extrêmement adroit.

BRUNO FRAPPAT.

LE PREMIER FESTIVAL DE JAZZ A LA MARTINIQUE

Tropique de la musique

Organisées par le Centre martiniquais d'action culturelle (CMAC), en collaboration avec Jazz en France, les premières rencontres « Jazz et musique populaire » ont eu lieu à Fort-de-France du 2 au 11 décembre. Elles ont reçu la visite de M. Jack Lang, ministre délégué à la culture.

Depuis huit ans, le CMAC organise une manifestation réputée pour ses concerts et ses stages : le Carre*four mondial de la guitare. Cette* année, prenant acte de la percée des musiques antillaises et des mouvements culturels qui agitent la Caraïbe, le CMAC a voulu monter un grand festival, couronné de deux jours de musique ininterrompue sous chapiteau.

Programme harmonieusement équilibré par le jazz, la musique africaine et les sources antillaises, qualité musicale de haut niveau, organisation irréprochable (à quelques lapsus près sans lesquels un festival ne serait qu'une morne entreprise) : à la réussite de ces rencontres s'ajoute une sorte de raison de droit. Par leur position géographique, par leur tradition renouvelée, par leur effervescence, par ce qu'elles *portent* d'avenir, il est comme légitime et attendu que les Antilles occupent cette place de carrefour : pôle de célébration et centre d'aiguillage.

Non contente d'adoucir les *mœurs, la musique préfigure celles* de demain. En matière d'expressions afro-américaines, il est temps de se mettre à l'écoute. Tous les ans, à Angoulême, Jazz en France en offre la possibilité. Cette fois, le CMAC a fait l'état des lieux, et sans doute un peu mieux.

Budget moyen, petite équipe. Fanny Auguiac et Christian Mousset ont pourtant réussi à construire un vrai programme : cohérent et fort. Pour le jazz, par exemple, leur talent est d'avoir convoqué des artistes accomplis mais pas vraiment installés. Des singuliers de leur art. Ainsi Betty Carter, qui apparaît bien tardivement comme une des grandes de la chanson ! Son travail *violemment expressif s'augmente de* ceci : elle est musicienne avant tout, ce qui ici enchante, et de tout son corps.

Vous avez des chanteuses qui miment le sens affiché de leurs textes : se tordent les mains pour souligner quelque catastrophe sentimentale, se griffent les joues quand il s'agit de jalousie et s'arrachent les cheveux pour conjurer les drames.

FRANCIS MARMANDE.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde

idées

Après Athènes

L'échec d'Athènes justifie une réflexion urgente sur l'Europe. Pour les élèves de Mme Dumas-Soula, il n'est tout simplement pas possible qu'elle soit « foutue ». Georges Sarre attend de la présidence que va exercer la France du 1er janvier au 30 juin qu'elle fasse renaître le souffle communautaire dans le sens d'une relance globale, exclusive de tout « mégotage ». Quant à Pierre Bernard-Reymond, il suggère un édifice à trois étages : un noyau dur franco-allemand, une intégration économique à six, et un troisième étage à douze, celui du libre-échange, de la coopération politique et de la concertation militaire.

Faire renaître le souffle communautaire

par GEORGES SARRE (*)

SANS doute valait-il mieux un échec momentané à Athènes que la poursuite d'une discussion biaisée à la recherche de compromis masquant des désaccords de fond. La fermeté du président de la République a empêché qu'il soit porté atteinte aux intérêts du pays ; elle invite à débattre de l'avenir de la Communauté dans la plus grande clarté.

Ce qui est en cause, c'est la *volonté politique* de construire l'Europe et l'engagement communautaire. Vingt-cinq ans après le traité de Rome, il faut se demander si l'engagement européen et communautaire est réellement souhaité par les Etats membres.

Contrairement à ce qui se dit trop souvent, la construction européenne n'est ni évidente ni inéluctable. Trop de gens, de bonne foi, estiment que, d'une manière ou d'une autre, l'Europe se fera un jour ; que cet avenir est en quelque sorte dans l'ordre des choses. Rien n'est plus erroné.

Mythe ou incantation

Doit-on s'en étonner ? L'Europe est noyée dans le grand large. Ses industriels, ses commerçants, travaillent avec l'ensemble du monde. En dehors de la politique agricole, la solidarité européenne n'est qu'un mythe ou une incantation. Lorsqu'il s'agit de coopération technologique, d'accords industriels, les firmes d'Europe négocient plus facilement avec leurs partenaires habituels : les Américains, les Japonais. Il est édifiant de constater que, faute de volonté politique du côté allemand, l'accord Thomson-Grundig n'a pas été possible ; c'est avec la *firme japonaise* J.V.C. que le contrat a *été* signé.

De la même façon, aucun débat sérieux n'a été engagé ni sur le mémorandum français de 1981 ni sur celui concernant la politique *industrielle et la recherche.*

L'Europe n'est pas une *évidence* industrielle. Et la volonté de la faire naître est pour le moins balbutiante.

D'abord vouloir

L'Europe commerciale n'a guère plus d'existence. Son marché est ouvert largement ; les *tarifs douaniers perçus* à *l'entrée* des pays de la Communauté sont uniformément bas. Et, du même coup, le marché intérieur européen n'a pas de consistance. La préférence communautaire, qui devrait en être le principe constituant, est battue en brèche ouvertement par les Britanniques. L'immersion dans le marché mondial a fait naître des liens plus forts que ceux de la solidarité européenne.

Il n'y a pas de vocation naturelle à l'Europe des échanges.

C'est donc une volonté politique très forte qui peut changer le cours des choses. Vouloir construire l'Europe, c'est la première condition. Or il y a bien aujourd'hui insuffisance de volonté.

L'engagement communautaire, en second lieu, a progressivement été vidé de son sens.

Le Marché commun, dans l'esprit de ses fondateurs, devait être un marché transparent et protégé. Deux conditions indispensables pour assurer sa cohésion, et même son existence. Or, entre les citadelles américaines et japonaises, la C.E.E. apparaît comme un ventre mou.

En matière de politique régionale, il faut bien constater également une dégénérescence des principes initiaux. Il ne s'agit plus aujourd'hui de corriger les déséquilibres régionaux, dans le Mezzogiorno ou en Irlande, mais de distribuer des enveloppes aux États membres. Pis, ces saupoudrages sont calculés pour parvenir à équilibrer mieux les contributions et les recettes de chacun. L'objet même du Fonds européen de développement régional est perdu de vue.

Quant à la politique agricole — la seule politique commune mise en place depuis 1958, — il est clair que son mode de fonctionnement est radicalement mis en cause. Les Britanniques, qui ne l'avaient jamais accepté, se saisissent des limites financières pour tenter de lui donner le coup de grâce. Et ceux qui, telle la France, cherchent les moyens de l'améliorer se trouvent du coup en position bien isolée.

Le détonateur

Sur ce baril de poudre, la crise budgétaire et la perspective de l'entrée de l'Espagne et du Portugal ont joué le rôle du détonateur.

Car on ne pouvait régler ces deux questions sans d'abord traiter ce qui est à l'origine des difficultés. Il n'y a pas d'élargissement possible sans que, au préalable, l'ordre soit remis dans la maison.

De même, l'accroissement du budget communautaire ne se conçoit pas sans limites et sans objet. Il faut préciser lesquels, et la France l'a fait de son côté : part de T.V.A. portée de 1 % à 1,4 % ; système de quotas nationaux pour la politique agricole et suppressions des anomalies (« usines à lait », M.C.M., dérogations à la préférence communautaire...) ; propositions pour une politique de *l'industrie et de la recherche.*

Tout cela s'est jusqu'à présent heurté à une volonté politique visant à faire du Marché commun une zone de libre-échange, à un esprit communautaire perverti. *Les éléments positifs décisifs* manquent donc pour sortir de la crise.

L'esprit cartésien est tenté dès lors par la méthode de la table rase. Mais elle ne répond pas à la situation et à l'imbrication actuelle des économies. Clarté des volontés, pragmatisme des moyens, tel est plutôt le chemin à suivre pour un ressaisissement communautaire.

La clarté des volontés doit traduire le souci d'une identité européenne. Face à la logique des blocs, devant le risque de voir l'Europe devenir un enjeu et non plus un acteur, devant le danger de voir le sol européen utilisé en terrain de bataille à l'initiative des super-puissances, il n'y a pas d'autre alternative. L'Europe doit penser son avenir en termes d'indépendance.

Le cheval de Troie

Qui ne voit aujourd'hui la méfiance et l'hostilité de l'Amérique reaganienne à l'égard de la construction européenne ? La montée en puissance de l'identité européenne est perçue à Washington comme un péril. Et force est de constater que Mme Thatcher donne toujours plus de consistance à *la vieille* image du cheval de Troie ; la concordance des intérêts américains et des pratiques britanniques à l'encontre des intérêts communautaires est profonde.

Le meilleur remède à ces mauvais penchants, c'est l'affirmation, de la part de la France et de la R.F.A., d'une plus grande fermeté vis-à-vis des Etats-Unis dans tous les contentieux euro-américains.

Une évolution réelle et rapide des esprits est perceptible et laisse penser que cette volonté pourra s'affirmer à l'avenir avec plus de force.

Le pragmatisme des moyens doit nous conduire à innover. Certaines des politiques nouvelles que nous souhaitons mettre en place peuvent ne réunir qu'une partie des Etats membres. Ne serait-il pas plus sage de s'engager dans ce *sens avec ceux qui le désirent*, sans attendre d'hypothétiques unanimités ? La Communauté de demain sera sans doute fort différente de ce qu'imaginaient les « européistes » des années 50. Mais ces changements sont autant de signes de maturité.

Ce sera le rôle de la France que de faire renaître le souffle communautaire. L'expérience montre bien qu'il n'y a pas de solutions techniques sans que soit réaffirmé d'abord un grand dessein. La relance de l'Europe ne peut être que globale ; on ne peut rien attendre d'un « mégotage » perpétuel si les perspectives d'avenir commun sont absentes des esprits. La présidence française tombe à point nommé. Car elle témoigne d'une volonté sans faille au service de l'Europe, et elle incarne au mieux une certaine pérennité de la logique communautaire. Finalement, d'un échec passager peut sortir un bien.

(*) Secrétaire national du P.S. aux collectivités locales, ancien membre du Parlement européen.

Pour une architecture à trois étages

par PIERRE BERNARD-REYMOND (*)

L'ÉCHEC d'Athènes n'aura surpris personne ; il aurait fallu être bien naïf, en effet, ou bien peu averti pour croire qu'à l'heure de vérité — car nous y sommes — il suffirait d'agiter la crainte qu'inspire une situation internationale tendue ou de faire preuve d'un surcroît d'habileté diplomatique pour régler un problème mal posé depuis longtemps.

Tout au plus pouvait-on se *demander si les Dix*, après *avoir* constaté leurs profondes divergences, reconnaîtraient publiquement l'impasse dans laquelle se trouve la Communauté ou s'ils voileraient la réalité par un faux accord en trompe-l'œil, s'accordant ainsi un nouveau répit jusqu'aux élections européennes ?

Ils ont choisi de dire tout de suite la vérité, et ils ont bien fait ; car on peut maintenant poser les vrais problèmes.

A l'origine, la C.E.E. avait un objectif essentiellement politique : assurer la réconciliation franco-allemande et l'ancrage définitif de la R.F.A. à l'Ouest. Après l'échec de la Communauté européenne de défense, ce but ne pouvait être obtenu que par des moyens économiques : l'intégration dans une communauté.

L'objectif ayant été atteint rapidement, le moyen est très vite devenu une fin : il s'est agi alors de constituer un vaste marché, à l'échelle de la compétition mondiale qui s'annonçait, et au sein duquel la concurrence allait permettre de bâtir des économies prospères. Dès lors, la logique *économique l'emportait et il fallait* donner à ce marché les dimensions les plus vastes possibles ; dans ce contexte, il était normal que toute extension, tout élargissement fussent considérés comme un progrès.

Un problème non réglé

C'est bien ainsi que fut comprise l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ; mais c'était un impossible pari que de tenter de faire vivre au sein d'une même politique agricole commune des pays producteurs et exportateurs et un pays consommateur et importateur, largement orienté vers le commerce avec les pays du Commonwealth ; ce pays étant, au demeurant, beaucoup plus inspiré par le libre-échange et l'arithmétique des intérêts que par l'esprit *communautaire.*

Le problème de cette cohabitation au sein du Marché commun n'a jamais été réglé. C'est cette même logique qui préside aujourd'hui aux négociations avec l'Espagne et le Portugal. Pour d'autres raisons — le formidable potentiel agricole de l'Espagne dans une Europe devenue autosuffisante, — elle produira les mêmes effets.

Il s'avère ainsi que l'intégration de l'économie britannique au Marché commun est impossible, comme il apparaîtra clairement demain que l'entrée de l'Espagne est fortement déstabilisatrice.

Ne vaudrait-il pas mieux pour *tout le monde en prendre acte et* en tirer les conséquences au moment où l'évolution en profondeur des mentalités en Allemagne repose le problème de son orientation fondamentale ? Où, par conséquent, l'approfondissement d'une vraie communauté redevient plus urgent et plus important que l'élargissement en une zone de libre-échange ?

Faut-il pour autant exclure la Grande-Bretagne et rejeter l'Espagne, qui sont par ailleurs indispensables à l'équilibre européen et dont le destin fait partie intégrante de celui de notre continent ? Certainement pas.

L'erreur consiste à confondre l'Europe et la Communauté économique européenne ; un pays peut très bien participer à la construction de l'Europe sans faire partie du noyau dur de l'intégration économique ; sortir du Marché commun, en particulier du Marché commun agricole, ce n'est pas sortir de l'Europe et ce n'est pas devenir un pays européen de deuxième catégorie ; c'est simplement reconnaître les réalités et y adapter les relations intra-communautaires. Il est bien d'autres domaines où peut s'exercer la solidarité européenne.

Il est vraisemblable, par exemple, que l'Europe et la Grande-Bretagne elle-même ont plus à gagner à une participation accrue de cette dernière à la défense de l'Allemagne qu'à son maintien dans la politique agricole commune, dont elle retire avant tout un grand sentiment d'injustice.

De même, l'Espagne peut adhérer dès maintenant à la coopération politique européenne sans pour autant lier cette entrée à une exigence de participation au Marché commun lui-même ; exiger aujourd'hui ce lien, c'est conduire la C.E.E. vers une zone de libre-échange bien éloignée de l'inspiration communautaire de ses six fondateurs, c'est distendre au-delà du raisonnable les liens intra-communautaires, et c'est peut-être, demain, laisser l'Allemagne de l'Ouest seule face à son problème.

Une solution chirurgicale

Plus d'Europe ne veut pas dire nécessairement une Europe plus large, mais peut-être une Europe différente.

On entrevoit ainsi ce que pourrait être une nouvelle architecture de l'Europe : une Europe à trois étages.

— L'étage de l'entente franco-allemande, noyau dur de l'Europe, qui doit aller dans le sens de la plus grande intégration possible en faisant donner sa pleine mesure au traité de l'Elysée et au besoin en en élaborant un, plus ambitieux encore ;

— L'étage de l'intégration économique avec les quelques pays, *peut-être les six fondateurs, dont* les structures, le niveau économique et la volonté politique autorisent l'adhésion à une vraie politique communautaire ;

— L'étage du libre-échange, de la coopération politique et d'une concertation militaire approfondie, qui rassemblerait les douze pays de l'Europe.

Il ne s'agit certes pas d'une solution « évolutionniste », comme toutes celles que l'on a connues ces dernières années — mais avec quels résultats ? Il s'agit d'une solution chirurgicale qui postule que les dix hommes ou femmes qui s'associeront autour de la table lors du prochain « sommet » soient persuadés que le destin de l'Europe ne se joue pas avec une balance d'apothicaire, mais se fonde sur des réalités historiques et se forge avec des tempéraments d'hommes d'Etat.

(*) Ancien secrétaire d'Etat chargé des questions européennes auprès du ministre des affaires étrangères, M. Bernard-Reymond, membre du bureau politique du C.D.S., s'exprime ici à titre personnel.

L'Europe, c'est foutu ?

REACTIONS désabusées ce matin en classe : *« Vous croyez que c'est fichu l'Europe ? »,* s'inquiètent des élèves de première d'un lycée de banlieue qui se sont convaincus, et il n'y a pas eu besoin de discours, que l'Europe c'est mieux que pas d'Europe.

A cet âge d'innocence, l'Europe unie est une évidence : les jeunes qui non seulement savent que Hitler c'est du passé, mais qui sont nés dans le bain des échanges, des correspondants, de l'auto-stop sur les routes d'Europe et de l'Eurovision n'arrivent pas à comprendre que « ça ne soit pas encore mieux », qu'au bout de vingt ans ils n'aient pas encore fait mieux.

Car eux, au fil des copies, ils envisagent sans souci *« la suppression réelle des frontières », « l'ECU comme monnaie », « un seul pays, on pourrait s'installer en Allemagne, au soleil en Espagne », « il faudrait un seul pays »* et évidemment *« un seul gouvernement ».*

Pour eux, l'Europe unie existe déjà : Kovaski, Lopez, De Carvalho, Di Méo, Demilly, Yancovici, Andréi, bossent le même devoir de maths avec Abdelsattar, Mondo et Banthronsak.

Bon, Français, d'accord, mais jeans-baskets-tee-shirt constituent leur uniforme et l'anglais leur deuxième langue.

Et puis *« faudra bien un jour y arriver », « on va pas rester comme ça, des petits pays, les uns à côté des autres ? ».*

Aujourd'hui, le bouc émissaire, c'est *« la mère Thatcher ». « Et pourquoi qu'ils veulent pas notre lait, les Anglais ? »* L'un suggère que *« les Anglais, ils ont toujours été comme ça, faut qu'ils se distinguent », « mais non, tout ça, c'est de la politique ».*

Le grand mot, le gros mot est lâché. Ça veut tout dire, ça explique tout... et les arguments politiques font piètre figure devant leur simplification, leur logique que d'aucuns diraient abusive, en haussant les épaules.

Que jeunesse passe ? Elle n'est pas gaie leur jeunesse. Elle est même triste d'un bac pour être chômeur, d'un univers singulièrement étriqué, de l'absence d'une grande émotion porteuse d'action et d'espoir.

Alors, *« l'Europe c'est foutu, Madame, vous croyez ? ».* Rien que pour mes gamins, pour qu'ils rêvent encore un peu à quelque chose de plus grand, l'Europe ne doit pas être foutue ! Qu'ils aient la persévérance de nous le reprocher à tout instant !

Mme M. LUCY DUMAS-SOULA,
professeur d'histoire et de géographie.

LU

« ÉROSION » de Jacques de Montalais

Un signe de vie

Parfois, le temps et l'usure confèrent à la pierre une douceur subite. Alors, sur la plus extrême nudité, naît une mousse imperceptible où surgissent le jaune, le violet et l'argent du lichen.

A partir d'un certain seuil, quand tout semble immobile, pétrifié, la poésie, brusque, donne signe de vie.

L'apparition de Montalais relève de cet ordre. Dans le désert qui est aussi le sien, il trouve des itinéraires.

Après une longue ascèse, un exil de la personne, le poète — et quel poète ! — frappe un grand coup. Sur la pierre, nue à force d'être, apparaît une marque de vie.

Usure ou érosion. Tout s'érode, tout se dégrade, mais tout se polit. Aiguisé par le retour des saisons *jusqu'à la transparence*, le poète devient miroir et source.

Chaque poème doit se lire comme un document, il nous sert de preuve ou de renseignement sur un autre. Le miroir a réfléchi dans les deux sens du mot.

Eros, furtif, intervient à sa guise, et il entraîne quelquefois le poète, contre son gré peut-être. Eros, cheval ou cavalier, s'emballe, et le verbe avec lui. Il n'y a pas de calembour ou de calcul. Eros est une autre racine linguistique de l'érosion.

A cette hauteur, la poésie claque, elle atteint, elle secoue les cibles, et nous voici absolument dominés, réduits, par un discours que le poète, dans son apparente modestie, croyait neutre, et qui brûle.

Impossible de se tromper, la beauté se trouve là, tapie, menaçante, impérieuse.

FRÉDÉRIC GRENDEL.

★ *Erosion*, Librairie Le Pont de l'épée, édit., 23, rue Racine, Paris-6e. 120 pages, 50 F.

Le Monde

étranger

LES ATTENTATS A KOWEIT ET LA SITUATION AU LIBAN

M. Reagan proclame sa fermeté face au terrorisme

(Suite de la première page.)

Le président, qui s'adressait à ses concitoyens au moment où étaient rapatriés les corps de neuf soldats tombés au Liban, avait alors répété que *« les intérêts vitaux de l'Amérique au Proche-Orient »* exigeaient le maintien des « marines » à Beyrouth, même si *« la perte d'un seul de nos magnifiques jeunes Américains est un énorme prix à payer »*.

Ce thème des sacrifices auxquels ne peut échapper l'Amérique pour *« défendre la paix et ses intérêts »*, tend maintenant à devenir régulier dans les discours présidentiels. M. Reagan l'avait traité avec insistance, le 27 octobre, après les attentats de Beyrouth et le débarquement à la Grenade, en parlant des *« responsabilités globales »* des Etats-Unis et de celles que confère à chacun de leurs citoyens *« le privilège de vivre dans ce pays »*. Le hasard a voulu qu'il ait choisi de développer à nouveau cette idée quelques heures seulement après les attentats de Koweït, en prenant la parole à New-York devant des soldats décorés de la médaille de l'honneur, la plus haute distinction accordée pour bravoure au combat. *« De la Grenade au Liban, de la zone de démarcation en Corée aux lignes de l'OTAN en Europe, les jeunes Américains remplissent leur devoir dans la meilleure tradition »*, a-t-il dit, avant d'ajouter : *« Le monde sait maintenant que les Etats-Unis feront tout ce qu'il faudra pour protéger la sécurité et la liberté du peuple américain. »*

« Le prix à payer pour la liberté est élevé mais ne le sera jamais autant que celui de la perte de la liberté », a poursuivi M. Reagan en expliquant que cette *« perte »* n'était *« jamais éloignée de plus d'une génération »* et que chacune d'entre elles avait donc à combattre pour vivre libre. *« La faiblesse de ceux qui chérissent la paix*, a encore dit le président dans son discours qu'il aurait lui-même rédigé, *suscite inévitablement une menace pour la liberté. Les tyrans sont tentés. Nous avons essayé, avec les meilleures intentions, de transformer nos épées en socs de charrues en espérant que les autres nous suivraient. Eh bien, nos jours de faiblesse sont terminés. »*

Tandis que des manifestants scandaient au-dehors : *« De l'argent pour le travail pas pour le Liban »*, le président s'est exclamé : *« Nous ne faisons rien pour chercher la guerre (...). La paix et la liberté sont les plus hautes aspirations des Américains. Pour cela, nous négocierons, nous ferons des sacrifices mais nous ne capitulerons jamais. »*

Des missiles autour de la Maison Blanche

Cette exaltation des responsabilités mondiales des Etats-Unis, de la fierté nationale, du patriotisme et des forces armées paraît devoir dominer la future campagne électorale de M. Reagan, qui n'a pas encore, du moins de façon formelle, déclaré sa candidature à la réélection. A en juger par la cote de popularité du président, le thème porte, et il est, en tout cas, destiné à contrecarrer le malaise créé dans l'opinion et au Congrès par le maintien des « marines » à Beyrouth et les efforts de l'opposition démocrate pour en tirer profit.

Il n'est pas exclu, dans ces conditions, que le terrorisme anti-américain, au lieu d'affaiblir le *« front intérieur »*, puisse rassembler l'opinion autour du président. C'est du moins ce qu'il espère, tout en sachant qu'il faudra du temps avant de convaincre Damas que les États-Unis ne sont pas disposés à céder dans l'affaire libanaise.

En attendant, les autorités ont confirmé, lundi, que des missiles sol-air avaient bel et bien été installés autour de la Maison Blanche – déjà protégée par des butoirs en béton – pour la mettre à l'abri d'une éventuelle attaque aérienne. Les services de sécurité, qui craignent des attentats aux États-Unis et à Washington même, sont sur les dents et envisagent avec inquiétude que des avions ou des *« hommes-bombes »* prennent bientôt la suite des *« camions-suicide »*. On ne le cache pas : il n'y a à peu près rien à faire contre cela, sauf à compter sur l'efficacité des services de renseignements américains, bien sûr, mais aussi Israéliens et Français, mieux armés sur le Proche-Orient.

Mercredi dernier, M. Reagan avait, pour sa part, parlé devant un groupe de militants de droite de la présence au Liban d'un millier d'hommes entraînés, dont beaucoup d'Iraniens, prêts à donner leur vie pour le succès d'actions terroristes. Ce n'était certes pas faire preuve d'optimisme, mais il a tenu à relever ce défi. *Cela sera plus difficile si*, demain, d'autres attentats, plus meurtriers que ceux de Koweït, font de nouvelles victimes américaines.

BERNARD GUETTA.

Un émirat peuplé, pour plus de moitié, d'étrangers

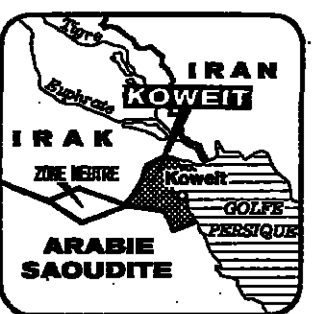
La Principauté (ou Emirat) de Koweït est l'un des pays les plus riches de la planète, avec un revenu par habitant de 17 000 dollars par an. Tout ou presque est pris en charge par un Etat-providence sans équivalent dans le monde : éducation, santé, télécommunications, tout est gratuit. Les logements sont très bon marché.

Situé à l'extrême nord-ouest du golfe Persique, entre l'Irak et l'Arabie Saoudite, ce pays s'étend sur une superficie plate et désertique de 17 820 kilomètres carrés. Sa population, d'environ 1 500 000 habitants, est composée de plus de 50 % d'immigrés palestiniens, libanais, égyptiens, etc. Les chiites représentent un tiers de la communauté islamique, à majorité sunnite.

Protectorat britannique depuis 1899, le Koweït est devenu indépendant en juin 1961. Le pouvoir exécutif est exercé par l'émir Jaber, de la dynastie des Sabah. Le pouvoir législatif est entre les mains d'une Assemblée nationale de cinquante membres.

Le pétrole, principale ressource du pays, est à l'origine de sa richesse. Le Koweït détient 13 % des réserves mondiales, ce qui le place au troisième rang après l'Arabie Saoudite et l'Union soviétique. Il possède également des réserves de gaz naturel, dont la production annuelle est évaluée à 1,3 milliard de tonnes.

Toutefois, le Koweït connaît depuis peu un recul de sa prospérité, du fait de la mévente de son pétrole. Sa production, qui dépassait 1,6 million de barils par jour (80 millions de tonnes par an) en 1980, n'a été que de 850 000 barils quotidiens en 1982 et de l'ordre de 900 000 en moyenne au cours des trois premiers trimestres de 1983. Ce niveau de production est inférieur au quota attribué par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à l'Emirat (1,05 million de barils par jour).



Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que le budget 1983-1984, prenant effet le 1er juillet, présente un déficit de 2,9 milliards de dollars et fasse état de revenus pétroliers, en baisse de 4 % par rapport à l'année budgétaire précédente (9,6 milliards de dollars). L'attentat du 12 décembre contre la raffinerie de Choueiba risque de peser encore sur les recettes financières. Pour la première fois, en effet, le Koweït prévoyait d'exporter en 1983-1984 plus de produits pétroliers et de gaz liquéfié (en valeur) que de pétrole brut. Or Choueiba est la plus importante des trois raffineries du pays.

Iran

FIN DU PROCÈS DU TOUDEH A TÉHÉRAN

Les condamnations prononcées contre les inculpés communistes n'ont pas été rendues publiques

Téhéran *(A.F.P.)*. – Le procès de l'une des sections de *« l'organisation secrète »* du Toudeh (parti communiste iranien) a pris fin le lundi 12 décembre, a annoncé Radio-Téhéran. La radio n'a donné aucune précision sur les condamnations prononcées contre les militants du parti dissous en mai dernier et dont des centaines de membres ont été arrêtés. Les journalistes étrangers n'étaient pas autorisés à assister à ce procès, ouvert le 6 décembre à Téhéran.

Selon le quotidien *République islamique*, le procureur du tribunal révolutionnaire des forces armées, le colonel Atabaki, avait requis la semaine dernière la peine de mort contre sept militaires et un civil, M. Mohamad Moazez, dont la comparution, non annoncée, avait surpris les observateurs.

Le capitaine de vaisseau Bahram Afzali, ancien commandant en chef de la marine iranienne, avait comparu dès le 6 décembre, en compagnie de deux colonels qui n'ont pas été jugés, selon la presse. Les trois militaires étaient accusés d'espionnage en faveur de l'U.R.S.S. et complot pour renverser le gouvernement.

Les audiences du 6 et du 7 décembre avaient été consacrées au capitaine Afzali, âgé de 46 ans et arrêté le 29 avril dernier. Plusieurs membres civils du parti, notamment M. Noureddine Kianouri, secrétaire général du Toudeh, et M. Mohamad Mehdi Partovi, présenté comme le *« responsable de l'organisation secrète »*, avaient témoigné contre l'ancien chef de la marine.

Selon le quotidien *République islamique*, lors de la première audience, le capitaine de vaisseau Afzali a déclaré : *« Au cours de mes activités dans le parti, je n'ai pas fourni de renseignements militaires utilisables et exploitables pour l'espionnage ou le renversement du régime. Je n'ai fourni au parti ni informations sur les casernes, ni plan ou projet. Je parlais seulement de problèmes politiques généraux. »* Il a admis, en revanche, qu'il avait été membre des Jeunesses communistes dans les années 50 et avait repris contact avec le Toudeh après la révolution (1979).

De son côté, M. Kianouri, a affirmé devant le tribunal *« que l'U.R.S.S. lui avait donné l'ordre de faire tout son possible pour rassembler les renseignements militaires spécifiques extrêmement secrets* (...) *et les communiquer Moscou »*. Il a déclaré, selon la radio, que l'ancien chef de la marine avait renseigné le Toudeh à cette fin.

Le procureur Atabaki a estimé pour sa part que le chef d'accusation d'espionnage retenu contre le capitaine de vaisseau était fondé. Selon le président du tribunal, cité par la presse, deux cents membres du Toudeh avaient réussi à *« s'infiltrer »* dans la police, la gendarmerie et les forces armées iraniennes.

Les informations consacrées au procès ont été caractérisées par une grande confusion, portant notamment sur le nombre et les noms des accusés. Les autorités ont annoncé tour à tour qu'elles jugeaient cinq, trois et huit personnes. Certains témoins civils, comme M. Kianouri, ont été présentés à un moment par la presse comme des accusés.

De son côté, l'Union soviétique a critiqué vivement le procès de Téhéran en présentant les accusés comme *« des officiers patriotes issus des rangs des défenseurs de la révolution* (iranienne) *et certains activistes membres du parti populaire d'Iran »*. En mai dernier, 18 diplomates soviétiques accusés d'espionnage avaient été expulsés d'Iran.

SÉCURITÉ RENFORCÉE EN FRANCE

Les attentats contre des bâtiments officiels de la France ou contre son armée au Proche-Orient ont conduit les autorités, qui redoutent des actions sur le territoire national, à prendre de nouvelles mesures de sécurité (*le Monde* des 19 et 30 novembre). C'est ainsi que les services spécialisés ont demandé et obtenu que le dispositif de sûreté autour de l'Elysée soit renforcé peu après le double attentat de Beyrouth. Le lourd portail en fer donnant accès à la cour d'honneur de la présidence de la République ne s'ouvre plus, désormais, que pour laisser passage aux voitures annoncées. D'autres mesures ou précautions ont été prises. Le domicile privé de M. Mitterrand, rue de Bièvre, à Paris (5e), est soumis à une protection plus sévère. Des véhicules de police barrent désormais l'accès à cette rue.

D'autre part, l'inquiétude des autorités les a poussées à renforcer les mesures de sécurité aux frontières et dans les aéroports. La police de l'air et des frontières est, selon un de ses fonctionnaires, *« depuis plusieurs mois au rouge en matière de sécurité à l'égard des vols du Moyen-Orient de certaines compagnies aériennes et de ressortissants de cette région »*. Le ministère de l'intérieur indique toutefois que, *« si des mesures particulières avaient été prises*, [il n'en ferait] *évidemment pas état »*.

DANS LA BANLIEUE DE BEYROUTH

Borj-Barajneh, cœur du fief chiite

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – *« Welcome to Borj-Barajneh. »* Sur la route de l'aéroport, la pancarte, fraîchement repeinte en bleu, inviterait presque au pèlerinage touristique, et pourtant Borj-Barajneh n'a rien de très séduisant : rues défoncées et rendues encore plus boueuses par les trombes d'eau qui viennent de s'abattre sur Beyrouth, tas d'ordures au coin des rues, maisons encore calcinées à la suite des bombardements de l'année dernière.

A l'entrée du quartier, le barrage des milices musulmanes chiites Amal est strict. Des jeunes gens sans uniforme, kalachnikov à la main, contrôlent les voitures et interrogent les occupants. Pour pénétrer au quartier général d'Amal, une villa à étages autour de laquelle des miliciens en armes montent la garde, la fouille est de rigueur. Pour circuler dans Borj-Barajneh ou dans Chiah, autre quartier chiite, mieux vaut obtenir un laissez-passer. Les barrages sont multiples et les miliciens souvent soupçonneux à l'égard des étrangers. En principe, leur contrôle est une garantie contre les enlèvements, pratique courante à Beyrouth, où chaque camp s'en sert comme un moyen de chantage.

Porte-parole officiel d'Amal, M. Ali Sawan, connaît son crédo... *« Amal*, dit-il, *n'est dirigée contre personne. Cette milice a été formée pour défendre nos concitoyens chiites contre les attaques dont ils sont l'objet. L'armée libanaise, nous n'avons rien contre, c'est la légalité, et des chiites combattent dans ses rangs. C'est uniquement avec certains de ses chefs, souvent chrétiens, que nous avons des problèmes. »* L'armée libanaise est pourtant absente de Borj-Barajneh et les rares soldats que nous y rencontrons en uniforme sont sans armes.

A chaque extrémité du bourg des postes de combat sont installés, souvent à quelques dizaines de mètres des positions de l'armée libanaise prise en sandwich entre les miliciens d'Amal et les phalangistes, ou entre Amal et les « marines » américains qui sont installés à une centaine de mètres. Comme partout dans Beyrouth et sa banlieue, des barricades ont été dressées et des sacs de sable accumulés pour protéger les combattants. Malgré le énième cessez-le-feu officiellement déclaré, une rafale d'arme automatique nous accueille dans une position. Les miliciens s'amusent de l'incident et montrent, à 200 mètres de là, un immeuble sur lequel brille, en plein jour, une lampe électrique. *« C'est de là que les phalangistes tirent »*, disent-ils. A leurs pieds, un carton rempli de boîtes vides de cartouches *« 7,62 mm Gevelot S.A. Paris »*. Ces échanges de coups de feu sont courants, les tireurs lâchant leurs rafales au jugé, pour montrer qu'ils occupent le terrain.

A certains coins de rue stationnent des blindés du contingent italien de la force multinationale, ce qui explique sans doute que les combattants en armes sont moins nombreux dans le centre du quartier qu'à Chiah. *« Nous avons dit à tout le monde : pas d'armes dans le camp*, explique-t-on à l'état-major italien, *nous avons tenu à Amal le même discours, on ne se marche pas sur les pieds. »*

A Chiah, l'atmosphère est beaucoup plus guerrière. Une grande rue barrée à chaque extrémité forme le no man'sland entre Amal, l'armée libanaise et, derrière elle, les phalangistes. Quelques téméraires la traversent en courant, toujours à la merci d'un tireur embusqué. Partout sur les murs s'étalent des portraits de l'imam Moussa Sadr, chef des chiites libanais, disparu en Libye en 1978, ceux de l'imam Khomeiny ne sont guère moins nombreux et voisinent avec des images d'Epinal islamiques illustrant des scènes guerrières anti-israéliennes.

« Nous sommes libanais ! »

M. Ali Sawan s'offusque pourtant d'une question sur les rapports d'Amal avec Téhéran. *« Nous sommes libanais*, dit-il. *Les Iraniens ont le droit de choisir leur révolution, nous aussi. »* M. Sawan est contre les attentats du Koweït, revendiqués par le Jihad islamique. *« Tout ce qui augmente la violence est mauvais pour la paix*, assure-t-il. *Nous voulons un Liban pacifié dans lequel chaque communauté aura sa place et pourra s'exprimer. »*

Comme son chef, l'avocat Nabih Berri, M. Sawan condamne le raid français sur Baalbek. *« La France avait de bonnes relations avec toutes les factions libanaises. Nous ne comprenons pas. Elle a suivi les Américains dans leur politique partisane et a ainsi perdu beaucoup. Nous la regardons maintenant comme un membre de la force multinationale pareil aux autres, alors qu'elle avait un rôle à jouer au Liban. »* En fait, si pour calmer ses troupes Me Berri a demandé récemment le départ du contingent français, Amal s'accommode très bien de sa présence qui, peut-être, lui donne une assurance face aux éléments incontrôlés d'Amal islamique, qui, malgré les dénégations de M. Sawan, cohabitent à Chiah avec ceux d'Amal proprement dite.

Au-delà des discours politiques, une chose est en tout cas certaine : Chiah regorge d'armes, légères et lourdes, lance-roquettes multiples, mortiers, mitrailleuses lourdes et même deux ou trois blindés M-113 pris à l'armée libanaise. Et même des missiles SAM-7, ce qui ne manque pas d'inquiéter quand on sait que les milices Amal peuvent atteindre l'aéroport. Toute la banlieue sud échappe ainsi à la légalité, et, en venant du Chouf, à travers les lignes du P.S.P. (parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt), on peut parfaitement y pénétrer sans rencontrer un seul barrage de l'armée libanaise.

Les militants du Jihad islamique se recrutent-ils parmi cette population ? On ne peut répondre à coup sûr, cette organisation n'ayant fait parler d'elle qu'à l'occasion des attentats qu'elle a revendiqués cette année, le 18 avril contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth, le 23 octobre contre les contingents français et américain de la force multinationale et le 4 novembre contre le gouvernorat militaire israélien à Tyr. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la revendication des attentats du Koweït, faite lundi 12 décembre au bureau de l'A.F.P. à Beyrouth, était le fait de quelqu'un qui avait l'accent libanais et qui était parfaitement informé de l'opération, puisqu'il a annoncé une septième explosion, qui n'a finalement pas eu lieu, l'engin ayant pu être désamorcé.

Après l'attentat anti-américain du 18 avril, le Jihad islamique avait proclamé : *« Nous sommes les soldats de Dieu et sommes épris de la mort. Nous ne sommes ni Iraniens, ni Syriens, ni Palestiniens, nous sommes des musulmans libanais qui suivons les préceptes du Coran. Nous ne voulons personne au Liban, ni les Israéliens ni les syriens, nous voulons une République islamique, même si cela doit mener à la guerre. La violence restera notre seule voie au cas où ils ne partiraient pas, car nous sommes disposés à faire du Liban un deuxième Vietnam. »*

Programme qui peut sans doute convenir à ces militants fanatisés qui caracolent avec leurs armes dans certains coins de Chiah, même si la mise au point de tels attentats, quasi simultanés, requiert sans doute une tout autre organisation.

FRANÇOISE CHIPAUX.

UN SOLDAT FRANÇAIS EST TUÉ DANS UN ATTENTAT

(De notre correspondant.)

Beyrouth. – Le contingent français de la force multinationale a été l'objet, mardi matin 13 décembre, d'un attentat qui a fait un mort. L'attaque, menée par des éléments armés, avait pour cible un convoi français formé d'une camionnette et de deux jeps. Elle s'est produite sur le boulevard de Mazraa, une des artères les plus animées de la ville en secteur ouest (à dominante musulmane).

Les parachutistes français ont riposté, tirant en l'air pour se dégager, mais ils n'ont pu atteindre le véhicule de leurs agresseurs en raison de la foule. Celui-ci a donc pu disparaître en direction du quartier de Jnah, et de là vraisemblablement vers la banlieue sud, peuplée de chiites.

C'est le troisième attentat visant le contingent français en cinq jours. Les deux précédents, vendredi et samedi derniers, n'avaient pas fait de victimes. – L. G.

● *Interrogatoire d'anciens prisonniers.* – Deux mille anciens détenus libanais et palestiniens du camp d'El-Ansar (libérés le 24 novembre en échange de six prisonniers israéliens) ont été convoqués pour interrogatoire, lundi au quartier général de l'armée israélienne à Saïda (Liban-Sud). Selon une source militaire, *« les Israéliens sont persuadés que certains des détenus ont très vraisemblablement participé à la récente vague d'attentats au Liban-Sud et veulent les mettre en garde contre toute action anti-israélienne »*. Enfin, lundi également, l'armée israélienne a détruit à Hébron (Cisjordanie) les maisons de trois Palestiniens accusés du meurtre d'un étudiant talmudiste juif. – *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION DES PALESTINIENS A TRIPOLI

« Israël n'a pas la moindre intention d'attaquer »

déclare M. David Lévy, vice-premier ministre

Les quatre navires grecs destinés à évacuer les quatre mille loyalistes palestiniens encerclés dans le port de Tripoli (Liban-Nord) n'avaient toujours pas appareillé du Pirée mardi 13 décembre. En l'absence de *« garanties formelles »* des pays membres de la force multinationale (Etats-Unis, France, Italie, Grande-Bretagne) que l'évacuation se ferait *« sans risque, tant pour les équipages que pour les passagers »*, le gouvernement grec a, en effet, renvoyé sa décision.

De passage à Genève, le vice-premier ministre israélien, M. David Lévy a déclaré à notre correspondante Isabelle Vichniac : *« Il est inconcevable qu'Israël donne son accord pour le départ de Tripoli de ceux qui se livrent au terrorisme aveugle et qui s'en vantent. Mais il ne faut pas en conclure qu'Israël attaquera. Mon pays n'en a pas la moindre intention. » « Il n'y a pas de blocus organisé. La présence de navires israéliens — et celle de bateaux d'autres pays — au large de Tripoli s'explique par le danger que représente la situation actuelle dans cette région »*, nous a précisé M. Lévy.

« Pour ce qui est du Liban, a-t-il ajouté, *Israël n'a qu'un intérêt, c'est que son voisin du nord devienne un pays souverain et libre. Nous ne demandons qu'à vivre en paix avec nos voisins, mais tout se passe comme si le désir de paix devait être un luxe pour Israël. Nous rêvons à une paix non seulement pour nous mais aussi pour le Liban. Seulement, il nous faut faire face à une stratégie syrienne, appuyée par l'U.R.S.S., fondée sur l'occupation du Liban dans tous les domaines et visant à bloquer tout effort tendant à la paix. »*

De son côté, le secrétaire d'Etat américain, en visite à Lisbonne lundi, a estimé *« peu probable que les Israéliens tentent d'empêcher l'évacuation* [des Palestiniens] *de Tripoli »*. *« Qu'on les laisse donc partir ! »*, a lancé M. George Shultz, avant de rappeler que l'O.L.P. était l'une des forces étrangères au Liban, et que *« les Etats-Unis s'efforçaient d'obtenir l'évacuation de toutes ces forces »*.

Pour sa part, M. Arafat a demandé une *« couverture de l'aviation syrienne et saoudienne »* pour protéger son départ. Il craint, en effet, que la concentration de ses partisans dans le port de Tripoli n'incite les Israéliens à lancer des raids aériens.

A Beyrouth, cette évacuation paraît encore incertaine faute de garantie internationale de sécurité.

A Tunis, nous câble notre correspondant Michel Deuré, le ministre des affaires étrangères, M. Beji Caïd Essebsi, a, de son côté, lancé, lundi 12 décembre, un appel aux Syriens pour qu'ils lèvent *« immédiatement »* le blocus de Tripoli afin que *« les événements ne débouchent pas sur un désastre aux conséquences catastrophiques pour tous »*. Il a ajouté qu'aucun responsable de l'Organisation de libération de la Palestine n'a demandé un repli des Palestiniens loyalistes vers la Tunisie.

L'évacuation des chrétiens encerclés à Deir-el-Kamar serait imminente

Quelque vingt-cinq mille réfugiés civils chrétiens du village de Deir-el-Kamar, à 20 kilomètres au sud de Beyrouth (*le Monde* du 6 décembre), devraient être évacués à partir du mercredi 14 décembre, avec l'aide de l'armée israélienne, vers l'agglomération à majorité chrétienne de Djezzine, en secteur contrôlé par Israël, au Liban-Sud, a annoncé lundi 12 décembre la télévision israélienne. Selon celle-ci, trois mille membres des Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées) devraient, d'autre part, être également évacués en secteur contrôlé par Israël, pour rejoindre ultérieurement la région de Beyrouth.

En échange de l'évacuation de leurs hommes, cernés à Deir-el-Kamar par les milices druzes de M. Walid Joumblatt depuis début septembre, les Forces libanaises se seraient engagées à ouvrir certaines routes qui commandent l'accès de la région du Chouf à la capitale libanaise, a précisé la télévision. Selon d'autres informations, les réfugiés civils de Deir-el-Kamar doivent être évacués par le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), alors que les miliciens chrétiens seraient pris en charge par le contingent italien de la force multinationale.

A Paris, le colonel Malek, représentant des Forces libanaises, a protesté dans un communiqué contre le refus des druzes de laisser les chrétiens choufiotes regagner leur région, refus motivé, selon lui, par la volonté des partisans de M. Joumblatt d'*« achever la déchristianisation du Chouf »*. Avant les massacres de chrétiens, en septembre, ceux-ci étaient majoritaires dans le Chouf, où ils occupaient une soixantaine de villages. Plus de cent mille d'entre eux se sont déjà enfuis à Beyrouth.

DIPLOMATIE

Cinq ambassadeurs ont remis leurs lettres de créance

Le président de la République a reçu, vendredi 9 décembre au palais de l'Elysée, cinq nouveaux ambassadeurs à Paris, qui lui ont présenté leurs lettres de créance. Il s'agit des représentants du Botswana, du Cameroun, du Tonga, de Trinité-et-Tobago, et de Sainte-Lucie.

BOTSWANA : M. John Moteane Melamu.

[Né le 1er août 1935, le nouvel ambassadeur du Botswana a fait des études à l'université du Cap, puis du Sussex, avant d'enseigner l'anglais au Botswana et au Swaziland jusqu'en 1977. Haut commissaire en Zambie en 1978, il a été nommé ambassadeur aux Etats-Unis en 1980, et à Bruxelles en 1983, jusqu'à son affectation à Paris.]

CAMEROUN : M. Jacques-Roger Booh-Booh.

[Né le 5 février 1938 à Makak (Cameroun), licencié en droit et titulaire d'un DES de droit public de la faculté de Paris, ainsi que de différents autres diplômes obtenus dans la capitale française, puis d'un doctorat d'Etat en droit, décerné en 1977 par la faculté de Panthéon-Sorbonne, M. Booh-Booh a fait toute sa carrière aux affaires étrangères camerounaises. Chef de service aux affaires africaines jusqu'en 1970, puis directeur des affaires d'Afrique et d'Asie jusqu'en 1973, il a notamment été en poste à la mission permanente de son pays à New-York et à Genève, ainsi qu'à Bruxelles comme ministre conseiller, et enfin à Moscou comme ambassadeur, en 1981. Il a en outre participé à de très nombreuses conférences internationales, et enseigné à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature du Cameroun. M. Booh-Booh est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *la Décolonisation de la Namibie : un mandat usurpé* (Publications universitaires de Paris, 1982), sujet auquel il avait consacré sa thèse de doctorat d'Etat.]

TONGA : M. Sonatane Tu'a Taumoepeau Tupou.

[Né le 14 mars 1943 à Tonga, le nouvel ambassadeur est diplômé de sciences politiques de l'université de Hawaï. Il a notamment été premier secrétaire au haut commissariat de Londres, puis haut commissaire en 1983, après avoir été, en 1978, secrétaire général adjoint du cabinet du premier ministre et, de 1979 à 1982, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.]

TRINITÉ-ET-TOBAGO : M. Frank Abdullah.

[M. Frank Abdullah est né le 8 novembre 1928. Après avoir été assistant du directeur de la police, il a été nommé secrétaire au ministère des affaires étrangères de Trinité-et-Tobago. Premier secrétaire d'ambassade à la Jamaïque en 1964, puis conseiller d'ambassade en Grande-Bretagne et au Canada, il était depuis 1970 ministre conseiller et membre de la délégation de son pays aux Nations unies.]

SAINTE-LUCIE : M. Claudius Thomas.

[M. Claudius Thomas est né le 1er octobre 1928. Il a fait ses études en Grande-Bretagne. Juriste et avocat, il a été conseiller juridique à Londres, puis attaché à l'Institut national des sciences administratives à Bruxelles. Il a été maître de conférence à l'université du Maryland et professeur assistant de 1972 à 1975 à l'université de Berlin. Il a représenté les gouvernements de la Caraïbe orientale à Londres et a été nommé en 1979 haut commissaire de Sainte-Lucie en Grande-Bretagne.]

M. Cheysson confirme la prochaine création d'un commissariat général à la langue française

Le ministre des relations extérieures, en évoquant, lundi 12 décembre, la prochaine création d'un commissariat général à la langue française, a seulement confirmé une mesure du chef de l'Etat déjà rendue publique l'été dernier. Toutefois, la déclaration de M. Cheysson faite à l'occasion de l'ouverture à Paris de la neuvième conférence générale biennale de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) vient à point nommé. En effet, les décisions prises en août à l'Elysée n'ayant pas encore, quatre mois plus tard, été suivies d'effet, on pouvait penser que le projet s'était enlisé ou heurté à des restrictions budgétaires.

M. Cheysson a confirmé sans ambiguïté que *« de nouveaux organismes viendront prochainement inspirer, guider et gérer »* la politique de la France dans le domaine de la francophonie. Un haut conseil, composé de personnalités françaises et étrangères, sera présidé par M. Mitterrand assisté de M. Senghor, poète et ancien président du Sénégal. Un comité consultatif, animé par M. Fajardie, député socialiste, sera créé à l'hôtel Matignon. Enfin, et surtout, un commissariat général, à la tête duquel sera nommé l'écrivain Philippe de Saint-Robert, remplacera le Haut Comité de la langue française, qu'avait créé le général de Gaulle, mais qui, faute de moyens et d'imagination, était par la suite, quasiment tombé en déshérence.

Les propos de M. Cheysson ont été accueillis avec faveur par les trent-huit pays membres de l'A.C.C.T. — auxquels vient de s'adjoindre l'Egypte en tant qu'Etat associé. L'organisation internationale de la francophonie a, en effet, toujours souffert, depuis sa fondation en 1970, de l'absence à Paris d'une véritable politique — interne et externe — de la langue française. Encore faudra-t-il que la mise en place du commissariat général, probablement début 1984, soit suivie d'initiatives autres qu'institutionnelles.

On note, au moment où Paris paraît s'intéresser de nouveau aux affaires francophones, que M. Pierre Maillard, ambassadeur de France, vient de créer une Association pour la défense du français et des langues de l'Europe (1), qui remplacera le Comité pour la langue de l'Europe qu'avait animé jusqu'à sa mort, en 1981, l'ambassadeur François Seydoux.

J.-P. P.-H.

(1) Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, Paris-5e.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La principale organisation féministe et les démocrates noirs d'Alabama choisissent M. Mondale comme candidat en 1984

De notre correspondante

New-York. — Après les syndicats, les principales organisations d'enseignants et de travailleurs sociaux, M. Walter Mondale a obtenu, le samedi 10 décembre, le soutien du comité directeur de l'Association nationale des femmes (N.O.W.), qui l'a désigné, par 32 voix contre 37, comme son candidat à la nomination démocrate pour l'élection présidentielle de novembre 1984. C'est la première fois que la N.O.W., fondée il y a dix-sept ans, et qui compte deux cent cinquante mille adhérentes, donne officiellement son appui à un candidat présidentiel.

Le même jour, M. Mondale a aussi obtenu le soutien de la conférence des démocrates noirs d'Alabama, l'une des plus importantes organisations politiques noires du pays. M. Mondale n'a triomphé que difficilement de son principal concurrent, M. Jesse Jackson, que la conférence a choisi pour vice-président. Les débats ont été longs et acrimonieux. *« Si vous cherchez un candidat prêt à se battre pour les droits civiques, à nourrir ceux qui ont faim, à choisir la race humaine contre la course aux armements, me voici »*, a dit M. Jackson.

M. Mondale, lui, a fait, avec succès, appel aux souvenirs de *« l'une des générations les plus glorieuses de notre histoire nationale »* : celle aux côtés de laquelle il s'est battu, il y a vingt ans, pour les droits civiques des Noirs dans le Sud des Etats-Unis.

C'est avec une certaine mauvaise grâce que les partisans de M. Jackson ont concédé la victoire à M. Mondale, tandis que fusaient les cris de *« Run, Jesse, run ! »* (présente-toi, Jesse, présente-toi). Dans le camp du principal adversaire de M. Reagan, on s'est déclaré surpris de la vigueur du soutien qu'a obtenu M. Jackson, qui n'a commencé sa campagne électorale que très récemment, et on s'inquiète quelque peu pour les élections primaires d'Alabama, qui auront lieu le 13 mars. Le candidat noir a eu, en effet, jusqu'ici plus de succès auprès de la « base » que dans les appareils.

Le « gender gap »

La victoire que M. Mondale vient d'obtenir à la N.O.W. en battant ses deux principaux candidats auprès du mouvement féministe, MM. John Glenn et Alan Cranston, coïncide avec les résultats de nouveaux sondages qui prouvent que le « gender gap » — la différence de popularité de M. Reagan auprès des électorats masculin et féminin — ne fait que se creuser.

De plus en plus nombreuses dans la vie active, et de plus en plus conscientes des discriminations dont elles sont l'objet, les Américaines apprécient, semble-t-il, de moins en moins la philosophie politique de l'administration actuelle.

Aux termes d'un sondage réalisé entre le 11 et le 20 novembre par le *New York Times*, 38 % des femmes contre 53 % des hommes estiment que le président Reagan mérite d'être réélu. 33 % des hommes, mais 49 % des femmes craignent qu'il ne mène les Etats-Unis à la guerre. Les signes de la relance économique laissent apparemment les Américaines sceptiques : 41 % d'entre elles, contre 47 % des hommes, croient que la récession est finie, 42 % contre 56 % d'hommes approuvent la politique économique du président Reagan, 68 % des hommes ont approuvé l'envoi des troupes américaines à la Grenade, mais 45 % des femmes seulement ont été de cet avis. Enfin, si 83 % des électeurs républicains souhaitent voir M. Reagan réélu, 63 % des électrices du parti ont la même opinion.

Trois événements ont, semble-t-il, élargi ce fossé qui préoccupe de plus en plus l'entourage du président : l'éviction de deux membres très connus de la commission fédérale pour les droits civiques : Mme Jill Ruckelshaus, une républicaine bon teint mais aux idées sociales relativement « avancées », et dont le mari est président de la commission pour la protection de l'environnement, et Mme Mary Louise Smith, membre, depuis dix-neuf ans, de la commission nationale du parti républicain.

Une réflexion malheureuse de l'un des conseillers les plus proches du président, M. Edwin Meese, a relancé, la semaine dernière, la controverse sur l'intérêt que l'administration Reagan porte aux déshérités : interrogé à brûle-pourpoint par un reporter de télévision, M. Meese a déclaré qu'il ne croyait guère qu'il y ait effectivement des Américains, et particulièrement des enfants, qui souffrent aujourd'hui de la faim. Il a aussi assuré que les « clients » des soupes populaires n'étaient, pour la plupart, que des pique-assiettes. Répercuté par tous les médias, le propos a fait scandale à l'approche de Noël.

Enfin, les femmes sont, plus que les hommes, inquiètes de la situation internationale et des pertes que subissent les « marines » au Liban. Elles sont très actives, souvent tous partis confondus, dans les organisations qui manifestent contre le péril nucléaire et la politique de l'administration en Amérique centrale. En juin, un sondage révélait que 45 % d'entre elles estimaient que la prospérité des Etats-unis se serait accrue en 1988. Le mois dernier, elles n'étaient plus que 31 % de cet avis ; 38 % d'entre elles prévoyaient, au contraire, l'approche d'années « noires ».

NICOLE BERNHEIM.

Chili

LE GÉNÉRAL WALTERS AFFIRME QUE LES ETATS-UNIS SOUHAITENT « LE MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE RÉGIONAL » DANS LE CONE SUD

Santiago-du-Chili (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis souhaitent le maintien d'un équilibre régional dans le cône sud de l'Amérique latine, a affirmé lundi 12 décembre le général Vernon Walters, ambassadeur itinérant des Etats-Unis, après un entretien d'une heure et demie avec le président Pinochet.

Interrogé sur la récente levée de l'embargo américain sur les ventes d'armes à l'Argentine, le général Walters a déclaré que *« les Etats-Unis sont fidèles envers certaines politiques, et l'une d'entre elles est le maintien de l'équilibre régional dans cette partie du monde »*.

Il a ajouté que *« les Etats-Unis ne sont pas favorables à la vente d'armements, surtout s'ils sont utilisés à des fins considérées comme offensives »*.

« Nous soutenons le principe du non-recours à la force pour modifier le tracé des frontières », a-t-il dit, se référant au différend du canal de Beagle qui oppose le Chili à l'Argentine.

Le général a exprimé l'espoir que les propositions du pape, médiateur dans le conflit, seront acceptées par toutes les parties. *« Le Chili*, a-t-il dit, *est un pays très important dans ce continent (...) et son peuple peut apporter une contribution très importante à la stabilité et au progrès de cette partie du monde. »*

LES ENVOYÉS SPÉCIAUX DE M. REAGAN REPARTENT EN MISSION EN AMÉRIQUE CENTRALE

M. Kissinger, qui dirige une commission spéciale d'enquête sur l'Amérique centrale, est arrivé, le lundi 12 décembre, à Mexico, et devait rencontrer le président Miguel de la Madrid ce mardi 13 décembre. Il doit poursuivre son voyage à Caracas, où M. Richard Stone, ambassadeur itinérant de M. Reagan pour l'Amérique centrale, est lui-même arrivé lundi et doit s'entretenir avec le chef de l'Etat, M. Herrera Campins, et avec le prochain président, M. Jaime Lusinchi. Le président du Costa-Rica, M. Luis Alberto Monge, se trouve également dans la capitale vénézuélienne. Enfin, M. Bush, vice-président des Etats-Unis, qui a assisté à Buenos-Aires aux cérémonies d'investiture de M. Raul Alfonsin, s'est arrêté lundi à San-Salvador.

La commission Kissinger doit remettre son rapport sur la région en janvier. De son côté, M. Stone aurait été chargé par la Maison Blanche de s'assurer que les *« conceptions américaines »* sont bien claires pour tous les pays de la région. La montée des tensions en Amérique centrale et la recherche d'une solution négociée sont naturellement au centre de ce ballet diplomatique. La Maison Blanche estime que les derniers *« gestes »* du gouvernement de Managua sont *« intéressants »*, mais *« insuffisants »*. Washington attendrait des *« actes »* de Managua. C'est ce que M. Bush a encore répété à Buenos-Aires à M. Pierre Mauroy à l'occasion d'un entretien consacré à la situation internationale.

A San-Salvador, M. Bush a menacé de réduire l'aide américaine si des progrès ne sont pas réalisés dans la lutte contre les escadrons de la mort salvadoriens (extrême droite), qui ont, semble-t-il, des liens avec des responsables militaires et civils. — (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*)

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LA GUÉRILLA DE L'UNITA. — Le mouvement rebelle de M. Savimbi a affirmé, dans un communiqué diffusé lundi 12 décembre à Lisbonne, avoir tué plus de cent quarante gouvernementaux ainsi que trois militaires cubains au cours de combats dans quatre provinces du centre, la semaine dernière. D'autre part, une personnalité proche du gouvernement, M. Arslan Humbaraci, a déclaré, lundi à Londres, que Luanda avait reçu des missiles soviétiques ainsi que des hélicoptères Dauphin de fabrication française. — (*A.F.P., Reuter.*)

Argentine

● GEL DES PRIX DES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ. — Le gouvernement de M. Alfonsin a décidé, lundi 12 décembre, un gel des prix des denrées alimentaires et de première nécessité. Le souci de M. Raul Alfonsin est l'inflation, qui atteint en 1983 le taux de 400 %. Il espère la limiter à 100 % en 1984. — (*A.P.*)

Algérie

● M. MICHAEL HESELTINE A ALGER. — Le ministre britannique de la défense est arrivé à Alger, lundi 12 décembre, succédant au maréchal Ogarkov, premier vice-ministre de la défense de l'U.R.S.S., qui a fait une visite de plusieurs jours. La Grande-Bretagne, qui a déjà conclu certains contrats de livraison de matériel militaire avec l'Algérie, espère augmenter ses ventes auprès d'un client qui a cessé de s'adresser exclusivement à l'U.R.S.S. et cherche à diversifier ses fournisseurs. Elle est notamment en concurrence avec la France pour la fourniture d'avions d'appui au sol. Un nouvel ambassadeur britannique est attendu prochainement à Alger. Il passe pour un expert des questions de ventes d'armes dans plusieurs domaines spécifiques. — (*Corresp.*)

Hongrie

● DÉLÉGATION DU PARTI SOCIALISTE OUVRIER A PARIS. — Une délégation du parti socialiste ouvrier hongrois conduite par M. Férenc Havasi, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, est arrivée, lundi 12 décembre, à Paris pour une visite de cinq jours, à l'invitation du parti socialiste français.

Italie

● FIN DE L'INSTRUCTION SUR L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE. — L'enquête sur l'attentat contre Jean-Paul II le 13 mai 1981 est arrivée à son terme avec la remise, lundi 12 décembre, du dossier par le juge d'instruction, M. Ilario Martella, au substitut du procureur de la République. Avant de préparer le réquisitoire, le substitut devra exprimer son avis sur les conclusions du juge d'instruction qui enquêtait depuis plus de deux ans sur le Turc Ali Agca, auteur présumé de la tentative d'assassinat, et sur la « piste bulgare ». — (*A.F.P.*)

Kenya

● AMNISTIE. — Le président Moi a annoncé, lundi 12 décembre, la libération de sept mille condamnés à l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de l'indépendance. Les quelques détenus politiques depuis août 82 qui n'ont toujours pas été jugés n'ont pas bénéficié de cette amnistie. — (*A.F.P.*)

Pérou

● HUIT PERSONNES ASSASSINÉES PAR LE SENTIER LUMINEUX. — Huit personnes ont été tuées par des guérilleros du Sentier lumineux à Rumichaca dans le département d'Ayachucho, a annoncé, lundi 12 décembre, le commandement politico-militaire de la région. Les rebelles se sont présentés vêtus d'uniformes de policiers et, après s'être renseignés sur les personnes hostiles à la guérilla, ont exécuté huit d'entre elles. D'autre part, cent cinquante senderistes, dirigés par une femme, ont attaqué et mis à sac deux exploitations agricoles dans le nord du département de Huancavelica. — (*A.F.P.*)

R.D.A.

● RENCONTRE ENTRE MM. BERLINGUER ET HONECKER. — Le secrétaire général du parti communiste italien, M. Enrico Berlinguer, arrivé lundi 12 décembre à Berlin-Est, a exposé dans l'après-midi au chef de l'Etat et du parti est-allemands, M. Erich Honecker, les conceptions de son parti sur la relance du dialogue Est-Ouest, plus particulièrement en ce qui concerne les euromissiles. — (*A.F.P.*)

Un centre culturel de la R.D.A. à Paris

M. FISCHER, MINISTRE EST-ALLEMAND DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, A ÉTÉ REÇU PAR M. MITTERRAND

M. Oskar Fischer, ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande, termine ce mardi 13 décembre une visite officielle de deux jours à Paris, au cours de laquelle il s'est entretenu non seulement avec son collègue français, M. Claude Cheysson, mais aussi avec M. Mitterrand. Reçu pendant une demi-heure à l'Elysée lundi soir, le chef de la diplomatie est-allemande a qualifié son entretien d'*« intéressant et utile pour la question importante entre toutes, celle de la paix »*, et s'est dit *« plein d'optimisme »* à propos du développement des relations bilatérales entre Paris et la R.D.A.

Lundi soir également, M. Fischer a inauguré à Paris un centre culturel de la R.D.A. (1), dont les premières manifestations sont une exposition du peintre et sculpteur Franz Cremer ainsi qu'un récital de la chanteuse Gisela May. M. Cheysson a annoncé à cette occasion qu'il ferait, à la fin de janvier, à Berlin-Est, la visite officielle qui était prévue initialement pour les 1er et 2 décembre, mais qui avait dû être ajournée en raison de la préparation du sommet européen d'Athènes. Le ministre français inaugurera à son tour un centre culturel français à Berlin-Est, la première institution occidentale de ce genre en R.D.A.

(1) 117, boulevard Saint-Germain, Paris-6e.



هكذا من الاصل

La démocratie uruguayenne entre parenthèses

I. — *Le double échec des militaires*

De notre envoyé spécial JACQUES DESPRES

Montevideo. — Rien de tel qu'un bon « concert de casseroles » pour en finir avec le mythe de la majorité silencieuse cher aux gouvernements autoritaires. En août, à Montevideo, plus d'un million de personnes avaient manifesté de cette manière leur opposition au régime. Plusieurs centaines de milliers d'Uruguayens sont encore descendus dans la rue le 27 novembre pour réclamer le retour à la démocratie.

« Les militaires, dit un chauffeur de taxi, *n'osent plus se montrer en uniforme. On leur cracherait dessus... »* La comparaison entre le Chili et l'Uruguay ne doit toutefois pas être poussée trop loin. La dictature uruguayenne a des caractères propres. Les militaires uruguayens ont toujours préféré les coulisses aux feux de la rampe. Leur objectif a été, dès le début, d'exercer le pouvoir réel tout en laissant aux civils l'ingrate besogne de gouverner. Un peu plus de dix ans après le coup d'Etat, leur échec est double : politique et économique.

L'intervention croissante des forces armées dans la vie publique jusqu'à la liquidation du pouvoir législatif le 27 juin 1973 s'est faite, il faut le rappeler, sans rencontrer de véritable résistance de la part des partis politiques et avec l'appui au moins tacite d'une large fraction de la population, effrayée par les actions violentes des Tupamaros. Le soutien ouvert des classes possédantes, inquiètes de la percée de la gauche aux élections de 1971, et le coup de pouce de Washington ont fait le reste. Il est vrai également qu'à aucun moment les militaires uruguayens n'ont songé à instaurer un « nouvel ordre institutionnel ». En juin 1976, ils ont remercié le président, J.-M. Bordaberry, qui voulait remplacer les partis politiques par des « courants d'opinion » et faire du pouvoir législatif un simple organe technique. Les forces armées se prononcèrent alors clairement en faveur du maintien du système des partis, réaffirmèrent solennellement le principe de la souveraineté nationale et renouvelèrent leur attachement *« aux traditions démocratiques de l'Uruguay »*.

En 1977, les militaires se mettent d'accord, non sans mal, sur un processus « d'institutionalisation graduelle » qui prévoit l'élaboration d'une nouvelle Constitution soumise à l'approbation populaire en 1980, des élections avec un candidat unique désigné par les partis politiques, en accord avec les forces armées en 1981, et des élections libres avec plusieurs candidats en 1986. Le projet de constitution élaboré par le Conseil d'État et la junte des officiers généraux ne laisse aucun doute sur les conceptions des militaires.

La démocratie « authentique » qu'ils veulent instaurer est une démocratie « limitée » et « surveillée ». L'un des principaux organes de l'exécutif est, en effet, le Conseil de sécurité nationale (Cosena) où siègent le président de la République et les trois commandants en chef. Cet organisme dispose de très larges pouvoirs pour tout ce qui touche à la « sécurité nationale », c'est-à-dire finalement à tous les aspects de la vie du pays. Les militaires s'arrogeaient un véritable pouvoir de tutelle sur la nation, mais les apparences étaient sauves...

L'impasse politique

Ils avaient négligé les réflexes d'un peuple profondément attaché à la démocratie. Malgré le climat de terreur qui règne alors et l'intense propagande du régime en faveur du « oui », le 30 novembre 1980, 57 % des votants rejettent le projet de Constitution. Échec cuisant. Les forces armées n'allaient-elles pas renoncer à leur intention de rétablir progressivement les institutions démocratiques ?

Après de longues délibérations, le général Gregorio Alvarez, qui a succédé en septembre 1981 à M. Aparicio Mendez, annonce un nouveau « calendrier » en trois étapes : 1982 sera « l'année des partis politiques », 1983, « l'année de la Constitution », 1984 « l'année des élections générales », le pouvoir revenant aux civils le 1er mars 1985.

En réalité, les militaires n'ont pas renoncé à mettre en place le système institutionnel repoussé par la majorité des Uruguayens. Pour cela, ils ont besoin d'alliés qu'ils pensent trouver du côté des dirigeants politiques les plus conservateurs. Le statut régissant l'activité des partis politiques, promulgué en juin 1982, est nettement restrictif. Seuls sont autorisés en effet les deux partis traditionnels, le parti Colorado et le parti national (Blanco) ainsi que l'Union civique, formation qui s'est séparée de la démocratie chrétienne lorsque celle-ci s'est alliée avec la gauche. Les formations regroupées au sein du *« Frente Amplio »* (Front élargi) à l'occasion des élections de 1971, c'est-à-dire l'ensemble des organisations de gauche et le parti démocrate-chrétien, sont interdites jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs, la nouvelle réglementation ne reconnaît pas les partis *« dont l'idéologie, les principes et la dénomination témoignent d'un lien direct ou indirect avec des partis politiques étrangers »*. Cette disposition vise tout particulièrement le parti communiste mais peut être également utilisée contre le parti socialiste.

Les militaires commettent cependant une grave erreur. Ils décident en effet de convoquer les électeurs pour désigner les conventions des trois partis autorisés avec la certitude que l'électorat penchera en faveur des dirigeants les moins radicalisés. Le résultat est inverse.

Ce sont les opposants au régime militaire qui arrivent en tête chez les Colorados et au sein du parti national, l'Union civique n'obtenant qu'un pourcentage infime de suffrages. Les bulletins blancs préconisés par une partie de la gauche atteignent près de 7 %.

Les conversations sur la réforme de la Constitution s'engagent finalement en mai 1983. Mais le climat est très tendu entre l'armée et les délégations des trois partis politiques. La priorité est accordée une nouvelle fois à la « sécurité » au détriment de la « liberté ».

Deuxième préoccupation des militaires : la désignation des commandants en chef et des officiers supérieurs. Ils veulent manifestement avoir les mains libres dans ce domaine. Le président de la République, qui aux termes de la Constitution de 1967 exerce le commandement en chef des forces armées, devrait se contenter d'en assurer la *« direction politique stratégique »*.

Troisième volet du « document de base » des forces armées : l'affaiblissement du rôle du Parlement. Les militaires veulent limiter l'usage du droit d'interpellation et rationaliser la procédure des « commissions d'enquête ». Ils souhaitent également rendre plus difficile la révision de la Constitution. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le dialogue aboutisse à une impasse.

Le 5 juillet, les dirigeants colorados, blancos et les représentants de l'Union civique décident d'interrompre les conversations, *« en raison de l'attitude inflexible des militaires »*. La réponse de ces derniers ne se fait pas attendre. Ils déclarent qu'ils imposeront une nouvelle Constitution si les partis politiques n'acceptent pas de modifier le texte de 1967. Le 2 août, les activités politiques sont suspendues et les dirigeants qui se livreront *« à des dérèglements de conduite »* seront privés de leurs droits politiques. Une censure rigoureuse frappe en outre l'ensemble des organes de presse.

La débâcle économique

La situation à l'intérieur des forces armées est cependant loin d'être claire.

Deux fractions paraissent s'affronter : la première, à la tête de laquelle se trouve le général Alvarez, est favorable au maintien du régime en place jusqu'en 1987. La seconde souhaite parvenir rapidement à un compromis avec les forces politiques. C'est la thèse des officiers généraux de la marine, de l'aviation, du commandant en chef de l'armée de terre, le général Hontou, et des généraux récemment promus. La balance semble donc pencher théoriquement du côté des « modérés » ou « professionnalistes ». De fait, si le général Alvarez a obtenu la suspension des activités politiques, il a dû accepter que le calendrier défini en 1981 ne soit pas remis en question. Mais le président est un habile manœuvrier. Les responsables politiques sont convaincus qu'il a tout fait pour que les négociations échouent.

Autre facteur qui peut jouer en faveur des secteurs désireux de ne pas gouverner au-delà du 1er mars 1985, l'aggravation de la situation économique. La débâcle du régime dans ce domaine est spectaculaire.

Le chômage se situe, selon les statistiques officielles, autour de 15 %. Le recul de la production s'accompagne d'un profond déséquilibre des finances publiques, d'un déficit croissant de la balance des paiements et d'une chute vertigineuse des réserves. L'Uruguay a dû vendre en 1982 une partie de son stock d'or pour un montant de 214 millions de dollars. La décision prise tardivement de laisser flotter le peso, décision qui s'est traduite par une dévaluation de plus de 100 %, a relancé l'inflation et accentué la détérioration du pouvoir d'achat. Entre 1973 et 1982, celui-ci aura été amputé d'un tiers. L'aspect le plus grave de la crise est l'endettement. Selon le président de l'Association rurale, M. Gaggero, *« 50 % des producteurs se trouvent à l'heure actuelle en cessation de paiement »*. Nombre d'entre eux vendent leur terre à des étrangers. La situation des industriels et des commerçants n'est pas meilleure. La dette de ces deux secteurs s'élève en effet à 2,7 milliards de dollars. Au total, la dette extérieure est passée de 750 millions de dollars en 1973 à 4,5 milliards de dollars en 1983 et le paiement des intérêts absorbe plus de 40 % de la valeur des exportations. Vingt banques sur les vingt-deux existantes sont passées aux mains de capitaux américains, hollandais, espagnols et aussi de la secte Moon !

Pour les partis de gauche, cette situation catastrophique est le résultat de l'application d'un modèle libéral « inadapté » à l'Uruguay. Mais force est de constater que le modèle antérieur, fondé sur le protectionnisme et l'Etat-Providence, n'avait pas donné de meilleurs résultats.

Selon les partisans du monétarisme, les responsables sont les militaires. *« On ne peut pas jouer du Shakespeare avec une troupe de cirque »*, affirme M. Ramon Diaz, directeur de la revue *Busqueda*. Le gouvernement, quant à lui, l'attribue fondamentalement aux difficultés de l'économie brésilienne et aux brusques oscillations de l'économie argentine. L'Uruguay dépend certes, dans une grande mesure, de ses deux voisins ; cette explication est pourtant insuffisante. La plupart des experts s'accordent pour dire que le principal facteur de déséquilibre a été le retard pris par l'évolution du taux de change par rapport à la hausse du coût de production. Il en est résulté une perte de compétitivité des exportations et une difficulté croissante des industries locales pour affronter la concurrence des produits importés. La situation s'est aggravée en 1982 en raison du dérapage monétaire provoqué par une mauvaise gestion des finances publiques.

Ce sombre tableau n'a aucune chance de s'améliorer avant le premier trimestre 1984, dans l'hypothèse la plus optimiste. Les exportations de viande, qui constituent la principale source de richesse de l'Uruguay, ne dépasseront pas 50 000 tonnes pour la période 1983-1984, contre 170 000 tonnes en 1982-1983. *« La réduction du cheptel obligera à une diminution sensible de la consommation interne afin d'assurer un niveau minimum d'entrée de devises »*, affirme un économiste. Les soixante-quinze banques créditrices et le F.M.I. sont certes venus au secours de l'Uruguay. Les premières ont accepté un rééchelonnement de la plupart des dettes arrivant à échéance en 1983 et en 1984, ce qui représente un montant de 711 millions de dollars. Elles ont décidé également d'apporter 240 millions d'argent frais. De son côté, le Fonds a accordé à l'Uruguay un crédit *stand-by* d'environ 410 millions de dollars, mais ce ballon d'oxygène implique l'application stricte d'un programme de réajustement, socialement très dur, au dire même des experts du F.M.I.

Prochain article :

UNE RÉPRESSION SÉLECTIVE ET EFFICACE

EUROPE

Pologne

Les autorités sont embarrassées par l'appel de M. Walesa en faveur de la levée des sanctions économiques

Plusieurs dizaines d'arrestations ont été annoncées lundi 12 décembre, notamment à Gdansk, Katowice, Wroclaw, Gorzow, Walbizych, Kielce et Varsovie à la veille du second anniversaire de la proclamation de l'état de guerre, le 13 décembre 1981. Elles frappent des animateurs de Radio-Solidarité, des lycéens, des étudiants et des ouvriers coupables d'avoir distribué des tracts ou organisé des collectes *« pour la clandestinité »*. Le Père Jerzy Popieluszko, un des prêtres accusés par le pouvoir de faire de la politique en chaire, a, d'autre part, été interrogé lundi par le parquet de Varsovie. Alors que l'émotion soulevée par la remise officielle à Oslo, à l'épouse de M. Walesa, du prix Nobel de la paix décerné à son mari n'est pas encore retombée, les autorités entendent faire preuve d'une fermeté encore plus grande.

De notre envoyé spécial

Varsovie. – L'annonce de la réunion, lundi, du comité de défense du pays, sous la présidence du général Jaruzelski, n'est pas faite pour détendre l'atmosphère. Cet organe « collégial » créé le mois dernier et dont la composition reste secrète, est, en effet, habilité à proposer la proclamation de l'état d'exception – une éventualité qui est de plus en plus souvent évoquée à Varsovie.

Lundi soir, à l'heure du journal télévisé, un émetteur de Radio-Solidarité a pu diffuser dans certains quartiers de Varsovie un commentaire en forme de bilan des deux années écoulées : *« En décembre 1981, ce même pouvoir, ce même général, ont envoyé les troupes dans le pays contre toute la nation pour tuer notre liberté renaissante, notre solidarité. »* Aujourd'hui, après *« deux ans de guerre livrée à la nation, le pouvoir se trouve face à un mur, l'économie s'écroule et la normalisation a échoué »*.

Quelques heures plut tôt, Mme Danuta Walesa avait retrouvé, de retour d'Oslo, son mari qui l'attendait à l'aéroport au milieu des centaines de policiers de toutes espèces : membres de commandos antiterroristes « civils » qui ne lâchent pas M. Walesa d'une semelle et s'engouffrent dans la dizaine de voitures lancées à ses trousses, longues rangées de policiers en tenue chargés de maintenir à bonne distance les quelques obstinés qui avaient franchi les barrages et agitaient de maigres bouquets de fleurs : tel fut, après la fête et les bravos d'Oslo, l'accueil réservé dans son propre pays à l'épouse du prix Nobel de la paix. Un spectacle affligeant, à peine tempéré par la bonne humeur un peu forcée d'un Lech Walesa, qui s'est rendu le jour même avec sa femme et son fils au sanctuaire de Czestochowa pour y déposer sa médaille et son diplôme du Nobel.

Au cours de ce week-end, le président de Solidarité avait reçu à Gdansk le chargé d'affaires américain à Varsovie, M. Richard Davis, auquel il avait confirmé la substance de ses déclarations publiques de ces jours derniers : les sanctions économiques ne sont plus utiles. M. Walesa joue là un jeu très serré : il s'obtient réellement une levée de certaines sanctions, son prestige pourrait en être grandi aux yeux des Polonais. Mais ne donne-t-il pas de nouvelles armes à la propagande qui le traite de longue date de *« Yankee de Gdansk »* et depuis peu de *« garçon de course du président Reagan »* ?

A l'ambassade des États-Unis à Varsovie, on assure avoir été surpris par les déclarations de M. Walesa, et on exclut totalement qu'elles aient pu être téléguidées. Seront-elles suivies d'effet ? Depuis plusieurs semaines, les responsables de l'administration Reagan avaient manifesté leur intention de revenir sur certaines mesures, comme l'interdiction aux avions polonais d'atterrir aux États-Unis ou celle de pêcher dans les eaux américaines. Cependant, ces intentions, à peine exprimées, avaient suscité la plus vive réprobation de la part de la confédération *A.F.L.-C.I.O.* : l'intervention de M. Walesa est précisément de nature à inciter les syndicalistes américains à reconsidérer leur position. Le président Reagan a déclaré de son côté qu'il allait examiner avec le plus grand soin les propos de M. Walesa. De source diplomatique américaine, on doute qu'il puisse modifier sensiblement son attitude à l'égard du général Jaruzelski, en l'absence de toute contrepartie.

Du côté des autorités polonaises, la situation n'est pas moins complexe. les sanctions sont en effet devenues le thème central de la propagande. On affirme qu'elles ont coûté à la Pologne plus de 10 milliards de dollars et elles sont devenues la principale explication de la crise économique, après que la responsabilité en eut été attribuée successivement à M. Gierek, l'ancien premier secrétaire du parti, et à Solidarité. Tout semblant de réponse à ce qui n'est pour l'instant qu'un semblant d'ouverture de Washington demande donc le plus grand doigté. Et c'est sans doute parce qu'il était allé trop loin dans ce sens que le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a vigoureusement redressé la barre dans un texte publié lundi sous un pseudonyme transparent dans le quotidien *Rzeczpolpolita*.

Après avoir déclaré la semaine dernière qu'une levée, même partielle, des sanctions serait *« utile »*, il consacre tout son article à couvrir de mépris l'initiative de M. Walesa. Cette démarche illustre d'ailleurs parfaitement la situation politique actuelle : M. Walesa se voit signifier une fois de plus qu'il est une « non-personne » et qu'il n'est pas question de dialoguer avec lui. Mais son nom n'en est pas moins cité vingt-cinq fois par l'un des responsables du gouvernement.

JAN KRAUZE.

R.F.A.

La justice poursuit l'hebdomadaire « Der Spiegel » pour violation du secret de l'instruction

De notre correspondant

Bonn. – La chancellerie a reçu copie de l'acte d'accusation remis au comte Lambsdorff et elle l'a aussitôt transmise à ses juristes-maison. Mais le numéro du *Spiegel* du lundi 12 décembre apporte des précisions sur les charges retenues contre trois des cinq inculpés. Il le fait au style indirect, les *« citations littérales »* d'une pièce de l'instruction livrées au grand public tombant sous le coup de la loi. Le *Speigel* n'en risque pas moins une quatrième inculpation pour violation du secret de l'instruction, à la requête du parquet de Cologne, qui n'apprécie pas qu'on intercepte ses dossiers.

L'affaire Flick a des aspects bizarres. On voit le directeur général du groupe financier, M. Eberhard von Branchitsch, s'agiter sans vergogne, par lettres, téléphone, visites... pour éviter à sa « maison » un prélèvement fiscal colossal. Il ne fait guère de doute qu'il est le plus exposé. Les pièces à conviction abondent. M. von Brauchitsch a cherché jusqu'au niveau de M. Genscher à circonvenir les ministres intéressés dans l'exonération du super-bénéfice réalisé par son groupe – encore que les juges refusent de se prononcer sur le bien-fondé de cette faveur exorbitante... (1)

D'un côté donc, un homme d'affaires intrépide, travaillant caisse ouverte. De l'autre, deux ministres de l'économie, MM. Friderichs et Lambsdorff, dont la signature était indispensable à l'opération, qui auraient reçu des sommes considérables... mais qui, à les en croire, n'auraient jamais touché un sou. Tous ces subsides auraient été versés à un tiers peu gênant, puisqu'il a été assassiné en 1981 dans des circonstances mystérieuses : Heinz-Herbert Karry, trésorier du F.D.P. L'instruction a examiné de très près les papiers et les comptes de Karry. Ni son épouse légitime ni sa secrétaire-confidente n'ont jamais entendu parler des libéralités de Flick. Où est donc passé l'argent ? MM. Friderichs et Lambsdorff déclinent toute responsabilité ; ils n'ont rien vu, rien touché.

Ils sont, certes, des intimes de M. von Brauchitsch et des partisans convaincus de l'énorme passe-droit demandé par Flick. Mais la coïncidence entre les paiements (de la main à la main... donc sans trace, si ce n'est sur les livres d'un directeur financier de Flick bêtement pointilleux) et les décisions ministérielles ne constitue pas, à elle seule, une preuve. Il subsiste une marge d'interprétation que ne manqueront pas d'exploiter les avocats. Les juges déduisent de l'immense matériel saisi que MM. Friderichs et Lambsdorff ont été *« achetés »*, mais il leur manque la preuve irréfutable de cette concussion.

A aucun moment, du moins en se référant à tout ce qui a été publié jusqu'ici, MM. Friderichs et Lambsdorff n'ont songé à faire une peine même légère à M. Fridrich Karl Flick. Ce ne sont ni des adversaires du capitalisme ni des ingrats. Les libéraux ne sont d'ailleurs pas seuls en cause. Au bord de la liquidation judiciaire en 1975, le S.P.D. avait obtenu d'un consortium où Flick figurait en première place une promesse de 3 millions de dollars.

Pour l'instant, le « scandale » ne semble pas faire de grandes vagues. Néanmoins, le secrétaire général du S.P.D., M. Peter Glotz, publie, dans le *Spiegel*, un long plaidoyer pour les partis politiques, leur utilité et leur fragilité, et réclame, pour eux, un préjugé favorable.

ALAIN CLÉMENT.

(1) Flick a « économisé » 450 millions de deutschemarks d'impôts sur les bénéfices réalisés grâce à la vente de ses actions dans le groupe Daimler-Benz.

Hongrie

UN ÉDITEUR « INDÉPENDANT » VA ÊTRE JUGÉ POUR « VIOLENCES A AGENTS »

M. Gabor Demszky, sociologue et animateur d'une *maison d'édition « indépendante »* (hors censure), a annoncé qu'il sera jugé le 21 décembre pour *« violences à agents de la force publique »* : il avait été interpellé le 24 septembre alors qu'il sortait de l'appartement d'un autre « opposant », M. Laszlo Rajk, et avait tenté d'empêcher les policiers de s'emparer du contenu de son porte-documents. Violemment battu, il avait dû être hospitalisé.

L'incident – inhabituel en Hongrie – avait été interprété comme la rupture par les autorités d'un pacte tacite qui excluait de leur part le recours à la violence en échange d'une certaine modération de la part des intellectuels indépendants ou oppositionnels. L'affaire faisait suite à un certain nombre de « signaux » du même ordre, qui semblaient témoigner d'un raidissement du régime, où l'opposition décelait la trace de pressions soviétiques.

Selon les amis de M. Demszky, les autorités s'attaquent à travers sa personne à *« toutes les tentatives faites ces dernières années en Hongrie pour établir un espace de liberté, avec de véritables débats et une culture affranchie de la censure oficielle »*.

Dès avant l'annonce du procès, cent vingt personnalités résidant en Occident, parmi lesquelles MM. M. Broué, H. Cartan et L. Schwartz, mathématiciens, E. Morin et J. Duvignaud, sociologues, P. Thibaud, philosophe, avaient signé une pétition et constitué un comité de soutien en faveur de M. Demszky. (Rondo, B.P. 389, 75232 Paris Cedex 05.)

ASIE

Bangladesh

Les militaires semblent vouloir continuer à régenter la vie politique

Les Etats-Unis ont exprimé l'espoir, lundi 12 décembre, après que le général H.-M. Ershad se fut proclamé chef de l'Etat, que le Bangladesh *« réussira à résoudre ses problèmes politiques internes »*. Un porte-parole du département d'Etat a déclaré que le gouvernement espérait que le Bangladesh *« poursuivra le processus de la mise en place d'institutions politiques représentatives et mènera à bien la tâche urgente qu'est le développement économique »* du pays. Une source proche du gouvernement bangalais a laissé entendre que l'interdiction de toute activité politique pourrait être prochainement levée, ainsi que le réclame l'opposition, rapporte l'A.F.P.

De notre envoyé spécial

Dakha. – Les portraits de son père dans l'étroit bureau portent encore les déchirures dues aux balles de ses assassins. Rappel constant que, au Bangladesh, les militaires n'ont jamais hésité à faire usage de leurs armes pour démettre les gouvernements qui avaient eu le tort de leur déplaire. C'était d'autant plus vrai pour Hasina Wajed, fille aînée de Mujibur Rahman, le « père de la nation », abattu par des officiers rebelles le 15 août 1975.

Quelques heures seulement après la levée de l'ordonnance qui l'avait placée en résidence surveillée au lendemain des émeutes du 28 novembre – elles auraient fait, nous dit-elle, plusieurs centaines de victimes, – la dirigeante de la Ligue Awami (du peuple) est catégorique : *« Chez nous, les militaires prennent le pouvoir par la force, attendent un peu, puis rentrent dans la politique civile afin de tenter de légitimiser leurs actes. »*

Rappelons le précédent établi par le général Ziaur Rahman qui, avant sa mort en mai 1980 de la main d'un ancien compagnon d'armes, s'était lui aussi emparé du pouvoir dans des circonstances semblables le 7 novembre 1975. Une année s'était écoulée avant qu'il ne décide lui-même de s'investir de la plus haute autorité civile, pour ensuite chercher l'approbation de la population par référendum. Huit ans plus tard, un nouveau général emprunte le même chemin. La récente démarche du général Ershad n'est pour l'opposition que la confirmation du *« désir d'ingérence »* d'une armée qui entend continuer à dominer la vie politique du Bangladesh.

Aujourd'hui pourtant, l'opposition au nouveau président est désireuse d'éviter les erreurs passées et surtout de réparer ses faiblesses et ses divisions : Aussi a-t-on assisté récemment à la création officielle de quatre-vingt sept formations politiques ! Par son dédain envers l'opposition, le général Ershad, pour qui les politiciens sont *« la bête à extirper »*, a rendu le regroupement des forces qui lui sont hostiles, plus aisé. Mlle Hasina Wajed a exposé les revendications principales de la coalition de quinze organisations regroupées derrière la Ligue du peuple : *« Le général nous a invités ces dernières semaines à entamer des négociations avec lui ; c'est un développement nouveau. Mais avant, nous exigeons la levée de la loi martiale, la libération des neuf cents personnes arrêtées lors des événements du 28 novembre et l'abandon des procédures judiciaires engagées contre eux. »*

Dans une alliance tacite et fragile avec une autre coalition, réunie autour du P.N.B. sous la direction de la veuve du général Ziaur, et Mme Khaleda, – qui s'est rendue célèbre en menant l'assaut contre les forces de l'ordre le 28 *novembre*, – la Ligue du peuple s'efforce de briser les projets électoraux du chef de l'État.

D'après le calendrier établi par l'administration, une série d'élections locales doivent se dérouler à partir de la fin de ce mois, suivies le 24 mai par une élection présidentielle et, à une date qui reste encore à fixer, par des législatives. C'est cet ordre que l'opposition cherche à inverser, afin de permettre à un nouveau parlement élu de lever la loi martiale avant la présidentielle. L'opposition n'ignore pas que le général Ershad s'il est candidat, aura pour lui l'énorme avantage d'un débat public étouffé et le soutien d'une administration toute dévouée.

Ces craintes ne sont pas sans fondement. Au matin de son accession à la présidence, le général Ershad nous a donné quelques indications sur ses intentions. Il a déclaré qu'il était peu probable que la loi martiale soit levée avant les élections... *« vous avez vu ce qui s'est passé la dernière fois que j'ai voulu assouplir les restrictions »*, dit-il en se référant aux événements du 28 novembre pour lesquels il avoue son *« incompréhension complète »*.

Il entend maintenant éviter un retour au chaos et garantir enfin un système constitutionnel capable d'assurer au pays une *« stabilité politique élémentaire. »*

Aujourd'hui, le Bangladesh semble résigné à une présence prolongée de l'armée dans les affaires publiques. Les militaires étudient à nouveau les systèmes indonésien et turc en vue de modifier la constitution, soit par la création d'un *« comité national des forces armées »*, soit en légalisant l'intervention de l'armée comme c'est le cas en Turquie... *« A moins que l'armée instaure le coup d'État permanent, ce qui serait la pire des solutions. »*, nous disait un ancien ministre.

KIEM GORDON-BATES.

Les réfugiés de la mer indochinois sont toujours victimes des pirates

De notre correspondante

Genève. – *Au cours des six* premiers mois de 1983, 70 réfugiés de la mer indochinois ont été tués par des pirates dans le golfe de Thaïlande, selon les informations recueillies par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.). 79 femmes, jeunes filles et enfants ont été violés au cours de la même période. En novembre, une embarcation de fortune, partie du Vietnam avec une cinquantaine de réfugiés à son bord, a été attaquée en haute mer ; 33 passagers ont été massacrés et 17 survivants ont pu être recueillis par un navire norvégien, après avoir dérivé pendant cinquante-cinq jours en mer de Chine.

Il y a quelques semaines, le comité exécutif du H.C.R. s'était réuni pour discuter d'un texte interdisant les attaques armées contre les camps de réfugiés. Il n'était cependant pas parvenu à un accord, et s'était contenté de condamner de telles attaques, *« violations de principes et règles humanitaires fondamentaux »*, et d'exprimer sa *« profonde préoccupation devant la persistance des attaques militaires et armées (...) qui causent d'indicibles souffrances aux réfugiés »*.

Un accord avait été recherché sur un certain nombre de principes, dont celui de l'installation des camps de réfugiés *« à une distance raisonnable et sûre des frontières avec des pays susceptibles de lancer des attaques contre ces camps »*. En outre, le président du comité, M. Ewerlöf (Suède), avait été invité à *« poursuivre ses consultations en vue de parvenir à un accord dans les meilleurs délais »* sur une déclaration de principe interdisant les attaques armées contre les réfugiés. Si le consensus n'a pas été réalisé, cela est dû au fait que certains pays, dont la France, ont estimé qu'il convenait d'éviter toute décision qui ne serait pas conforme au mandat strictement humanitaire du H.C.R.

Cependant, les attaques qui font le plus de victimes ne sont pas celles, pourtant meurtrières, des forces armées, mais celles des « pirates » (en fait, des pêcheurs thaïlandais). Le H.C.R. n'a ni retenu ni démenti le chiffre de plus de 600 000 réfugiés indochinois qui ont péri en mer ou ont été massacrés à terre. Selon le H.C.R., depuis 1975, 530 743 réfugiés de la mer ont pu être sauvés après avoir, pour la plupart, connu des attaques de pirates ; 43 000 d'entre eux végètent encore dans les camps fermés – de véritables camps-prisons, selon le H.C.R. – des pays de premier accueil, en Asie, dans l'attente de solutions durables que pourraient leur offrir des pays d'asile permanent. Mais ceux-ci se font de plus en plus rares.

La lutte contre la piraterie en mer menée par le H.C.R. conjointement avec le gouvernement thaïlandais, qui a coûté 3,6 millions de dollars en 1982 et en coûtera 2,6 en 1983, continue, mais ne donne que des résultats limités. Les initiatives privées, comme celles du navire-hôpital français *Ile-de-Lumière* ou du navire allemand *Cap-Anamour*, n'ont pu être poursuivies ou répétées soit faute de pays d'accueil, soit faute d'argent. C'est le cas aussi des bâtiments *Akuna* et *Herta-S*, affrétés par le Comité international contre la piraterie (C.I.C.P.).

ISABELLE VICHNIAC.

AFRIQUE

Algérie

La Mauritanie adhère au « traité de fraternité et de concorde » conclu entre Alger et Tunis

De notre correspondant

Alger. – Après le chef de l'État mauritanien, le lieutenant-colonel Ould Haidallah, arrivé lundi, le premier ministre tunisien, M. Mzali, était attendu mardi 13 décembre à Alger pour l'adhésion, le même jour, de Nouakchott au *« traité de fraternité et de concorde »* signé le 19 mars par les présidents Chadli et Bourguiba (*le Monde* du 22 mars). Ce traité, qui s'inscrit dans le processus d'union maghrébine, est *« ouvert à l'adhésion des autres Etats du grand Maghreb arabe qui en accepteraient les dispositions »*. Les parties contractantes s'interdisent notamment d'abriter sur leur territoire des mouvements d'opposition visant à la déstabilisation des régimes voisins et s'engagent au respect de l'intégrité territoriale de chacune d'entre elles.

Une semaine après la signature du traité, la Mauritanie avait fait savoir à Tunis et à Alger qu'elle était intéressée. Quant au Maroc, il lui est difficile de se mettre sur les rangs aussi longtemps qu'une amorce de solution n'est pas trouvée au conflit saharien, qu'il considère comme entretenu par l'Algérie.

Le *traité de fraternité* algéro-tunisien n'est pas resté l'expression d'un vœu pieux sur un thème toujours bien accueilli par les populations, comme l'a montré la visite triomphale du président Bourguiba à Alger en mai. Après des années de suspicion, les voyages ministériels se sont multipliés entre les deux capitales. Récemment, Mme Bourguiba, venue visiter les Palestiniens échangés par Israël, a été accueillie à l'aéroport d'Alger par la propre épouse du chef de l'État algérien. Les premiers ministres algérien et tunisien viennent d'inaugurer en Tunisie la Banque de coopération du Maghreb arabe (B.C.M.A.) qui permettra de réaliser des projets économiques d'intérêt commun aux deux pays. Déjà, trois sociétés mixtes industrielles ont été constituées. Elles contribueront au développement de la région frontalière, notamment à Sakiet-Sidi-Youssef.

La méfiance passée de l'Algérie à l'égard de la Tunisie avait deux raisons principales : les bonnes dispositions du président Bourguiba à l'égard de l'Occident ; son soutien aux thèses marocaines dans l'affaire du Sahara. La propre évolution de l'Algérie rend en partie caduc le premier de ces griefs. L'unanimité, au moins apparente, de l'O.U.A., pour recommander des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario évite à la Tunisie d'avoir à choisir son camp aussi clairement que naguère. En se retranchant derrière le consensus africain, il lui est possible de coopérer avec son voisin sans « trahir » le Maroc avec lequel elle conserve de bonnes relations.

La Mauritanie pour sa part soutient beaucoup plus activement les thèses algériennes et s'apprête même à reconnaître la République arabe sahraouie démocratique. De ce fait, son adhésion au traité algéro-tunisien pourrait être interprétée comme une victoire d'Alger dans une tentative d'isolement du Maroc, Tunis apparaissant engagé aux côtés de deux pays en désaccord avec Rabat.

La Tunisie récuse cette analyse. Ce n'est un secret pour personne que la Mauritanie, démunie, menacée de famine par la sécheresse, est de plus en plus dans la mouvance algérienne. L'adhésion de Nouakchott au traité inspire deux remarques aux Tunisiens : la Mauritanie va sortir du tête-à-tête avec l'Algérie ; et, par ailleurs, l'Algérie, loin de s'y opposer, facilite ce changement parce qu'elle désire sincèrement l'avènement d'un Maghreb uni, en dehors de toute arrière-pensée hégémonique.

Algériens et Tunisiens savent que ce Maghreb uni, qui pourrait constituer en Afrique l'ensemble régional le plus homogène et le plus riche en ressources humaines et matérielles, n'est pas possible sans le Maroc. En attendant qu'une solution soit trouvée au problème saharien, ils font ensemble ce qui est possible sans « insulter l'avenir ». Un responsable marocain observant cette évolution affichait une certaine sérénité. La Tunisie, nous a-t-il dit, a, depuis longtemps, de bonnes relations de coopération avec le Maroc. Elle en noue maintenant avec l'Algérie. Le jour où la grande réconciliation maghrébine aura lieu, ce qui aura été fait par la Tunisie dans un cadre bilatéral pourra facilement être mis à profit dans un cadre élargi.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Bangladesh

... la mer indochinois
victimes des pirates

AFRIQUE

Algérie

La Mauritanie adhère au « traité de fra... et de concorde » conclu entre Alger et ...

Le Monde

politique

LA PROGRESSION DU FRONT NATIONAL

Coluche, en plus triste

C'est à désespérer. Deux mil*lions de chômeurs ; aux alentours* de 9 % d'inflation ; 40 milliards de francs de déficit du commerce extérieur ; le tout au bilan prévisible de l'année 1983.

C'est à désespérer, vraiment. L'inflation à 9 %, ce n'est pas si mal en regard des 14 % laissés, en rythme annuel, par MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre. Le déficit du commerce *extérieur à 40 milliards*, c'est moins qu'en 1980, année, il est vrai, du second choc pétrolier. Quant aux deux millions de chômeurs, il fallait les « tenir ». Et moins d'un Français sur trois fait confiance au premier ministre *« pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement »* (1). Un Français sur trois seulement. Voilà un gouvernement (de gauche) qui, chiffres à l'appui, prétend faire mieux que la droite savante et qui continue à perdre son crédit et ses électeurs.

A quoi bon se battre — politiquement s'entend — sur des indices ? 40 ou 60 milliards, c'est du pareil au même ; l'inflation à 9 ou 14 %, quelle importance, d'autant que le temps a lavé les mémoires, que les chiffres de M. Barre sont aujourd'hui blanchis ; et deux millions de chômeurs, moindre mal ou pas, c'est toujours trop.

A quoi bon « valoriser le bilan » de la gauche, comme on dit dans le communiqué commun P.C.-P.S. du 1er décembre, si la retraite à soixante ans, les trente-neuf heures, les cinq semaines de congés payés, la démocratie dans les entreprises sont considérés comme l'ordinaire d'un gouvernement de gauche, droits acquis plus que conquis dès lors que l'on a simplement voté.

La gestion, bonne ou mauvaise, ça ne prend pas à la minute. La *« légitimité de gestion »* dont M. Pierre Mauroy souhaite qu'elle soit reconnue à la gauche devra sans doute attendre le sacre des historiens. Entre-temps, les élections, bonnes ou mauvaises, seront passées par là. Après tout, il aura fallu y mettre le temps pour que la politique de défense du général de Gaulle soit acceptée par tous, ou à peu près ; *pour que la réalité de* l'entreprise de rénovation industrielle de Georges Pompidou soit admise ; et la gauche ne peut s'ôter de la tête l'idée qu'elle ne sera peut-être plus au pouvoir lorsque ses analyses sur le poids de l'*« héritage »* giscardien seront enfin partagées.

La politique se joue aussi au présent. Surtout au présent, puisque l'horizon est balisé par les élections législatives de 1986. Et le présent, pour la gau*che, est confus. Le jeu de ses* rapports de forces internes le brouille. Dans une majorité de coalition, *l'élément minoritaire* est conduit à se distinguer afin de préserver son identité, remarquait M. Mauroy au moment de la rencontre P.C.-P.S.

Le premier ministre évoquait alors, à titre de comparaison, la tactique du *« oui, mais »* mise au point par M. Valéry Giscard d'Estaing. M. Mauroy paraît s'en accommoder. Oui, mais il y a une vision pessimiste de la petite histoire, fondée sur le souvenir de M. Giscard d'Estaing précipitant la chute du général de Gaulle en 1969 et de M. Chirac provoquantt celle de M. Giscard d'Estaing en 1981. Les *« oui, mais » de M. Marchais, au regard du* passé, pèsent lourd sur l'horizon 1986.

Est-ce à *désespérer ? Peut*-être, si l'on s'accroche à l'idée selon laquelle la réussite politique et électorale de la gauche est liée exclusivement à celle de sa gestion économique. Or, celle-ci, contestée à l'intérieur même de la gauche, est plutôt rude : elle ouvre donc, par sa dureté même, un espace au poujadisme. M. Jean-Marie Le Pen s'y promène tranquillement avec ses « beaufs » de droite et de gauche. Ce phénomène renaît périodiquement et correspond à des périodes de crise de confiance à l'égard des représentants du débat politique classique.

Coluche, c'était déjà cela, en plus drôle. A l'époque, on disait : *« La fête est triste. »* Elle menace *aujourd'hui de devenir franche*ment sinistre, puisque M. Le Pen, lui, se prend au sérieux.

Coluche a été balayé par un vrai débat politique, celui des premiers mois de l'année 1981. Balayé par la « politique politicienne », comme on dit lorsque l'on veut exprimer son mépris pour les dirigeants de partis et les campagnes électorales qu'ils animent. Car la « politique politicienne », pour caricaturale qu'elle soit, n'est pas honteuse : *elle traduit une vérité du débat* politique, l'affrontement camp contre camp, conception contre conception de la société. La droite et la gauche, cela veut toujours dire quelque chose.

Et, ce quelque chose, lorsqu'il s'exprime rudement, est capable d'exclure le poujadisme.

Valeurs contre valeurs, projet *contre projet, telle sera sans* doute la campagne des élections législatives de 1986.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Baromètre *Figaro-Magazine-Sofres publié le 3 décembre*, réalisé entre le 18 et le 23 novembre auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

Trois élections municipales partielles

PYRÉNÉES ORIENTALES : Canet-en-Roussillon et Saint-Nazaire (1er tour).

CANET-EN-ROUSSILLON : Insc., 4 748 ; vot., 3 280 ; suff. ex., 3 177. — Opp. (M. Coupet, U.D.F. rad.), 1 753, 22 ÉLUS ; Maj. (M. Fusté, P.S.), 1 424, 7 ÉLUS.

SAINT-NAZAIRE : Insc., 852 ; vot., 680 ; suff. ex., 650. — Maj. (M. Tanyères, P.S.), 400, en moyenne, 15 ÉLUS ; opp. (M. Vidal) 200 en moyenne, AUCUN ÉLU.

[Ces deux élections partielles faisaient *suite* à la « défusion » des communes de Canet-en-Roussillon et Saint-Nazaire, décidée par un vote des habitants, le 3 octobre dernier.

A Canet-en-Roussillon, l'équipe sortante conduite par M. Jacques Coupet, U.D.F., a été réélue avec un pourcentage de voix supérieur à celui qu'elle avait obtenu le 13 mars 1983. A Saint-Nazaire, la liste d'union de la gauche conduite par M. Tanyères, P.S., conquiert la totalité des sièges.]

BAS-RHIN : Betschdorf *(1er tour)*.

Insc., 1 733 ; vot., 1 501 ; suff. ex., 1 478. — Opp. (M. Adam, div. d.), 740 voix en moyenne, 5 ÉLUS ; Opp. (M. Goetzmann, U.D.F.-C.D.S.), 646 voix en moyenne ; act. loc. (M. Kleiber), 75 voix en moyenne. Il y a ballottage pour huit sièges.

[Treize conseillers municipaux étaient à élire le 11 décembre, à la suite de l'annulation par le Conseil d'Etat du second tour du scrutin de mars dernier. Un tract mettant en cause un colistier de M. Adam avait été distribué la veille du scrutin.

Dix conseillers avaient été élus le 6 mars : huit sur la liste de M. Adam, deux sur la liste de M. Goetzmann. Le second tour invalidé avait donné huit sièges aux partisans de M. Goetzmann. Quels que soient les résultats du second tour de ce scrutin partiel, il est d'ores et déjà acquis que *M. Goetzmann*, conseiller général du canton de Soultz-sous-Forêts, n'aura pas la majorité au sein du conseil municipal.]

ERRATUM. — Les résultats obtenus au deuxième tour de l'élection partielle municipale de Vauhallan (Essonne) par la liste Autrement avec les socialistes (P.S.) et publiés dans notre première édition datée du *13 décembre 1983* étaient inexacts. Cette liste n'a pas recueilli une moyenne de 270 voix, mais, comme cela était indiqué dans le commentaire et rectifié dans nos dernières éditions, une moyenne de liste de 391 voix.

M. Le Pen s'efforce de capter l'héritage poujadiste

Décidé à occuper le terrain politique jusqu'aux élections européennes, le parti de M. Jean-Marie Le Pen réunira des « assises nationales » les samedi 14 et dimanche 15 janvier à Lyon. Il y exposera les orientations *sur lesquelles mènera campagne la* liste que conduira son président, auréolé du succès personnel qu'il vient de remporter au premier tour de l'élection législative partielle du Morbihan en recueillant 12,02 % des suffrages exprimés.

Par une de ces coïncidences qui donnent parfois l'impression que l'histoire se *répète*, ce rassemblement du Front national aura lieu, jour pour jour, vingt-huit ans après le congrès que le mouvement poujadiste avait réuni les 15 et 16 janvier 1956, dans l'ancien Vel' d'Hiv', au lendemain de ses succès inattendus aux élections législatives générales, marqués par la victoire de cinquante-deux de ses candidats, parmi lesquels M. Le Pen, justement, qui devint ensuite leur porte-parole à l'Assemblée nationale.

Les listes présentées par l'Union de défense des commerçants et artisans (U.D.C.A.), que présidait M. Pierre Poujade, avaient alors obtenu en métropole 2 451 555 voix, soit 11,50 % des suffrages exprimés.

Néo-poujadiste, le courant dont bénéficie M. Le Pen l'est à plusieurs degrés. Il l'est par ses caractéristiques sociologiques. Il s'agit d'un courant issu des milieux populaires et qui privilégie les petits commerçants et artisans. Ce n'est pas par hasard que M. Le Pen s'associe volontiers aux revendications du S.N.P.M.I. dont le président, M. Gérard Deuil, ne cache pas ses anciennes convictions pétainistes. Il s'agit aussi, comme pour le mouvement poujadiste, d'un courant aux tendances à la fois nationalistes, voire chauvines, antiparlementaires, antibureaucratiques, antifiscales.

Quand M. Le Pen dit : *« La France et les Français d'abord ! »*, quand il cloue au pilori l'opposition parlemen*taire, coupable à ses yeux d'être « désuète », « sans programme, sans idéal et sans dynamisme »*, quand il mène campagne, comme il l'a fait dans le Morbihan, contre le nombre des fonctionnaires, contre *« la fiscalité dictatoriale imposée par une administration insolente »*, allant *jusqu'à déclarer que « la France est entrée dans un système d'inquisition fiscale comparable à la Gestapo »*, l'ancien député poujadiste exploite *les mêmes thèmes* que l'U.D.C.A. en 1956. Ce qui n'est pas étonnant puisqu'il s'adresse à la même clientèle, dans un contexte analogue : l'irruption du mouvement poujadiste avait été facilitée par les mécontentements qu'avaient suscités les poli*tiques économiques et sociales* conduites sous la IVe République ; la percée du Front national se nourrit des déceptions engendrées depuis 1981 par la politique de la gauche.

L'exploitation du sentiment d'in*sécurité* et des difficultés nées de l'immigration ne représente en quelque sorte qu'une « mise à jour » de l'idéologie sécuritaire qui contribue, aujourd'hui comme *hier*, à ces réactions de rejet.

En revanche, M. Le Pen, lui, n'est pas antieuropéen. Parce qu'il est foncièrement anticommuniste et qu'il voit partout *« la main du K.G.B. »*, l'ancien parachutiste estime que la *seule façon de « faire face à l'U.R.S.S. »* est de renforcer la défense européenne en négociant la réintégration de la France à l'OTAN.

Et s'il flatte volontiers les corporatismes, *c'est souvent par opportu*nisme politique. Quand M. Le Pen *manifestait sur la chaussée aux côtés* des policiers contestataires, en juin dernier, il le faisait pour se ranger *« avec les Français qui en ont ras le bol d'être les cibles des truands »*.

Toutefois, le programme du Front national ne saurait être réduit à un néo-poujadisme. D'abord parce que ce programme existe depuis longtemps alors que l'U.D.C.A., après ses succès électoraux de 1956, en était encore à essayer de préciser le sien. Ensuite parce que ce programme va bien au-delà, dans ses objectifs politiques, des simples revendications catégorielles.

M. Le Pen est, *pêle-mêle*, partisan de la restauration de la peine de mort, de la déportation aux îles Kerguelen des détenus condamnés à des longues peines, du rétablissement, dans certains cas, des châtiments corporels, de l'abrogation des accords d'Evian, d'un plan de dénationalisation, d'un capitalisme « populaire » fondé notamment sur la répartition *« entre les pères de famille » du capital des entreprises à* dénationaliser, d'une politique familiale volontariste et d'un programme d'urgence pour la protection des Français contre le *« péril nucléaire »*.

Le président du Front national ne se réfère plus, depuis vingt-huit ans, au président de l'U.D.C.A. Avant la campagne pour l'élection présidentielle de 1981, il espérait devenir *« le Reagan de la France »*.

Mais ce qui caractérise le mieux la démarche politique de M. Le Pen, ce *n'est pas seulement cet amalgame* de poujadisme rénové et de reaganisme récupéré, passé au crible d'une extrême droite traditionnelle jusque dans l'intégrisme religieux, c'est son empirisme et son égocentrisme. Pour l'éditorialiste de *Minute*, François Brigneau, le président du Front national est tout simplement un héros celte, un *« prophète inspiré et logique »*, un homme de talent aux mérites *« exemplaires »*, *« frère des grands orateurs irlandais dont il a la puissance d'évocation, le souffle, la générosité, le don des images et des cadences incantatoires »*, *« un homme qui est l'exemple du mariage réussi entre l'intelligence française et le génie breton »*. *« S'il mourait*, dit-il, *on reconnaîtrait même qu'un grand homme vient de passer. »*

Pour M. Pierre Poujade, au contraire, M. Le Pen est *« un être amoral »*. Dans *le Matin* du mardi 13 décembre, l'ancien responsable de l'U.D.C.A. ajoute que le président du Front national *« est trop intelligent pour croire à ses propres paroles »* et qu'il se préoccupe surtout de *« mettre de l'huile sur le feu, d'exciter le monde »*.

Ces deux appréciations diamétralement opposées mettent en évidence le réalisme d'un homme politique expérimenté, bardé de certitudes, qui trouve dans ses succès électoraux l'occasion d'étayer l'une de ses plaisanteries favorites : *« Au pays des aveugles, les borgnes sont rois. »*

ALAIN ROLLAT.

M. GEORGES SARRE (P.S.) : *« désormais, un fort courant néo-poujadiste d'extrême droite existe en France. Terrible constat ! Pourquoi ? Les responsabilités de la droite sont écrasantes. Par leur opposition brutale, destructrice et déstabilisatrice, les partis conservateurs sapent l'autorité gouvernementale, remettant en cause les valeurs de démocratie, de solidarité, qui sont au cœur de la société française.*

M. ROLAND LEROY (P.C.) : *« c'est la droite, celle qui se dit « libérale », qui a remis Le Pen en piste ». « Il y a plusieurs façons, suivant les époques, de faire le lit de l'extrême droite fascisante. Aujourd'hui, l'une des plus efficaces est la banalisation de l'anticommunisme.*

LA CONVENTION SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

Les députés autorisent le gouvernement à légiférer par ordonnances

L'Assemblée nationale a adopté, lundi 12 décembre, le projet de loi autorisant le gouvernement *« à prendre des mesures relatives au revenu de remplacement des travailleurs involontairement privés d'emploi et à la garantie des créances des salariés »*. Ce projet autorise le gouvernement à légiférer par ordonnances pour maintenir l'indemnisation des chômeur, tant que les partenaires sociaux n'auront pas réussi à se mettre d'accord pour signer une nouvelle convention régissant le fonctionnement de l'UNEDIC (assurance-chômage), la convention actuellement en vigueur expirant le 31 décembre 1983 (*le Monde* des 10 et 13 décembre). *Ce* projet a été adopté par 411 voix (R.P.R., P.S., P.C.), sur 479 votants, l'U.D.F. s'abstenant.

Si l'analyse de la situation est radicalement différente selon qu'elle émane de l'opposition ou de la majorité, les uns et les autres ont reconnu que le recours aux ordonnances est devenu inéluctable. M. Jack Ralite a rappelé que les partenaires pourraient ainsi se donner le temps d'arriver à un bon accord. *« Nous souhaitons*, a souligné le ministre, *une négociation tranquille. »*

Le ministre chargé de l'emploi a également rappelé que le contenu des ordonnances dépendra du résultat des négociations. *« Si un accord est conclu avant le 31 décembre*, a précisé M. Ralite, *les ordonnances auront à aménager le cadre législatif actuel (...) et à maintenir le dispositif en vigueur en attendant. Sinon, le gouvernement devra maintenir le dispositif actuel et assurer le fonctionnement des associations gestionnaires du régime d'assurance-chômage. »*

Au terme du projet initial, le gouvernement était autorisé à légiférer par ordonnances jusqu'au 31 mars. Le dépôt du projet de loi portant ratification des ordonnances était prévu pour le 30 juin au plus tard. Les députés ont estimé qu'un tel délai rendait hasardeuse la tenue de ce débat, qu'ils ont affirmé souhaiter tout autant que le gouvernement. M. Ralite s'en est finalement remis à la sagesse de l'Assemblée, qui, à l'unanimité, a ramené la date-limite du dépôt du projet de ratification du 30 juin au 30 avril.

J.-L. A.

APRÈS SON ANNULATION PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Le gouvernement fait rétablir par l'Assemblée nationale la convention médecins-Sécurité sociale modifiée

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, lundi 12 décembre, un projet de loi portant diverses mesures d'ordre social, notamment des mesures d'harmonisation et de régularisation relatives aux différents régimes sociaux.

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a conféré à ce texte technique une portée plus générale en le complétant de plusieurs amendements touchant à la situation sociale et professionnelle des médecins, en liaison avec, d'une part, l'annulation par le Conseil d'Etat de la convention médecins-Sécurité sociale, et, d'autre part, les négociations en cours sur le statut des médecins hospitaliers.

L'Assemblée a voté le texte amendé par le gouvernement et par la commission des affaires sociales par 326 voix (P.S.-P.C.) sur 326 votants. L'opposition n'a pas participé au débat et n'était pas représentée dans l'hémicycle au moment du scrutin.

● *Le secteur privé dans les hôpitaux publics.* — Un amendement du gouvernement adopté par l'Assemblée repousse du 31 décembre 1983 au 31 mars 1984 la date à laquelle les médecins hospitaliers devront opter pour l'intégration dans le secteur public ou pour le maintien de leur activité de secteur privé dans les hôpitaux publics jusqu'au 1er janvier 1987 (*le Monde* du 15 janvier 1982) afin, précise le texte, de *« permettre aux praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires de prendre connaissance des nouveaux statuts qui seront publiés au début de l'année »*. Allusion aux négociations en cours pour la définition du statut des médecins hospitaliers (*le Monde* daté 11-12 décembre).

M. Louis Lareng (P.S., Haute-Garonne) s'est félicité de ce report. Mme Colette Goeuriot (P.C., Meurthe-et-Moselle) a déclaré que le groupe communiste *« accepte ce nouveau report mais souhaite qu'il soit le dernier »*.

● *La convention médecins-Sécurité sociale.* — Afin de combler le *« vide juridique »* créé à compter de juin 1980 par la décision d'annulation de cette convention par le Conseil d'Etat (*le Monde* du 3 décembre), le gouvernement a fait adopter des modifications au code de la sécurité sociale, à portée rétroactive, qui prévoient que les médecins du secteur 2 (médecins *conventionnés* mais *qui* peuvent appliquer des tarifs différents de ceux fixés par la convention, leurs malades étant remboursés au tarif de la Sécurité sociale) prennent à leur charge les cotisations versées, par les autres médecins conventionnés, en grandes partie par *les* caisses d'assurance maladie, ces caisses ne participant qu'*« au financement des avantages maladie et vieillesse des seuls médecins pratiquant les tarifs fixés par la convention »*.

La décision d'annulation du Conseil d'Etat se fondait sur le fait que la disposition de la convention prévoyant que les médecins du secteur 2 prennent en charge les cotisations sociales versées par les caisses pour les autres médecins conventionnés est contraire au code de la Sécurité sociale. Le code de la sécurité sociale étant ainsi mise en conformité avec la convention, celle-ci est rétablie à compter de juin 1980 et prorogée jusqu'à la signature d'une nouvelle convention et, au plus tard, jusqu'au 7 juin 1985, date initiale d'expiration de l'actuelle convention.

Enfin, le dispositif gouvernemental prévoit que les médecins qui auront renoncé à exercer leur activité de clientèle privée à l'hôpital, sans l'avoir exercée pendant dix ans, pourront continuer à cotiser à titre volontaire, afin de conserver le bénéfice du régime de prestations complémentaires de vieillesse, sous réserve, précise le texte, qu'ils acquittent *« l'intégralité de la cotisation (cotisation personnelle et cotisation à la charge des organismes d'assurance-maladie) »*. Dans le même domaine, les dispositions adoptées donnent la possibilité aux médecins, exerçants à titre libéral, de prendre leur retraite à soixante ans.

J.-L. A.

Cinq textes au Sénat

Le Sénat a examiné, le lundi 12 décembre, cinq projets de loi.

● Il a adopté le projet *« relatif à la levée des séquestres placés sur des biens allemands en France »*. Avec ce texte, c'est un des derniers éléments du contentieux avec l'Allemagne que la France entend régler. Il prévoit la restitution aux ressortissants allemands qui en étaient propriétaires à la date du 2 septembre 1939, *ou à leurs ayants-droit*, des biens concernés qui n'ont pas fait l'objet depuis lors d'une procédure d'expropriation ou de liquidation au profit du Trésor public français. D'autre part, il attribue la propriété d'une église située rue Blanche, à Paris, à une association culturelle dite Eglise évangélique allemande en France, régularisant ainsi une situation existante.

M. Louis Jung (union centriste, Bas-Rhin), rapporteur de la commission des affaires étrangères, a regretté à cette occasion que la forêt de Mundat ne soit pas, à l'occasion de ce texte, reconnue officiellement comme propriété de la ville de Wissembourg. M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a assuré que, sur ce point, la France entend garder la propriété de ladite forêt.

● De même, le Sénat a approuvé le projet de loi qui proroge pour un an dans la fonction publique les contrats de solidarité permettant une cessation progressive d'activité, ouvre cette faculté aux agents des collectivités locales, favorise le travail à temps partiel et prévoit un fonds de compensation pour les collectivités locales.

● Le Sénat approuve le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 26 novembre), après déclaration d'urgence *« portant modification du code du travail* (et après l'examen du Sénat du code de la Sécurité sociale) *et relatif au congé parental d'éducation et au travail à mi-temps des parents d'un jeune enfant »*. Le Sénat juge inopportun d'autoriser le salarié à prendre des congés parentaux *« à répétition »*, sans avoir retravaillé pendant au moins un an entre chacun d'eux.

Après une transaction entre le gouvernement et la Haute Assemblée, cette dernière fixe à trois semaines, au lieu de quinze jours — comme l'avait retenu l'Assemblée nationale, — le délai pendant lequel l'employeur d'une entreprise de moins de cent salariés peut valablement s'opposer à la demande de congé parental formulée par l'un de ses employés.

● Le Sénat rétablit la plupart des dispositions qu'il avait adoptées en première lecture (*le Monde* du 20 octobre et du 24 novembre) concernant les caisses de la mutualité sociale agricole. Ainsi, il supprime le monopole syndical de la présentation ; il retire les dispositions concernant la représentation du personnel des caisses dans les conseils d'administration et au conseil central, de même que la nécessité d'un avis *conforme* des comités de la protection sociale pour certaines décisions du conseil d'administration. Il reprend la condition de résidence de deux ans en France pour accorder le droit de vote aux personnes de nationalité *étrangère, ainsi que celle de la jouis*sance des droits civiques pour être éligibles.

● Le Sénat adopte enfin, sans le modifier, le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale et relatif à l'indemnisation d'infirmités contractées dans certains lieux de captivité ou d'internement.

A. Ch.

Un entr

Un entretien avec M. Jacques Chirac

(Suite de la première page.)

» Je vous répète ce que j'ai déjà dit à plusieurs reprises : il n'y aura pas de sécurité réelle de l'Europe si l'Allemagne n'a pas le sentiment qu'elle est efficacement défendue dans toutes les éventualités. Il faut donc réexaminer les moyens permettant de lui donner ce sentiment, et il est temps, à mes yeux, de mettre à l'étude l'ensemble des droits, obligations et engagements pris par les pays de l'alliance atlantique depuis l'origine. Depuis trente-cinq ans, le monde a changé. Il faut s'interroger sur le sens de ces changements et, si besoin est, en tirer les conséquences.

– La France au Liban a riposté à l'agression dont ses soldats ont été l'objet. Cela devrait vous satisfaire puisque vous critiquiez il y a quelques semaines l'absence de réaction de notre gouvernement ?

– J'aurais été plus satisfait si elle y avait répondu plus rapidement, et surtout si nous savions aujourd'hui exactement comment elle y a répondu et quels ont été les effets de sa riposte.

» Or nous n'en savons rien. Je constate que notre contingent est engagé au Liban sans que le pays sache clairement pourquoi il y est, ce qu'il défend et comment il le défend. La situation a évolué depuis un an. Telle qu'elle se présente aujourd'hui, croyons-nous encore à la possibilité d'assurer l'unité et l'indépendance du Liban ? Si oui, comment peut-on y parvenir ? Avons-nous pris le parti de nous consacrer seulement à la défense de Beyrouth et de sa banlieue ? Quelle idée nous faisons-nous de la solution du problème libanais et comment comptons-nous y concourir ? J'attends toujours des réponses à ces questions, mais je constate que la France prend des risques sans que les Français soient mis en mesure d'en apprécier le bien-fondé.

» Je ferai la même observation pour le Tchad où, faute, là aussi, d'être intervenus à temps, nous risquons de nous enliser ou d'être repris un jour dans un engrenage conduisant à un conflit.

» Loin de moi l'idée que la France doit se replier sur son pré carré. Le reproche que je fais à notre politique étrangère, c'est d'être hésitante et temporisatrice. Or pour entraîner l'adhésion du pays, il faut être clair, lui dire ce que l'on veut et prendre au bon moment les décisions qui s'imposent.

Sortir de la facilité

– Etes-vous aussi sévère sur la politique économique et sociale ?

– Je le suis davantage. Le gouvernement tire argument de quelques résultats. Ils n'ont pas la signification qu'il leur prête. Certes, la hausse des prix s'est ralentie, mais elle demeure beaucoup plus importante que chez nos principaux concurrents ; de plus, le pari engagé en matière d'inflation pour l'année 82-83 est d'ores et déjà perdu. Certes, le commerce extérieur est moins déséquilibré, mais c'est en raison de facteurs conjoncturels, le tassement de notre activité diminuant nos importations et tendant à accroître nos exportations. Qu'adviendrait-il de notre commerce extérieur si l'expansion repartait ? Comment pourrons-nous assumer le service de la dette extérieure qui atteindra un montant vertigineux à partir de 1985, de l'ordre de cent milliards de francs par an ? Autre sujet d'inquiétude : l'investissement industriel est au-dessous du niveau où il était il y a quelques années ; nombre de secteurs essentiels sont dans le marasme. Malgré les habillages et les subterfuges, les chiffres du chômage s'accroîtront sans doute en 1984.

– Vous excluez donc la réussite du plan de rigueur ?

– Cette réussite dépend de beaucoup de facteurs et notamment de facteurs internationaux, tels que la reprise de l'économie américaine, le taux du dollar, le prix du pétrole. Je ne peux donc rien affirmer, mais ce qui me paraît évident, c'est que l'économie française demeurera dans un état d'atonie et de faiblesse dans les mois qui viennent.

– Vous ne pouvez cependant nier que l'œuvre sociale du gouvernement soit, dans un certain nombre de domaines, importante et positive ?

– Je ne crois pas que puisse être jugée positive une action qui consiste à prendre des mesures avec effet immédiat, sans s'assurer que leur financement à long terme sera possible.

» Peut-on diminuer les prélèvements obligatoires, comme M. Mitterrand l'a imprudemment promis, alors que le déficit cumulé de l'Etat, des régimes sociaux, des collectivités locales et des entreprises publiques dépasse 200 milliards, soit plus de 5 % du PIB ? Peut-on attendre de nos entreprises qu'elles investissent et qu'elles exportent, alors que leurs charges se sont accrues depuis trois ans ?

– Que proposez-vous pour sortir de la crise ?

– Pour sortir de la crise, il faut sortir de la facilité et parler au pays le langage du courage et du travail. Il faudra donc, graduellement mais fermement, rendre la liberté aux entreprises d'Etat qui ne constituent ni des monopoles ni des services publics, en les dénationalisant.

» La toute première priorité sera de faire en sorte que les acquis sociaux essentiels de la Vᵉ République ne soient pas remis en cause par la désastreuse gestion socialiste. Il conviendra aussi de mettre en œuvre dans l'entreprise un véritable esprit de participation aux résultats et aux décisions, en fonction du niveau de chacun.

– Le président de la République a déclaré à plusieurs reprises son intention de rassembler les Français.

– La fonction présidentielle a ses exigences, même lorsqu'elle est, comme actuellement, exercée par un homme qui a si longtemps et si violemment critiqué les institutions de la Vᵉ République. Aujourd'hui, il utilise ces institutions, et nul ne saurait lui en faire reproche, même s'il le fait avec un plaisir évident. « *La dissuasion, c'est moi ; le reste, ce sont des matériaux inertes* », a déclaré à peu près M. Mitterrand. Loin de moi l'intention de contester le pouvoir éminent du chef de l'Etat dans notre action militaire, mais tout de même !

» Qu'aurait-on dit, qu'aurait dit M. Mitterrand lui-même, si le général de Gaulle ou Georges Pompidou, par exemple, s'étaient laissé aller à donner le sentiment d'une pareille appropriation du pouvoir !

» M. Mitterrand nous a dit aussi qu'il ne s'occupait pas de ce que disaient ou voulaient les partis, et que ce qui importait c'était ce que lui voulait. Voire ! Lorsque le parti communiste, membre de la coalition gouvernementale, déclare approuver l'U.R.S.S. quand elle exige la prise en compte de l'armement nucléaire de la France dans la discussion relative à l'équilibre nucléaire entre Américains et Soviétiques, cela est-il sans importance ? Lorsque M. Marchais déclare que, puisque des communistes siègent au gouvernement, lorsque lui-même se rend à l'étranger il représente la France, comme il l'a déclaré ici-même, cela laisse-t-il M. Mitterrand indifférent ? Les derniers projets de loi sur l'enseignement et sur la presse n'ont-ils pas pour but, précisément, de satisfaire les militants socialistes ? Si ce que disent ou ce que font les partis n'a aucune importance, pourquoi y a-t-il eu la récente rencontre entre socialistes et communistes ?

» La vérité, c'est que nous assistons sur le plan institutionnel à une curieuse dérive : la suraffirmation du pouvoir présidentiel, d'une part, l'intrusion des partis dans la vie gouvernementale et administrative, d'autre part. Il y a là les germes d'un conflit auquel il faudra bien que M. Mitterrand apporte une solution autrement qu'en paroles.

– Pourquoi affirmez-vous que le gouvernement porte atteinte aux libertés ?

– Mais parce que c'est vrai, tout simplement. Remettre en cause la liberté de l'enseignement et priver les familles du droit de choisir le système d'éducation qui a leur préférence ; remettre en cause la liberté de la presse en la soumettant à la règle de l'autorisation préalable, en donnant des pouvoirs de vie et de mort sur les journaux à une commission administrative désignée par le gouvernement ; préparer une loi électorale qui, grâce à des découpages de circonscriptions et à un mélange de deux systèmes contradictoires, l'un fondé sur la représentation proportionnelle, l'autre fondé sur le scrutin majoritaire, n'a d'autre but que de maintenir la coalition socialiste et communiste au pouvoir, même si la majorité des Français la rejettent, trouvez-vous que ce n'est pas attenter à la liberté des Français ?

Ni aveugle, ni masochiste

– Vous voilà devenu bien sévère. Certains dans vos rangs vous reprochent cependant de pratiquer une opposition par trop modérée.

– Permettez-moi de vous le dire, je ne crois pas que ce soit exact. Si notre opposition était modérée, le gouvernement ne s'en serait pas pris comme il l'a fait au mouvement que je préside, qui est manifestement sa cible de prédilection ; il n'aurait pas pris en main comme il l'a fait les grands moyens d'information, en s'en réservant l'usage privilégié ; il n'aurait pas modifié le statut de Paris pour mettre en difficulté les élus de l'opposition ; il ne s'attaquerait pas à la presse d'opposition ; il ne préparerait pas une loi électorale qui tend à duper les Français. Si après tout cela j'étais complaisant, convenez avec moi que je manquerais singulièrement de lucidité. Or, je ne suis ni aveugle ni masochiste.

» Mon opposition au gouvernement socialiste et communiste est totale depuis l'origine, même s'il m'arrive d'approuver certaines de ses positions, et de reconnaître, parce que cela est vrai, les bonnes intentions qui inspirent quelques-unes de ses initiatives.

– Ne pensez-vous pas que devant les dangers de la situation internationale actuelle l'union autour du président de la République serait nécessaire ?

– Nous voilà de retour au consensus ! Je sais qu'effectivement le pouvoir en place voudrait donner le sentiment que la situation est tellement dangereuse que toute critique de son action dans le pays va à l'encontre de l'intérêt national. M. Mitterrand est même allé jusqu'à dire que la crise des euromissiles était la plus grave depuis celle de Berlin et de Cuba. Chacun sait qu'il n'en est rien, du moins jusqu'à présent. Nous avons encore en mémoire les mesures militaires prises par les deux Super-Grands lors des crises de Berlin et de Cuba. Comme cela était prévisible, il n'en a pas été de même dans l'affaire des euromissiles et les Russes se sont inclinés devant la décision sans faiblesse des gouvernements européens et des américain.

» Cela étant, il est vrai que la situation internationale vient de s'aggraver au Proche-Orient et que l'on peut être tenté d'y voir en quelque sorte le contrecoup de l'affaire des euromissiles. C'est une hypothèse, mais M. Mitterrand ne saurait en tirer prétexte pour prétendre imposer le silence à l'opposition. D'ailleurs, il n'y parviendra pas. Les Français ne sont pas des sots, et ne se laissent pas facilement circonvenir.

La montée de l'extrême droite

– Comment voyez-vous la montée de M. Barre dans l'opinion et la défaveur de M. Giscard d'Estaing ?

– Cela n'est pas mon affaire. Il y a, dans l'opposition, plusieurs grandes tendances, et il est à la fois prévisible et normal que chacune d'entre elles ait une préférence. Ce qui fait la richesse de l'opposition, c'est sa diversité.

– Quelle est votre opinion sur la montée de l'extrême droite ?

– Est-ce une montée générale dans l'ensemble du pays, ou est-ce un problème limité aux agglomérations où il y a de nombreux immigrés ? Cela me paraît, de toute manière, manifester beaucoup plus un mécontentement profond de certaines catégories menacées par l'évolution économique et inquiètes des conditions de vie dans les villes qu'une adhésion aux thèses que défend l'extrême droite. Le sectarisme socialiste porte aussi une large part de responsabilités dans le développement d'un phénomène qui, en 1981, était marginal.

– Avez-vous un commentaire à faire sur l'élection législative du Morbihan à Auray, dimanche dernier ?

– Il me paraît très clair : l'opposition maintient son pourcentage à 66 % des suffrages exprimés, la gauche perd la moitié de ses voix, l'extrême droite atteint 12 %. A considérer les chiffres, on pourrait être tenté de penser que l'extrême droite prend ses voix à la gauche. Bien entendu, ce n'est pas totalement vrai, mais le mécontentement dans le pays est tellement profond qu'il atteint toutes les couches de la population, quelles que soient les tendances politiques, ce qui se traduit par le succès des extrêmes. La gauche devrait, moins que toute autre, rester indifférente aux résultats d'Auray.

Une seule liste pour l'Europe

– Vous attendiez-vous à l'échec du sommet européen d'Athènes ?

– Je n'étais pas très optimiste, mais j'ai été surpris que l'état d'impréparation de ce sommet ait été tel que les chefs d'Etat et de gouvernement qui s'y sont rendus n'aient pu trouver aucune perspective d'accord. Cela montre qu'il faut sans doute revoir les méthodes de discussion au sein de la Communauté européenne et que les questions doivent arriver devant le conseil européen mieux examinées et mieux préparées. Il faut pour cela rendre son rôle au conseil des ministres de la Communauté.

» De façon plus générale, je crois que la véritable cause de l'échec du sommet d'Athènes, c'est une certaine conception trop technologique de l'Europe, où une foule de problèmes sont mis sur la table du conseil européen, dont le rôle n'est pas de les résoudre. Ce qui fait défaut à l'Europe, c'est une volonté politique claire et affirmée, qu'il appartient au conseil européen d'exprimer. Faute de cette volonté, l'Europe n'existera ni sur le plan économique, ni sur le plan politique, ni sur le plan militaire. D'ores et déjà, elle est dépassée dans toutes les industries de l'avenir par les Etats-Unis et le Japon, alors que les pays européens, pour peu qu'ils s'entendent, représentent une telle richesse et une telle capacité qu'ils auraient tous les moyens de tenir leur place dans la course au progrès.

» C'est pourquoi le mouvement que je préside a fait à ce sujet les propositions.

– Pourquoi insistez-vous pour qu'il y ait une liste unique aux élections européennes ? Redoutez-vous qu'une liste U.D.F. ne l'emporte sur une liste R.P.R. ?

– En aucune manière, et d'ailleurs les sondages auxquels nous avons fait procéder montrent que le risque que vous semblez craindre pour le R.P.R. n'est nullement évident. Je pense simplement que l'élection pour l'Assemblée européenne va constituer une grande consultation nationale, que ce sera le moyen pour les Français de manifester à la fois leur conception du rôle de la France en Europe et leur jugement sur la politique menée durant trois ans ; je pense aussi que dans leur grande majorité, les Français souhaitent l'union de l'opposition.

– Cette tactique d'unité de candidature l'appliquerez-vous aussi aux élections législatives, voire à l'élection présidentielle ? Certains à l'U.D.F. en parlent.

– Il n'est pas obligatoire d'appliquer les mêmes règles d'action à des élections différentes.

M. Chaban-Delmas et la cohabitation

– M. Chaban-Delmas fait beaucoup parler de lui depuis quelque temps ; il vient de se dire lui aussi, prêt à cohabiter avec M. Mitterrand en cas de victoire aux élections législatives. Qu'en pensez-vous ?

– Je ne suis pas personnellement candidat à la cohabitation. Je dis simplement que si les Français confient dans la prochaine Assemblée la majorité des sièges à l'actuelle opposition, le président de la République devra en tenir compte et prendre ses responsabilités ; je dis aussi que ses décisions ne pourront que consister à respecter la volonté des Français et que lui seul devra apprécier la conclusion à en tirer pour lui-même. Le respect des institutions, c'est cela.

» Si l'opposition devait être victorieuse, elle ne saurait moralement mener une autre politique que celle qui consisterait à tenir les engagements pris devant le pays. Ces engagements, c'est plus de liberté pour tous, liberté politique, liberté économique, plus de solidarité entre tous, une France réconciliée, rassemblée et redressée, qui retrouve dans le monde l'autorité et l'audience qu'elle avait du temps du général de Gaulle et du président Pompidou.

– M. Chaban-Delmas, lui, se dit prêt à être le premier ministre de M. Mitterrand.

– C'est son affaire.

– Vous n'êtes donc pas en concurrence avec lui sur ce point ?

– En aucune manière. Ce qui m'intéresse, c'est de convaincre les Français que les idées que nous leur proposons sont les bonnes, que nous serons capables de redresser la fâcheuse situation dans laquelle on a mis le pays. Ce à quoi je me consacre, c'est à organiser, dans le cadre de mes propres responsabilités, la victoire de l'opposition aux prochaines élections législatives. Le reste ne m'intéresse pas. Le moment n'est pas aux candidatures personnelles.

» En cas de victoire de l'opposition, quelle que soit la décision que prendra M. Mitterrand, nous ne nous prêterons ni aux compromis boiteux ni aux formules politiciennes, et comme il faudra bien que la France continue, dans cette hypothèse comme dans les autres, je soutiendrai sans hésitation tout gouvernement qui appliquera loyalement la nouvelle politique choisie alors par la majorité des Français. Nous ne proposons pas le retour au passé, mais le renouveau, au service de tous les Français, sans exclusive. Il faut proscrire le sectarisme et l'esprit de revanche. Mais il faut aussi se garder des combinaisons tactiques. La Vᵉ République s'accommode mal des arrangements de circonstances. »

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON

...pter l'héritage poujadiste

...fait rétablir par l'Assemblée nationale
...médecins-Sécurité sociale modifiée

Cinq textes au Sénat

Le Monde

Vauban en sentin

CORRESPONDANCE

On ne spécule pas sur les huîtres à Rungis

Le Monde

régions

TOUJOURS LA...

Vauban en sentinelle dans les provinces de France

Trois cent cinquante ans après sa naissance, Vauban envahit Paris. Son fantôme rôde dans la superbe salle des Gardes du château de Vincennes, où sont exposés les plans qu'il avait tracés pour rendre imprenable la citadelle de Blaye, sur les rives de la Gironde. A une portée de mousquet du Sénat, les murailles et les fossés – aujourd'hui transformés en jardins – dont il avait corseté les villes du Nord revivent sur les murs de l'Institut français d'architecture. Et l'on y parlera de l'utilisation de ces grandioses « friches militaires » au cours d'un colloque, le 13 décembre.

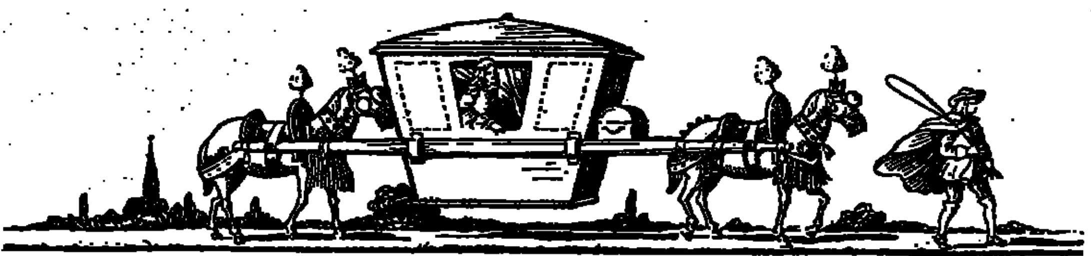
Vauban, par ses plans, ses maquettes et ses écrits, sera encore présent à partir du 15 décembre et pendant deux mois et demi au sommet de la colline de Chaillot dans les salles du Musée des monuments français. Enfin, le réformateur encyclopédique que fut Vauban hantera durant trois jours les salons du musée Guimet, où les 15, 16 et 17 décembre pas moins de quarante-cinq historiens vont minutieusement reconstituer le puzzle de sa pensée (1).

Si l'année Vauban s'achève ainsi sur un feu d'artifice parisien, elle a été célébrée de bien d'autres manières en trente villes de l'Hexagone. Expositions, visites commentées, sons et lumières, colloques, conférences et publication de brochures n'ont évidemment pas manqué. Mais on a imaginé beaucoup mieux. Les remparts de Besançon, de Pontarlier et de Montdauphin, par exemple, ont résonné de musique militaire style Louis XIV. Blaye a vécu tout un jour à la manière du dix-septième siècle. A Neuf-Brisach, une relève de la garde se déroulait chaque semaine. En habit blanc et tricorne, les zouaves de Givet, dans les Ardennes, ont simulé la prise du fort. Et l'on a même, paraît-il, manœuvré les canons comme il y a trois siècles sur les bastions de Cannes.

On n'a pas chômé non plus pour colmater en dix-sept endroits différents les brèches des vénérables ouvrages qui ont défié l'ennemi plus que le temps. Les chantiers de jeunes y ont prêté leurs bras, et le ministère de la culture y a consacré cette année 11 millions de francs.

Malheureusement, ce remue-ménage ne s'est accompagné d'aucune publication nouvelle. On a bien réédité l'essai réussi de Michel Parent intitulé *Vauban, un encyclopédiste avant la lettre* (*le Monde* du 28 avril 1983), mais les œuvres mêmes du maréchal sont restées dans les bibliothèques. Son dernier ouvrage publié, *Projet de dîme royale*, l'a été il y a un demi-siècle. Quant aux archives et à la correspondance personnelle de Vauban, elles demeurent dans les coffres de la famille Rosanbo, qui refuse depuis cinquante ans de les publier. Ce mystère doublé d'un scandale a condamné cette année encore les historiens à se répéter sans rien apporter de nouveau.

Pourtant, près de trois cents ans après sa mort, Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban, ingénieur du roi et maréchal de France, a encore réussi à agiter les esprits. Il est vrai que le personnage était hors du commun. Les Français, qui ont sous les yeux le lacis de fortifications géométriques, dont le stratège a hérissé les villes-frontières, imaginent facilement l'ingénieur militaire dessinant ses plans et poussant les terrassiers. Pendant un demi-siècle, Vauban a sillonné le territoire soit à cheval, soit en carrosse, soit lorsque les chemins étaient escarpés dans un bureau-litière porté par des mules. Il a fait construire trente-trois places fortes et aménager plus de cent cinquante villes, ports et villages. C'était le Maginot de l'époque. Mais un Maginot qui aurait eu l'ambition de protéger toutes les frontières du pays, y compris ses portes maritimes. On voit l'immensité de la tâche.



Inventif, rationnel, économe, efficace, tout Vauban s'exprime dans cette chaise à porteurs qu'il avait fait construire sur mesure. A la fois compartiment de voyage et bureau, elle lui permit de sillonner le royaume par tous les temps et par les plus mauvais chemins sans perdre un instant. Un modèle de cette litière sera visible à l'exposition « Vauban informateur » qui s'ouvre le 15 décembre à Paris au Palais de Chaillot.

Urbaniste et architecte

Il a su la mener à bien. Pour atteindre la dissuasion absolue, il proposa même de transformer Paris en un ultime et imprenable réduit en ceinturant la ville d'une double enceinte. Louis XIV ajourna sa décision, mais on revint à cette idée en 1840.

Ce que l'on voit moins c'est l'urbaniste et l'architecte qui se cachaient derrière l'officier du génie. Vauban était capable de livrer des villes clé en main. Sur ses instructions, huit furent construites de toutes pièces, dont six sont restées debout. Et cinq autres furent agrandies de nouveaux quartiers, qui, avec leur plan en damier, ont encore noble figure. Quant à l'architecte, il avait assez de talent pour dessiner à ses citadelles des portes monumentales, des églises, des poudrières harmonieuses et des casernements fonctionnels, que l'on peut aujourd'hui transformer en logements de qualité. De la belle ouvrage.

Pérégrinant sans cesse, Vauban connaissait le royaume mieux que personne. Son esprit d'observation, sa curiosité insatiable, son non-conformisme, l'amenèrent à laisser de temps en temps la planche à dessin pour faire rapport sur des sujets apparemment hors de sa compétence. Sur l'émigration des huguenots, l'avenir des colonies, le réseau des canaux, les ports de mer, les phares, la gestion des forêts comme sur l'agriculture, il émit des idées originales pour son temps. Faisant rassembler toutes les données possibles sur la région de Vézelay, il inventa d'un seul mouvement le recensement, l'enquête socio-économique et la statistique. Les privilèges des monastères qui possédaient une partie des terres du royaume lui paraissaient-ils exorbitants, il les dénonça sans autre forme de procès.

On oublie aussi que cet homme de plume et de compas était un gaillard d'une trempe peu ordinaire. Engagé dans l'armée des frondeurs de Condé à dix-sept ans, « retourné » par Mazarin, il fut pendant des années un combattant de première ligne, dirigeant la prise de cinquante villes. En dépit d'une chance insolente – lors d'un siège, il resta le seul survivant des dix ingénieurs engagés, – il écopa dans les tranchées de siège de huit blessures, dont une qui le marqua d'une cicatrice au visage. Chaque fois, il reprenait son poste avec un courage tranquille. Alors qu'il était haut gradé, il courait encore d'une forteresse à l'autre avec une mince escorte. A ce jeu, il manqua de peu d'être capturé ou tué par un parti de cavalerie ennemie. Ce qui lui valut les vigoureuses remontrances de son royal patron.

Encore moins connu est l'homme Vauban. A vingt-sept ans, il épousa une personne de petite noblesse et la laissa en plan – campagnes obligent – dans une ferme fortifiée, puis dans un château du Morvan. De loin en loin, il revenait tout de même, lui laissant trois enfants en guise de consolation. En vérité, des enfants, il en sema un peu partout, car le marquis avait aussi du goût pour les assauts galants. Homme de cœur, il n'abandonna pas la progéniture que plusieurs dames lui attribuèrent et, sur la fin, distribua généreusement des pensions pour élever ces petits Vauban de la main gauche.

Cette manière directe d'avancer dans l'existence, ce sérieux dénué de formalisme, ce franc-parler, lui jouèrent *in fine* un mauvais tour. Jugeant que le système fiscal de l'Ancien Régime était à la fois injuste et anti-économique, Vauban se mêla d'écrire un livre dans lequel il recommandait d'imposer tous les sujets sans exception, au prorata de leur fortune. C'était toucher évidemment aux exemptions fiscales dont bénéficiaient l'aristocratie et le clergé. Louis XIV ne put que faire condamner l'ouvrage. Vauban, le vieux serviteur lucide, mourut quelques jours plus tard. La chance qui, sa vie durant, avait corrigé les excès de sa témérité l'aurait-elle lâché ?

Restent aujourd'hui les œuvres du maréchal : soixante villes bastionnées, des citadelles et des fortifications de toute nature. Tous ces ouvrages sont sans conteste à inscrire à l'inventaire de notre patrimoine national. Mais la reconnaissance de leur valeur n'est pas très ancienne. L'exposition ouverte actuellement au château de Vincennes témoigne par exemple de l'insouciance de l'administration, qui, en 1936, laissait dynamiter la citadelle de Blaye pour en tirer des matériaux de remblai.

Tout récemment encore, des bastions ont été rasés et des fossés transformés en décharge publique. Pourtant, certains montraient le chemin. Ainsi, Alain Montferrand, responsable de l'architecture et de l'environnement à Besançon, faisait publier en 1980 un beau livre intitulé *Vauban et ses successeurs en Franche-Comté : trois siècles d'architecture militaire*. Les forts n'étaient donc plus ces terrains interdits, ces espaces à couvrir d'H.L.M. Les villes fortifiées de la région Nord-Pas-de-Calais sont aujourd'hui décidées à sauver leurs « friches militaires » et à en tirer le meilleur parti (*le Monde* du 31 août 1983). Blaye a transformé sa citadelle en lieu d'animation culturelle et ambitionne d'en faire un centre de congrès de classe internationale. Pourquoi pas ?

Reste à trouver l'argent nécessaire à ces grandes ambitions. Mais pour restaurer et aménager les forteresses du Grand Siècle, il faudra dénicher aussi des hommes ayant à la fois une formation d'ingénieur, d'architecte, d'urbaniste et de sociologue. Des émules de Vauban, en somme...

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Informations auprès de l'Association Vauban, hôtel des Invalides, Paris. Tél. : 705-11-07.

ARTISANS BRETONS CONTRE RÉSIDENTS SECONDAIRES

La nouvelle bataille des plages

De notre correspondant

Vannes. – *« Faux écolos nous voulons du boulot »*. Les banderoles de la contestation flottent sur Penestin dans le Morbihan. A l'appel d'une association « Rivage et terroir », créée il y a six mois par un ancien adjoint au maire, ils étaient trois cents l'autre jour, pour la plupart des artisans, à marcher sur la mairie où ils ont déposé une motion. En fait, ils comptaient rencontrer la présidente d'une association écologique au nom fleurant bon le limon et les vasières « Entre Mes et Vilaine », Mme Echard, qui devait apposer sur le cahier des charges du plan d'occupation des sols, ses remarques. Elles ne vint pas.

En revanche, le maire, M. Claude Chesneau, se frottait les mains devant le parterre de calicots vengeurs. Il salua ses homologues, venus des communes voisines, ainsi que le conseiller général de La Roche-Bernard avant de jeter l'anathème à l'aide d'un porte-voix sur *« cette association qui introduit de façon systématique des recours contre les permis de construire régulièrement délivrés, intéressant d'importants projets susceptibles, s'ils étaient lancés dans l'immédiat, d'assurer le maintien de l'emploi. Il est inadmissible qu'une minorité dont certains membres ne résident même pas dans la commune de façon habituelle, entrave abusivement la vie économique du pays au risque de contraindre les entreprises locales à licencier dans un proche avenir une partie de leurs effectifs... »*

Nous y voilà. Les empêcheurs de construire en rond, ce sont les propriétaires de résidences secondaires aux volets clos une partie de l'année. Le vieil antagonisme de l'autochtone et du parachuté refleurit.

Comment Penestin, petite station balnéaire (1 290 habitants l'hiver, 4 500 l'été), a-t-elle basculé dans cette guérilla ? Ce coin de littoral se trouve l'objet d'une vaste spéculation foncière. La Baule n'est pas très éloignée, mais elle a fait le plein. Alors, c'est le rush sur Penestin et ses 25 kilomètres de bord de mer : soixante-dix pavillons sortent de terre chaque année. Voilà qui fait rêver les propriétaires terriens et le maire lui-même qui possède plus de 200 hectares. Voilà aussi qui fait l'affaire des artisans locaux. Les défenseurs de l'environnement, eux, s'insurgent et quand ils déposent des recours devant le tribunal administratif, la colère gronde.

« Je ne fais strictement qu'appliquer la circulaire d'Ornano relative à l'urbanisation du littoral », répond Mme Echard, professeur de lettres à Paris et propriétaire d'une résidence secondaire à quelques encablures de l'océan. *« L'Association que je préside, forte d'une centaine d'adhérents, n'a présenté à ce jour que trois requêtes devant le tribunal administratif. La première conteste le permis de construire délivré à une maison qui doit s'édifier dans un site protégé des bords de la Vilaine. S'il était accepté, cela engendrerait ultérieurement la construction d'un lotissement de quatre maisons. Un deuxième recours s'insurge contre le fait qu'un chemin communal traversant la propriété du maire ait été noyé par ce dernier. Quant à la troisième requête, elle concerne le permis de construire accordé à un promoteur qui veut transformer en logements une ancienne colonie de vacances, appartenant à un institut de rééducation. Ce permis est dévoyé de son but initial. »*

Cette dernière opération devait rapporter quelque 700 000 F à l'institut de rééducation qui les aurait réinvestis dans des ateliers à Redon. On comprend la déception des responsables, mais aussi des artisans locaux, qui voyaient leur carnet de commandes assuré.

La préfecture, la direction départementale de l'équipement, observent et laissent monter au créneau les écologistes qui demandent la stricte application de la loi. Mais, pour l'heure, ils jouent aussi le rôle ingrat du bouc émissaire.

MICHEL LORET.

CORRESPONDANCE

On ne spécule pas sur les huîtres à Rungis

Dans notre article intitulé « La vie de chien des fines-de-claire » (le Monde *du 30 novembre), il était rapporté des propos d'ostréiculteurs de Marennes-Oléron, affirmant :* « C'est à Rungis où se pratiquent les « culbutes » les plus importantes. On peut presque parler de spéculation. »

Usant du droit de réponse, M. Gibergues, vice-président de l'Union des négociants en marée de Rungis, nous écrit :

Il est établi :

1) que les grossistes travaillent à 10 % environ de marge, livraison dans Paris comprise.

2) que la spéculation ne peut s'exercer sur des produits achetés et vendus en l'état au jour le jour.



Le Monde

FAITS DIVERS

Les ventres creux

TROIS ...

Radiograph...

Le Monde

société

FAITS DIVERS

Les ventres creux

De misérables mules tombent sous leur charge à Roissy. Efflanquées de peur, elles trébuchent au milieu du gué. Prises au col par les douaniers, elles n'iront pas fournir le maître du moulin : ce sont les zonards de Bangkok ou de Bogota embarqués vers l'Europe, tout lestés de drogue, avec, en poche, un salaire et un billet de retour. Le cœur battant au portillon, là où leur vie basculera, il ne leur reste qu'à franchir le dernier pas, la sueur au front.

Mais leurs jambes ne les portent plus, leurs yeux s'enfièvrent. Le poids de la cargaison les oppresse. Sur les marbres de l'aéroport, au milieu d'une foule occidentale, ils s'aperçoivent soudain qu'ils ont emporté leur malchance dans leurs valises de carton. Ils sont donc arrêtés, fouillés, mis en prison où ils mangent à leur faim. Leurs caches dérisoires finissent au petit musée des douanes.

Les trafiquants connaissent Roissy, la porte étroite. Ils font le compte des saisies, ils s'inquiètent pour la perte de leurs kilos, leurs loqueteux ne passent plus comme des colis à la poste. Ils lèvent à présent, sur la misère des pays producteurs, des volontaires expédiés sans camelote, des « lapins » courant devant les « mules » pour égarer le flair, éprouver les défenses douanières. Ces leurres « couvrent » les plus humiliés qui ont accepté de transporter la drogue dans leur corps. On les a gavés douze heures durant ; ils ont dû avaler, entre deux cuillerées de soupe, plus de deux cents boulettes de cocaïne soigneusement enveloppées dans du plastique, afin d'éviter toute surdose malvenue. Pendant le trajet, des surveillants les ont eus à l'œil. Et si tout va bien, à l'arrivée, ils auront conduit leurs hommes-autruches dans une chambre d'hôtel.

Cercueils et cadavres

Le docteur Philippe Bargain, du service médical d'urgence des aéroports de Paris, intervient sur les réquisitions des douanes. Ces « malfaisants » n'échappent pas à son diagnostic : *« Ils sont si maigres qu'il suffit d'une simple palpation. »* Les douaniers ne sont pas mécontents de trouver un médecin pour des fouilles *in corpore*. Depuis le 1er janvier, le docteur Bargain leur a saisi de cette manière 732 grammes d'héroïne et 3,445 kilogrammes de cocaïne. Sciant les plâtres suspects, utilisant l'échographie, violant le barrière des corps avec un enthousiasme de carabin, il ne déclare pour l'instant qu'une prise pour trois examens. Mais, jusqu'auboutiste, il a d'autres projets : contrôler les passagers qui refusent leur plateau-repas, examiner les excréments de bord, et un rêve : ouvrir les cercueils et les cadavres. *« On aurait des surprises,* dit-il ; *récemment, sur la ligne Bogota-Hambourg, un stewart a renversé du café brûlant sur un bébé dans un couffin. Le bébé ne s'est pas réveillé. On a découvert qu'il était mort, éviscéré, et bourré de cocaïne. »*

Les profits de la drogue sont incalculables, et l'audace des malfaiteurs, on s'en doute, sans limite. L'horreur même n'arrête pas leur folle imagination, ni la vision de ces crève-la-faim avec leur corps pour tout bagage.

CHRISTIAN COLOMBANI.

UNE CAMPAGNE DU MRAP

Le sursaut des antiracistes

Le succès de la « marche pour l'égalité » a donné un coup de fouet aux militants antiracistes. Ils se sentent brusquement moins isolés et un peu mieux entendus. Mais sans se faire d'illusions sur le chemin qui reste à parcourir, dans une France tiraillée entre ses peurs et sa mauvaise conscience.

« Depuis dix-huit mois, on entend de plus en plus fort la clameur des racistes », a souligné le 10 décembre M. François Grémy, président du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), en ouvrant un colloque à Paris sur « Différences et inégalités ». Les élections partielles n'en sont qu'une illustration. Selon M. Grémy, *« la majorité actuelle n'a pas su se dresser avec suffisamment de vigueur contre cette dérive de l'opinion. Elle a manqué de courage et de rigueur. »* On assiste cependant à une inversion de tendance : *« Une série d'organismes — partis, syndicats, Eglises — ont pris conscience du danger. Les antiracistes commencent à relever la tête. »* Dans ce contexte, le MRAP lance *« une campagne de décontamination »*, qui durera toute l'année 1984 et sera marquée, en mars prochain, par des « assises nationales contre le racisme » sur le thème : « Vivre ensemble avec nos différences ».

La science au secours des militants

Ces militants se rendent compte qu'ils ne feront pas accepter « l'autre » — l'immigré, en l'occurrence — par des incantations. Les principes généreux et généraux ont peu de poids face à des sentiments collectifs, nourris par les difficultés quotidiennes et légitimés par des théories qui se réclament de la science. Il faut désormais prouver les bonnes paroles qu'on avance. C'est dans cet esprit qu'a été organisé le colloque du 10 décembre, avec la participation de biologistes, de sociologues et de juristes.

Premier souci : contrer les théoriciens de la nouvelle droite, qui entretiennent l'idée d'une inégalité foncière des hommes à la naissance. M. Jean-Pierre Changeux, membre de l'Institut Pasteur et professeur au Collège de France, est venu au colloque du MRAP avec un jeu de diapositives : cerveaux de chats, de singes et de souris, gènes, neurones, synapses, morphogenèse... Une démonstration très ardue, faisant ressortir que le patrimoine génétique ne détermine qu'une partie du cerveau. Si chaque homme naît avec un contingent de neurones, l'essentiel des connexions entre ces neurones s'établit après la naissance. On s'auto-fabrique en quelque sorte, sous l'influence de l'environnement socio-culturel.

M. Changeux est de ces chercheurs qui s'expriment avec une grande prudence et se méfient de la vulgarisation. Leurs travaux ont donc beaucoup de mal à « passer » dans l'opinion, alors que les théories pseudo-scientifiques de la nouvelle droite sont défendues efficacement. Le MRAP s'est promis de réagir à cela, avec l'aide de brillants vulgarisateurs comme MM. Albert Jacquard (INED) ou André Langaney (université de Genève).

M. Langaney démontre de manière saisissante que le biologique et le social forment un tout inextricable. On ne peut séparer l'inné de l'acquis. Une infériorité sociale s'intériorise et finit par s'inscrire dans le cerveau : un travailleur immigré, trop content que son enfant puisse aller à l'école, trouvera très normal qu'on lui dise que cet enfant n'est pas capable d'entrer à l'Université...

Les militants antiracistes dénoncent une autre notion très répandue : le seuil de tolérance. Même si ce terme disparaît du vocabulaire officiel, l'idée reste présente sous d'autres formes. On parle de « quotas » d'immigrés, de leur « répartition équitable », de leur nécessaire « dispersion » ou, au contraire, de leur regroupement en quartiers « homogènes ».

Seuil d'intolérance

Pour Mme Véronique de Rudder (C.N.R.S.), le seuil de tolérance est une escroquerie. Car il n'y a ni seuil ni tolérance. Cette notion suppose une modification qualitative des relations à partir d'une certaine quantité. Or personne n'a jamais pu mesurer une telle chose. La « tolérance » s'est avérée non quantifiable.

Les mots ne sont pas innocents, souligne Mme de Rudder. « Seuil » suppose une frontière entre Français et immigrés, insécurité et danger. « Tolérance » évoque une douleur supportable, une faveur accordée à des êtres inférieurs. Les immigrés sont assimilés à un greffon — susceptible d'être rejeté — ou à un poison dans le corps social. Un corps social uni, harmonieux, que les travailleurs étrangers et leurs familles viendraient diviser. Bien pratiques, ces étrangers !

Entre Français et immigrés, on finit par ne plus voir que les conflits. Et dans tout conflit on ne voit plus que le facteur ethnique, comme si les autres causes de tension (âge, sexe, classe) n'existaient pas. Pour être accepté, l'immigré doit devenir invisible : soit vivre à l'écart, soit être assimilé à la culture ambiante et perdre tout élément distinctif...

Les militants antiracistes veulent se battre aussi dans le domaine juridique, qui leur paraît capital. Que sont allés demander à l'Elysée les jeunes immigrés de la « marche » ? De nouveaux droits. Or ce gouvernement de gauche agit dans deux directions opposées, constate Mme Jacqueline Costa-Leroux, psychologue et juriste au C.N.R.S. : s'il cherche à accorder aux étrangers une égalité de droits avec les Français, il suspend l'immigration et lutte contre les clandestins.

Cette « logique d'exclusion » se double d'une vision schizophrénique de l'immigré. On fragmente sa vie en fonction des droits qui lui sont accordés, ce qui l'insécurise et porte atteinte à son identité. La revendication d'une carte de séjour unique ne recèle-t-elle pas, avant tout, un besoin psychologique d'unité ? Au lieu de légiférer sur des catégories de population, remarque Mme Costa-Leroux, on ferait mieux de répondre à des besoins généraux (comme le logement). Et qu'on ne cherche pas à tout vouloir réglementer : dans la situation actuelle, des no man's land juridiques sont peut-être nécessaires...

Les militants antiracistes se grisent parfois de mots ou confondent le souhaitable et la réalité. Mais ils se rendent bien compte que leur tâche les dépasse infiniment. Les stéréotypes racistes existent dès l'enfance, souligne M. André Langeney. *« Comment est-on éduqué aux différences de nos sociétés ? Comment apprend-on à percevoir qu'il y a des gens différents ? »* Vaste programme. Il ne suffirait pas d'instituer à l'école un cours « inégalités et différences » pour compléter l'histoire-géo...

ROBERT SOLÉ.

Un jeune couple violent

Le siège de l'amicale des Algériens au Havre. Une grenade brise une fenêtre, explose. Légers dégâts. C'était dans la nuit du 8 au 9 décembre. L'enquête aura été rapide. Quelques heures après l'attentat, les policiers ont arrêté son auteur présumé, M. Marc Boissel, ajusteur-mécanicien. Un jeune homme âgé de dix-huit ans, connu pour ses opinions extrémistes de droite, passionné par les armes à feu. Il aurait agi en compagnie de son amie, Mlle Denise Lemoine, vingt-trois ans, qui aurait elle-même appelé la rédaction d'un journal local pour revendiquer l'attentat au nom d'un mystérieux groupe Condor à la vocation sans nuance : *« Rendre la France aux Français. »*

TROIS LIVRES SUR LA POLICE

Radiographies des « flics »

« Sale flic ». Tombe l'injure, tombe le mépris. En France, ils sont cent quinze mille a avoir essuyé cet affront, à le redouter ou à s'être fait une raison. Gardiens de la paix, brigadiers, enquêteurs, inspecteurs ou commissaires, flics ils sont, flics ils resteront. Les jeunes se mordent les lèvres au départ. Et puis, l'habitude... le fatalisme. Le directeur général de la police nationale constate : *« Oui, il existe un certain racisme antiflic. Ce n'est pas un phénomène nouveau, c'est un trait spécifiquement français. »* Tant pis pour les Français, dommage pour la police. Cette grande « maison » (les policiers disent *« la maison »* comme les ouvriers parlent de leur « boîte » pour désigner leur usine) s'est depuis longtemps constituée en un étrange ghetto. La police, cette police qui nous protège, est reléguée dans des locaux guère présentables. Au fond, partout présente, omniprésente selon certains, la police nous intéresse assez peu.

Et voilà que trois éditeurs posent sur nos bureaux trois livres sur ce grand corps de l'Etat méprisé, négligé. Un événement. Trois livres et trois regards. Celui du sociologue avec *Les Policiers* de Pierre Demonque, du policier avec *la Police assassinée* et celui du journaliste — en fait deux confrères — avec un dossier, *P... comme police*.

Pourquoi ce brusque engouement ? Il y avait assurément un vide, une lacune, dans nos bibliothèques. Mais, plus profondément, qui n'a pas ressenti, depuis des années, que la police aussi était en crise ? Il fallait expliquer, essayer de comprendre. C'est pourquoi Pierre Demonque, sociologue, cherche dans un opuscule clair à mettre les choses à plat. C'est une œuvre de pédagogue. En une bonne centaine de pages, il nous fait visiter la « maison ». Ici les policiers en tenue, là les inspecteurs et commissaires, un peu plus loin les problèmes de carrière, les syndicats, etc. Demonque n'explique pas la crise, toute la crise. Il nous présente les éléments qui permettront un début d'analyse. Il nous apprend ce que l'on aurait pu — pourquoi pas ? — nous apprendre sur les bancs de l'école.

Cette dose d'information inoculée, nous voilà prêts à aborder le livre-réquisitoire de Rémy Halbwax et Jean-Charles Reix. Il faut faire les présentations. Rémy Halbwax, c'est le secrétaire général de l'Union des syndicats catégoriels, un policier révoqué après la « fronde » policière du 3 juin, à Paris. Jean-Charles Reix, c'est la plume, le spécialiste des questions de police au *Figaro*.

Dès lors, on comprend que ce livre vire souvent au roman noir. Les auteurs l'écrivent : *c'est la police que l'on assassine*. Le malaise, la crise, la méfiance, la grogne et la rogne sont déclinés sur tous les tons. Les titres de chapitre sont autant de jugements : la manipulation, la suspicion, l'épuration, la délation, etc. Voilà un pamphlet qui va droit au but. Résumons. Depuis mai 1981, rien ne va plus dans la « maison ». Tant pis pour les libertés prises avec la réalité. Tant pis pour les exagérations.

Rémy Halbwax et Jean-Charles Reix tendent au lecteur la photographie d'une police démobilisée : une base pas flambarde, des cadres inquiets, voire « paranos », et des hiérarchies multiples qui se marchent sur les pieds. Une police rongée par un syndicalisme partisan. La photographie, cruelle, n'est pas totalement inexacte mais les deux auteurs, ignorant les demi-teintes, forcent sur les noirs et blancs.

En partant du théorème : *« A travers les policiers qu'on laisse abattre, c'est bien la police qu'on assassine »*, Halbwax et Reix arrivent à cette conclusion : *« La gauche s'est avérée incapable de gérer la police. Et surtout de gérer la sécurité des Français. »* A trente-trois ans, Rémy Halbwax signe ainsi un livre politique. Le livre amer d'un policier aujourd'hui au chômage.

Politisation de la police. Mauvais climat. Ghetto malsain. Alain Hamon, journaliste à R.T.L., et Jean-Charles Marchand, journaliste à R.M.C., répondent oui, trois fois oui. *« Si un grand nombre de policiers sont totalement démobilisés, d'autres sont en rébellion contre le gouvernement démocratiquement élu, et toutes les tentatives de déstabilisation sont à craindre »*, n'hésitent pas à écrire ces familiers du quai des Orfèvres. Le dossier *P... comme police* abandonne cependant bien vite les généralités. Et Alain Hamon et Jean-Charles Marchand nous font plonger dans le monde des flics.

Les grands « patrons » parlent. Les grandes affaires sont évoquées : l'assassinat de Jean de Broglie, la mort de Jacques Mesrine, la chute du couple de proxénètes Botey, l'enlèvement du vice-président du C.N.P.F., etc. Dans la foulée, Hamon et Marchand n'oublient pas les « détails » qui rythment la vie policière. Les problèmes matériels (armement, voitures, salaires, vacations). Les relations ou l'absence de relations avec les indicateurs. Les indélicatesses (elles existent). Les rivalités. Les actions publicitaires des uns et les « coups tordus » des autres.

Nos confrères connaissent trop bien la « maison » pour se laisser abuser. Dix ans de contact quotidien avec les policiers les ont persuadés que la police judiciaire va mal. Leur enquête montre que les cent quinze mille flics de France cherchent toujours, selon l'expression de M. Gaston Defferre, leur *« vraie place dans la société »*.

LAURENT GREILSAMER.

★ *Les Policiers*, par Pierre Demonque. La découverte/Maspero, 127 p., 28 F.

★ *La Police assassinée*, par Rémy Halbwax et Jean-Charles Reix. La Table ronde, 189 p., 69 F.

★ *P... comme police*, par Alain Hamon et Jean-Charles Marchand. Editions Alain Moreau, 418 p., 89 F.

TROIS NOUVELLES INCULPATIONS EN GUADELOUPE

Trois membres du M.P.G.I. (Mouvement pour une Guadeloupe indépendante) soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat commis le 14 novembre à Pointe-à-Pitre contre les locaux de Radio-Caraïbe internationale (R.C.I.) ont été arrêtés et inculpés, lundi 12 décembre, de *« complot contre l'autorité de l'Etat et l'intégrité du territoire »*. Il s'agit de MM. Henri Peratout, employé à la Sécurité sociale, Jacques Griselin, moniteur d'auto-école, et de Mlle Maïté Peter, animatrice de Radio-Unité, organe du M.P.G.I.

Vous êtes plus de 100 000 à utiliser les 60 000 ordinateurs personnels Apple® installés en France. Voici Golden, un grand magazine indépendant qui vous est entièrement consacré, à vous, et à votre Apple®. Logiciels, périphériques, matériels mais aussi reportages, interviews, dossiers, dans Golden, chaque mois, 100 pages pour mieux créer et vivre avec votre Apple®.
Et découvrez dans le N° 1 comment gagner un logiciel de jeu inédit.
GOLDEN
N°1 EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

SOCIÉTÉ

Mme Simone Rozès est nommée premier président de la Cour de cassation

La dame à la plus haute hermine

Mme Simone Rozès a été nommée, le lundi 12 décembre, premier président de la Cour de cassation par le Conseil supérieur de la magistrature *présidé par* M. Mitterrand. Mme Rozès remplacera M. Robert Schmelck qui prend sa retraite le 31 décembre.

Voilà donc Mme Simone Rozès chargée de la plus lourde, la plus haute hermine, comme elle avait été, en 1976, la première femme à occuper le poste de président du tribunal de grande instance de Paris. Elle restera de surcroît, pour l'Histoire, la première femme appelée à occuper le siège le plus élevé de la hiérarchie judiciaire. Ce n'est, à vrai dire, pas une surprise. Entre Palais et Chancellerie, on s'attendait à la voir investie de ce titre. Ce n'est pas non plus l'un de ces honneurs usurpés ou insolites, de ceux qui pourraient conduire à jaser. Celle qui, en janvier 1984, sera installée dans les fonctions de premier président de la Cour de cassation n'avait peut-être pas imaginé cette fin de carrière, mais elle peut assurément ne point en redouter la *charge. Pourquoi n'aurait-elle pas* conscience d'être tenue pour un caractère ? Chacun de ceux qui la connaissent citait depuis longtemps les fortes vertus du magistrat *dont le sourire n'est qu'une* des armes, comme la courtoisie n'en est qu'une parure.

A soixante-trois ans, Mme Simone Rozès, née le 29 mars 1920 à Paris, a derrière elle l'expérience d'une carrière classique. Si les souvenirs de l'avocate stagiaire qu'elle fut au barreau *de sa ville natale, en 1947, se sont* vraisemblablement estompés, comme ceux du premier poste dans la magistrature avec le grade modeste de juge suppléant à Bourges en 1949, en revanche doivent demeurer bien présents, bien vivants, tous ceux des fonctions occupées depuis 1962 en ce Palais de justice de Paris dont les plus anciens n'ont pas oublié qu'ils pressentaient en elle un magistrat d'avenir.

Chacun savait que le juge au tri*bunal de la Seine qui siégeait, dans* les années 60, en qualité d'assesseur à la dix-septième chambre correctionnelle, n'était pas de ceux qui font de la figuration. Et nombre de jugements rendus à cette époque, notamment dans les affaires de presse, portaient déjà la marque d'une Simone Rozès pour qui la loi du 29 juillet 1881 n'avait pas de secrets.

Retour d'exil

Lorsque, en 1969, nommée vice-président, elle eut à diriger elle-même cette chambre, elle apporta, plus encore, tant aux débats qu'aux décisions qu'ils commandaient la marque d'une personnalité qui cette fois pouvait apparaître sans équivoque au regard de tous. Plaideurs, avocats, *observateurs pouvaient mesurer* l'exigence aussi affable que déterminée dans la façon de l'exprimer qu'elle avait de faire connaître aux parties les points essentiels à son *avis du litige sur lesquels il conve*nait de se montrer convaincant.

On la vit partir avec regret mais, pour elle, l'expérience de directeur de l'éducation surveillée de 1973 à 1976 fut une occasion de connaître d'autres réalités, de mesurer l'ampleur des difficultés du juge devant des détresses encore plus *charnelles. Ce fut aussi le temps* des confrontations, des rencontres internationales pour lesquelles elle a un goût inné.

Lorsqu'elle retrouve le Palais de justice de Paris, en février 1976, c'est pour succéder à M. Jean Vassogne, aujourd'hui premier président de la cour d'appel, dans les fonctions de président de ce tribunal. Elle s'y affirme d'autant mieux qu'elle est du sérail et n'aura point à éprouver cette méfiance ou cette réticence qui sont le lot des « parachutés ».

C'est le temps des audiences du mercredi à la premièce chambre civile. C'est aussi celui de quelques référés comme ce rejet de la demande de censure du livre de Gilles Perrault *le Pull-over rouge*, comme aussi celui de M. Alain Pey*refitte, garde des sceaux, son* garde des sceaux, qui se verra refuser l'insertion dans *le Monde* d'un droit de réponse par une ordonnance mémorable du 23 mai *1980.*



(Dessin de CAGNAT.)

Mais Mme le président est aussi une novatrice. Elle crée une chambre civile d'urgence, elle ouvre un bureau des victimes dont elle confie la charge à M. Pierre Culié qui aujourd'hui préside les débats de l'affaire Paribas. Le même esprit d'ouverture l'a conduite à organiser des stages de magistrats à Vaucresson auxquels il lui plaît que la presse soit représentée afin de faire connaître ses sentiments sur cette justice en crise et en cause.

En mars 1981, c'est à regret qu'elle quitte la présidence du tribunal pour le poste assurément prestigieux d'avocat général à la cour de justice des Communautés européennes, à *Luxembourg*. Elle n'a pas sollicité un tel honneur. Elle refusera de s'ennuyer. Elle refusera peut-être aussi bien de considérer qu'aujourd'hui, c'est un peu, pour elle, un retour d'exil.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

[Née le 29 mars 1920 à Paris, Mme Simone Rozès, diplômée de droit public, d'économie politique et de l'Ecole libre des sciences politiques, entre dans la magistrature en *1949*. Le 15 septembre 1962, elle devient juge à Paris puis, le 31 décembre 1969, vice-présidente de la dix-septième chambre correctionnelle. directeur de l'éducation surveillée le 4 mai 1973. En 1976, Mme Rozès devient présidente du tribunal de Paris. En mars 1981, elle est nommée avocate générale à la Cour européenne de justice du Luxembourg. Faisant partie de la commission chargée d'établir un bilan détaillé de la situation en France au moment de l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République, Mme Rozès quittera cette commission en juillet 1981. Cette démission faisait suite à une déclaration du ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, souhaitant que la commission recherche si des interventions politiques n'avaient pas compromis le cours normal des enquêtes sur des affaires telles que de Broglie, Curiel, Goldman, etc.]

La clé génétique du choléra est identifiée par des chercheurs américains et belges

Une équipe de chercheurs américains et belges annonce dans le dernier numéro de l'hebdomadaire scientifique *Nature* (1) avoir découvert le support génétique de la toxine du choléra. Cet important résultat ouvre la voie à la fabrication d'un vaccin oral efficace contre une maladie infectieuse qui, du fait de son extrême contagiosité, constitue une menace de taille pour de nombreux pays. Il a été permis grâce à l'assouplissement des règles du gouvernement américain sur les manipulations génétiques.

Le choléra n'est pas une maladie à oublier. Depuis 1817, on a recensé sept pandémies cholériques, la plus *récente (1961-1977)* ayant atteint l'Europe occidentale. L'agent infectieux — une bactérie ou *vibrio cholerae*, — lorsqu'il est présent dans l'eau de boisson, envahit le tube digestif et se fixe sur les cellules de l'intestion grêle. Là, il se multiplie et produit une toxine. C'est elle qui est responsable des graves manifestations cliniques de la maladie (diarrhées aqueuses indolores, vomissements, déshydratation, signes nerveux). Seule une réhydratation correcte et précoce (par voie intraveineuse) et un traitement antibiotique permettent de corriger un tableau qui, sinon, devient vite très grave.

Depuis quelques années, on connaît à l'échelon moléculaire le détail du mécanisme physiopathologique de l'affection cholérique : la toxine sécrétée est une molécule protéique (poids moléculaire *84 000) composée de deux sous*-unités baptisées A et B. Une fraction de la sous-unité A — une enzyme — est capable de déclencher dans la cellule intestinale une cascade d'événements, qui ont pour effet de considérablement accélérer la sécrétion d'eau de l'intestin. La sous-unité B a au contraire pour propriété de pouvoir « accrocher » la toxine sur la cellule intestinale.

Le travail des chercheurs américains et belges a consisté à découvrir et à identifier la structure moléculaire dans le patrimoine héréditaire (génome) de *vibrio cholerae* et de diriger la synthèse de cette toxine. Obtenu grâce aux techniques de manipulations génétiques, le résultat est — *comme toujours dans ce type* de travail — extraordinaire de précision. Les gènes concernés forment un ensemble de 2 125 unités de base (ou nucléotides), dont la liste exacte est donnée dans *Nature*. Mieux, ces chercheurs ont comparé cette liste avec une autre, dont les gènes, dans un micro-organisme voisin *(escherichia coli)*, dirigent la synthèse d'une toxine responsable, elle aussi, de syndromes diarrhéiques. On en est ainsi à pouvoir chercher à l'échelon moléculaire les raisons des différences observées en clinique humaine et les traces de l'évolution chez des micro-organismes pathogènes.

Un vaccin oral

Il pourrait n'y avoir là qu'un joli travail de laboratoire offrant matière à réflexion. Mais les chercheurs sont allés plus loin. C'est ainsi qu'ils ont créé de nouvelles souches mutantes de vibrions cholériques. Des souches qui ne « savent » plus synthétiser tout ou partie de leurs toxines.

On dispose là d'un matériel rêvé pour réaliser un vaccin oral, car on n'a aujourd'hui aucun véritable vaccin anticholérique efficace. Le vaccin actuel injectable est composé de vibrions tués. *Il ne protège que du*rant quelques mois. De plus, des effets secondaires et des échecs sont fréquemment notés. La voie orale aurait l'avantage de stimuler la production d'anticorps au niveau de l'intestin.

De nombreuses recherches sur le choléra sont actuellement menées aux Etats-Unis et en Europe. Plusieurs vaccins anticholériques oraux ont été expérimentés chez des malades volontaires. Les résultats d'aujourd'hui devraient, en éclairant d'un jour nouveau les travaux déjà entrepris, grandement accélérer la mise au point d'un vaccin anticholérique efficace et sans danger. *Les auteurs font remarquer que* ce travail n'a pu être mené qu'après assouplissement des règles de l'administration américaine, qui, il y a peu encore, interdisait l'utilisation des techniques de manipulations génétiques sur les souches de bactéries dangereuses pour l'espèce humaine.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Nature* daté 8 décembre 1983. Le travail est signé par six chercheurs, trois de Harvard Medical School de Boston (Massachusetts) et trois du département de génétique moléculaire de Smith Kline RIT de Rixensart (Belgique).

Recensement en Ile-de-France

LA BARRE DES DIX MILLIONS D'HABITANTS

La région Ile-de-France compte plus de dix millions d'habitants *(10 064 900). Ce chiffre, que nous* annoncions dans notre supplément « Une semaine avec l'Ile-de-France » (du 14 au 19 novembre dernier), a été confirmé par l'INSEE, qui a présenté, le 12 décembre, les résultats au vingtième du recensement effectué l'an passé.

La population régionale s'est donc accrue de 188 235 personnes depuis 1975, année du précédent recensement. Les femmes (5 184 820) restent les plus nombreuses. 2 149 160 d'entre elles sont actives. Le taux d'activité féminine est donc de 41,4 %, contre 39,6 % en 1975. Les hommes sont au nombre de 4 880 080, et 2 727 540 d'entre eux sont actifs, soit un taux d'activité de 55,8 %, contre 58,1 % en 1975.

L'Ile-de-France compte au total 4 876 700 actifs de plus de dix-sept ans, dont 364 780 chômeurs, contre 4 803 805 actifs en 1975, dont 202 245 chômeurs. Les retraités sont aujourd'hui 1 119 880 et les étudiants et élèves 825 700, contre 474 065 en 1975.

Ce sont les employés qui sont les plus nombreux : 1 645 520, soit 33,7 % de la population active. Les femmes représentent plus de 70 % de cette catégorie. Les ouvriers vien*nent en seconde position : 1 211 660*, soit 24,9 %. 977 040 d'entre eux sont des hommes. Les professions intermédiaires (contremaîtres, agents de maîtrise et 6 200 membres du *clergé) sont au nombre de 988 920*, soit 20,3 % de la population active. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont au nombre de 713 160 personnes, soit 14,6 %. *Les hommes forment plus de 70 %* de cette catégorie. Viennent ensuite les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (298 620 personnes, soit 6,1 %) et les agriculteurs-exploitants (17 720, soit 0,4 %).

★ Ces résultats sont communiqués par l'INSEE à l'état brut. Les redressements informatiques et les rectifications n'ont *pas encore été opérés. Les résul*tats définitifs du recensement 1982, calculés au cinquième des questionnaires, ne seront publiés qu'ultérieurement.

AU PROCÈS PARIBAS

Le dilemme et la parade de M. Moussa

Au procès Paribas, dont les débats ont repris, lundi 12 décembre, le ton a brusquement changé. Après les exposés généraux de la semaine dernière, les inculpés, qui étaient en poste à la banque à l'époque des faits reprochés, MM. Pierre *Moussa, l'ancien P.-D. G., comme* MM. Jean Peynichou et Daniel Rouchy, sous-directeurs du service gestion privée, ont pu mesurer qu'ils n'étaient pas au bout de leurs épreuves.

Jusque-là, les uns et les autres avaient montré qu'ils entendaient prendre une certaine distance à l'endroit du grand absent « *par qui*, selon un mot du président Culié, *le scandale arriva* », c'est-à-dire Léonce Boissonnat, fondé de pouvoir de cette gestion privée. Mais, déjà, on pressentait qu'il leur faudrait davantage s'expliquer, car si Léonce Boissonnat a choisi de se donner la mort le 12 décembre 1981, ses carnets, pièces à conviction centrales, sont toujours là, qui font état de tous les comptes ouverts en Suisse pour tant de clients.

Tout, dès lors, tourne autour de cette question majeure : Léonce Boissonnat fut-il un solitaire, dont l'action demeurait ignorée de sa hiérarchie, ou bien agissait-il dans le cadre de la banque et même pour son compte ? Dans la première hypothèse, n'aurait-il *pas* dû être congédié sans autre forme de procès dès que la direction fut informée de ce qui se passait, c'est-à-dire au lendemain de la perquisition du 28 novembre 1980, opérée par les agents des douanes ? Et, comme ce ne fut pas le cas, ne peut-on pas en déduire que la banque acceptait, peu ou prou, une responsabilité ?

Placé devant un tel dilemme, M. Pierre Moussa s'est employé à trouver une parade. Il reconnaît bien volontiers qu'à l'annonce des découvertes douanières, il ne considéra plus comme secondaires les activités du service de la gestion privée. Cependant, il *n'estima pas que* c'était à lui, le P.-D.G., d'interroger Léonce Boissonnat. « *Nous avions*, a-t-il dit, *beaucoup de raisons de ne pas agir d'une façon inconsidérée à son égard. Nous n'avions encore aucun élément de preuve contre lui. De plus, nous avions toujours besoin de son concours pour qu'il examine, avec chacun des clients en cause, la meilleure façon de défendre leurs intérêts. Car les uns se déclaraient innocents, d'autres se reconnaissaient coupables et, entre ceux-là et ceux-ci, il y avait le juge d'instruction et ceux qui ne savaient que faire et demandaient conseil.* » Aussi bien, M. Moussa chargea-t-il M. Jean Richard, directeur de la gestion privée aujourd'hui en fuite, de voir tout cela avec M. Boissonnat, se contentant pour le reste de faire procéder à une enquête par le service d'inspection de la banque.

Une bande enregistrée

Pour le président du tribunal, c'est un signe que Paribas se considérait donc partie prenante dans l'affaire. Mais non point pour M. Moussa, qui le dit avec force : « *Non, M. le président, toute la banque n'était pas dans le coup, comme vous semblez le penser. Nous savions seulement que certains clients étaient en cause.* »

En fait, il apparaît qu'à cette époque, les douanes envisageaient bel et bien la possibilité d'un accord transactionnel général. M. Moussa en voit, la preuve dans le coup de téléphone qu'il reçut le 15 décembre 1980 d'un inspecteur divisionnaire des enquêtes douanières. « *Il se plaignait*, dit-il, *de se heurter au mutisme de Léonce Boissonnat, comme à celui de MM. Jean Richard et Daniel Rouchy, et il m'a dit clairement qu'il serait bien dans notre intérêt de changer d'attitude. Il m'a dit exactement : « Vous êtes » à la croisée des chemins : ou bien » vous persistez dans ce mutisme, et » vous allez tous directement au tri» bunal ; ou bien, ce que je souhaite » personnellement, Léonce Boisson» nat use de son influence pour faire » connaître les fraudes aux clients » en cause, et l'on transige. » Alors, je pense que c'est sur cette base-là que Léonce Boissonnat a essayé de convaincre certains clients de reconnaître leur faute.* »

De fait, dans les papiers du disparu, on a retrouvé des listes de clients, l'une portant la mention A (avoue), l'autre les lettre N.A. (non avoué). Ainsi travailla Léonce Boissonnat à qui fut laissé le soin d'adopter la meilleure stratégie dans l'optique d'une transaction qui éviterait l'opprobre. Et il se donna la mort dès qu'il sut qu'une plainte avait été déposée par le ministre du budget. Il jugea qu'il y allait de son honneur puisque, croyant à la promesse faite ouvertement et formellement d'une transaction, promesse non tenue, il avait poussé certains clients à se reconnaître coupables.

M. Peynichou lui aussi a été « *très étonné* », quand l'affaire éclata. Mais il ne s'est pas cru autorisé à interroger M. Boissonnat, dont *il était le supérieur. Il a laissé ce soin* à M. Jean Richard. Quant à savoir ce qui guida M. Boissonnat, il ne peut que le supposer. « *Il arrive qu'entre un gestionnaire de comptes et certains de ses clients se nouent des liens personnels.* »

En tout cas, M. Peynichou, dont les initiales figurent sur les carnets, ne se sent point confus. Il l'a proclamé très *haut* : « *Ces initiales, je ne les reconnais pas pour être les miennes. J. P., cela peut être bien d'autres personnes que moi.* »

Et puis, point fort et grave de cette journée, *le tribunal* a décidé d'entendre une bande enregistrée par Léonce Boissonnat avant sa mort. Par respect pour sa mémoire, cette audition a été faite dans le secret du huis clos. Il ne semble *pas* qu'elle ait apporté d'éléments nouveaux au dossier, puisque le procureur de la République, M. Jean-Pierre Monestié, devait demander un peu plus tard que cette bande, « *un adieu tout à fait personnel à ses proches* », soit remise à la famille.

J.-M. Th.

M. JEAN-PAUL JEAN A LA TÊTE DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

Le Syndicat de la magistrature (S.M.) a un nouveau secrétaire général, M. Jean-Paul Jean, juge à Poitiers. Il remplace M. Daniel Lecrubier, qui a occupé ce poste pendant trois ans. Le renouvellement partiel du conseil syndical, lors du congrès du S.M. fin novembre (*le Monde* du 29 novembre), a modifié la composition du bureau.

Mme Simone Gaboriau, vice-président du tribunal de Bordeaux, reste président. Secrétaire général adjoint : Mme Blandine Froment, juge d'instance à Asnières. Vice-présidents : MM. Jean-Pierre Boucher, auditeur de justice à Evry (Essonne), Jean-Pierre Deschamps, juge à Paris, et Mme Chantal Solaro, substitut à Evry. Trésorier : Mme Evelyne Picard, substitut à Melun (Seine-et-Marne).

La « chimie fin…

Médicaments : la c…

Les céramiques au secours…

Un coût élevé

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

AGRICULTURE, SANTÉ, TRANSPORTS...

La « chimie fine » : une industrie pour les besoins de demain

On a beaucoup parlé de chimie ces jours derniers à Paris, où avaient lieu simultanément le congrès de la Société de chimie industrielle, le Salon du laboratoire et Interchimie, exposition organisée pour promouvoir les procédés et matériels de génie chimique. Un tel déploiement de nouveaux équipements peut surprendre à l'heure où une grande partie des usines européennes, et notamment françaises, fabriquant des produits lourds à fort tonnage souffrent de surcapacité. Mais ce serait oublier un autre secteur de l'industrie chimique, porteur d'avenir et de rentabilité, qui est celui de la production de substances et de matériaux à forte valeur ajoutée, à haute teneur en matière grise, que l'on nomme « chimie fine ».

C'est là la carte que jouent les principaux pays industrialisés. En France, cette industrie, bien qu'encore insuffisamment développée, possède quelques atouts, notamment dans le domaine de l'agrochimie (où elle occupe la deuxième place en matière de produits phytosanitaires) et dans celui de la santé (l'industrie des médicaments se situe respectivement au quatrième et au troisième rang mondial pour sa production et ses exportations). Elle est, d'autre part, bien placée dans le secteur des matériaux pour véhicules de transport, tout particulièrement dans celui des céramiques de pointe, où, malgré des dépenses en recherche et développement bien inférieures à celles du Japon et des Etats-Unis, elle peut afficher quelques succès.

Trois secteurs prometteurs donc, mais dans lesquels, revers de la médaille, les matières premières sont pour la plupart importées.

Avec un chiffre d'affaires de 26 milliards de francs (en 1981), l'industrie de la « chimie fine » ne contribue que pour 27 % à la production chimique totale en France (au lieu de 31 % aux Etats-Unis, 37,5 % en R.F.A. et 91 % en Suisse). Alors que la chimie « lourde » (celle des grands intermédiaires de base) est exportatrice, la « chimie fine » contribue, au contraire, au déficit du commerce extérieur. Elle importe les matières actives destinées à la fabrication des produits pharmaceutiques et agrochimiques, de même qu'elle importe les fibres de carbone, de silicium, les matériaux composites, etc., nécessaires à l'élaboration des matériaux pour les véhicules de transport.

Qui dit produits de pointe, dit aussi recherches — souvent longues et coûteuses — qui exigent de plus en plus fréquemment que s'élaborent des collaborations entre scientifiques de disciplines différentes. Et c'est là un autre point commun à ces trois secteurs de la « chimie fine » : les chimistes qui sont à la base de la découverte des nouvelles substances et des matériaux originaux ne travaillent plus seuls mais en contact étroit avec les biologistes, les agronomes, les physiciens, etc. C'est sans doute de cette concertation que naîtront les produits du futur.

ELISABETH GORDON.

Médicaments : la clé, la serrure et le passe-partout

POUR les patients ou les malades « ordinaires », il ne s'agit que d'un nouveau nom écrit sur une ordonnance, d'un comprimé ou d'un liquide avalé à la hâte et qui, on le souhaite, soulagera les maux. Bref, d'un médicament vite consommé et vite oublié. Pour tous ceux qui créent et fabriquent ces nouveaux remèdes, c'est l'aboutissement de huit à dix ans de travail.

Ces études mobilisent du monde : cliniciens, pharmacologues, toxicologues, sans oublier les chimistes qui sont à la base de l'innovation pharmaceutique puisque c'est eux qui imaginent et créent les principes actifs. Ils doivent généralement synthétiser huit à dix mille molécules différentes pour aboutir à celle qui sera en fin de compte élue. En conséquence, ces études coûtent fort cher : la mise sur le marché d'un nouveau médicament revient à plusieurs millions de francs. Les grands groupes pharmaceutiques consacrent en moyenne 10 % de leur chiffre d'affaires à la recherche et au développement. Un tiers de ces sommes est dépensé pour les études chimiques (18 % pour la recherche proprement dite, 10 % pour la mise au point du procédé de fabrication) et autant pour les travaux de biologie.

Ces deux disciplines — chimie et biologie — sont de plus en plus étroitement associées dans la conception de principes actifs originaux. *« Si l'on excepte les antibiotiques, la voie royale pour la recherche de produits pharmaceutiques est longtemps restée la chimie organique,* explique M. François Guinot, directeur général adjoint de Rhône-Poulenc Santé. *Mais depuis le début des années 70, il est devenu difficile aux chimistes d'inventer seuls des molécules actives sur le plan thérapeutique sans faire appel aux connaissances acquises sur les cellules et sur leur fonctionnement. Les biologistes apportent dans ce domaine un éclairage nouveau qui guide les chimistes. »* Auparavant, on s'efforçait donc de forger des clés (les molécules actives) que l'on essayait sur la serrure (là ou les cellules cibles). Avec peu de chances d'aboutir rapidement au meilleur résultat. Et cela, d'autant plus que clé et serrure, loin d'être rigides, se déforment lorsqu'elles sont en présence l'une de l'autre.

Aussi préfère-t-on maintenant adopter la démarche inverse et chercher à bien connaître la structure et le mode d'action de la serrure avant de fabriquer la molécule-clé qui aura de bonnes chances de s'y adapter et de modifier son fonctionnement.

Contre les ulcères

Cela n'est pas sans poser de nombreux problèmes théoriques aux biologistes, qui sont encore loin de connaître la nature et les mécanismes d'action des sites récepteurs des cellules. Mais bon nombre de médicaments existent déjà, qui sont le fruit d'une démarche de ce type.

Ainsi en est-il de la cimétidine qui, depuis la fin des années 70, apporte une solution efficace — bien que son action soit accompagnée d'effets secondaires gênants — au traitement *de l'ulcère gastro-duodénal.* La lésion de l'estomac est due à l'action destructrice qu'exerce sur ses muqueuses l'excès de sécrétions gastriques acides. Ces dernières sont stimulées par l'histamine qui vient se fixer sur des sites récepteurs particuliers (dits « H 2 ») que portent les cellules secrétantes.

Plutôt que de poursuivre dans la voie classique de la recherche de produits anti-acides, longtemps utilisés pour traiter les ulcères, le groupe américain S.K. et F. s'est efforcé de préparer un analogue structural de l'histamine capable de se fixer sur les récepteurs H 2. Le principe de base étant posé, les chimistes se sont mis au travail et ont dû synthétiser près de mille molécules qui possédaient la structure souhaitée avant de trouver le composé, non toxique, répondant aux besoins.

Si les études des biologistes orientent celles des chimistes, en retour, la connaissance d'un principe actif efficace peut apporter de précieux renseignements sur les sites récepteurs des cellules cibles ; ces renseignements, à leur tour, permettent d'améliorer le médicament. Pour reprendre l'image précédemment évoquée, on dit à Rhône-Poulenc Santé que, *« connaissant la clé, on décrit la serrure afin de pouvoir optimiser le passe-partout ».*

Telle est la démarche qui a conduit à la mise au point d'une nouvelle famille de tranquillisants, les cyclopyrrolones, dont les premiers éléments seront commercialisés en 1984. Le créneau qu'a cherché à *occuper Rhône-Poulenc en commençant* ses recherches n'était pas vide : on disposait déjà, avec les benzodiazépines, de médicaments psychotropes très performants. Mais, pour des raisons essentiellement commerciales — ces produits sont protégés par des brevets Hoffman-Laroche, — le groupe français souhaitait trouver des molécules originales et présentant bien sûr une activité et une tolérance au moins aussi bonnes que celles des substances concurrentes.

Par hasard

C'est presque par hasard que les chercheurs ont découvert les cyclopyrrolones, mais un hasard très orienté que l'étude des benzodiazépines a largement aidé.

Ayant en main des substances qui avaient prouvé leur efficacité, les chimistes se sont livrés au jeu des corrélations entre structure moléculaire et activité thérapeutique, ce qui leur a permis de prédire — du moins en partie — que les produits susceptibles de répondre à l'objectif devaient posséder tel groupe d'atomes placé dans telle position. En outre, la découverte, en 1977, de sites récepteurs des benzodiazépines au niveau du cerveau a éclairé d'un jour nouveau le mécanisme d'action de ces tranquillisants et a ouvert aux recherches de nouvelles voies. Et, au lieu de tester les produits synthétisés sur des animaux, il est devenu possible de contrôler leur mode d'action sur des modèles biochimiques des récepteurs naturels, préparés au laboratoire.

L'espoir de tous ceux qui cherchent à découvrir de nouveau médicaments réside en fait dans le « drug design », qui permettrait de concevoir, *a priori,* la molécule idéale pour pallier un disfonctionnement de l'organisme, ou mieux, le prévenir. Mais cela relève du long terme. Il faudra encore de longues années de travail aux chimistes pour comprendre exactement en quoi la structure d'une molécule affecte son activité thérapeutique et, aux biologistes, pour affiner leurs connaissances en matière de mécanismes cellulaires.

Les céramiques au secours des moteurs thermiques

ASSISTERA-T-ON, au début des années 90, à la naissance du premier moteur japonais « tout céramique », comme l'annoncent certains industriels nippons ? Un prototype peut-être, un moteur de série sûrement pas. Mais il est certain, en revanche, qu'au Japon comme aux Etats-Unis, en France et en Allemagne fédérale, de nombreux efforts sont actuellement déployés pour développer les céramiques de pointe et les faire entrer peu à peu dans les moteurs. D'abord réservés au domaine spatial et militaire, ces matériels pourraient bientôt apparaître dans les moteurs Diesel où l'on projette de les utiliser pour isoler thermiquement l'ensemble de la chambre de combustion et du système d'échappement. On compte ainsi pouvoir récupérer un bon nombre de calories actuellement dissipées dans le système de refroidissement et améliorer le rendement énergétique du moteur.

Nitrures et carbures de silicium, zircones, composites, les céramiques les plus sophistiquées ont de quoi séduire. Réfractaires, elles supportent mieux que la plupart des alliages spéciaux les contraintes mécaniques à haute température et offrent par rapport à eux des gains de poids appréciables.

Ainsi en est-il des zircones, oxydes de zirconium partiellement stabilisés avec de la chaux ou de l'oxyde d'yttrium, selon les besoins, qui peuvent résister à des températures de 2 000 °C en l'absence de contraintes mécaniques, et de près de 1 000 °C en présence de celles-ci. Aussi songe-t-on à tirer profit de leurs propriétés pour réaliser des pièces chaudes et soumises aux frottements dans les moteurs à essence et les moteurs Diesel.

Un coût élevé

Ces céramiques devraient se révéler très performantes par rapport aux aciers spéciaux, *« mais il nous faut attendre la fin des essais actuellement en cours avant de savoir comment ces matériaux, encore très neufs, vieillissent »,* souligne M. Pierre Barrau, directeur de la division céramiques techniques de Lafarge-Réfractaires. De même faudra-t-il attendre l'industrialisation des pièces pour s'assurer que, sur le plan économique, les zircones sont compétitives.

Car les principaux problèmes auxquels se heurtent les céramistes proviennent, d'une part, de la fragilité des matériaux, d'autre part, de leur coût élevé dû, entre autres, aux températures et pressions nécessaires à leur mise en forme. Les conditions opératoires dépendant de la richesse de grain de la poudre traitée, les transformateurs se tournent vers les chimistes, dont ils attendent l'élaboration de meilleures matières premières.

Des techniques répondant à ce besoin existent déjà dans les laboratoires de recherche fondamentale, telle la méthode sol-gel présentée par le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) à l'exposition Interchimie. Plutôt que de travailler sur des mélanges solides comme le font les procédés classiques, la voie sol-gel met en œuvre des solutions liquides renfermant un composé du zirconium (alcoxyde, par exemple) et le produit stabilisant. Après une simple addition d'eau au mélange, les molécules se lient chimiquement et s'organisent en longues chaînes, formant un gel, sorte de pâte aisément compactée à la forme de la pièce désirée. Une fois l'eau éliminée du gel, on obtient une poudre au grain très fin, qui peut être consolidée (frittée) à des températures relativement basses (400-500 °C au lieu des 1 000-1 500 °C nécessaires aux poudres classiques).

Les « SiC-SiC »

Applicable aux produits massifs que sont les zircones, ce procédé pourrait également servir à réaliser des fibres minérales qui entrent dans la composition des composites, stade ultime de sophistication en matière de céramiques.

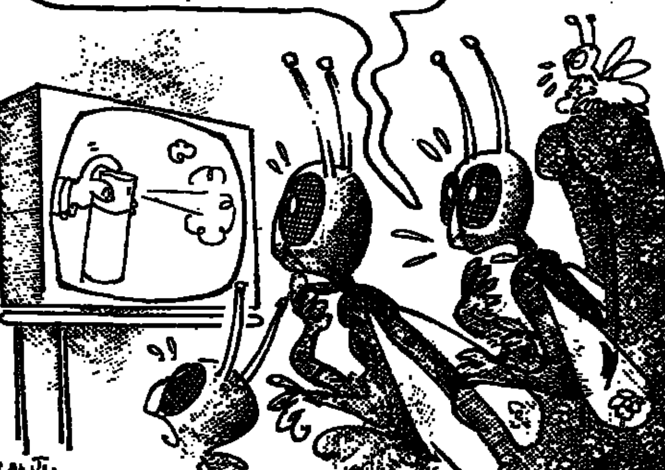
De même que l'on cherche à renforcer les matières plastiques à l'aide de fibres de verre, on tente de consolider les céramiques en leur incorporant des fibres... de céramique. L'une des plus grandes avancées dans ce domaine vient de matériaux renfermant un réseau multidirectionnel de fibres disposées selon un empilement aussi compact que possible et offrant un renforcement maximal de la matrice dans diverses directions. La Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) travaille dans ce sens, de même que la Société européenne de propulsion (SEP). Cette dernière firme met au point des matériaux composites dont la matrice et les fibres sont en carbure de silicium (composés SiC-SiC, prononcez « sic-sic »), et qui, outre leur grande résistance mécanique, supportent les attaques chimiques les plus dures.

« Nous possédons une bonne compétence en matière de composites carbone-carbone, que nous utilisons pour la fabrication de tuyères d'engins balistiques à propulsion à poudre, tuyères capables de supporter des températures de l'ordre de 3 500 à 4 000 °C, explique M. Guy Bessonnat, conseiller industriel à la direction des programmes et de la politique industrielle de la SEP. *Nous avons voulu tirer parti de cette expérience et élaborer des matériaux susceptibles de résister non seulement aux hautes températures, mais également aux atmosphères très oxydantes. De là est née l'idée de remplacer le carbone de la fibre et de la matrice par des céramiques. »*

« Il nous a fallu associer étroitement des équipes de chimistes et de mécaniciens pour préparer cette famille de composites, ajoute M. Bessonnat, *la qualité finale des matériaux dépendant largement de leur mode de fabrication. »* Pour l'élaboration de produits haut de gamme, la firme, en collaboration avec des laboratoires de chimie de l'université et du C.N.R.S., a dû mettre au point un nouveau procédé d'infiltration : celui-ci consiste à faire croître, à haute température, la matrice de carbure de silicium autour de chaque fibre, ce qui assure la création continue de liaisons entre les molécules de SiC. L'opération produit un matériau très compact, possédant, à 1 300 ou 1 500 °C une tenue mécanique supérieure à celle des alliages spéciaux, avec un poids pratiquement divisé par deux.

Déjà utilisés pour la réalisation de roues de turbines à gaz — il ne s'agit pour l'instant que de pièces de démonstration, — les composites SiC-SiC pourraient, dans la prochaine décennie, servir à l'élaboration des pièces qui entourent la chambre de combustion de moteurs Diesel.

Avant d'en arriver là, il faudra qu'un certain nombre de problèmes techniques relevant de la maîtrise et de la mise en forme des matériaux soient résolus. Il sera également nécessaire que les constructeurs d'automobiles et leurs bureaux d'étude jouent le jeu des céramiques, qu'elles soient massives ou composites. Ce serait alors un beau succès pour l'industrie française. Mais ne crions pas victoire trop tôt. Même lorsque tous ces obstacles auront été surmontés, les céramistes resteront totalement dépendants d'une firme japonaise, actuellement seul fournisseur de fibres de carbure de silicium. A moins qu'un groupe chimique français ne décide de se lancer dans leur fabrication.



Des molécules contre les insectes

S'IL est un domaine où l'industrie chimique française peut se vanter d'occuper une place de choix sur le plan international, c'est bien celui des produits phytosanitaires, pour lesquels elle dispute au Japon le deuxième rang du marché, derrière les Etats-Unis. Les fabricants d'insecticides, herbicides, fongicides et autres substances protégeant les plantes ne risquent pas, dans les années à venir, de manquer de clients : on estime que près de 45 % du produit potentiel des cultures mondiales sont détruits par les mauvaises herbes, les maladies et l'action des parasites avant et après la récolte.

Certes, la lutte biologique, qui combat les ennemis des plantes à l'aide d'organismes vivants (virus, champignons, animaux prédateurs, etc.), se développe, de même que les méthodes de génie génétique créant des variétés végétales plus résistantes. Mais ces techniques, à elles seules, ne suffisent pas, et l'on est encore loin de pouvoir se passer des composés chimiques.

Pas n'importe lesquels, cependant. Outre leur absence de toxicité pour les hommes et plus généralement pour les mammifères, les composés utilisés doivent pouvoir être rapidement dégradés dans le sol, afin de ne pas provoquer de dégâts dans l'environnement (c'est une des principales causes de l'interdiction de l'usage du D.D.T. dans un grand nombre de pays). Pour ces raisons, ainsi que pour des motifs économiques, on cherche à fabriquer des produits suffisamment actifs pour être utilisables en très faibles quantités. Ainsi, les composés de la famille des pyréthrinoïdes, dernière génération d'insecticides commercialisés, s'emploient à raison de 10 à 20 grammes par hectare de culture (il en fallait 2 000 à 3 000 grammes pour le D.D.T.), et ils sont biodégradés dans le sol au bout de deux à trois semaines.

L'histoire de la mise au point de ces pyréthrinoïdes est exemplaire à plus d'un titre. Ces produits appartiennent à la famille du pyrèthre, extrait de certaines variétés de chrysanthèmes dont les Chinois s'enduisaient déjà, il y a plus de deux mille ans, pour éliminer les poux et les puces.

(Lire la suite page 16.)

Des molécules contre les insectes

(Suite de la page 15.)

En Occident, on les emploie depuis une trentaine d'années dans les insecticides à usage ménager, mais leur très forte fragilité à la lumière a longtemps interdit leur usage dans l'agriculture.

Il fallait donc fabriquer de toutes pièces des substances n'ayant pas cet inconvénient et présentant une activité insecticide analogue, ou mieux supérieure, à celle des composés naturels. La démarche des chercheurs a suivi la voie classique, allant de la détermination de la nature chimique des composants de la poudre de chrysanthème séchée (dont les propriétés sont dues au mélange de six produits étroitement apparentés) à la synthèse de molécules légèrement différentes et capables de résister à l'action du soleil.

Les tout premiers travaux d'approche ont commencé en 1920, mais il a fallu attendre le début des années 70 pour que des équipes japonaise et britannique proposent de nouveaux composés et résolvent les délicats problèmes fondamentaux que soulevait leur préparation.

L'une des principales difficultés qu'ont eue à affronter les chercheurs tient au fait que la plupart des molécules naturelles se présentent sous deux formes que les chimistes nomment « stéréoisomères », et qu'on pourrait qualifier de jumelles tant elles se ressemblent. Elles possèdent, en effet, les mêmes enchaînements d'atomes, mais ceux-ci sont disposés de telle sorte qu'elles sont images l'une de l'autre, comme le sont, dans un miroir, un gant droit et un gant gauche. Or, la nature choisit toujours entre ces deux formes — tel un artisan qui ne fabriquerait que des gants gauches — au contraire du chimiste qui fabrique des mélanges. Il lui faut alors séparer ceux-ci par des opérations délicates, donc coûteuses, à moins qu'il ne trouve diverses astuces pour arriver directement à la bonne copie du produit naturel. C'est ce qu'ont fait les chercheurs japonais et britanniques, qui ont dû synthétiser sélectivement l'un des huit stéréoisomères que possède le pyréthrinoïde visé.

Vint ensuite l'étape du développement, réalisée par la firme Roussel-Uclaf, qui a permis l'industrialisation du procédé de fabrication et la commercialisation des premiers pyréthrinoïdes de synthèse à usage agricole en 1976.

Les recherches n'ont pas cessé pour autant. On tente, par exemple, de modifier ces produits pour les rendres actifs contre les acariens (araignées rouges, tiques), qui y sont pour l'instant insensibles. « *On cherche également à augmenter leur sélectivité*, souligne M. Jean Tessier, responsable de la recherche chimique agro-vétérinaire chez Roussel-Uclaf. *Actuellement, les traitements détruisent tous les insectes, y compris les espèces pollinisatrices (à l'exception des abeilles), et l'on souhaiterait pouvoir n'éliminer sur chaque culture que les deux ou trois espèces nuisibles.* »

Des questions sans réponses

Le développement de nouveaux pyréthrinoïdes constitue l'un des secteurs prometteurs de l'industrie phytosanitaire. Il en existe bien d'autres. Dans le domaine des fongicides, par exemple, on espère beaucoup des composés systémiques, capables d'être véhiculés par la sève des végétaux et qui, lorsqu'ils sont simplement pulvérisés sur le feuillage du végétal, peuvent atteindre les racines malades. Les premiers produits de ce type sont apparus sur le marché il y a moins de cinq ans, et l'on attend des chimistes qu'ils en créent de nouveaux.

D'une manière plus générale, il existe en matière de phytosanitaire un certain nombre de questions sans réponses. A l'Union des industries de la protection des plantes (U.I.P.P.), on estime que, pour ce qui est des herbicides, les problèmes sont pratiquement tous résolus, alors qu'ils ne le sont qu'à 90 % pour ce qui est des insecticides et des fongicides. En revanche, tout reste à faire dans le domaine du traitement des plantes contre les maladies bactériennes et virales qui constituent selon un responsable de l'U.I.P.P., « *le véritable talon d'Achille* » de l'industrie phytosanitaire.

Les régulateurs de croissance

Si les « régulateurs de croissance » ne sont pas conçus pour lutter contre les ennemis des plantes, ils peuvent malgré tout être rangés parmi les produits phytosanitaires dans la mesure où ils améliorent la « santé » des plantes. Ce sont des substances synthétiques qui accélèrent ou freinent certains de leurs processus physiologiques, comme le font naturellement les hormones végétales. Pulvérisés sur des arbres fruitiers par exemple, ils favorisent la chute des fruits les plus faibles et permettent aux autres de se développer dans les meilleures conditions. Appliqués sur des cultures de céréales, ils raccourcissent les tiges du blé ou du seigle, qui résistent ainsi mieux aux coups de vent et aux fortes pluies.

Toutefois, seule une faible fraction des cultures peut être traitée de la sorte : outre les céréales et les arbres fruitiers, les artichauts, certaines fleurs comme les chrysanthèmes — qui peuvent ainsi tous fleurir en même temps à la Toussaint — et quelques autres. Il reste un long chemin à parcourir et de nombreux travaux tant agronomiques, biologiques que chimiques à entreprendre avant que tous les types de cultures puissent bénéficier de ces régulateurs de croissance.

En toute logique

LES AUTRES MAGIES

Problème nº 254

La magie arithmétique n'a de bornes que celles des carrés où s'inscrivent ses nombres.

Le carré écrit ci-dessous est magique car ses lignes, ses colonnes et ses deux diagonales ont pour somme un même nombre : 1355. Il n'est cependant pas parfaitement pur, ses nombres ne se suivant pas à partir de 1. Cette imperfection lui permet cependant d'avoir d'autres qualités. Son auteur, Ronald B. Edwards, l'a en effet doté de deux autres aspects magiques très curieux. Quels sont-ils ? A vos calculettes !

223	283	200	322	163	164
177	408	336	244	12	178
228	122	24	306	448	227
258	36	488	112	204	257
308	224	102	48	368	307
161	282	205	323	162	222

Solution dans le « Monde des sciences et des techniques » du 28 décembre.

Solution du problème nº 253 :

$370 = 3^3 + 7^3 + 0^3$

$371 = 3^3 + 7^3 + 1^3$

$407 = 4^3 + 0^3 + 7^3$

PIERRE BERLOQUIN.

LES CONSTRUCTIONS GALLO-ROMAINES EN TERRE ET BOIS

Un sujet d'étude nouveau pour les archéologues français

Le pont du Gard, les arènes de Nîmes, les oppidums protohistoriques de pierres sèches des régions méditerranéennes, les mégalithes : tous ces vestiges de la Gaule méridionale se voient. Même lorsque les murs ont disparu, les fondations sont aisément décelables par les fouilleurs et il est facile de retrouver le plan des constructions que le temps a détruites.

***Le thème de l'architecture de terre est nouveau pour la France.* Contrairement à leurs collègues de Suisse, d'Allemagne ou de Grande-Bretagne, qui étudient depuis une quarantaine d'années les constructions de terre protohistoriques et romaines, les archéologues français ont *longtemps ignoré* ce type d'habitat qui a existé bien avant le début de l'ère chrétienne et dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nos jours.**

CERTES, la construction en maçonnerie prédomine pendant la période romaine. Mais on s'aperçoit, depuis peu, que l'architecture en terre et en bois était fréquemment utilisée dans la Gaule romaine, soit pour l'ensemble des murs de maisons, soit pour les cloisons des constructions en maçonnerie.

Il est plus exact pour la Gaule (et même pour l'ensemble du monde romain) de parler d'architecture de terre et de bois, et non pas d'architecture de terre, car le pisé ou l'adobe n'étaient utilisés — et encore pas toujours — que dans les régions méditerranéennes. Partout ailleurs, on a construit en clayonnage puis en colombage.

Ces maisons faites totalement ou partiellement de terre et de bois peuvent être luxueuses, comme en témoignent les peintures ou les mosaïques qui ornaient certaines d'entre elles. L'architecture de terre et de bois n'était donc pas réservée aux habitations modestes.

Il est tout de même étonnant que les archéologues français aient été si longs à « voir » les constructions de terre gallo-romaines. Tous les spécialistes de Rome et les latinistes savaient pourtant que les Romains utilisaient l'architecture de terre et de bois. A Herculanum, par exemple, on avait trouvé des constructions faites de carcasses de bois remplies avec le matériau disponible sur place, c'est-à-dire du tuf volcanique.

M. Robert Lequement, directeur des Antiquités historiques de Midi-Pyrénées, a rappelé que de nombreux auteurs latins avaient décrit, ou au moins évoqué, les trois techniques de construction en terre crue (clayonnage, ou *parietes craticii*, pisé ou *parietes formacei*, briques ou *lateres*).

Toutefois, comme le souligne M. Christian Goudineau, professeur à l'université de Provence, les architectures de terre et de bois sont fragiles. La terre se dissout en l'espace de quelques décennies, laissant des débris informes que seules la couleur et la texture peuvent permettre de repérer dans le sol. De même, les éléments de bois disparaissent au fil du temps sauf conditions exceptionnelles — et ne peuvent être décelés que par la couleur du sol, par les empreintes qu'ils ont laissées sur le torchis et les briques crues ou par les traces des trous de calage des poteaux.

Depuis une douzaine d'années, on cherche, en France, les constructions gauloises ou gallo-romaines, en *terre et en bois, et l'on en a trouvé* beaucoup, surtout en milieu urbain. A Lyon (rue des Farges), à Chartres, à Orléans, à Tours, à Nîmes, à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), à Rouen, notamment, des restes de maisons de terre et de bois ont été découverts.

300 mètres carrés seulement

A Metz, il s'agit de toute une partie *de la ville antique. En 1958, des* sondages faits dans le quartier des Hauts-de-Sainte-Croix avaient révélé la présence d'une couche archéologique épaisse de plusieurs mètres, constituée de vestiges de maisons de terre et de bois construites de 50 avant Jésus-Christ à la fin du premier siècle de notre ère. Il y a quelques années, le site faisait l'objet d'un projet immobilier encore vague. Aucune fouille préalable n'a été entreprise, même lorsque la réalisation de ce projet immobilier a été décidée en 1981. Les travaux de terrassement ont commencé en juin dernier et n'ont pas été arrêtés. A la suite d'une inspection, une convention est signée à Metz ce 13 décembre entre l'État et le promoteur : *sur les 3 000 mètres carrés* existants au départ, seuls ont été préservés 300 mètres carrés. Cette modeste superficie sera surmontée d'une dalle (construite aux frais de l'Etat) au-dessous de laquelle les archéologues pourront fouiller pendant quatre ans et au-dessus de laquelle les immeubles prévus seront construits.

De rares restes ruraux

Le quartier des Hauts-de-Sainte-Croix était exceptionnel à double titre. D'abord, il permettait de suivre en continu les techniques architecturales de la terre et du bois depuis la fin de la période purement gauloise jusqu'au Haut-Empire et donc de voir si la romanisation avait influencé ces techniques. Ensuite, il permettait de suivre, en étudiant chaque niveau, l'évolution de l'organisation sociale et spatiale de la ville antique.

A Rouen, les choses se passent mieux : au début de janvier 1984 commencera la fouille d'une zone de 3 000 mètres carrés située sous l'actuelle place du Général-de-Gaulle. Des sondages ont révélé, en effet, l'existence de quatre niveaux d'habitats gallo-romains en torchis et colombage. Les archéologues auront au moins six mois avant le début des travaux de construction d'un parking souterrain.

En milieu rural, on a trouvé, jusqu'ici, peu de restes d'architecture en terre et bois. *Les sites* urbains ont souvent une permanence étonnante due à la présence d'un cours d'eau ou de voies de communication qui donnent aux sites urbains leur raison d'être.

A la campagne au contraire, rien n'empêche, en général, de construire une nouvelle maison sur un emplacement vierge, plus ou moins proche de celui de la maison précédente, et seul le hasard permet d'en découvrir les humbles vestiges.

Des traces d'habitats ruraux gallo-romains en terre et en bois ont pourtant été trouvés, notamment dans la région Centre, à Dambron, Hanches (Eure-et-Loir), Lecroux, Villedieu-sur-Indre (Indre), Cravant, Fondettes (Indre-et-Loire), Gièvres, Molineuf (Loir-et-Cher).

A Saint-Martin-de-Boscherville (non loin de Rouen), M. Jacques Le Maho, archéologue départemental de Seine-Maritime, a trouvé en 1980 et 1981 les traces de cinq temples : les deux plus anciens, dont l'armature était faite de gros poteaux de bois (1), datent du début du premier siècle de notre ère ; les deux suivants — du début du deuxième siècle — étaient construits en colombage, posé sur une sablière et un solin. Les murs du dernier (du deuxième siècle lui aussi) étaient en pierres. L'évolution des techniques locales ressort donc bien de ces modestes vestiges.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le plus gros de ces poteaux avait une section rectangulaire de 50 × 25 centimètres. Le trou de pose avait un diamètre de 1,70 mètre et était profond de 1,10 mètre.

Petit lexique

● *Adobe :* Briques crues, de grande dimension faites de terre mélangée à de la paille ou de l'herbe sèche hachées. Après un lent séchage, les briques d'adobe sont utilisées pour faire d'épais murs porteurs.

● *Clayonnage :* Claies de branches souples entrelacées, enduites de torchis ou de boue. Les claies sont maintenues, en général, par une armature de bois qui est l'élément porteur de *la construction.*

● *Colombage :* Armature de bois remplie par du torchis ou de petites briques crues. L'armature comporte des piliers de bois (ou *colombes)* contreventés par des pièces de bois obliques (ou *écharpes).* Les colombes, étant contreventées, sont simplement posées sur une poutre de bois horizontale (ou *sablière)* laquelle repose directement sur le sol ou sur un *solin* (des grosses pierres installées dans une rigole creusée à cet effet). Sur le haut des colombes sont posées des poutres de bois horizontales (ou *sablières hautes).*

Lorsque l'armature porteuse est faite seulement de piliers de bois verticaux, la base de chacun de ceux-ci est calée par des pierres ou de la terre tassée dans *des trous spécialement creusés* dans le sol.

● *Pisé :* Terre compactée entre deux planches faisant office de coffrage mobile (ou *banche).* Les murs de pisé sont faits directement sur place. Ils sont montés par assises successives, hautes chacune de 30 à 50 centimètres, que l'on pose en déplaçant la banche. Une banche peut être longue de plus de 3 mètres. Epais de 50 centimètres au moins, le pisé constitue des murs porteurs.

● *Torchis :* Mélange de terre et de végétaux secs hachés comblant les vides existant entre les éléments d'une armature de bois. Le torchis est mince et ne peut donc pas faire de murs porteurs. Les murs sont portés par l'armature de bois.

Y. R.

LES HOMMES ET LES MACHINES

● Un « ramasse-miettes » contre la pollution

Deux nouvelles techniques viennent d'être mises au point pour lutter contre les marées noires. L'une, élaborée au Japon, consiste à traîner dans la zone polluée une sorte de corde absorbante, faite de fibre de polypropylène guipée, dont le poids spécifique (0,91), lui permet de flotter. *Cette corde, que l'on peut utiliser en encerclant la* nappe ou tendue entre deux navires, serait capable d'absorber de dix à quinze fois son poids de pétrole. Lorsqu'elle est saturée, la corde passe dans une machine qui extrait instantanément les hydrocarbures « piégés » (1).

L'autre technique a été mise au point en France grâce à la collaboration de l'Institut français du pétrole et des groupes ELF-Aquitaine *et Total. Il s'agit d'un équipement complet de « balayage », adaptable* sur tout navire. Le principe est à peu près celui du ramasse-miettes, conçu pour un milieu liquide : de part et d'autre de la coque, on fixe des tangons (de 12 ou 20 mètres selon les besoins) qui serviront à tirer le « concentreur » — une sorte d'entonnoir flottant — et l'appareil récupérateur (de naphte).

En position de marche, le navire dépollueur apparaît comme un *thonier muni de deux lignes latérales. Les cannes à pêche, alors, sont* ces bras d'aluminium léger (tangons) qui maintiennent ouverts les deux concentreurs (des éléments de barrage gonflable disposés en « V » pour faire entonnoir de surface), eux-mêmes reliés chacun à un « avaleur » de mazout (« concentreur »). Placé au fond de l'entonnoir, le concentreur est un catamaran muni de deux tambours rotatifs qui absorbent le pétrole sélectivement — ils sont dits « oléophiles ». Le produit est alors récupéré sur les rouleaux au moyen de racleurs, puis pompé grâce à des flexibles par des moteurs Diesel installés sur le pont du bateau.

10 hectares à l'heure et donc de récupérer dans le même temps environ 100 mètres cubes d'hydrocarbures. Il présente l'avantage de ne requérir qu'un seul bateau, d'absorber aussi bien les dépôts en film très fin que les masses visqueuses (la fameuse « mousse au chocolat ») et de ne recueillir que très peu d'eau (3 % en moyenne).

R. C.

(1) Jetro, 50, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 225-42-56.

(2) SAPEC-Indusnor, avenue Alfred-Nobel, 64000 Pau, tél. : (59) 02-94-40.

● Une plate-forme pour travailler à 600 mètres sous l'eau

La société française Comex et la société norvégienne Ugland Management étudient un projet de plate-forme destinée non pas aux forages offshore (bien qu'elle puisse éventuellement faire ce genre de travail), mais à la construction sous-marine, par une profondeur d'eau de 200 à 600 mètres et à la mise en place, sur des structures déjà installées en mer, de « petits » colis (plates-formes d'hélicoptères, tubes prolongateurs, etc.) de 100 à 800 tonnes.

La plate-forme sera une « semi-submersible », c'est-à-dire une plate-forme flottante, en position haute pour ses déplacements, en position basse — plus stable — pour le travail en mer. Dans le premier cas, elle déplacera 27 000 tonnes, dans le deuxième, 38 000 tonnes. *Sa longueur sera de 110 mètres et sa largeur de 69 mètres.*

L'engin sera autopropulsé (à 10 nœuds, grâce à une puissance installée de 33 000 chevaux) et doté soit d'ancres, soit du positionnement dynamique, ce qui évite d'avoir à l'ancrer. Il sera, d'autre part, muni d'une très grande et très grosse grue (flèche longue de 100 mètres, capacité de levage de 800 tonnes) et doté d'un très grand puits central (12 mètres sur 15 mètres). Deux cents personnes *pourront loger à son bord.*

L'équipement de plongée pèsera de 1 500 tonnes à lui seul : trente-six plongeurs pourront simultanément travailler à 600 mètres sous l'eau ou vivre à la même pression dans des caissons de surface.

Le prix de ce « monstre » : plus de 1 milliard de francs. Les études sont presques achevées, et quatre chantiers sont encore en lice pour construire l'engin : Hitachi (Japon), qui serait 30 % moins *cher. Gotaverken (Suède), les Chantiers de l'Atlantique à Saint-*Nazaire, les chantiers Normed à Dunkerque, à La Ciotat et à La Seyne.

La décision est entre les mains du secrétaire d'Etat à la mer : l'association Comex-Ugland Management apporterait 20 % des sommes nécessaires ; les pouvoirs publics doivent donc autoriser que les 80 % restants soient sous forme de prêts bonifiés.

Y.R.

DÉFE

Le complexe de l'arme à la b

DÉFENSE

Le complexe de l'arme à la bretelle

(Suite de la première page.)

Deux cas précis en sont l'illustration. Au Liban, d'abord, l'aéronavale française a été utilisée en contre-terrorisme – ce pour quoi elle n'est pas faite à l'origine – en s'en prenant à des exécutants sans viser, pour autant, les commanditaires des opérations menées contre la France parce qu'il n'est pas dans les intentions de Paris de faire la guerre à la Syrie ou à l'Iran. Au Tchad, ensuite, près de trois mille soldats français appelés à la rescousse restent l'arme au pied, à distance d'une armée d'occupation étrangère à laquelle il ne convient pas de s'affronter parce que la France ne fait pas la guerre à la Libye.

Pour des militaires, qui ont besoin de recevoir des ordres précis et sans ambiguïtés, la situation n'est pas, intellectuellement et professionnellement, des plus confortables. Chacun sait que l'interposition, voire l'inaction, donne des démangeaisons et des états d'âme qu'il ne suffit pas de baptiser « grandeurs et servitudes » du métier militaire pour les supprimer.

Un mal d'être

Que les officiers généraux et supérieurs aient mieux compris le sens de leurs nouvelles missions que les jeunes officiers, les sous-officiers ou les engagés, c'est probablement un fait avéré. Mais force est de constater que les cadres, qui s'interrogent sur leur emploi, sont tous atteints, à des degrés divers, par un doute sur l'efficacité et l'intérêt de leurs activités présentes.

Comme si la notion même de dissuasion – en ne se limitant plus au seul domaine nucléaire, comme naguère, pour déborder, aujourd'hui, sur l'ensemble des missions attribuées aux armées dites classiques – avait du mal à être acceptée d'une collectivité militaire plus habituée à donner ou à rendre des coups qu'à en recevoir sans broncher.

La non-guerre peut surprendre une institution de défense à laquelle, jadis, on répétait qu'elle est là pour livrer bataille comme, au demeurant, la précédente loi de programmation militaire, conçue pendant le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, lui en avait intimé l'ordre. Aujourd'hui, les arguments avancés ont changé du tout au tout. La loi de programmation militaire, adoptée au printemps dernier, dispose : « *Les forces remplissent leur fonction d'abord par leur simple existence, puis par leur manœuvre et, enfin, si nécessaire, par leur engagement (...). La prévention des crises est une solution préférable à la conduite d'opérations militaires en réponse à une agression.* »

C'est peut-être ce changement de cap que de nombreux cadres d'active vivent mal pour l'instant, dès lors qu'il s'inscrit, de surcroît, dans leur réalité quotidienne.

D'aucuns ont déjà baptisé ce mal d'être sous l'uniforme : « *le complexe de l'arme à la bretelle* » ou encore « *l'attente du désert des Tartares* ». Sans l'exagérer, ce trouble existe, et le nier serait maladroit. Il étreint des forces que l'on assimile communément à des « troupes d'élite », mais dont les qualités d'adaptation sont suffisamment stimulées en permanence pour que ce mal d'être ne les désagrège pas trop.

JACQUES ISNARD.

ÉDUCATION

Au CNOUS

LES ÉTUDIANTS PROCHES DE L'OPPOSITION DOUBLENT LE NOMBRE DE LEURS ÉLUS

Les représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), élus il y a un an, viennent de désigner leurs délégués au Centre national des œuvres universitaires (CNOUS). Sur 224 inscrits, seuls 101 suffrages ont été exprimés. l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes) ayant décidé de ne pas présenter de candidats à ces élections pour protester contre la dégradation et le « *lent effondrement des œuvres, acquis déterminant pour les étudiants* » (*le Monde* du 24 novembre).

L'UNEF Solidarité étudiante (proche du parti communiste) a obtenu 55 voix et 6 sièges contre 83 voix et 4 sièges en 1981 (ces élections ont lieu tous les deux ans). L'Union nationale interuniversitaire (UNI, antimarxiste), avec 14 voix, a 1 élu, alors qu'elle n'était pas représentée en 1981. Le Collectif des étudiants libéraux de France (CELF, proche des jeunes giscardiens) obtient 14 voix et 1 élu, et une liste intitulée « *CNOUS 84 pour le redressement universitaire* », proche du CELF obtient, 10 voix et 1 siège. Enfin une liste indépendante, groupant des membres de la Confédération nationale des étudiants de France (CNEF) obtient 8 voix et 1 siège, comme en 1981.

Le conseil d'administration du CNOUS comprend, en plus des 10 représentants étudiants, 10 membres de l'administration et 10 personnalités extérieures, dont la moitié sont proposées par les étudiants et l'autre par l'administration.

Ces élections confirment le recul constaté l'an dernier de l'UNEF Solidarité. Cette organisation demeure cependant la plus représentée au CNOUS grâce au système de la répartition au plus fort reste, et surtout à l'abstention de l'autre syndicat de gauche. Les étudiants proches de l'opposition doublent le nombre de leurs représentants au CNOUS, résultat de leur progression lors des élections de décembre 1982.

EN BREF

La construction d'un nouvel hôpital à Paris

Le concours d'architecture pour la construction d'un nouvel hôpital de six cent quatre-vingt-deux lits, sur les anciens terrains Citroën, dans le quinzième arrondissement, à Paris, a été jugé. Le projet d'Aymeric Zublena a été choisi, de préférence à ceux de MM. Andrault et Parat, Butler, Vasconi, retenus pour un deuxième tour parmi onze concurrents. Le nouvel hôpital remplacera ceux de Boucicaut et de Vaugirard, et partiellement Laennec et Corentin-Celton, qui seront transformés en établissements pour personnes âgées.

JANE DOE EST AUTORISÉE A MOURIR

Les chirurgiens américains n'opéreront pas Jane Doe, ce bébé âgé de deux mois qui souffre d'un grave handicap mental et physique. Ainsi en a décidé le 12 décembre la Cour suprême des Etats-Unis.

Jane Doe est née le 11 octobre porteuse de plusieurs malformations du système nerveux (spina bifida et hydrocéphalie). Sans aide médicale et chirurgicale, elle est condamnée à court terme. Deux ans tout au plus. Prise en charge, l'enfant pourrait vivre. Survivre plus exactement jusqu'à l'adolescence car, selon les médecins, elle demeurerait retardée et paraplégique.

Outre-Atlantique, l'affaire « Jane Doe » (le nom exact de la famille n'a pas été révélé : Doe est un pseudonyme) a suscité une vive controverse, les parents s'étant prononcés contre l'intervention chirurgicale après avoir consulté des médecins et des personnalités religieuses. Des partisans du « droit à la vie » avaient intenté un procès pour obliger l'hôpital à opérer. Un tribunal de l'Etat de New-York avait alors donné raison aux parents. C'est ce jugement qui vient d'être confirmé par la Cour suprême.

Coup de carabine et acquittement

La cour d'assises du Var a acquitté, lundi 12 décembre, un représentant de commerce d'Arcs-sur-Argens (Var), M. René Gazin, âgé de trente-et-un ans, poursuivi pour avoir blessé d'un coup de carabine un jeune Tunisien qu'il soupçonnait de commettre un vol dans une voiture. Le 8 septembre 1981, M. Gazin avait vu quatre jeunes gens qui semblaient dévaliser un véhicule en stationnement. Il s'était emparé d'une carabine et avait touché l'un des membres du groupe, alors âgé de dix-sept ans.

Le représentant du ministère public avait requis contre M. Gazin une peine de trois à quatre ans de prison avec sursis.

Niall Campbell aurait été assassiné

Une deuxième autopsie pratiquée le 12 décembre sur le corps de Niall Campbell, le Britannique retrouvé noyé le 2 décembre dans le port de Brest, a révélé un traumatisme crânien qui pourrait résulter, non d'une chute sur les rochers, mais d'un coup porté à la victime. L'hypothèse d'une affaire de drogue n'étant pas exclue, le parquet de Brest a ordonné une expertise toxicologique.

● *Une trentaine de blessés dans un accident de métro à Madrid.* – Une trentaine de personnes ont été blessées – dont trois grièvement, – lundi 12 décembre à Madrid, lors d'un accident de métro. Une rame est entrée en collision avec une autre, qui était arrêtée. – *(A.F.P.)*

ÉCHECS

Le Tournoi des prétendants

KASPAROV ÉCRASE KORTCHNOI

Comme s'ils s'étaient donné le mot, Garry Kasparov et Vassili Smyslov (qui a décidé mardi 13 de prendre son jour de repos, ce qui repousse à jeudi sa prochaine partie contre Ribli) se retrouvent chacun avec deux points d'avance (5,5 à 3,5 et à 1 point de la victoire) après avoir joué neuf des douze parties de leur demi-finale respective. Le « petit retard » – il ne menait que d'un point contre Kortchnoï après huit parties – que Kasparov avait sur Smyslov, a été comblé, de façon magistrale, le lundi 12 décembre à Londres.

Jouant un début catalan, ouverture que Kortchnoï connaît sur le bout des doigts, Kasparov innova au huitième coup avec Cfd2 ouvrant la diagonale h1-a8 qui allait devenir une flèche mortelle pour les noirs. Kortchnoï essaya bien de neutraliser cette diagonale. Ce fut pire, et au vingt-cinquième coup il dut concéder une tour contre un cavalier. Cinq coups plus tard, il abandonnait. L'écrasement.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KORTCHNOI
(9e partie)
Début catalan

1. d4	Cf6	16. e4	Ta7
2. c4	e6	17. Cd5	b5
3. g3	d5	18. Ca5	bxa4
4. Fg2	dxc4	19. Tfc1	Fd4
5. Cf3	Cbd7	20. Txa4	Fxb2
6. 0-0	Tb8	21. Ce7+	Rh8
7. a4	b6	22. Tc2	De8
8. Cfd2	e5	23. Txb2	Dxe7
9. Cxc4	exd4	24. Cc6	Dc5
10. Dxd4	Fc5	25. Cxa7	Dxa7
11. Dd3	0-0	26. e5	Cg8
12. Cc3	Fb7	27. Fe3	Da8
13. Fxb7	Txb7	28. Dxa8	Txa8
14. Df3	Da8	29. f4	Ce7
15. Ff4	a6	30. Td2	Abandon.

SPORTS

SKI DE FOND

Une avalanche de candidats aux médailles olympiques

Correspondance

Reit-im-Winkl (R.F.A.). — La Coupe du monde de ski de fond a débuté le dernier week-end à Reit-im-Winkl (République fédérale d'Allemagne). Le « 5 kilomètres dames » a été remporté, vendredi 9 décembre, par la Tchécoslovaque Kveta Jeroiva. Le « 15 kilomètres messieurs » a été l'occasion, pour le Soviétique Nicolaï Zimiatov, de se rappeler au bon souvenir des observateurs, qui ne misaient plus sur lui à deux mois des Jeux olympiques de Sarajevo. Il a remporté, à la surprise générale, la course en battant le Finlandais Harri Kirvesniemi de 19 sec et l'Allemand de l'Ouest Jochen Behle de 32 sec. Le meilleur Français a été Dominique Locatelli, classé vingt-cinquième à 1 min 57 sec d'un étonnant vainqueur.

Que n'a-t-on écrit sur Nicolaï Zimiatov depuis 1980 ? Le roi des Jeux olympiques de Lake Placid (trois médailles dont deux individuelles sur 30 kilomètres et 50 kilomètres) prit tellement vite du plomb dans l'aile que beaucoup le suspectèrent d'avoir subi une préparation biologique avant son arrivée sur le continent américain.

Au vrai, sa baisse de régime se révéla extrêmement spectaculaire. En 1981, il termina vingt-quatrième au classement général de la Coupe du monde grâce, en particulier, à un mince coup d'éclat dans un 30 kilomètres à Castelrotto (quatrième). Le doute commença à s'installer et on se mit à jaser sur ses fabuleux exploits de Lake Placid.

Il s'avère, aujourd'hui, qu'on a vraisemblablement exagéré, d'autant qu'au cours de cette période Nicolaï Zimiatov, citoyen moscovite, a modifié sa vie en prenant pour épouse une fondeuse de l'équipe soviétique, prénommée *Lubov*, dont il a eu rapidement un enfant. Après ce « congé parental », Zimiatov a recommencé à manger du pain blanc au cours de l'hiver 1982-1983. Sur les dix courses de Coupe du monde inscrites au calendrier, il en termina six « dans les points » (classé avant le vingtième) sans jamais toutefois monter sur le podium. Les réticences à son sujet subsistaient cependant. On parlait davantage de Alexander Zavialov, vainqueur de la compétition, ou encore des jeunes Youri Burlakov et Vladimir Nikitin, placés sur orbite internationale depuis les championnats du monde d'Oslo l'année précédente.

Le succès qu'il vient d'obtenir à Reit-im-Winkl a provoqué un vif étonnement chez les principaux adversaires des Soviétiques, à savoir Norvégiens, Finlandais et Suédois. Les représentants de ces pays ne voient pas ce retour d'un très bon œil. *La liste des favoris s'allonge* ainsi d'une unité non négligeable, qui n'a pas dit son dernier mot à vingt-huit ans. Caractéristique importante du ski de fond, les « olympiques » potentiels forment un clan d'une bonne quinzaine de prétendants partagés entre « anciens » de trente ans à peine, apparus aux championnats du monde 1978 à Lahti (Finlande), et « jeunes loups », en tête desquels figure un Suédois de vingt et un ans, Gunde Svan, deuxième de la dernière Coupe du monde.

Cette avalanche de candidats aux médailles de Saravejo n'est pas le principal sujet de conversation dans les différentes équipes. Si des inquiétudes *se profilent à l'horizon* yougoslave, elles concernent uniquement les conditions climatiques particulières au site de Sarajevo. Pour cette raison, les vedettes du circuit ne se sentent pas à l'abri d'une surprise. La neige d'Igman — lieu des épreuves à 35 kilomètres de Sarajevo, — est chargée d'une telle humidité qu'elle complique singulièrement le fartage des skis. Les épreuves pré-olympiques disputées en février 1983 laissent un souvenir de cauchemar à ceux — et non des moindres — qui se sont englués dans les traces au point d'abandonner ou de subir des retards totalement inhabituels.

S'étaient imposés ceux qui avaient opté pour des lattes dotées d'un système antirecul, évitant ainsi de farter. On s'achemine vers l'adoption généralisée des « écailles » et des « peluches », comme « monsieur-tout-le-monde ». Depuis près d'un an, les fabricants étudient la question. Leurs représentants à Reit-im-Winkl semblaient tout autant intéressés par ce délicat problème que par la résurrection de Nicolaï Zimiatov.

LLIBERT TARRAGO.

● *Le Suisse Max Julen a remporté*, 12 décembre aux Diablerets (Suisse), son premier succès dans une épreuve de la Coupe du monde en gagnant le slalom géant devant son compatriote Pirmin Zurbriggen et le Yougoslave Jurij Franko. Les favoris — le Suédois Stenmark, les Américains Phil et Steve Mahre, et Wenzel, du Lichtenstein — ont été nettement distancés

OMNISPORTS

LE CENTENAIRE DU STADE FRANÇAIS

Cinq élèves du lycée Saint-Louis, réunis au Café Procope au cœur du quartier Latin, décidèrent de fonder le Stade français, le 13 décembre 1883. Il y a cent ans. Le sport en était encore à ses balbutiements. Les premières sociétés de boxe française, d'escrime, de gymnastique, étaient fréquentées essentiellement par les militaires. Le Stade français allait faire œuvre de pionnier en organisant le premier match international de rugby avec les Anglais de Rosslyn Park, le 18 avril 1892 ou les premiers championnats du monde de tennis à La Faisanderie en 1912.

En un siècle d'existence (1), le Stade français, qui a adopté les couleurs bleu et rouge de la Ville de Paris, en 1891, se flatte d'avoir compté dans ses rangs cinquante-quatre médaillés olympiques, depuis ses cinq rugbymen vainqueurs du tournoi des Jeux de Paris en 1900, jusqu'à Guy Drut, champion du 110 mètres haies au Jeux de Montréal, en 1976. Son palmarès s'orne encore de cinq cent cinquante-deux titres de champion de France, trois d'Europe, de cent cinquante-six records nationaux, onze européens et cinq mondiaux.

Aujourd'hui, le Stade français accueille dans ses installations rénovées de La Faisanderie, du Stade Géo-André et du Hara-Lupin, quelque neuf mille membres dans une quizaine de disciplines.

Après avoir marqué le pas ces dernières années, à l'instar d'un autre centenaire, le Racing Club de France, le Stade français a choisi de revenir au premier plan, notamment dans les sports collectifs. Des commanditaires ont été trouvés. Des conventions ont été signées avec la Ville de Paris pour l'organisation d'un grand marathon populaire ou pour l'équipe de basket-ball, qui sera la principale utilisatrice du nouveau Palais des sports de Bercy, mais aussi avec le conseil général des Hauts-de-Seine pour l'équipe de football, qui ambitionne de retrouver *la première division*.

GÉRARD ALBOUY.

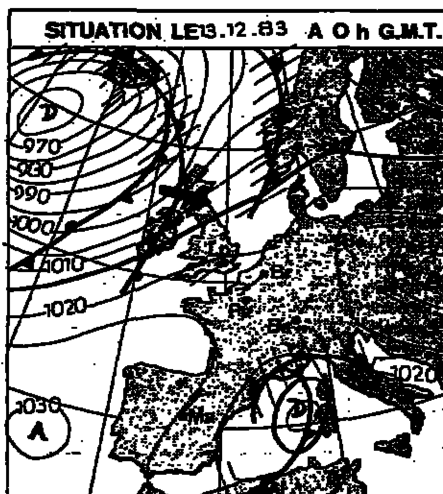
(1) Jusqu'au 22 décembre, le Stade français présente au Stade Géo-André (Porte de Saint-Cloud), une exposition ouverte tous les jours, de 12 heures à 20 heures, sur le thème : Le Stade, cent ans de sport à Paris.

● *La fin de* Charente-Maritime. — Le catamaran *Charente-Maritime*, vainqueur de La Rochelle-La Nouvelle-Orléans en 1982, de Lorient-Les Bermudes-Lorient et de La Baule-Dakar en 1983, a été détruit accidentellement, le 10 décembre à Fort-de-France, alors qu'il était hissé sur un cargo pour être acheminé vers Le Havre. Le voilier est tombé d'une hauteur de 30 mètres lors de l'opération de grutage. Le gouvernement du Québec avait pris une option d'achat pour le catamaran pour l'engager dans la prochaine course Québec-Saint-Malo. L'association qui avait assuré sa construction et son entretien, et qui prépare un nouveau catamaran de 26 mètres, ne devrait pas subir de préjudice financier car le bateau était assuré.

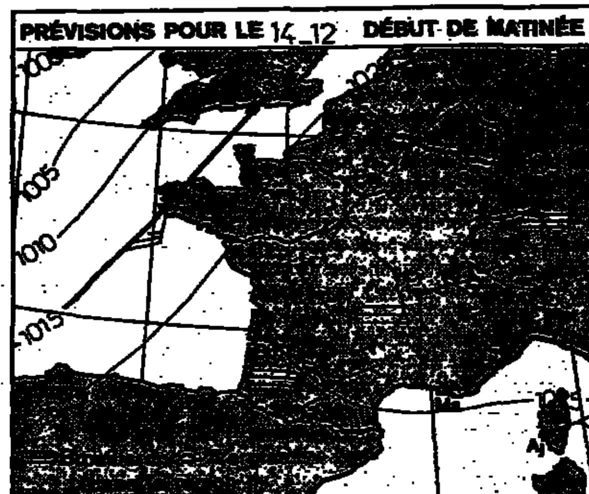
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.12.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14.12 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le mardi 13 décembre à 0 heure et le mercredi 14 décembre à minuit.

La France sera balayée par un flux rapide de sud. La dépression de Méditerranée s'est éloignée de notre pays. Une nouvelle dépression océanique sera plutôt rejetée vers les îles Britanniques, et seule la zone frontale abordera nos régions occidentales dans l'après-midi.

Mercredi matin, temps très brumeux sur l'ensemble du pays. Ciel assez nuageux par des nuages d'aspect brumeux. Les températures seront encore voisines de 0 degré sur la moitié sud, les gelées persisteront dans le Nord-Est — 3 à — 5 degrés, il fera plus doux sur l'Ouest et le Nord-Ouest, 2 à 4 degrés au lever du jour.

Au cours de la journée, les nuages envahiront progressivement la moitié nord-ouest de la France. Le vent du sud soufflera fort sur les côtes, et la pluie débutera sur la Bretagne et le Cotentin en milieu d'après-midi.

Sur la moitié sud-est, mis à part quelques averses résiduelles en Corse, il fera beau après dissipation des brumes et brouillards matinaux.

Au meilleur moment de l'après-midi, 6 à 7 degrés sur la moitié nord du pays, 10 à 12 degrés sur le sud-ouest et 12 à 13 degrés près de la Méditerranée.

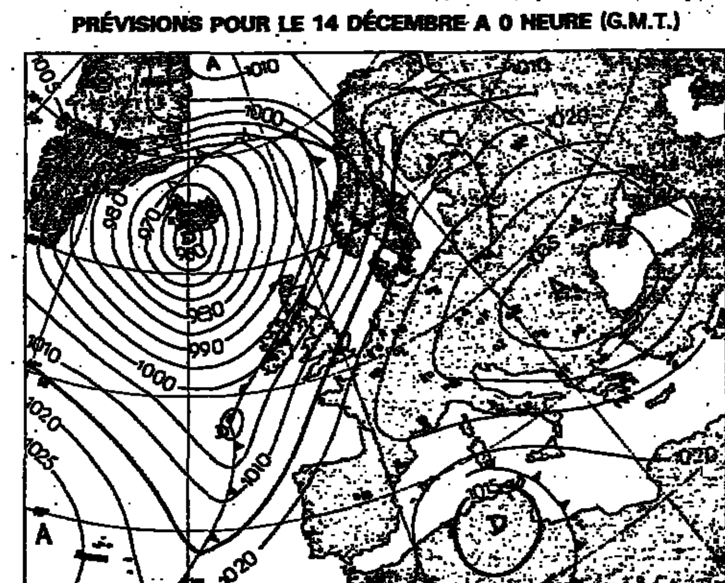
Sens de l'évolution pour la fin de semaine.

La cellule anticyclonique qui persistera sur l'est de l'Europe dirigera sur la France un courant de sud-ouest à ouest relativement doux dans lequel circuleront plusieurs perturbations océaniques.

Prévisions pour la fin de semaine.

Jeudi, une zone pluvieuse située le matin de l'Aquitaine aux côtes de la Manche progressera vers l'intérieur du pays dans la journée et se localisera le soir du Massif Central aux Vosges et au nord des Alpes. Près de la Méditerranée, un temps relativement ensoleillé mais frais prédominera. Quelques gelées de 0 à — 2 degrés seront encore observées dans l'Est et le Sud-Est au lever du jour. Les vents de sud-ouest seront forts près de la Manche et de l'Atlantique, surtout le soir.

PRÉVISIONS POUR LE 14 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Vendredi et samedi, le temps relativement doux persistera, et on n'observera *plus de gelées le matin*. Toutefois, seules les régions méditerranéennes bénéficeront d'un ciel assez clément. En effet, partout ailleurs, un temps humide prédominera avec des passages pluvieux entrecoupés de courtes accalmies. Les vents de sud-ouest à ouest souffleront parfois très fort près de la Manche et de l'Atlantique et même assez fort à fort dans l'intérieur, en particulier vendredi.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 13 décembre à 7 heures de 1024,5 millibars, soit 768,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 décembre; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13 décembre) : Ajaccio, 14 et 7 degrés; Biarritz, 12 et 2; Bordeaux, 9 et — 1; Bourges, 1 et — 7; Brest, 8 et 4; Caen, 6 et 0; Cherbourg, 6 et 0; Clermont-Ferrand, 5 et — 1 ; Dijon, — 1 et — 1; Grenoble, — 3 et 1; Lille, 2 et — 2; Lyon, 2 et 0; Marseille-Marignane, 7 et 4; Nancy, 0 et — 8; Nantes, 6 et — 3; Nice-Côte d'Azur, 10 et 6; Paris-Le Bourget, 2 et — 2; Paris-Montsouris, 3 et 0; Pau, 9 et — 1; Perpignan, 9 et 4; Rennes, 4 et — 3; Strasbourg, 0 et — 2; Tours, 1 et — 3; Toulouse, 9 et 1; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 7; Amsterdam, — 1 et — 3; Athènes, 19 et 11; Berlin, — 5 et — 9; Bonn, — 1 et — 6; Bruxelles, 1 et — 3; Le Caire, 9 (mini) ; îles Canaries, 21 et 18; Copenhague, 0 et -3; Dakar, 26 et 22; Djerba, 16 et 6; Genève, 1 et 0; Jérusalem, 15 et 3; Lisbonne, 14 et 6; Londres, 4 et — 3; Luxembourg, — 2 et — 8; Madrid, 11 et 2; Moscou, — 6 et — 11; Nairobi, 27 (maxi) ; New-York, 9 et 8; Palma-de-Majorque, 13 et 7; Rome, 13 et 5; Stockholm, — 4 et -4; Tozeur, 15 et 5; Tunis, 18 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

CADEAUX

VUES D'EN HAUT. — L'Institut géographique national (I.G.N.) souhaite élargir à tous une offre d'achat jusqu'ici réservée aux initiés. Il s'agit de trois millions de clichés réalisés par l'I.G.N. et qui rendent possible l'acquisition de la vue aérienne verticale de n'importe quel petit coin de France. Un cadeau personnalisé et valorisant qui permet de repérer sur une photo aérienne un lieu familier. Séduisant pour une grand-mère isolée au creux de son vallon comme pour le P.-D.G. fier de ses installations ultra-modernes. Deux formats : *50 × 50* cm ou *90 × 90* cm.

★ **I.G.N., 107, rue La Boétie, 75008 Paris, tél. : (1) 359-10-83.**

JEUNES

HIGH-SCHOOLS AMÉRICAINES. — Experiment, membre consultant de l'UNESCO, propose une expérience de vie internationale, en 1984-1985, aux jeunes Français, de seize ans à dix-huit ans. Pour se perfectionner dans une langue, découvrir une culture normative dans le monde, mais aussi gagner en maturité et favoriser une compréhension internationale. Clôture des inscriptions le 25 décembre.

★ **EVI-Experiment, 8, rue Mercœur, 44000 Nantes. Tél. : (40) 35-74-75.**

SUPER MAGIC SHOW. — Spectacle de magie gratuit pour les enfants les 14, 17, 18, 19, 20 et 21 décembre de 17 h 30 à 19 h à l'hôtel Mercure, rue du Moulin, à Vanves (Hauts-de-Seine) (tél. : 624-14-22 et 642-93-22). Paul Gormand en sera la présentateur.

EXPOSITIONS

ARTISTES ITALIENS. — Le Salon des nations présente les œuvres de jeunes artistes contemporains. Actuellement (jusqu'au 14 décembre) les artistes italiens. Essentiellement des peintures et des sculptures mais aussi des photographies et des gravures.

★ **Centre international d'art contemporain, 27, rue Taine à Paris (12e). Tél. : 887-00-44 et 307-68-58.**

LOISIRS

JEUNES A LA NEIGE. — L'association Les Fauvettes, dont les activités de loisirs sont réservées en priorité aux enfants des personnels de l'éducation nationale et du temps libre-jeunesse et sports, accueillent *désormais*, en fonction d'un certain *quota*, tous les jeunes de cinq ans à moins de dix-huit ans. Des places sont encore disponibles, du 22 décembre au 3 janvier, dans les centres de Lugrin, de Maxilly et du Fayet (Haute-Savoie).

★ *Les Fauvettes, 10, rue Léon-Jouhaux, 75010 Paris. Tél. : 206-25-29.*

NOEL

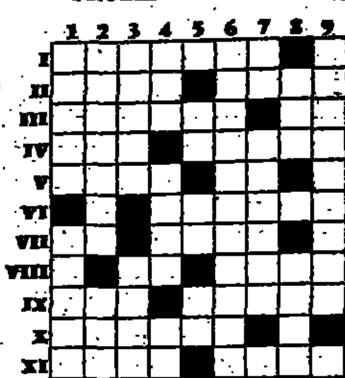
CARTES DE NOËL. — *Fraternité* Vietnam édite des cartes de vœux, d'inspiration orientale, des livres et des posters qu'elle vend au profit de projet d'aide au Vietnam, au Cambodge et au Laos. Son action est dirigée vers les enfants (écoles de brousse, crèches, orphelinats, hôpitaux). Les commandes sont reçues au service de diffusion de Fraternité Vietnam, 128, rue Babeuf, 93100 Montreuil.

★ *Fraternité Vietnam, 18, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.* **Tél. : 854-88-70. CCP Paris 17 549 76 N.**

FÉERIE FORAINE. — On ne monte pas sur les chevaux de bois, on les regarde tourner à la fête foraine miniature comme au cirque Barnum des Quatre-Temps. Lucien Boucher, ajusteur à la R.A.T.P., a *reproduit à l'échelle* de 1/20 toutes les attractions d'une fête foraine : les *métiers* marchent, les manèges tournent, les stands s'illuminent. Le cirque Barnum, lui, est une reproduction de 12 mètres de long sur 3 mètres de large du Barnum Circus (le *plus* grand cirque du monde avec ses trois pistes et ses 120 mètres de circonférence). *Il comporte trois mille* figurines en bois mues à l'électricité. Cette maquette de Georges Berger obtint *la* médaille d'or du concours Lépine en 1937. Jusqu'au 29 décembre, place de la patinoire aux Quatre-Temps, la Défense (Haute-de-Seine), tous les jours de 12 heures à 19 heures, et le vendredi jusqu'à 21 heures.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3601



HORIZONTALEMENT

I. Effet durable d'un coup de fer instantané. — II. Promoteur de la rubrique nécrologique. Porte la culotte aussi bien à l'envers qu'à l'endroit. — *III. Feu rouge qui*, pour certains, brille encore à l'horizon politique. Point d'impact malencontreux. — IV. Forme d'avoir. Rennes pour les Bretons du Canada. — V. Saintes ou Vierges. Copulative. — VI. Instrument de suicide pour désespéré pas pressé. — VII. Saint. Bouffe à l'opéra. — VIII. Note. Passe toute l'année chez les Ebroïciens. — IX. Porte des armes. Incommode quand elle est d'aisance. — X. Sphérique dans les hautes sphères. — XI. Champ de tir de la flèche qui vole. Chute d'eau particulièrement visible en été.

VERTICALEMENT

1. Est souvent l'origine d'un coup de théâtre. On la rencontrait plus souvent à Suburre qu'au Palatin. — 2. Sujet de la reine. Sa présence dans la région palmaire est incompatible avec celle d'une production filiforme. — 3. Ne fait pas honneur au chef qui l'accueille. Se porte au pied ou porte des sabots. — 4. L'homme des cavernes. N'a rien de la veuve joyeuse. Article. — 5. Négation. Participe passé. Agent moteur d'un moulin à prières. — 6. Permettent de regagner un siège après un entracte. — 7. Préposition. En affaires comme au jeu, ils sont maîtres. — 8. Parfaitement assimilé par un âne. Dont la légèreté risque d'alourdir l'atmosphère. — 9. Romaine au cœur d'artichaut.

Solution du problème n° 3600

Horizontalement

I. Casterole. — II. Articulé. — III. Lai. Reims. — IV. Fil. Val. — V. Eglantine. — VI. Unau. Pèse. — VII. Têt. — VIII. Réifie. Pi. — IX. Esope. Bon. — X. Nacre. — XI. Sa. Eole

Verticalement

1. Calfeutrées. — 2. Araignées. — 3. Stillation. — 4. Si. Au. FPA. — 5. Ecran. Pièce. — 6. Rue. TP. Ro. — 7. Olivier. Bel. — 8. Le Mans (allusion aux « 24 Heures »). Pô. — 9. Sleeping.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 15 DÉCEMBRE

« Wagner à l'Opéra », 15 heures, entrée principale, Mme Chapuis.

« Musée de Sèvres », 15 heures, entrée du musée, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Le Panthéon », 15 heures, grille d'entrée, Mlle Oswald.

« Le chantier de la gare d'Orsay », 15 heures, angle quai d'Orsay et rue du Bac, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Raphaël », 16 h 30, Grand Palais (Mme Angot).

« L'atelier-musée de Gustave Moreau », 14 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Arts et curiosités de Paris).

« Les Halles », 15 heures, 1, rue de Turbigo (M. Czarny).

« Hôtel de la Monnaie », 14 h 15, *11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).*

« Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« L'art des Cyclades », 15 h 30, Grand Palais (Visages de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 12 et mardi 13 décembre :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 12 juin 1964 relatif aux conditions d'admission et de scolarité à l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaire.

● Portant création d'un diplôme d'ingénieur à l'université de Grenoble-I et à l'université de Paris-XI.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :

André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969)

Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.

ISSN : 0395 - 2037.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Mme Nelly Atlan,
née Sala,
M. et Mme Jean-Pierre Clément,
Docteur et Mme Pierre Atlan
et leurs enfants,
M. et Mme Victor Cohen,
M. et Mme Georges Atlan
et leur fille,
Jean-Michel et Frédéric Boukobza,
Mme Marcelle Benainous,
née Atlan,
Les familles Atlan, Benainous, Fitoussi, Halimi, Salfati, Setruck, Sala, Sfez, Jeneid, Ingoglia, Nebbioso, Boukobza,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fred Fradji ATLAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent, allié,
enlevé brutalement à leur affection, le 11 décembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, à son domicile, 27, rue Marx-Dormoy, 75018 Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 14 décembre 1983, à 10 h 45, au cimetière de Pantin-Parisien où l'on se réunira porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Léa Benezra,
M. André Benezra,
M. Claude Benezra et ses enfants,
M. et Mme Jean Pinto,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Edward Lasry,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Samy Benezra et enfants,
Parents et alliés,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Nessim BENEZRA,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans,
leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père et frère.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 12 décembre 1983, au cimetière de Pantin.

57, rue Thiers,
92100 Boulogne.

– Boufarik. Alger. Paris.

Jacques Schapira et Edwine,
née Beton,
ses enfants,
Pierre et Evelyne Schapira,
Guy et Hedwige Schapira,
Philippe et Carol Schapira,
ses petits-enfants,
Florent, Raphaële, Jonathan et Naomie,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée

Mme Georges BETON,
née Andrée Solal,

survenu, le 11 décembre 1983, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 14 décembre 1983, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet.

On se réunira à la porte principale à 8 h 30.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Cet avis tient lieu de faire-part.

52, avenue René-Coty,
75014 Paris.

– M. et Mme Jean Chouard
et leurs enfants,
Le docteur
et Mme Claude-Henri Chouard
et leurs enfants,
Le colonel et Mme Robert Martin
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CHOUARD,
rappelé à Dieu, le 11 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-unième année.

Le service religieux sera célébré ce vendredi 16 décembre 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, sa paroisse.

Priez pour lui !
L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Haÿ-les-Roses.
Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.
10, boulevard Flandrin,
75116 Paris.
1, rue de Quincy,
Vert-Saint-Denis,
77240 Cesson.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre DUCASSE,

ancien professeur
à la faculté des lettres de Besançon,
professeur honoraire
au Conservatoire national
des arts et métiers,

survenu, le 30 novembre 1983, dans sa soixante-dix-neuvième année, à Nyons (Drôme).

De la part de

Mme Madeleine Ducasse,
M. Jean-Pierre Ducasse,
Mme Marguerite Ducasse,
en religion Mère Marie-Anna, des dominicaines de Monteils (Aveyron),
Mme Jacqueline Ducasse,
Les familles Culpin, Ducasse et Leclabart,
Mlle Simone Daumas,

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 19 décembre 1983, à 8 h 45, en l'église Saint-Maurice, 57 *bis*, rue du Maréchal-Leclerc, 94410 Saint-Maurice, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

120, rue d'Assas,
75006 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Henri FRANTZ,

le 11 décembre 1983, à l'âge de treize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 14 décembre, à 8 h 30, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière de Metz.

De la part de
M. et Mme Pierre Frantz,
Isabelle, Sandrine,
Didier et Jean-Emmanuel,
ses sœurs et frères.

74, rue Madame,
75006 Paris.

– Nous apprenons la mort de

Paul GOSSET,
ancien député (M.R.P.) du Nord,
survenue, le 6 décembre 1983, à l'âge de soixante-seize ans.

[Né en 1907, élu député du Nord en 1945, Paul Gosset a siégé à l'Assemblée nationale jusqu'en 1958. Il a été membre du conseil municipal de Valenciennes de 1945 à 1977. Pendant la deuxième guerre mondiale, Paul Gosset avait appartenu, dès 1940, aux forces françaises combattantes au sein d'un réseau qui assurait la liaison entre les états-majors britannique et français de Londres.]

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Simon LAKS,
compositeur de musique et écrivain,

survenu le 11 décembre 1983 en son domicile, 31, rue de Chazelles, Paris-17e.
De la part de
Pauline Laks, son épouse,
André et Annette Laks, ses enfants,
Henry et Irène Laks,
ses frère et belle-sœur,
De toute sa famille
Et de ses nombreux amis.

– Laurent Cathala,
député, maire de Créteil,
La municipalité de Créteil,
Le conseil municipal de Créteil,
L'administration communale,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Janine LE CLEAC'H,
maire adjoint de Créteil
délégué à l'enseignement.

Les obsèques auront lieu mercredi 14 décembre, à 16 heures, au cimetière de Créteil.

– Mme Pierre Le Prince,
Charles, Mouhcine et Seddik,
M. et Mme Jean-Maurice Le Peley,
Mme Hugues Le Peley,
La famille Le Peley à Grancamp,
M. et Mme Raemdonck-Noussi
Et leur famille,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LE PRINCE,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris le 12 décembre 1983, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 décembre 1983, à 11 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris-8e, suivie de l'inhumation au cimetière de Passy.

18, rue Beaujon,
75008 Paris.

– Les membres du conseil d'administration
Et les collaborateurs d'Expomat et Bâtimat,
ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre LE PRINCE,
président-directeur général
d'Expomat,
commissaire général
des salons Expomat et Bâtimat,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris, le 12 décembre 1983, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris-8e, suivie de l'inhumation au cimetière de Passy.

141, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Mme André Maisel,
née Thérèse Blum,
Didier et Marie-Claude,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MAISEL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,
président-directeur général
de la société Blum-Maisel,

leur époux et père.

L'inhumation a eu lieu le lundi 12 décembre, au cimetière du Montparnasse.
40, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly.

– Le docteur et Mme Henri Moulonguet, leurs enfants et petits-enfants,
Le colonel et Mme Maurice Moulonguet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Moulonguet
et leurs enfants,
Les familles Moulonguet, Joly, Gèze, Mollard,
font part du décès du

docteur André MOULONGUET,
officier de la Légion d'honneur,
O.R.L. honoraire des hôpitaux de Paris,
ancien président
de l'Académie de médecine,

survenu le 6 décembre 1983 à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église de Persac (Vienne) le samedi 10 décembre.

Une messe aura lieu en l'église Saint-Pierre de Chaillot, avenue Marceau, 75116 Paris, son ancienne paroisse, le mercredi 14 décembre 1983, à 17 h 30.

Une pieuse pensée est demandée à l'intention de son épouse,

née Aline BOUCHER,
décédée à Versailles le 13 novembre 1978.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, place Alexandre-Ier,
78000 Versailles.
2, impasse Ducamp,
30000 Nîmes.
2, rue Marietta-Martin,
75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Anne RETEL-LAURENTIN,
maître de recherches
au C.N.R.S.,

le 10 décembre 1983, à Paris.

De la part de
Son mari,
Jacques Retel,
Ses enfants,
Olivier et Christine,
Sa belle-mère,
Mme René Retel,
Ses frères et sœur,
L'abbé René Laurentin,
Jean et André Laurentin
et leurs épouses,
Menie et Roger Grégoire.

La cérémonie aura lieu en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, le mercredi 14 décembre 1983, à 10 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

80, rue de Vaugirard,
75006 Paris.
(*Le Monde* du 13 décembre.)

– Sanvignes. Saint-Etienne.
Montceau. Lyon.

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui le 7 décembre 1983,

Me Hubert TARDY,
notaire.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

De la part de
Mme Hubert Tardy, son épouse,
Mme Louis Tardy, sa mère,
Mme Jean Thevenon, sa belle-mère,
Jack, Philippe, Patrick, Michel et Dominique, ses fils,
Ses belles-filles,
Et toute sa famille,

« Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimé. »

– La société IES, Paris.

Mme Abraham Ouaknine,
Les enfants d'Abraham Ouaknine,
Familles Abitbol, Benebgui, Cohen, Elmalem, Rebot,
Tous les parents et amis qui gardent présents en leur mémoire le souvenir inoubliable d'(Z.L.)

Abraham OUAKNINE.

Une prière commémorant la deuxième année est prévue mardi 13 :
Au centre Rambam, 19, rue Galvani, Paris, à 19 heures.
En Israël, 64/19 Rogozin (Ashood), à 18 heures.
A Sarcelles et à Casablanca (A Arvit).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Laetitia, Vanessa, Max Serres
et leur famille,

remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors de la perte cruelle de leur mère,

Margaret SERRES,
née Shearer,

décédée à l'âge de trente-quatre ans et inhumée à Luchapt (Vienne), le 9 décembre 1983, à côté de leur père,

Henry SERRES.

Priez pour eux.

Services religieux

– L'anniversaire du mois du décès de

M. Joseph BELAICHE,

aura lieu le 18 décembre 1983, à 16 h 45, au Centre communautaire (D.E.J.), 19, boulevard Poissonnière, 75002 Paris.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le jeudi 15 décembre 1983, à 18 heures, en la chapelle du collège Saint-Louis-de-Gonzague, 12, rue Franklin, 75016 Paris, à l'intention de la

comtesse DE MONTOZON,
née Lisette Berger,
rappelée à dieu le 27 novembre 1983.

Soutenances de thèses

– DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-II, vendredi 16 décembre, à 17 heures, salle des Commissions, M. Samuel Lebhar : « L'Etat d'Israël, institutions et vie politique ».

– Université de Caen, samedi 17 décembre, à 14 heures, salle du Conseil des lettres, Mme Fiona Mac Phail : « Henry Green, romancier. Essai d'exploration d'un univers baroque ».

– Université de Bordeaux-III, mardi 20 décembre, à 14 h 30, salle des Actes, M. François Guichard : « Porto, la ville dans sa région, contribution à l'étude de l'organisation de l'espace dans le Portugal du Nord ».

– Université de Paris-II, vendredi 23 décembre, à 9 h 15, salle des Commissions, M. Hassan Abou el Naga : « Essai d'une théorie générale du préjudice par ricochet en matière de responsabilité délictuelle ».

Communications diverses

– A l'occasion du tricentenaire de la mort de Pierre Corneille (1684-1984), l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen organise un concours doté d'un grand prix en espèces et portant sur l'actualité de l'œuvre cornélienne. Pour obtenir le règlement du concours, s'adresser au secrétariat de l'Académie, Hôtel des sociétés savantes, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen.

AÉRONAUTIQUE

Le gouvernement britannique réaffirme son intention de dénationaliser British Airways

Le ministre britannique des transports, M. Nicholas Ridley, a annoncé, lundi 12 décembre aux Communes, que le gouvernement de Mme Margaret Thatcher avait l'intention de rendre, au début de 1985, au secteur privé la compagnie aérienne British Airways selon des modalités qu'il n'a, toutefois, pas clairement définies.

C'est en juillet 1979, déjà, que le gouvernement britannique avait officiellement rendu public un plan de dénationalisation, à long terme, de plusieurs entreprises aéronautiques ou aériennes, parmi lesquelles British Airways qui a réalisé, en 1982, un profit de 77 millions de livres et qui s'apprête à en annoncer un de 200 autres millions de livres en 1983. Le redressement de sa gestion a, d'autre part, permis à British Airways de commencer à rembourser certaines de ses dettes, notamment à l'Etat britannique, qui ont été évaluées à 100 millions de livres en 1983 et 160 millions en 1984.

M. Ridley a indiqué que le projet à l'étude consiste, d'abord, à créer une nouvelle compagnie, British Airways plc, dont le capital de 50 000 livres sera totalement détenu par l'Etat en avril 1984. Puis, probablement, 100 % de ce capital sera offert au public selon des procédures qui restent à déterminer.

Auparavant, selon le ministre britannique des transports, la commission gouvernementale de l'aviation civile (civil aviation authority) fera une enquête pour examiner dans quelle mesure la privatisation de British Airways affectera la concurrence et, principalement, l'autre compagnie privée, British Caledonian.

De passage, récemment, à Paris, le directeur général de la compagnie British Airways, M. Colin Marshall, avait affirmé que la vente de 100 % du capital serait certainement une formule dangereuse, puisque susceptible d'amener une prise de contrôle par des groupes étrangers, voire hostiles à la Grande-Bretagne. Inversement, la privatisation d'une partie trop réduite du capital découragerait les investisseurs. La mise en vente de 49 % des actions apparaîtrait dès lors, selon lui, comme un bon compromis.

PUBLICITÉ

LA « MINERVE DE PLATINE » AU FILM D'ALAIN FRANCHET POUR « MANPOWER »

Les Minerves 83 ont été décernées, lundi 12 décembre au théâtre Marigny de Paris, aux meilleurs films publicitaires de l'année, sélectionnés par un jury d'artistes et d'intellectuels (1). Les Minerves sont un peu à la publicité ce que les César sont au cinéma, et c'est la Régie française de publicité, associée à *Télérama* et aux producteurs de films publicitaires, qui organise cette manifestation.

La Minerve de platine, la plus haute distinction, a été obtenue par le réalisateur Alain Franchet, de l'agence Roux, Séguéla, Gayzac et Goutard, pour le film (produit par HAPI) de la campagne lancée par Manpower, la société de travail intérimaire. Il obtient aussi la Minerve « réalisation ». Sont primés, en outre, des films produits pour Eram, Dim (réalisation), Hippopotamus, Brothers, BASF (scénario), Courrège, Normandy Ferries (photo), Télécom, Gaston Jaunet (actrices), Brothers, Hippopotamus (acteurs), Lee Cooper, BASF (illustration sonore), Philips, Chanel no 5 (trucages), Valda, Etam (animation), Bourjois, Lee Cooper (montage), Lee Cooper, Chanel no 5, Yves Saint-Laurent (décor). Des mentions spéciales du jury ont été attribuées à l'agence Bélier, à la société Téléma pour la production et au réalisateur Étienne Chatilliez.

(1) Catherine Alric, Alexandre Arcady, Alain Bashung, Leslie Bedos, Yves Boisset, Michel Boujut, Alain Chamfort, Didier Decoin, Jacques Demy, Geneviève Dorman, Lise Fayolle, Andréa Ferréol, Yonnick Flot, Serge Leroy, Jean-Pierre Marielle, Marie-France Pisier.

Le Monde

culture

NOTES

Cinéma

«LE GRAND CARNAVAL», D'ALEXANDRE ARCADY

La seconde mort de Pélegri

Nous l'avons découvert il y a *vingt et un ans, à la première* Semaine de la critique du Festival de Cannes, dans *les Oliviers de la justice* (de l'Américain James Blue). Il y tenait le même rôle de colon français en Algérie mourant prémonitoirement que dans *le Grand Carnaval*, d'Alexandre Arcady. Le temps semble épargner Jean Pélegri, lui conserve cette aura d'innocence, cette familiarité avec un pays et une culture qui font que, comme en transparence, un autre film, une autre image se superposent à ceux qui nous sont donnés à voir.

Alexandre Arcady exploite le filon de son premier succès, *le Coup de sirocco*, mais en nous enfonçant un peu plus avant dans la nostalgie. Il effleure la réalité, reste toujours au ras du sol, de l'épiderme. Roger Hanin, le cafetier, tire son épingle du jeu, parle avec l'accent nonchalant du pied-noir. Philippe Noiret, respectable fils de Jean Pélegri, éleveur de moutons, sert de repoussoir, joue massivement un personnage taillé à coups de serpe. Autour, c'est effectivement le grand carnaval, du titre d'un ancien film de Billy Wilder.

Alexandre Arcady possède bien des références cinématographiques. Il tenait un sujet intéressant qu'il n'a pas su creuser, auquel il a été incapable de donner un style. On ne peut que formuler le vœu de revoir, à la première occasion, *les Oliviers de la justice*, sur le grand ou le petit écran, pour retrouver un peu le souffle de l'aventure vécue par les derniers pionniers de l'Algérie « française », dans la lignée de leur frère à tous, Albert Camus.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

Architecture

756 Opéras

Si l'un de vos amis, architecte, a « rendu » le concours de l'Opéra de la Bastille, au printemps dernier, c'est le moment d'aller voir les sept cent cinquante-six réponses examinées par le jury international qui a sélectionné en juillet six lauréats, et mentionné ou primé trente-six autres projets.

L'esquisse de Carlos Ott, choisie par le président de la République, est à la place d'honneur (*le Monde* des 18 et daté 20-21 novembre), entourée des maquettes des finalistes français et étrangers.

Le visiteur pourra apprécier la diversité des réponses. Une bande-son admirable, quelques costumes, des statues, le distrairont de la lancinante, épuisante, lecture des panneaux exposés sans commentaire dans la nudité de leur propos technique ou lyrique.

La mise en scène de l'exposition, due au groupe 7, est remarquablement sereine : lumière grise et blanche, stores blancs, carroyage noir et blanc au sol... Une évocation de l'histoire de l'opéra et le rappel des concours du siècle dernier qui ont précédé la construction du palais Garnier complètent la présentation.

M. Ch.

★ Jusqu'au 22 janvier. Palais de Tokyo, avenue du Président-Wilson, Paris 16e.

Variétés

Jean-Félix Lalanne le musicien

Au premier étage de la Tour Eiffel, face au nouveau restaurant, un petit théâtre de quatre cents places s'ouvre, samedi 10 décembre, et propose, pour son inauguration, six concerts du guitariste Jean-Félix Lalanne.

Frère et accompagnateur du chanteur Francis Lalanne, Jean-Félix joue électrique et acoustique, marie des sonorités, des couleurs et des climats différents, qui vont du rock à Chopin et Satie, et aime bien le style «country» – il a d'ailleurs fait une tournée en 1982 avec Marcel Dadi.

Cette année, Jean-Félix Lalanne a fait paraître chez Phonogram un album (*Galaxie*) qui s'est relativement bien vendu (dix mille exemplaires) pour un instrumental. A l'intention de son frère, le chanteur, il écrit actuellement les arrangements d'un opéra-rock destiné au Palais des congrès.

Au Théâtre de la Tour Eiffel, un quatuor à cordes et un piano viendront, à la fin du spectacle, se joindre au guitariste pour un concerto.

C. F.

★ Théâtre de la Tour Eiffel, 21 heures, sauf dimanche à 17 heures.

EXPOSITIONS

A LYON

Dufrénoy sans étiquette

L'oubli guette les peintres inclassables. Pour s'être tenu à l'écart des groupes et des tendances, entre l'académisme et l'avant-garde, entre la tradition et l'aventure, avec une nette prédilection pour la tradition, Georges Dufrénoy en a fait la coûteuse expérience. *« Je peins pour moi et mes amis »*, disait-il. Le Musée des beaux-arts de Lyon, juste quarante ans après sa mort, *lui offre*, enfin, un plus large public. Cette importante rétrospective – cent onze œuvres étalées sur un demi-siècle – montre en tout cas un artiste probe et sincère, tôt parvenu à la pleine possession de son métier.

Tenté au début par un impressionnisme que sa vision du monde récusait, il avait fallu l'enchantement de Venise, dès 1902, pour lui révéler sa véritable identité. Le réel, rien que le réel, il ne s'attachera désormais qu'à le traduire, fidèlement mais *avec tendresse, en touches d'une* pâte onctueuse. *« Plus valoriste que coloriste »*, il ne cherche que le ton juste et, en ce qui concerne le plein air, la « couleur locale » toujours en accord avec le site. Non qu'il dédaigne d'autres modèles : le portrait, l'intimisme des intérieurs, la nature morte où s'exprime un sensualisme gourmand.

C'est vers le paysage, urbain de préférence, que semblent l'orienter son goût inné pour l'architecture et son sens d'une composition équilibrée. Il *s'attache aux lieux aimés*, au Paris de son enfance et de sa jeunesse, à la place des Vosges où il a vécu, aux bateaux-lavoirs (les vrais) sur la Seine – et à Venise dont il fixe tous les aspects, à Sienne, à Bruxelles et puis, à Lyon et à sa région : Georges Dufrénoy possède une maison de famille à Salles-en-Beaujolais, où il est mort le 4 décembre 1943. Les tableaux inspirés par sa maison et ses vignes suffiraient à justifier cette « naturalisation » lyonnaise d'une peinture « sans étiquette » par René Déroudille, dont la préface du catalogue est une vraie et fervente monographie.

René Déroudille fait partie, avec Jean-Jacques Lerrant entre autres, de ces critiques lyonnais qui ont soutenu les courageux efforts des galeries anticonformistes. Rude tâche que celle de vouloir imposer aux Lyonnais une peinture qui les détourne de *leurs* valeurs du XIXe siècle.

La galerie « l'Œil écoute », comme ses émules, instaure une sorte de dialogue entre les artistes du cru jugés dignes d'une audience *extra muros* et les novateurs d'importation. On l'a vu l'an dernier quand Janine Bressy, son animatrice, a présenté à l'Espace lyonnais d'art contemporain « Vingt ans d'une galerie de province » : près de 90 noms, les uns illustres, les autres *en passe de l'être. Jacques* Poncet voisinait avec Pelayo ; Pierre Combet Descombes avec Emile Compard. Parmi eux figuraient déjà les intéressantes « thermo-impressions » de Christiane Viornery, actuellement visibles.

La galerie « K », qui a également ses lettres de noblesse, déploie un accrochage de fin d'année, tandis que celle de J.L.J. Bertin, en attendant « Masques et Terres d'Afrique », expose un Jean Janoir en progrès continu, sa peinture de rêve, de rêverie plutôt, une rêverie parfaitement consciente et organisée qui sait sublimer quelque *Dame rose* et la ravir dans une assomption « tiepolesque ».

La galerie « Verrière » accueille le surréalisant Perahim. « Le Pentographe », qui a notamment en réserve les remarquables compositions aux dominantes roses et noires de Jean Chevalier, issu du groupe de Gleizes, nous offre la joie de retrouver Daderian, l'ancien et le récent, dont les bandes parallèles aux accords intenses et contrastés servent progressiv*ement de portées* à des signes obsédants.

Enfin la galerie « Arcadie » consacre toute une salle aux terres cuites du sculpteur berrichon Jean-Pierre Viot. La matière brute, rugueuse, alterne avec des émaux lisses, roux ou blancs comme du sucre glacé, d'un art aussi achevé dans les petites pièces que dans les passages monumentaux aux éléments savamment ajustés.

JEAN-MARIE DUNOYER.

DANSE

JEAN-CHRISTOPHE PARÉ A L'OPÉRA-COMIQUE

«La Dame à la licorne»

Dans les années 70, les habitués de l'Opéra couvaient d'un œil amoureux un jeune danseur d'une beauté préraphaélique. Ses premiers rôles dans *le Spectre de la rose* et *le Fantôme de l'Opéra* autorisaient tous les espoirs. A quel moment Jean-Christophe Paré a-t-il « mal tourné » ? En 1978, il participait au concours de Bagnolet (prix d'interprétation) et renonçait à une carrière d'étoile pour s'intégrer au groupe de recherches de la maison. Il s'y *distingue*, aussi à l'aise dans les ballets punks de Karole Armitage que dans les crispations à la Verret : *« J'ai pu facilement me libérer du classique*, dit-il, *parce que je suis venu à la danse assez tard, les schémas étaient imprimés dans ma tête, pas dans mes muscles. »*

En 1981, il crée son premier ballet, *Probable paysage*, sur une musique de Wackewitch. On y décèle l'influence de Carolyn Carlson, mais le sujet est original. Jean-Christophe Paré participe ensuite à *Fin de parcours*, de François Verret, où il apporte le contraste de sa personnalité lumineuse. A cette époque, il présente – une seule fois – un solo, *les Rives de l'autre*, crispé, dense, qui témoigne d'une certaine perturbation : *« J'étais totalement sous l'influence de Verret, je ne m'y retrouvais plus. Ce n'est que bien plus tard que j'ai pu assimiler son apport. »*

Aujourd'hui, Jean-Christophe a perdu ses airs d'ange ; il a maigri. L'Opéra lui donne la possibilité de monter un nouveau ballet avec d'importants moyens (vidéo, synthétiseurs), et, comme il danse dans les autres programmes de la soirée, on imagine sa tension, sa fatigue.

Son propos de chorégraphe est à la hauteur des techniques engagées. Longuement concerté, il pose un certain nombre de rapports entre individus, qui doivent se résoudre par le mouvement. Les danseurs entrent par petits groupes. Leurs évolutions minutieusement réglées sont constamment perturbées par de nouvelles arrivées. On repère de petits gestes leitmotive (porter son poignet à son visage par exemple, allusion à *la Dame à la licorne*, symbole des cinq sens). Ils prennent dans les lumières pâles de Marc Oliveiro un caractère mystérieux.

L'espace est délimité par quinze téléviseurs. Leurs images prosaïques, dures, contrastent avec l'irréalisme de l'action scénique. Impression de rêve éveillé renforcée par les rengaines de Serge Aubry. Des bribes de paroles accompagnent un solo très tenu de Bruno Lehaut. *« Il y a quelqu'un dans la salle ? Je me perds, je me reperds. »* Ce n'est pas innocemment que Jean-Christophe Paré cite un extrait de *la Forteresse vide*, de Bettelheim. *La Dame à la licorne* est un ballet sur la non-communication.

La danse de Jean-Christophe Paré lui ressemble, elle est flexible, racée, baroque, et réclame des jambes de pur-sang. Dure à mémoriser pour ses camarades, elle est difficile à lire pour le public, parce que le chorégraphe manque encore d'expérience. Il lui reste certains problèmes d'espace et de temps à résoudre. La simplicité viendra avec la pratique et l'âge. *Inlet II*, de Merce Cunningham, qui ouvre la soirée en est l'augure.

MARCELLE MICHEL.

★ Opéra-Comique, 13 décembre, 19 h 30.

LETTRES

François Weyergans prix des quatre jurys

François Weyergans a obtenu lundi le prix Méridien des quatre jurys pour *le Radeau de la Méduse* (Gallimard), par sept voix contre deux à Laurence Cossé pour *le Premier pas d'amants* (Gallimard) et deux à Henri Coulonges pour *A l'ombre d'un soir du monde* (Stock). Le prix Méridien des quatre jurys est une consolation pour un des romanciers ayant obtenu des voix dans les grands prix.

Godard des lettres

Avec Weyergans, c'est le brio de plume qui est récompensé, le pur plaisir de la gambade littéraire, un désarroi désinvolte typique des années 60-70. Weyergans ou le Godard des lettres !

Comme le Suisse Godard, Weyergans est né francophone, en Belgique, il y a quarante-deux ans. Comme Godard, il s'est nourri de cinéma à la façon dont la génération d'avant se gavait de livres, avec le sens de la citation narquoise. Il a d'ailleurs signé des longs métrages, dont *Couleur chair*. Journaliste à ses heures, il donne actuellement une chronique hebdomadaire aux *Nouvelles*.

Dans *le Radeau de la Méduse* (Gallimard), 230 p., 65 F), le célèbre tableau du naufrage n'est qu'un prétexte. Le héros du roman, Antoine, réalisateur de télévision, prépare une émission sur le peintre Géricault. Chemin faisant, il raconte ses élans et ses déboires amoureux, une épouse convertie au bouddhisme, une maîtresse brésilienne pulpeuse et toujours en voyage, un père féru d'histoire militaire, et son autre famille, celle de Géricault de Nietzsche et de Van Gogh, des créateurs qui paient d'angoisses indicibles et de suicide l'envie de laisser une œuvre. Antoine exprime la folie qu'il y a à vivre en artiste, c'est-à-dire à se colleter avec le néant. Mais il dit ces choses graves avec un talent et un humour où B. Poirot-Delpech, évoquant les airs de clown lunaire de Weyergans, voyait la politesse du cirque (*le Monde des livres* du 16 septembre 1983).

MUSIQUE

Le premier festival de jazz à la Martinique

(Suite de la première page.)

Betty Carter ne gesticule, n'ondule ou ne lance les bras qu'en synchronie parfaite avec un trait de piano, une ponctuation de cymbale. Ce qu'elle « joue », très théâtralement, c'est la musique et rien d'autre.

Bennie Wallace est, au fond, de la même trempe : le moins connu des plus grands, mais parce qu'il en est un des plus jeunes. Non seulement il offre du ténor un répertoire complet, *mais il trousse ses morceaux* (standards ou compositions) comme des miniatures : perfections fugitives où s'inscrit, avec une diabolique aisance, le bassiste Mike Richmond.

Avec moins de retenue dominée et plus d'énergie dilapidée par le jeu de Montredon (batteur guadeloupéen), Richard Raux semble poursuivre la même chimère au ténor : entre tradition et nouveauté, entre savoir et invention, entre chien et loup. Mais, qu'il s'agisse du jeune bassiste Michel Alibo ou du jeune violoniste Pifarelly (du trio Levallet qui eut la lourde tâche d'ouvrir cette sacrée semaine), le public ne s'y trompe pas. Ceux vers qui le porte une sorte de sensibilité populaire, ce sont les musiciens. En huit mesures, la mesure d'un Arturo Sandoval (trompettiste cubain), d'un Gérard Marais pour ses climats sonores, d'un Lewis Nash pour ses « quatre-quatre », d'un Paul Rozine ou d'un Jean-Marc Albicy (de Malavoi) est prise.

Echelle de réaction, quel que soit le projet musical : de la réserve polie à l'enthousiasme débridé. C'est qu'on n'a pas les moyens sur les îles de faire les blasés. Quand la musique déroute ou qu'elle s'éloigne de l'idée qu'on se fait du jazz, on ne tranche pas, on cherche à sentir. Musicien historique de Fort-de-France, Bib Monville est de cette farine : *« Je n'aime pas du tout, bien sûr. Mais, dans toutes les musiques, ce que je cherche d'abord, c'est ce que je peux aimer... »*

Les violons de Malavoi

Les musiciens antillais qui refont *aujourd'hui la culture des îles et succèdent* dignement au temps des poètes (Césaire le premier) n'ont pas d'autre attitude. Comme leur public, ils aiment les aimer. Sans le moindre répit ils reconnaissent les éblouissants professionnels (Touré Kunda, du Sénégal, ou l'un des meilleurs groupes jamaïcains Chalice) avec leur son époustouflant et cette maîtrise parfaite de la scène, mais leur ambition est différente. Pour Fal Frett, elle relève d'un sens non démenti de la fidélité, ouverte aux courants récents. Qu'ils aient semblé, *comme les Haïtiens de Zéclè*, s'écarter de leurs accents les plus originaux, ou encore que leur concert ne les ait pas satisfaits, reste un simple objet de discussions. Et quand on voit un minuscule studio bourré d'une cinquantaine de personnes pendant une demi-nuit (l'émission d'Ignace pour Radio-Caraïbes International), on sait qu'elles sont passionnées... Mais que savent au juste musiciens et critiques du plaisir du public ?

Avec quatre violons et un violoncelle, une rythmique de fer sous la *direction souriante de Rozine*, la voix chaude de Ralph Thamar, Malavoi qui faisait justement l'objet de l'émission, est en passe de s'imposer partout. La formule instrumentale ne surprend qu'un temps. Leur vrai génie, cette joie de jouer, c'est le retour finement ironique aux *sources, le goût sans embrouille* des traditions métissées et des rythmes épicés. Du coup partant de leurs origines, ils en viennent à toucher aux origines de mille musiques populaires : avec entrain et dans la splendeur des arrangements d'Emmanuel Césaire.

Qu'il s'agisse de Difé ou du Caraïbe Jazz Ensemble, de Malavoi ou de Fal Frett, des presque débutants de Diaspora, tout le monde lorgne comme Zéclè dans toutes les directions à la fois : reggae, rythmes africains, afro-cubains, jazz bien sûr, musique de danse ou de démonstration, et toujours à la recherche d'une identité sensible. Comme pour les musiques brésiliennes et napolitaines aujourd'hui qui finiront bien par y vendre leur âme, la pente bien entendu reste le cliché américain, la grande banalité en laminoir.

Mais il suffit d'entendre *Avan van* de Dédé Saint-Prix, d'entendre et de voir, pour garder confiance : la soumission au modèle dominant n'est pas pour demain. Au moment où tout sautait, projecteurs et amplificateurs, comme débordés par l'énergie du lieu, après une trop longue attente subie patiemment par le public, quand soufflait quelque chose comme une brise de panique, Dédé Saint-Prix a retourné, en deux temps trois mouvements, avec un sens étonnant de la fête, de la foule, des percussions et du spectacle, une situation délicate.

Pour la bonne bouche, gardons les enfants allés à Paris : Eddy Louiss et Alain Jean-Marie. Pourquoi ? D'abord parce que leurs concerts aussi différents que possible ont *été* d'absolues réussites. Mais aussi parce que leur situation de musiciens exilés, dont ici tout un chacun attend la réussite, est très significative. Elle repose toutes les questions qui gravitent autour de la position de l'artiste, de son statut, de sa relation au public, de sa vie. Quand on n'est pas professionnel (ceux-ci ont demandé au ministre de la culture que leur statut soit examiné), on joue tout en restant employé de banque, épicier, instituteur... Ce rassemblement de musiciens venus de partout avec toutes sortes d'expériences a permis de raviver tout ce qui tourne autour de l'insularité, de la tradition historique, du désir de changer de formes et de rapport au public, tout ce qui ressortit aussi à la conception de l'intervention culturelle : rencontres suscitées par le CMAC, que complète l'animation pédagogique du SERMAC (Service municipal d'action culturelle de Jean-Paul Césaire), avec, parfois, quelques tensions. Façon de parler sans doute de la situation réelle des îles et de leurs conditions de survie. Les musiques, elles, parlent clairement de la vie.

Eddy Louiss, le fils du trompettiste de Saint-Pierre, réveille et détourne les questions d'un seul accord. Ici, on ne l'a pas vu depuis une dizaine d'années. Semblable en mélanges de pratiques et de composition instrumentale, son groupe tourne avec autant d'éclat que ceux de Rollins ou de Miles Davis. Avec une dynamique incomparable, faite d'exactitude et de relances sous les mélodies les plus simples : celle que suscite l'impérieux goût de la danse et de la sensualité.

Faut-il, enfin, aller en Martinique pour redécouvrir Alain Jean-Marie ? Il aime Monk passionnément et le suit à la trace dans sa recherche de rigueur. Dans la discrétion (excessive, parfois, en France où il réside), il poursuit un chemin sans concession : cette étrange démonstration d'honnêteté musicale où se lit sa passion, et qui a soulevé le public martiniquais.

Récemment, la marche des immigrés a fait admettre une présence. Maintenant qu'elles sont « dégraissées » de tout folklorisme, les musiques de la Caraïbe, comme celles d'Afrique, doivent se faire entendre. *Comme toujours, elles disent* un peu plus que ne dit la musique.

FRANCIS MARMANDE.

THÉATRE

LA REPRISE DE « MADEMOISELLE JULIE »

Un traquenard inutile

La pièce de Strindberg, *Mademoiselle Julie*, est un « cas » littéraire : il y a deux rôles essentiels, une fille de châtelain et un valet de chambre ; or il est difficile d'admettre que le même auteur a écrit ces deux rôles.

Autant Strindberg semble bien connaître, tenir en main, maîtriser, les pensées et les paroles de Jean, le valet de chambre, autant les pensées et les paroles de Julie lui échappent, apparemment.

Un bon acteur ne doit pas avoir un mal fou à tenir le rôle de Jean, à dire et jouer un dialogue clair, vif, concret, *riche, plein d'accent* et de relief, par quoi Strindberg exprime un cynisme, une habileté, une peur, parfois, des ténèbres, etc...

Une actrice, si forte et inspirée soit-elle, n'a aucune chance de mener à bien le rôle de Julie, tant les *phrases que* Strindberg lui attribue sont mal trouvées, mal écrites. On dirait que Strindberg n'a jamais vu, jamais approché, son personnage. Qu'il ne se fait, par ouï-dire, qu'une vue tout à fait fausse, bête, sexiste, extérieure, mufle, de la conscience et des instincts de cette jeune femme. Il lui prête des phrases qui ne veulent rien dire, des insanités qui n'ont pas de figure, pas de structure, pas de « voix ». Le rôle de Mademoiselle Julie est injouable, absolument, ou, comme disent les actrices, « indéfendable ».

En 1974, Christine Fersen a eu les moyens de jouer une *Mademoiselle Julie*, parce que l'adaptateur, Jean-Pierre Bisson, avait réécrit tout autrement le personnage de Strindberg et ses dialogues. Mais la traduction de Boris Vian, à présent employée au Théâtre Edouard-VII, est fidèle : le rôle de Mademoiselle Julie y est pratiquement intenable, par quelque actrice que ce soit.

Si l'on tient à tout prix à représenter sur la scène le rôle de Mademoiselle Julie tel que Strindberg l'a conçu, écrit, la partie ne peut être sauvée qu'en re-créant du tout au tout le personnage, en le plaçant dans une situation très particulière qui en dénature, en re-nature, le caractère. Il n'y a, pour cela, que trois solutions.

Une : la solution nymphette. Mademoiselle Julie est âgée de dix ou onze ans, elle viole un homme de trente ans, bien baraqué. Deux, la solution « Bélise » (des *Femmes Savantes*), de la « *vieille fille survoltée* », mais plus âgée que Bélise : on imagine une Mademoiselle Julie centenaire, infirme, très belle encore mais qui n'a plus du tout sa tête à soi.

La troisième solution, plus simple, est de confier carrément le rôle à une grande actrice comique, style Jacqueline Maillan, ou Zouc, qui éviterait la parodie, qui donnerait l'ineptie du rôle à plat, au premier degré. Ce serait assez frappant.

Au Théâtre Edouard-VII, une actrice ni nymphette, ni gâteuse, ni clownesque, Fanny Ardant, s'est laissé piéger dans le rôle-traquenard, le rôle impraticable, de Mademoiselle Julie, après que quelques représentations eurent envoyé déjà une autre comédienne, Isabelle Adjani, au tapis. Il s'agit là d'un petit jeu de massacre déplaisant et inutile ; le métier d'actrice est difficile et éprouvant, les jeunes comédiennes ont mieux à faire que de se casser les nerfs contre un ratage momentané d'un grand dramaturge.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Edouard-VII, 21 h.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BRUNO GARCIN — 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 30.
AGATHA — Essaïon (278-46-42), 21 h.
VINCENT ET MARGOT — Renaissance (208-18-50), 20 h 45.
RISOTTO — Saint-Denis — T. G.-Philipe, Lucarne (243-00-59), 20 h 30.
LA PRISE DE L'ÉCOLE — Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.
LE PETIT MAHAGONNY — Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30.
L'ŒIL RECHARGEABLE — Bastille (357-42-14), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Raymonda.
SALLE FAVART (296-06-11), Danse : soirées de ballet : 19 h 30 : Inlets II, la Dame à la licorne, Massacre sur Mac Dougal Street.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Félicité.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre 18 h 30, Par les villages ; Théâtre Gémier 20 h 30, la Dévotion à la croix.
TEP (797-96-06), Théâtre : 20 h 30, la Mort de Danton.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 ; Sophisticated ladies.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) 20 h 30, l'Art de la comédie ; 18 h 30 : 18 h 30 : Gilbert Lafaille.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) 20 h 30, 16 h : le Dernier Soliste.

Les autres salles

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, 20 h 30 : Paulina.
A. DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Séance friction.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 15 h et 21 h : le Cœur innombrable.
ARTISTIC ATHÉVAINS (355-27-10), 20 h 30 : Stèles, comédie.
ASTELLE-THÉÂTRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, 18 h 30 : Batailles. — Salle L.-Jouvet, 19 h : Cet animal étrange.
BATACLAN (721-18-81), 20 h 30 : Lulu.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; 22 h : la Maison jaune.
CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04) Vague à l'âme ou le blues de la scène.
C.C. 17 (227-68-81), 20 h 30 : Meurtre dans la cathédrale.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 30 : Théâtre forain de J. Cocteau.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Paroles de nègres ; 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.
EDOUARD VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 13 décembre

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Tanzi.
ESPACE CREATIS (887-28-56), 20 h 30 : l'Amant.
ESPACE GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias ; 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
ESSAÏON (278-46-42), II. 21 h : Finistère.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Don Diegue contre Super 8.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. — II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage. — Petite salle, 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : le Hasard du coin du feu.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Mansarde bleue.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : le Bonheur à Romorantin.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 20 h 45 : Comment devenir une mère juive en dix leçons. — Petite salle, 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière ; 14 h 30 : Bourgeois et gens de maison.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Ariakos.
RANELAGH (288-64-44), Les marionnettes de Salzbourg : 20 h 30 : les Noces de Figaro.
SALLE VALHUBERT (584-30-60), 20 h 30 : Dépositaire.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : l'Astronome.
STUDIO FORTUNE, le 7 à 21 h : Des hippizes partout.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : l'Écume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h : Mitton : 21 h : Monsieur Tristan Bernard.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE ANDRÉ-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.
THÉÂTRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉÂTRE NOIR (346-91-93), Petite salle, 20 h 30 : A petit feu de chagrin.
THEATRE DE PARIS (280-09-30), I. 20 h 30 : les Trois Mousquetaires. — II. 20 h 30 : Sortilèges.
THEATRE PRESENT (203-02-55), 20 h : Titus Andronicus.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Savannah Bay. — Petite salle, 20 h 30 : Lettres d'une mère à son fils.
THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉÂTRE 18 (226-47-47), 22 h : Flora par qui tout arrive.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
UNION (246-20-83), 20 h 30 : L'an 2000 n'aura pas lieu.
VARIETES (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage, 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Spectacle Prévert.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Poésie de journalisme.
ESPACE-MARAIS (584-09-31), 20 h 45 : Les fanes amères d'Antoine-Auguste Parmentier.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Duende.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la procheine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : la Surprise ; 22 h : les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na : l'Équipe du Tintamarre.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h 15 : Quelque estaminet.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 15 : Films muets de G. Méliès, accompagnés au piano.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h ; dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

La danse

THÉÂTRE 18 (226-47-47), 20 h : Les Yeux brûlés ; la Femme du soldat.

Les opérettes

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte.

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42), 20 h 30 : Masamente.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : A. Metayer.
FORUM (297-53-47), 21 h : G. Langoureau, Cl. Maurane.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Y. Dautin.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : V. Sanson.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Ph. Avron.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 21 h : Marilyn je t'aime.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 19 h 30 : L. Rizzo, Carrasco, Perez.
THÉÂTRE DE LA TOUR EIFFEL, 21 h : J.-F. Lalanne.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : A. Dasinis ; F. Gyps (Bach, Schumann, Debussy).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Alcantara, P. Danais, F. Tillard.
Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Watanabe.
Eglise Notre-Dame-du-Liban, 20 h 30 : Orchestre Symphonique Paris-Rive Droite, dir. : M. Podolak (Boieldieu, Haydn, Mendelssohn...).
Salle Cortot, 20 h 45 : L. Pernot (Lully, Mouton, Bach...).
C.C. Canadien, 20 h 30 : C. Fournier, S. Fournier (Schumann, Pierre, Ives).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Haydn, Hummel, Bach...).
Église Saint-Roch, 20 h 30 : Chorale Vittoria d'Argenteuil, Petits Chanteurs de N.-D. de la Joie, Orchestre Français d'Oratorio, dir. : J.-P. Lore (Berlioz).
Salle A.-Marchal, 21 h : Y. Chiffoleau, Y. Hyama (Bach).
Salle Cortot, 20 h 45 : L. Pernot (de Visée, Mouton, Weiss...).
Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Chœurs et Ensemble Instrumental de la Madeleine, dir. : Havard de La Montagne (Saint-Saëns, Vivaldi).
Porte de la Suisse, 20 h 30 : Ensemble, dir. : P. Marietan (Barbaud, Schoenberg).
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : A.-M. de Lavilleon, J.-Cl. Ribera (Beethoven, Mendelssohn, Kodaly...).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h 45 : E. Koch, N. Franceschi, D. Manfroy, N. Hacquart (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE, (326-65-05), 21 h 30 : R. Guérin.
ESPACE BALARD, 20 h : Léo Ferré.
MEMPHIS MELODY, (329-60-73), 23 h : G. Galomée, M. Correa.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Youssou Ndour.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Champion Jack Duprée.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ch. Loos, J. Ruocco, S. Lazarevitch, R. Del Fra, E. Ineke
SAVOY (277-86-88), 21 h : E. Barret, A. Hervé, M. Benita.
SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30 : Cl. Luter.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Ch. Escoude, J. Rabeson, O. Hutman, J.-M. Jafet.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de Paris (280-09-30). — Petite salle, 20 h 30 : Sortilèges.

FESTIVAL D'ART SACRÉ (277-19-90)

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Quatuor Via Nova (Haydn), Quintette de percussions Akroma, dir. : Cl. Giot (Bleuse).

Les cirques

CIRQUE GRUSS (245-85-85), 20 h 30.
CIRQUE MASSILIA (878-15-12), 20 h 30.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU Jeudi 15 décembre à 20 h 30 (p.a. Kiesgen)	ORCHESTRE du CONSERVATOIRE de PARIS Dir. Evelyne AIELLO Isabelle FLORY violon Norbert ZABALY piano M. Ravel - Ph. Dulat Rachmaninoff - A. Roussel
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Vendredi 16 décembre à 20 h 30 (Valmalète)	Erick FRIEDMAN VIOLON Bruno RIGUTTO PIANO BEETHOVEN SAINT-SAENS BLOCH. BRAHMS
SALLE PLEYEL Vendredi 16 décembre à 20 h 30 (p.a. Cart. Bureau de Concerts, Werner)	L'Alliance Française présente ROSTROPOVITCH avec le concours de TAMAS VASARY piano Bach - Beethoven Schumann - Chostakovitch
ÉGLISE St-JULIEN-LE-PAUVRE Vendredi 16, samedi 17 décembre à 20 h 30	2 CONCERTS RAMEAU Intégrale des Pièces p. clavecin NOËLLE SPIETH
SALLE GAVEAU Samedi 17 décembre à 20 h 30 (p. a. Mondial Musique)	Sous l'égide de HEWLETT-PACKARD-FRANCE concert de MUSIQUE DE CHAMBRE M. Nordman, G. Caussé B. Cazauran, O. Charlier Y. Chiffoleau, J. Hubeau S. Kudo et Quatuor Viotti MENDELSSOHN - DEBUSSY
GAVEAU Samedi 17 décembre à 17 h (p.a. Werner)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE PROG. MUS. FRANCE CULTURE CAMBRIDGE BUSKERS Musiciens des rues Londres - Airs célèbres transcrits pour flûtes et accordéon
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 18 décembre à 17 h (p.a. Kiesgen)	Piano à 4 mains Nadine et Leslie WRIGHT Beethoven - Ravel Gershwin
SALLE PLEYEL Dimanche 18 décembre à 17 h 45 (p.a. Valmalète, Werner)	CONCERTS LAMOUREUX Dir. : Hubert SOUDANT Sol. : Gabriel TACCHINO SMETANA GRIEG, DVORAK
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Lundi 19 décembre à 20 h 30 (p.a. Valmalète)	FRANCE-MUSIQUE et TH. CHAMPS-ÉLYSÉES présentent TR. A C. DE PARIS RADIO FRANCE Patrick Gallois flûte Pascal Rogé piano BACH, MOZART MALHERBE, BRAHMS
T.M.P. CHATELET Lundi 19 décembre à 20 h 30 (p.a. Valmalète)	ORCHESTRE COLONNE BEETHOVEN Concerto n° 4 Sol. : Aldo CICCOLINI BERLIOZ Symph. Fantastique Dir. : Pierre DERVAUX
CENTRE CULTUREL PORTUGAIS 51, av. Iéna, 75116 Paris Mardi 20 décembre à 20 h 45 (p.a. Valmalète)	Récital de piano Pedro BURMESTER BEETHOVEN, MOZART LISZT
INSTITUT NÉERLANDAIS 121, r. de Lille, 75007 Paris Mardi 20 décembre à 20 h 30 (p.a. Valmalète)	TRICENTENAIRE de Rameau PRATTICA MUSICA avec la soprano Anne VERKINDEREN RAMEAU, HAENDEL FORQUERAY, CORELLI SCARLATTI
THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA Jeudi 22, vendredi 23 décembre à 20 h (p.a. Valmalète)	CONCERT WEBERN WAGNER VERDI Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris Dir. : Zubin MEHTA
SALLE PLEYEL Lundi 9 janvier à 20 h 30 (Valmalète) p.a. O.A.I. Loc. ouv. 15 déc. à la Salle	Dietrich FISCHER-DIESKAU Daniel BARENBOIM SCHUMANN

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, 56, rue Pigalle, de W. Rozier ; 19 h, hommage à Vilgot Sjöman : le Garage ; 21 h, hommage à Youri Norstein : 25 octobre : Premier jour ; la Bataille de Kerjenetz ; Un hérisson dans le brouillard ; le Héron et la Cigogne ; le Conte des contes.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde 6e (633-08-22).

ANDROIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-37) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi. vo) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (vf.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8 (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

CLASS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DU ROUGE POUR UN TRUAND (A.) (*) (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.) 14e (321-41-01) ; Studio 28, (H. sp.) 18e (606-36-07).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRANCES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES DU BOULEVARD, film inédit chinois de Yuan Muzhi. – V.o. : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

L'ART D'AIMER, film français de Walerian Borowczyk. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA BOUM EN FOLIE, film américain de Pat Townsend. – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

GET CRAZY, film américain de Allan Arkush. – V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE GRAND CARNAVAL, film français d'Alexandre Arcady. – Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Quintette, 5e (733-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

MEGAVIXENS (**), film américain de Russ Meyer. – V.o. : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01).

HANNA K. (A. v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-59) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ;

OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic (h. sp.), 14e (545-35-38).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

SUREXPOSÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-58-00). Version Gal : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Version Sarrova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : St-Séverin (h.sp.), 5e (354-50-91).

LES YEUX DES OISEAUX (Franco-Suisse) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ZELIG (A.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

AUSTERLITZ (vers. int. inéd.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LA BALANCE (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (325-80-25) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

BLADE RUNNER (A.), (v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (27-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68) ; Studio Galande (H sp.), 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

CLÉOPATRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

LE CONVOI (A., v.o.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).

DANS LES RUES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DOULOS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01).

EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).

L'EXORCISTE (A., v.f.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (H. sp.), 17e (22-44-21).

L'HOMME QUI VOULAIT ÊTRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

INDISCRÉTION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (334-20-12).

NEXT STOP GREEWICH VILLAGE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

NEW YORK NEW YORK (vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

ŒIL POUR ŒIL (A.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-722-71).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PÉCHÉ MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg (H. sp.), 6e (633-97-77).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

RAMBO (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA ROSE ET LA FLÈCHE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

SENSO (It., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

VIVA LA MUERTE (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Acacias, 17e (764-97-83).

La législation sur la

En Italie : bilan positif pour

COMMUNICATION

La législation sur la presse à l'étranger

Une législation anti-trusts, diversement appliquée, existe dans la plupart des pays d'Europe occidentale, et certains exemples étrangers ont inspiré les rédacteurs du projet de loi français qui va être soumis au Parlement. Après l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne (*le Monde* du 13 décembre), nos correspondants présentent la situation en Espagne et en Italie.

En Italie : bilan positif pour une législation contraignante

Rome. – Plus de dix ans de débats ont été nécessaires pour l'entrée en vigueur, le 31 juillet 1981, d'un statut qui a tout de suite profité à la presse italienne. La plupart des partis politiques y étaient hostiles. Les uns souhaitaient maintenir les moyens de pression occultes sur la presse, les autres étaient satisfaits de voir que le processus de dégradation économique étranglait des journaux jugés trop indépendants du jeu des partis. Mais l'aggravation de la crise et ses conséquences avaient fini par contraindre les gouvernements successifs à forcer la main au Parlement.

Due en partie aux transformations technologiques, à la baisse du nombre des lecteurs, à l'influence de la publicité sur les moyens audiovisuels, cette crise avait accéléré un processus de concentration des titres qui lui-même reflétait l'influence des groupes de pouvoir, liés à la loge P2 ou à des intérêts capitalistes anciens. Beaucoup d'entreprises de presse faisaient un recours indirect à l'aide de l'Etat. L'urgence du statut impliquait la remise en ordre de toute la législation antérieure et quelques innovations.

Le bilan a été largement positif. En deux ans, les indices de lecture se sont relevés de 15 %, le nombre des quotidiens vendus a augmenté de deux millions par jour, approchant de dix millions. En revanche, le rapport des revenus publicitaires à ceux de la vente est de 40 % au lieu de 50 % voilà deux ans.

Comprenant vingt-quatre articles, le statut de la presse mélange différents domaines : la propriété, les aides de l'Etat, les licenciements, la distribution.

Le titre premier stipule que les propriétaires doivent être des personnes physiques ou des sociétés en nom collectif, dont les actionnaires sont déclarés et dont l'activité concerne l'édition. Tous les prête-noms sont interdits. Les transferts de parts du capital social au-delà de 10 % doivent être déclarés, de façon que la propriété soit toujours transparente. Un éditeur ne peut à aucun titre (y compris la location, la gérance ou la participation) posséder des journaux dont la vente totale dépasse 20 % du tirage national des quotidiens. La même interdiction s'applique s'il possède plus de la moitié des titres publiés dans une seule région, ou s'il a vendu plus de la moitié des exemplaires à l'intérieur d'une des zones interrégionales définies par la loi.

Des coopératives de journalistes, associant au moins la moitié des membres de l'ensemble du personnel, peuvent se constituer dans les entreprises. En cas de cession, l'assemblée des seuls journalistes peut décider à la majorité absolue le rachat du titre dans un délai de trente jours. Toute une procédure est décrite dans le statut pour faciliter ce rachat, au cas où le prix offert est inférieur à celui d'autres candidats. Les budgets des entreprises doivent être publiés chaque année selon un même modèle et donner tous les détails sur les sources de financement.

De notre correspondant

L'application de la loi est confiée à un « garant », choisi par les présidents des assemblées législatives parmi les anciens magistrats de la Cour constitutionnelle, de la Cour de cassation, de la Cour des comptes ou du Conseil d'Etat. Il exerce pour une durée de cinq ans et fait un rapport au Parlement tous les semestres.

Les mêmes restrictions valent contre les concentrations dans la publicité. Aucune société de publicité ne peut exercer son exclusivité sur un nombre de quotidiens dont le tirage total excède 30 % du total national. Il est interdit de donner aux journaux des garanties publicitaires supérieures de 15 % aux revenus publicitaires de l'année précédente. Les administrations publiques doivent réserver à la presse écrite au moins 70 % de leur publicité, et aucune commission n'est due en ce cas à la société concessionnaire.

Le statut prévoit même que l'horaire obligatoire qui donne droit à l'ouverture des aides de l'Etat commence à six heures du matin et finit à minuit. Trois violations au cours de l'année amènent la suspension des aides.

Le titre 2 de la loi concerne le concours financier public aux entreprises de presse. La subvention au prix du papier est dégressive selon le tirage et le nombre de pages. Au-delà de deux cent mille exemplaires, elle était en 1981 de vingt-quatre lires, soit douze centimes par exemplaire ; elle est réévaluée chaque année. Mais cette subvention n'est donnée qu'à la condition que les entreprises achètent le papier dans la Communauté européenne à proportion de 60 % pour 1983-1984, puis de 50 % à partir de 1985. Le prix du papier est fixé par le Comité national des prix jusqu'à un plafond de 7 % au-dessus du prix moyen de la Communauté.

Différentes subventions sont prévues sur des fonds spéciaux pour les publications culturelles ou les publications italiennes à l'étranger et pour les agences de presse.

Les tarifs de transmission sont réduits de 50 % et les tarifs de transport subissent de gros abattements. Deux articles concernent les financements pour la restructuration des entreprises de presse. Un fonds spécial de cent milliards de lires a été constitué à cette fin pour une durée de dix ans. Trois articles, enfin, concernent la mise en chômage technique des personnels de presse, y compris les journalistes, pour une durée de six mois, après quoi intervient la mise à la retraite anticipée à partir de cinquante-cinq ans.

Les partis politiques admis au financement public obtiennent les subventions éventuellement prévues par la loi, au-delà des soutiens que leurs publications ont déjà reçus.

(Intérim.)

● *La C.G.T. et la situation au* « Monde ». – Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. presse s'est réuni avec le Syndicat national des employés de la presse et du livre C.G.T., le Syndicat national des cadres et techniciens du livre C.G.T. et les élus C.G.T. toutes catégories du journal *le Monde* le lundi 12 décembre. « *Après avoir pris connaissance des problèmes posés par la direction au cours du comité d'entreprise du 5 décembre*, déclare un communiqué, *il a été décidé de faire connaître à la direction du* Monde *que l'ensemble des délégations réunies n'accepteront pas que soient remis en cause les conventions collectives et les accords contractuels. D'autre part, ils sont prêts à rencontrer dans les meilleurs délais la direction du* Monde *pour débattre des problèmes posés dans le présent, et de l'avenir du journal.* »

● *La grève à la radio-télévision.* – La négociation entre l'Association des employeurs du secteur public de l'audiovisuel et les syndicats représentant les personnels administratifs et techniciens, interrompue depuis le 6 décembre, devait reprendre ce mardi 13 décembre dans l'après-midi. M. Jacques Pomonti, président de l'association, aurait obtenu un arbitrage ministériel favorable à propos du nouveau système salarial unifié qu'il compte proposer aux syndicats. La grève à laquelle ont appelé la C.F.D.T., la C.G.T. et F.O. pour le mercredi 14 décembre devrait toutefois avoir lieu, à moins d'une levée du mot d'ordre – généralement jugée comme peu probable – qui interviendrait à l'issue de la rencontre.

En Espagne : l'influence des banques

Madrid. – La législation espagnole sur la presse, qui date toujours de l'époque franquiste, ne réglemente pas spécifiquement, malgré son interventionnisme tatillon, la concentration de la propriété. La loi de 1966, ou « loi Fraga » – du nom du ministre de l'information de l'époque, – largement tombée en désuétude et non encore abrogée, n'aborde que très indirectement cette question à travers certaines dispositions qui visent à assurer la transparence des structures de la propriété par les organes d'information. Ainsi, elle exige que les actions des entreprises de presse soient nominatives et détenues par des personnes physiques, que les noms des actionnaires qui détiennent plus de 10 % du capital figurent obligatoirement dans la publication et que les transferts de propriété et d'actions soient consignés dans un registre public dans un délai d'un mois.

Le gouvernement socialiste met actuellement la dernière main à plusieurs textes de loi concernant la presse qui rendront définitivement caduque la loi Fraga. Mais il n'envisage pas à l'heure actuelle de réglementer la concentration de la propriété. Le problème, il est vrai, ne présente pas ici la même acuité que dans certains pays d'Europe occidentale : le phénomène Hersant ou Springer reste inconnu en Espagne. L'explosion de publications qui a

De notre correspondant

accompagné, après 1975, la fin du franquisme et la liberté d'expression retrouvée s'est rapidement traduite par la disparition de plusieurs titres, victimes de cette concurrence nouvelle. Des revues et des journaux qui avaient combattu pour le retour à la démocratie comme *Informaciones*, *Cuadernos*, *Para el dialogo*, *Triunfo*, n'ont paradoxalement pas survécu au succès de leur lutte. Mais aucun des grands groupes de presse existants ne s'est offert pour racheter ces publications avant leur disparition.

La concentration de la presse revêt ici une forme différente. Ce sont les connexions particulièrement étroites des grands groupes bancaires avec les entreprises de presse qui retiennent ici l'attention. Le professeur Enrique Bustamante, qui a réalisé une étude approfondie sur cette question, a pu établir que dans trente-deux journaux espagnols figurent, comme administrateurs ou actionnaires importants, des membres du conseil d'administration d'une ou de plusieurs des principales banques du pays. Dans vingt-cinq de ces journaux, leur présence peut être considérée comme « particulièrement significative ». Un tel phénomène risque sans doute de porter atteinte, tout autant qu'une concentration de type classique, au pluralisme de l'information écrite en Espagne.

THIERRY MALINIAK.

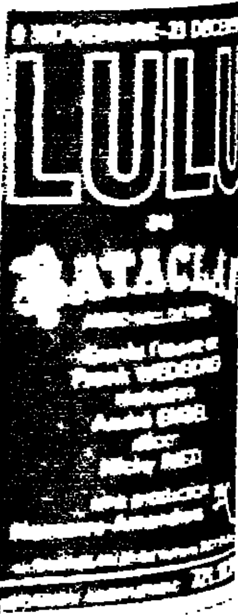
Les principaux groupes de presse espagnols

● **Existant à l'époque franquiste :**

- Prensa espagnola de la famille Luca de Tena éditant notamment le quotidien *ABC* (monarchiste conservateur) ;
- le groupe Godo qui édite le journal *La Vanguardia* de Barcelone et *la Gaceta Ilustrada ;*
- Editorial Catolica dont dépendent le quotidien *Ya* (catholique conservateur), quatre journaux régionaux et l'agence Logos ;
- Dyrsa qui édite le quotidien *El Alcazar* (extrême droite).

● **Nés avec la démocratie :**

- la société Prysa qui publie le quotidien *El Pais* (centre gauche) ;
- le groupe 16 avec le journal *Diaro 16* (libéral) et la revue *Cambio 16 ;*
- le groupe Zeta qui édite la revue grand public *Interviu ;* et le quotidien *El Periodico* de Barcelone.



COMMUNICATION

La société de commercialisation de l'audiovisuel a signé son premier accord

Telle l'Arlésienne... A force de l'attendre et d'en parler, de l'espérer et de la redouter, on avait fini... par l'oublier.

Et puis soudain, le 6 décembre, cette dépêche en provenance du Caire annonçant la signature entre la France et l'Egypte d'un accord portant sur la fourniture de programmes français à la télévision égyptienne et précisant : *« Cet accord est le premier signé par la société France Média international. »* Autrement dit : « F.M.I. ».

Sursaut. La voilà donc, la redoutable ! Celle qui, avant même d'être créée, s'attira les foudres des services commerciaux des chaînes et l'animosité des trois P.-D.G. Celle que le ministre de la communication, M. Georges Fillioud, après avoir constaté que *« notre production nationale ne se commercialise pas à l'étranger comme il serait souhaitable, compte tenu de son volume et de sa qualité »*, a défendue contre vents et marées.

La voilà donc, dotée d'un sigle et d'un logo tricolore, de bureaux élégants (prestige oblige), d'un organigramme et d'une cinquantaine d'employés, la plupart issus du service public de l'audiovisuel. La voilà donc piaffant de poser de premiers jalons, de prouver son efficacité et de se construire un nom. Car elle sait qu'on l'attend au tournant...

Son rôle ? La loi le définit clairement. D'abord, commercialiser à l'étranger les œuvres et produits dont les sociétés publiques de l'audiovisuel lui confient ou lui cèdent les droits. Abolis, alors, les services de vente des trois chaînes : F.M.I. se pose désormais en interlocuteur unique des acheteurs étrangers et promoteur mandaté des productions nationales. En deux mots : coordinateur et vendeur. Une vocation qui impose, précise-t-on à F.M.I., une collaboration harmonieuse avec les trois chaînes et notamment un échange récriproque d'informations : aux directions des programmes de tenir F.M.I. au courant de leurs projets et de leurs grilles ; à la société de commercialisation d'être une source précieuse d'informations sur les programmations des télévisions étrangères, les goûts et les besoins des partenaires potentiels.

Des vœux pieux ? Les chaînes, semble-t-il, sont prêtes à jouer le jeu et, contre mauvaise fortune, feraient plutôt bon cœur. *« A quoi bon figer notre opposition ?*, demande-t-on à FR 3. *Nous sommes mis devant le fait accompli : faisons donc tout ce qui est de notre pouvoir pour appuyer F.M.I. et lui faciliter la tâche... »* Plus réservée, plus sceptique aussi sur le rôle de ce « grand coordinateur », Antenne 2 *« s'est fait une raison »*, et même *« souhaite que le système fonctionne »*.

Alors, pour engendrer une dynamique, rallier tous les méfiants et intéresser directement les chaînes au travail de F.M.I., il a été prévu d'octroyer directement le produit de chaque vente au service ou département à l'origine du programme. Une façon de mobiliser les équipes ou d'éviter *a contrario* l'effet démobilisateur de la formule « tronc commun » ; une incitation aussi à concevoir les programmes en fonction des ouvertures internationales. *« Une formule saine et stimulante, déjà adoptée par la plupart de nos partenaires étrangers »*, explique M. André Harris, directeur général de la société. *Une mesure dictée par la logique.* » Une logique de marchands.

Un bureau à New-York

Mais ne limitons pas le rôle de F.M.I à ses activités commerciales. La loi lui permet en effet de participer « à titre accessoire » à des accords de coproduction. Et ses responsables tiennent à cette fonction. Il ne s'agit pas de transformer F.M.I. en société... de production ; simplement de lui reconnaître une vocation créative, et lui permettre de s'impliquer de façon plus active dans la définition du contenu des programmes qu'elle doit vendre. *« Ces deux fonctions sont complémentaires*, remarque M. André Harris. *Les marchands que nous sommes peuvent et doivent également être des promoteurs d'idées. C'est le seul apport que nous puissions faire puisque nous ne disposons pas de budget de production. Mais cette contribution peut se révéler précieuse et se concrétiser par la suggestion de sujets, de propositions de montages financiers et le démarchage de partenaires internationaux. Pas question de concurrencer ou de court-circuiter les chaînes qui restent seules décisionnaires en matière de coproductions. Tâchons simplement d'être de bons conseiller. Mieux : les catalyseurs ou les détonateurs de quelques bons projets. »*

Parallèlement, enfin, à sa vocation commerciale et créative, F.M.I. est également chargée d'*« apporter son concours à l'action culturelle à l'étranger »*. Une mission héritée, en partie, du Quai d'Orsay et de la Sofirad, et qui consiste à fournir *« gratuitement ou semi-gratuitement »* des programmes de télévision à certains pays amis, notamment plusieurs États africains.

Grossière confusion des genres ? Manœuvre ultime pour intégrer l'action culturelle et l'action commerciale dans une même stratégie audiovisuelle extérieure et aider ainsi la première à déboucher sur des actions de commercialisation ? F.M.I. s'apprête, en tout cas, à reconsidérer les activités découlant de cette mission en refusant, dit-elle, *« tout ce qui est aveugle ou systématique »*.

Pour l'heure, la société fait preuve de discrétion. Les étagères de sa cassétothèque se sont déjà remplies, quant à ses responsables, ils s'apprêtent à promouvoir la télévision française à travers le globe. Un globe qui, pour faciliter l'organisation du travail, a été découpé en trois zones : l'ensemble des pays francophones, l'Asie, l'Afrique et les pays du Golfe placés sous la responsabilité de M. Francis Le Bars ; l'espace anglophone, chapeauté par M. François Sauvagnargues ; et l'ensemble de l'Europe, sous la houlette de Mme Marie-France Picard. Un parti pris, symbolisé par la création d'un bureau permanent à New-York : l'ouverture sur l'Amérique, et le souci de s'y montrer offensif et efficace. Des espoirs qui s'accompagnent d'une volonté de resserrer les relations avec les pays européens, notamment avec l'Allemagne et l'Italie ; le Japon et l'Australie, étant appelés, nous promet-on, à devenir aussi des partenaires de poids.

Reste l'enjeu. *« Culturel, avant tout »*, selon le responsable financier d'une chaîne, qui juge *« dérisoire »* le produit net des ventes prévisibles, rapporté au budget global de production. *« Financier, évidemment »*, estime quant à lui M. André Harris. *« Les ventes de l'ensemble du service public de l'audiovisuel ont atteint en 1982 cent millions de francs. Comment juger cette somme négligeable ? »*. *« Culturel et financier »*, répondrait sans doute M. Georges Fillioud, lequel, lors de la discussion du projet de loi sur l'audiovisuel de 1982, déclarait : *« Si nous ne réussissons pas ce pari [de meilleure commercialisation] dans les quatre ou cinq prochaines années... nous serons donc contraints de recourir au marché international et d'acheter les productions et sous-productions américaines ou japonaises. »* Dallas, Dynasty et Goldorak ? Impossible !

ANNICK COJEAN.

« Rien n'est plus national qu'une télévision ! »

« J'ai toujours défendu le principe de cette société, nous déclare M. André Harris, directeur général de F.M.I., doter un service public, jusqu'alors ethnocentrique, d'une société d'action internationale ; offrir à nos partenaires étrangers un interlocuteur attentif et unique... Pour la télévision, c'est une question de survie. Il faut à tout prix nous ouvrir au reste du monde, renouveler nos concepts de programmes, arracher nos œillères par trop nationales et nous soucier de donner sur nos écrans une image de la France plus jeune, plus moderne, plus variée. Notre patrimoine n'est-il pas suffisamment riche pour nous permettre de l'explorer dans toute sa diversité ? Pourquoi ne porter à l'écran que les œuvres rabachées de quelques grands classiques comme Balzac, Flaubert ou Musset ? Si l'on n'y prenait garde, notre ethnocentrisme incorrigible nous conduirait à les adapter à l'infini, privilégiant, selon la teinture du gouvernement en place, tantôt Barrère, tantôt Zola, ou nous enhardissant uniquement à proposer les pièces de Corneille en feuilletons...

» Tout de même ! N'est-il pas temps de considérer enfin la société française contemporaine comme une source d'inspiration ?

— Le souci de vendre des programmes à l'étranger impose-t-il une modification des concepts nationaux de réalisation ? Peut-on fabriquer à dessein des produits internationaux ?

— Rien n'est plus national qu'une télévision ! Pourquoi, sinon, l'aurait-on si souvent qualifiée de miroir ? Par ce qu'elle charie de traditions et de culture, de fantasmes et de mémoire collective, elle engendre ses propres concepts de réalisation. Les « internationaliser » serait les appauvrir, les banaliser ou les vider de tout sens. En revanche, il est souhaitable que des concepts créatifs nationaux acquièrent une valeur universelle. C'est une dimension qui manque à la télévision française. Et c'est une prétention que nous avons pour elle.

— La télévision française n'a pourtant jamais réussi à se faire reconnaître du marché américain. Pourquoi s'obstiner à vouloir séduire Hollywood ?

— Mais il n'y a pas qu'Hollywood ! Le marché américain est multiple, les supports incroyablement nombreux. Si nous savons nous montrer professionnels, sérieux et convaincants, nos productions y trouveront une place. Il n'y a pas d'hostilité ou de refus à *priori*. Les Américains ont la bonne foi des commerçants. Ils ne demandent qu'à se laisser séduire ! Alors, de grâce, finissons-en avec le mépris ou le snobisme d'une culture européenne isolée. Soyons donc réalistes ! »

Canal 5 à Grenoble : un succès de curiosité

De notre correspondant

Grenoble. — L'expérience de télévision privée menée du 2 au 8 décembre sur le réseau câblé de la ville neuve de Grenoble-Echirolles, et qui se proposait de toucher environ huit mille foyers, soit vingt mille habitants, aura eu au moins l'avantage d'étonner les téléspectateurs qui se branchèrent sur Canal 5.

Double surprise. Par la technique, d'abord, grâce à une qualité d'image équivalant à celle des trois chaînes nationales et à un maniement habile de la vidéo, utilisée par une équipe formée en majorité de non-professionnels. Par les programmes, ensuite, où le recours à l'un des plus vieux routiers de la télévision, M. Léon Zitrone, n'a pas suffi à animer intelligemment les deux heures trente quotidiennes d'antenne.

Le succès de curiosité remporté au cours de la première soirée, où l'audience d'écoute aurait été de 30 %, a ensuite chuté, le caractère répétitif des programmes ayant rapidement lassé les téléspectateurs. Toutefois, les sondages réalisés tout au long de la semaine semblent indiquer que Canal 5 a, chaque soir, fait mieux que l'une des trois chaînes nationales et qu'elle n'a jamais enregistré un taux d'écoute inférieur à 15 %, soit trois mille téléspectateurs.

Ces chiffres, s'ils se révèlent exacts, combleront-ils d'aise la poignée d'annonceurs qui ont accepté de débourser 10 000 F pour le passage, à deux reprises au cours d'une même soirée, de leur spot publicitaire ?

Canal 5 souhaitait, selon son promoteur, M. Bernard Schiepen, se placer dès le départ dans les conditions définies par la loi de juillet 1982 sur l'audiovisuel. La publicité et le parrainage des programmes auraient apporté 80 % du financement, le reste étant fourni par des subventions. Trente-cinq espaces publicitaires seulement ont été retenus sur les quatre-vingt-dix prévus à l'origine.

Plusieurs membres de la mission interministérielle pour le développement des services de télédistribution qui ont suivi avec attention l'ensemble de l'expérience menée à la Villeneuve — la mission a subventionné à hauteur de 100 000 F le projet — ont reconnu que, si les programmes de Canal 5 ne correspondaient pas au scénario qu'ils seront amenés à proposer dans quelques mois, l'opération, en revanche, aura permis de *« montrer aux collectivités locales qu'on pouvait, à propos du câble, sortir des discours et proposer des choses concrètes »*.

Des représentants de La Rochelle et de villes de la région parisienne se sont déplacés à Grenoble pour observer, notamment, le matériel mis à la disposition de Canal 5 par la société Thomson, qui testait ici une partie de ses nouveaux moyens vidéo-légers.

CLAUDE FRANCILLON.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 13 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Un homme de liberté, Jean Moulin.
De A. Lambert et A. Perisson.
L'unification des premiers réseaux de la Résistance, racontée par ses chefs et les compagnons de Jean Moulin. De juin 1940 à juin 1943, l'itinéraire historique d'une grande figure entrée dans la légende. Instructif et émouvant.
22 h 5 L'enjeu.
Magazine économique et social, de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Le rose espagnol : premier anniversaire du socialisme en Espagne ; les solidaires de Bourbourg ; conflit dans une tréfilerie du Nord ; Ardoises ; le match France-Espagne...
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Film : Une sale affaire.
Film français d'Alain Bonnot (1980), avec V. Lanoux, M. Jobert, A. Chateau, P. Bouchitey, F. Chicot, B. Crommbe.
Au Havre, un commissaire de la brigade des stupéfiants manipule une jeune femme, secrétaire de la mairie, qui ignore sa fonction, pour obtenir des dossiers auxquels elle a accès. Description bien venue des mœurs et du rôle de la police dans une ville de province. Intrigue amoureuse par là-dessus. Marlène Jobert est très attachante.
22 h 20 Mardi cinéma.
Avec Bernadette Laffont et Jean-Claude Brialy.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 De Méliès à E.T.
Emission de P. Elbing, A. Solt et M. Leo.
Les précurseurs d'E.T. ; avec des extraits de films de Méliès, David Butler, Irvin S. Yearworth, R. Wise, S. Kubrick, S. Spielberg.
21 h 30 Journal.
21 h 50 Film : Pourquoi ?
Film français d'Anouk Bernard (1976), avec J. Gomez, R. Bierry, S. Landry, I. Ary, G. Barray, P. Demange.
Un adolescent vivant en banlieue et mal aimé par ses parents apprend l'usage de la drogue avec des voyous. On essaie, en vain, de le guérir. Un problème important et préoccupant traité de façon un peu trop misérabiliste, même s'il s'inspire de faits réels.
23 h 35 Prélude à la nuit.
« Sonate pour violon et piano », de C. Franck.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Hier au cinéma : Les deux orphelines, film de M. Tourneur.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : « Luthérisme et pacifisme », avec R. Von Thadden et F. Hartweg.
21 h 15, Musique traditionnelle d'Arménie dans le monde contemporain.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Journées de musique ancienne de Berne 1982) : œuvres de Sweelinck, Frescobaldi, Rossi, Buxtehude, Stanley, Bach, Balbastre, Scarlatti, par Ton Koopman, orgue.
22 h, Cycle acousmatique : œuvres de Vandenbogaerde, Lefebvre.
23 h, Fréquence de nuit : jazz club.

Mercredi 14 décembre

En raison d'un préavis de grève déposé par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. des personnels techniques et administratifs des sociétés de service public de l'audiovisuel, celles-ci ne diffuseront, sans doute, qu'un programme minimum.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Vitamines.
16 h 40 Jouer le jeu de la santé.
16 h 45 Temps X.
17 h 40 Infos-jeunes.
17 h 55 Jack spot.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Les petits damnés de la terre.
Un reportage de M. Honorin et T. Comiti sur l'enfance prolétaire.
21 h 40 Variétés : Vagabondages.
Avec Francis Lalanne, Maria Carta, Amato Soro....
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
14 h 25 Dessins animés
15 h Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Eddy Mitchell, Jean-Patrick Capdevielle...
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Aéroport.
Le 6 septembre 1970 : des commandos palestiniens détournent quatre long-courriers sur le désert de Jordanie. La reconstitution de cette opération.
21 h 55 Magazine : Les jours de notre vie.
La chirurgie des accidents vasculaires cérébraux, l'irrigation du cerveau, les hémorragies.
22 h 45 Histoire courte.
22 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Avec Michel Sardou.
21 h 45 Journal.
22 h 5 Documentaire : Myr et Myroska.
L'histoire d'un couple d'illusionnistes qui découvrit, il y a quarante ans, la transmission de pensée et monta un numéro. Une réalisation d'une rare platitude.
23 h Prélude à la nuit.
« Partita nº 3 en la mineur » de Bach.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Mon ami Guignol.
17 h 20 Pierrot ficelle.
17 h 56 Dessin animé : Belle et Sébastien.
18 h 23 Eveil à la guitare.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : à Rouen.
8 h, Les chemins de la connaissance : Profession chef d'entreprise ; à 8 h 32, parcours d'un thérapeute.
8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : à propos de « Ricou et la rivière », de T. de Molènes.
11 h 2, Perspectives du XXe siècle : portrait d'Alain Daniel (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5, Agora : Le poète algérien Jean Sénac, par Ph. de Saint-Robert.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *les Mémoires d'Abraham*, de Marek Halter.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : l'alcoolisme des jeunes.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture ; à 15 h 35, les Cosmologies (la Méso-Amérique) ; à 16 h 10, Science ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : Le grand décret.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, *Perspectives scientifiques* : Portrait d'Emile Benveniste (l'histoire du langage).
20 h, Perspectives du XXe siècle : Portrait d'Alain Daniel.
22 h 30, Nuits magnétiques : Grandeur nature.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Smetana, Babell, Franck.
7 h 10, Concert : Vivaldi.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, D'une oreille l'autre : œuvres de Schubert, Leclair, Haydn, Brahms, Chopin, Beethoven, Mozart, Britten, Chostakovitch.
12 h, Avis de recherche : Korngold.
12 h 35, Jazz : Le blues urbain.
13 h, Opérette magazine.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Schubert, Roussel, par le Trio Euterpe.
14 h 4, Microcosmos.
17 h 5, Histoire de la musique.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : œuvres de Beethoven, Fauré, Britten, Saint-Saëns, Chostakovitch, par D. de Williencourt, violoncelle, et D. Hovora, piano.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Élysées à Paris) : *Symphonie nº 3* de Magnard, *Concerto pour la main gauche* et *le Boléro* de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. C. Dutoit, sol. P. Rogé, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : Musique de nuit ; œuvres de Weber ; à 23 h 10, œuvres de Bartok, Sibelius, Brahms, Varèse.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 13 DÉCEMBRE

— *Mme Georgina Dufoix*, secrétaire d'État chargée de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, est reçue sur le Poste parisien, 101 MHz Paris, à 18 h 45.

— *M. Jean Brunet*, vice-président délégué de la Confédération générale des P.M.E., est invité sur Génération 2 000, 88,5 MHz Paris, à 19 heures.

— *Me Roland Dumas*, député (P.S.) de la Dordogne, et *M. Alain Madelin*, député (U.D.F.) d'Ille-et-Vilaine, participent au débat sur le statut de la presse, sur France-Inter, à 19 h 20.

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

— *M. Guy Brana*, vice-président du C.N.P.F., est l'invité de l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C., à 8 h 15.

TÉLÉVISION

Mardi 13 décembre

Mercredi 14 décembre

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le la mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

DIRECTEUR DE RÉSEAU DE VENTE — PARIS

TÉLÉCOMMUNICATIONS

LE DÉPARTEMENT RADIOTÉLÉPHONE de THOMSON-CSF conçoit, fabrique et commercialise des équipements et systèmes de télécommunications qui mettent en œuvre les technologies les plus avancées.

Dans le cadre de son développement, ce département recherche le Directeur de son réseau de vente décentralisé, lequel se compose d'une vingtaine d'agences et de nombreux distributeurs.

Le titulaire du poste, responsable devant la Direction de son compte d'exploitation, conçoit et propose la politique de vente et les objectifs commerciaux, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

Assisté par plusieurs ingénieurs technico-commerciaux, il anime, coordonne et contrôle les activités des Directions Régionales tant au plan de la vente et de l'après-vente que sur les aspects de gestion et d'organisation. Il peut être amené à conduire personnellement certaines négociations importantes.

Le candidat retenu sera âgé d'au moins 38 ans et diplômé d'une Grande École d'Ingénieurs ou de Commerce. Une réussite complète dans le poste suppose une expérience de plusieurs années dans la vente de biens d'équipements élaborés et la direction de centres de profit dispersés.

Le poste est basé en proche banlieue Nord-Ouest et implique de fréquents déplacements en Province.

Adresser CV, photo et prétentions à THOMSON-CSF, Direction du Département Radiotéléphones, 66, rue du Fossés-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS.

COMMUNICATIONS THOMSON-CSF

Différents organismes publics viennent de créer une **ASSOCIATION** qui assurera en **RÉGION RHÔNE-ALPES, L'EXPÉRIMENTATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT PAR ORDINATEURS MULTIMÉDIA.**

Nous sommes prêts à vous confier le poste de **DIRECTEUR** de cette Association si vous avez les caractéristiques suivantes:

- un niveau d'études supérieures et une première expérience professionnelle réussie,
- une aptitude à maîtriser les problèmes liés à ce type de technologie dans un environnement qui est celui de la formation,
- une capacité d'entrepreneur en vue d'assurer une promotion dynamique de l'expérimentation dans un strict respect des contraintes financières,
- des qualités relationnelles importantes à développer auprès d'interlocuteurs variés.

Poste basé à LYON.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo d'identité et prétentions), sous référence 25685/DRL à HAVAS CONTACT, 49, rue Pdt-HERRIOT, 69002 LYON, qui transmettra.

Directeur Général d'une Société de 1 300 personnes du secteur parapublic, située à Paris-Ouest, je recherche mon

Directeur du Personnel et des affaires sociales

(homme ou femme)

Compte tenu du caractère spécifique du poste, le candidat devra être un véritable opérationnel capable de s'impliquer au niveau des problèmes à traiter.

Le candidat, de formation Sciences Po, Sup de Co, Droit ou équivalent, âgé de 30 ans minimum, devra pouvoir justifier impérativement d'une expérience similaire d'au moins 5 ans.

Il devra posséder une excellente pratique des relations sociales, une bonne maîtrise des négociations collectives et être capable de s'intégrer rapidement à l'équipe de Direction, tout en sachant prendre en compte les besoins d'un ensemble de populations très variées.

Pour ce faire, il supervisera une équipe d'une quarantaine de collaborateurs (Chef du Personnel, Etudes Générales et Formation, Budgets et Effectifs, Accueil-Gestion-Paie et Information Interne).

La rémunération offerte sera de l'ordre de **250 000 F +**

Les candidats intéressés devront adresser rapidement leur C.V. + photo + salaire actuel, sous la référence LM/2083, à l'attention de mon Conseil H.A. BOTH

CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles - 78400 CHATOU
qui est chargé de ce recrutement.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et les candidats sélectionnés convoqués très rapidement.

DIRECTEUR DE VILLAGE DE VACANCES H/F

SUR LA COTE ATLANTIQUE (Proximité BORDEAUX)

Une association du Tourisme Social, souhaite confier la Direction de deux de ses Villages (proches l'un de l'autre), à un professionnel confirmé du secteur hotelier ou para-hotelier. De réalisation récente, ces Villages équipés en Gîtes, totalisent 800 lits et nécessitent en pleine saison, l'emploi d'une cinquantaine de personnes (Accueil, Entretien, Restauration, Animation, Administration...).

Sur la base d'une solide formation en techniques hotelières et en gestion, une expérience comparable vous a permis de vérifier vos qualités d'animateur au plan du personnel, d'organisateur et de gestionnaire rigoureux. Une très bonne réceptivité aux problèmes d'accueil de clientèles variées (famille, groupes divers...) nous paraît en outre indispensable pour réussir dans ce contexte.

Votre candidature manuscrite avec C.V., photo et rémunération actuelle, est à adresser rapidement sous la réf. 2689 LM à OCS qui transmettra.

OCS — 1, rue Guillaume Brochon BP 37 - 33024 BORDEAUX Cédex
91, rue du Fg St Honoré 75008 PARIS

Commune de PASSY (Haute-Savoie)
Station climatique catégorie de 10.000 à 20.000 habitants recrute urgent

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Expérience exigée.
Logement assuré.

Adresser candidature + c.v. à M. le Maire de Passy, 74190 Le Fayet. Téléphone (50) 78-00-03.

Groupe BTP à vocation internationale recherche, dans le cadre de son développement à l'étranger :

UN DIRECTEUR D'AFFAIRES

ingénieur diplômé, 10 à 15 ans d'expérience grands chantiers, forte personnalité capable de diriger et de gérer une importante structure d'encadrement.

UN DIRECTEUR DE TRAVAUX TCE

de formation ingénieur - 10 ans d'expérience dans la réalisation de chantiers industrialisés. Il optimisera les délais et les coûts.

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF

de formation école de commerce, il assumera le contrôle et la comptabilité, la gestion du personnel, les déclarations fiscales et sociales etc...

Pour ces 3 postes, basés en
ALGERIE,
une expérience de l'export constituera un atout apprécié.

Larges possibilités d'avenir - responsabilité à assumer rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétent. à N. 3545 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Professional Consultants

American Based F-100 Multinational Information Services Co. seeks bilingual professionals (individuals or firms) to deliver sales training courses to employees in France, Italy, Germany, and UK. Instructors will attend two months training course in USA starting Jan. 84.

Candidates must have outstanding presentation skills and be fluent in target country language.

Please forward c.v. to Mr Raymond Kasbarian, The Kappa Group, 1534 Route 23, Wayne, N.J. 07470 USA

AFRIQUE NOIRE POUR CHANTIER T.P. longue durée. Nous recherchons

JEUNE GÉO-TECHNICIEN

qui sera chargé de l'étude de la stabilité des remblais déblais. Poste intéressant du fait de l'importance des travaux et des responsabilités qui en découlent. Garant. hab. Régime expatrié. Le poste est à pourvoir d'urgence. Les candidats enverront c.v. et éventuellement diplômes av. photo non retournée à n° 07.019 AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

SOCIÉTÉ A CASABLANCA

recherche

1 INGÉNIEUR

spécialiste fabricant peintures bâtiment et industrielles. (Expérience minimum 4 années. Ecr. av. c.v. aux Ets Veuve Cote, 8-12, rue Champigny, Casablanca, Maroc.

PETITE SOCIETE DE
PRESTATIONS DE SERVICES
cherche dans le cadre de son expansion sur NEUILLY ou proximité

UN DIRECTEUR D'AGENCE

chargé du suivi de la clientèle, de la sélection et de la gestion du personnel.

Il est souhaitable que le candidat connaisse les techniques de **bureautique** et les méthodes de sélection du personnel tertiaire.

De bonnes bases en droit du travail, en langue anglaise et une introduction réussie vis à vis des utilisateurs de Sociétés de Prestations de Services seraient des atouts très appréciés.

Fixe motivant + intéressement lié aux résultats de l'Agence.

Ecrire avec C.V., prétentions à Mme D'ORNANT FIDAL PARIS - 18 Bis rue de Villiers

FIDAL PARIS 92303 LEVALLOIS PERRET

SOCIETE FRANCAISE DE BIENS D'EQUIPEMENT
recrute

jeune cadre export

pour : AFRIQUE - MOYEN-ORIENT

MISSION : • prendre en charge l'organisation et la gestion de la zone, • participer, sur le terrain, au choix des partenaires, • entretenir et animer le réseau existant.

PROFIL : • formation commerciale supérieure, • expérience de la vente à l'exportation (2 ou 3 années) indispensable, • parfaitement bilingue anglais-français.

Le poste est basé en Franche-Comté.
Voyages fréquents de l'ordre de 70% du temps.

Merci d'adresser CV, photo, indication dernier salaire sous réf. 84402 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui trans.

---

emplois régionaux

cellier

(60 % Export)
recherche pour sa division Film

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

(formation mécanicien)

La division Film, chronologiquement 8e division de la société CELLIER, a été créée en 1979. Elle est spécialisée dans la livraison clef en main de machines destinées à la production de film bi-orienté, polyester ou polypropylène. Son chiffre d'affaires pour 1984 sera d'environ 150 millions de francs (95 % Export).

La personne recherchée devra être rompue aux discussions commerciales et techniques de haut niveau, le poste consistant dans la prospection, la négociation et le suivi des affaires. La participation au développement du produit est à prévoir.

Déplacements dans le monde entier.
Anglais indispensable, allemand apprécié.
Résidence dans une ville agréable de Savoie.
Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions à CELLIER, B.P. 603, 73106 Aix-les-Bains Cedex.

TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

T.R.T.

recherche pour son Etablissement de LUNÉVILLE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Dégagés des obligations militaires.

Quelques années d'expérience ou débutants.
Pour un travail comportant des responsabilités de gestion et de commandement pour les services :

CONTROLE QUALITÉ et FABRICATION
(ISEN, ENSERG, ENIB, ENSAIS, ENSEM, ISIN, ENIM...)

Envoyer c.v., photo et prétentions à T.R.T., B.P. 130 Z.I. MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE 54300.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

aerospatiale

Nous sommes l'une des plus importantes industries de l'aéronautique et de l'espace ; la qualité de nos hommes, leur créativité et leur goût d'entreprendre, ont contribué largement à notre réussite.

Aujourd'hui le développement de la DIVISION ENGINS TACTIQUES amène l'établissement de BOURGES (près de 3000 personnes) à multiplier ses forces opérationnelles, et à recruter des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

DEBUTANTS OU EXPERIMENTES

ENSIEG - INSA - ISEP - ISEN - ESEG - ENSERB - ENSERG

SECTEUR ETUDES ET ESSAIS

2 Ingénieurs seront plus spécialement chargés de l'étude, de la mise au point, du développement des méthodes d'expérimentation et du suivi technique des essais des produits fabriqués.
1 Ingénieur sera au sein du secteur propulsion responsable de la qualité mesure et agira au niveau des équipements de la mise en œuvre.

SECTEUR CONTROLE

2 Ingénieurs contrôleront périodiquement les équipements de mesures électriques électroniques, analyseront et mettront en œuvre les actions correctives.
1 Ingénieur qui en relation avec les services Etudes, Programmes et Production, aura pour mission le contrôle technique des fabrications et l'analyse des résultats de contrôle.

Pour ces Postes des connaissances en INFORMATIQUE seront vivement souhaitées.

SECTEUR APRES-VENTE

Au sein de l'équipe Après-Vente **5 Ingénieurs** *seront plus spécialement chargés* de l'assistance technique aux clients, de la maintenance des matériels, de la formation des utilisateurs.

Nous souhaitons rencontrer des candidats à fort potentiel, possédant une bonne connaissance *de la langue anglaise.* et/ou quelques bases d'Allemand. *Pour certains de ces postes,* des déplacements en France et à l'étranger *de plus ou moins longue durée sont à prévoir.*

Innovation, réalisme et rigueur font de l'AEROSPATIALE, une entreprise ouverte, susceptible *de garantir à ses Ingénieurs une carrière* enrichissante et évolutive. *Non loin de PARIS, BOURGES, vous offrira une vie* attrayante dans un climat culturel intense et *une région animée : le BERRY.*

Envoyer votre dossier de candidature à :

aerospatiale

8, rue Le Brix - B.P. 35 - 18001 BOURGES CEDEX

BOURGES - Traditions et technologies de pointe

CONTESSE

Normandie – Nous sommes une importante société industrielle d'équipement automobile, filiale d'un prestigieux groupe français. Avec nos filiales et licenciés en France et à l'étranger, nous sommes leader mondial dans notre spécialité. Compte tenu de l'évolution de nos structures, nous recherchons pour notre principale et plus moderne unité de production notre

CHEF SERVICE MÉTHODES

Vous êtes ingénieur diplômé et vous possédez plusieurs années d'expérience, de l'étude de machines spéciales d'usinage et des automatismes (robots – automates programmables...) acquise si possible dans un service méthodes d'une société de production mécanique de série. Sous l'autorité du Directeur d'usine et en relation avec la Direction des méthodes centrales au siège, vous serez responsable des études et réalisations des moyens de production de cette unité, des techniques mises en œuvre : usinage traditionnel, machines transferts, robots, assemblage. Vous animerez un service de vingt personnes. Ce poste qui est à pourvoir dans une agréable ville de Normandie offrira des opportunités d'évolution à un candidat de valeur.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Jean-Loup Parichon sous réf. 6755 M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11
MEMBRE DE SYNTEC

Plein Champs

Importante industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche

JEUNE CADRE EXPORT
ESCE - ESC - formation export, ou similaire

- Disposant d'une expérience de l'exportation de 3 à 5 ans, parlant bien l'anglais et l'espagnol.
- **Mission :**
  - *Développement et gestion de nouveaux marchés d'exportation.*
  - Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9.
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr. CV dét. ss réf. 1058-01 à

SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

---

nous avons des projets pour un jeune ingénieur eni, insa...

Pour vos débuts, nous allons vous confier la mise en place d'une informatique de gestion appliquée aux stocks et à la production, ceci au sein d'un de nos départements. Vous agirez en relation avec le service ordonnancement, lancement, planning chargé de coordonner la production de l'atelier (80 personnes) et du stock (4 millions de francs par trimestre). Passé ce stade, vous évoluerez rapidement vers des responsabilités plus larges au sein de l'entreprise.
Dans l'Ain, sur l'axe Lyon-Genève, dans une région agréable à vivre, nous sommes spécialisés dans la transformation des PVC et résines de synthèse, fabriquant des produits destinés à l'aménagement et à la décoration de la maison et du jardin.
Si vous êtes débutant ou presque et que vous possédez une formation d'ingénieur du type ENI, INSA, nous vous attendons pour vous parler de votre avenir.

Ecrivez au Service du Personnel, Grosfillex, BP 2, 01107 Oyonnax Cédex.

Grosfillex

média-system

Centre Régional Informatique
recherche un

Chef de Projet

Dans le cadre de l'implantation d'un **DPS 7/60 CII HB**, vous prendrez en charge la conduite d'un projet spécifique à notre activité et évoluerez ensuite vers des responsabilités au sein de notre informatique de gestion.
Vous avez une formation universitaire (BAC + 5) ou un diplome d'ingénieur.
Vous connaissez la gamme DPS 7 CII HB et vous maîtrisez les techniques Temps Réel.
Vous serez en contact constant avec les utilisateurs et vous saurez faire preuve d'écoute et de diplomatie.

Poste basé à **Rouen**.
Fréquents déplacements au Havre.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. **119 LM** à
ACLES - CII HONEYWELL BULL
61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

acles

LEVI TOURNAY

Telemecanique
les solutions de progrès

12300 personnes dont 26 % à l'Etranger
- 22 Usines en France -
- 6 usines à l'Etranger -
Filiales Commerciales dans 28 pays
C.A. 3,9 milliards en 1982

Un des leaders européens des constituants pour automatismes industriels utilisant des techniques *avancées dans les domaines :*
ELECTROTECHNIQUE - ELECTRONIQUE - AUTOMATISME - PNEUMATIQUE
La Direction Recherche et Développement
Centre de GRENOBLE MEYLAN (38), recrute

INGENIEUR ETUDES TRANSMISSIONS

Réf. 1 J 83/01

pour assurer le développement de divers dispositifs de transmission en milieu industriel.
- Formation ingénieur, expérience de 3 à 5 ans dans le domaine concerné
- Très bonnes connaissances en analogique.

INGENIEUR ETUDES ELECTRONIQUE ANALOGIQUE

Réf. 1 J 83/03

- Formation ENSERG/ESE/ISEP/ENSEEIHT ou équivalent
- *Expérience 2 à 3 ans électronique analogique et traitement du signal.*

Adresser CV, photo, lettre manuscrite et prétentions en *rappelant la référence du poste choisi à*
la Direction du Personnel des Directions Fonctionnelles
TELEMECANIQUE ELECTRIQUE
33 bis, avenue Maréchal Joffre - BP 204
92002 NANTERRE CEDEX

FLONIC

Société Industrielle du Groupe SCHLUMBERGER renforce sa fonction marketing et recherche dans le cadre de sa division
PAYMATEC

Responsable marketing

Basé à BESANCON, rattaché à la Direction de l'Unité, ce poste s'adresse à un diplômé d'école d'ingénieurs électroniciens ayant acquis une formation marketing type ISA, INSEAD, CESMA...

Homme de communication, il est à même d'élaborer et de recommander les objectifs de développement de l'activité en fonction d'une stratégie à long terme. Par ailleurs, il développe de façon profitable les lignes de produits existantes en adaptant celles-ci aux besoins du marché.

Anglais indispensable. Rémunération motivante.
Larges possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous la réf. S 331, à Claude Sorret, FLONIC, Rue de Terre Rouge, 25000 Besançon, (81) 51.21.21.

FLONIC
Schlumberger

Carrier

Leader mondial de la technologie du chauffage et de la climatisation, recherche pour sa filiale française
LE COMPRESSEUR FRIGORIFIQUE
MONTLUEL (Ain) 25kms N.Est Lyon

futur directeur technique ingénieur à fort potentiel

Dans un premier temps, il aura la responsabilité du BUREAU D'ETUDES «produits et systèmes».

Il animera une équipe importante essentiellement orientée vers la conception et le développement des produits.

Obligatoirement Ingénieur grande école, ou de formation universitaire, *justifiant d'une expérience professionnelle de 8/10 ans minimum dans* les techniques et/ou spécifications des matériels aérauliques, thermiques et frigorifiques, le candidat aura une parfaite maîtrise de l'ANGLAIS, indispensable à une carrière évolutive.

Connaissance de l'allemand souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité sous référence 291 à SODERHU – Société pour le Développement des Ressources Humaines
22, rue Saint Augustin
75002 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC.

Soderhu

Important Groupe de Distribution
recherche pour ses entrepôts
régions **EST** (prox. Commercy) et **SUD-OUEST** (prox. Niort)

Trois Responsables Administratifs et Comptables

Sous l'autorité du Directeur Général, titulaires au moins du DECS ou équivalent, possédant une bonne pratique de la comptabilité informatisée, les collaborateurs recherchés seront chargés :
- *d'animer une équipe comptable de 8 personnes,*
- *de tenir les comptabilités analytique et générale,*
- *d'établir le bilan fiscal,*
- *de gérer la trésorerie,*
- *de contrôler la comptabilité de deux filiales,*
- *de mettre en place le contrôle de gestion.*

Recherchés pour leurs compétences professionnelles, les candidats pourront compter sur une évolution de carrière au sein du groupe, *véritable communauté d'intérêts.*

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 8022 à
Lévi Tournay *31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra*

Sté Française Métallurgie
recherche

RESPONSABLE PRODUCTION

Lieu : NORD.
Formation : A.-M. ou équival.
Langue : anglais.
Age minimum 35 ans.
Expérience 10 ans avec 5 ans poste de responsabilité. Production Industrie Métallurgie.
Rémunération selon expérience.

Envoyer c.v. + *photo* sous réf. 3743 à SWEERTS, 9, *rue du* Delta, 75009 PARIS qui trans.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES
Ville du HAVRE
(200.000 habitants)
recherche

UN PROGRAMMISTE

chargé (e) de l'établissement des programmes d'architecture suivant la définition de l'ingénierie publique.
Le candidat, de formation ingénieur ou architecte, devra allier un esprit d'analyse et de synthèse à un sens aigu des relations humaines.
Conditions d'emploi statutaires.
Niveau de recrutement déterminé par la formation.
Adress. C.V. et candidature à M. le Maire, Division du Personnel, B.P. 51, 76084 LE HAVRE CEDEX.

Le Service Economique Régional des Chambres de Métiers Languedoc-Roussillon
recrute

CHARGÉ(E) DE MISSION

SON ROLE : élaborer et diffuser l'information économique au sein du secteur artisanal et des organismes de la région.
Diplômé(ée) d'économie niveau Bac + 5. Expérience de travail *en équipe* indisp. En outre, des notions d'informatique, de sociologie, ou de marketing seront appréciées.
Adr. C.V. avec photo au : Service Economique Régional, l'Orangerie, 44, av. St-Lazare, 34000 MONTPELLIER.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
région NORD
recherche dans le cadre de son organisation interne

FISCALISTE

Ecrire avec c.v. manuscrit sous nº 7.259
le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

RESPONSABLE CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME INFORMATISÉ DE GESTION LOCATIVE EN TEMPS RÉEL

JEUNE INGÉNIEUR DE RECHERCHE

L'ÉNERGÉTIQUE DU BATIMENT

ALPES-MARITIMES

JEUNE CHEF DE PRODUIT

Une importante Entreprise Générale Régionale, réalisant des constructions clés en main, recherche dans le cadre de son développement :

UN DIRECTEUR DE TRAVAUX GENIE CIVIL

UN COORDINATEUR

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ADJOINT

PUBLICITÉS RÉUNIES
112, Bd Voltaire, 75011 Paris

هكذا من الاصل



emplois régionaux

USINE CHIMIE FINE
RÉGION LYONNAISE
GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche

INGÉNIEUR TRAVAUX NEUFS

- Expérience industrielle domaines chimie fine ou bureau d'études.
- Formation polyvalente souhaitée.

Écrire nº 278.349 M., Régie-Presse, 85, bis rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Importante société immobilière région Pau
cherche

RESPONSABLE CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME INFORMATISÉ DE GESTION LOCATIVE EN TEMPS RÉEL

Après une période de formation de 3 mois à BORDEAUX et à PARIS, assurera la formation du personnel concerné et la mise en route du système.

Formation :
- Maîtrise de gestion,
2 ans d'expérience minimum.
Durée du contrat 1 an
avec possibilité de titularisation au sein du groupe.

Ecrire sous nº T 043.580 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT
recrute

JEUNE INGÉNIEUR DE RECHERCHE

X, MINES, PONTS, CENTRALE, DOCTORAT D'ÉTAT
pour études intéressant
L'ÉNERGÉTIQUE DU BATIMENT

Lieu de travail :
ALPES-MARITIMES

Formation et/ou expérience en théorie et applications de l'automatique et de la commande optimisée de systèmes complexes souhaitées.

Envoyer C.V. et prétentions à :
C.S.T.B. - Etablissement de SOPHIA ANTIPOLIS
B.P. 21 - 06562 VALBONNE Cedex.

JEUNE CHEF DE PRODUIT
(grande consommation)
ESC - IECS ou similaire
+ une première expérience réussie de marketing, axée sur le produit.

● Une PME située dans une grande ville de l'Est (2 usines), recherche ce jeune diplômé d'enseignement supérieur commercial ou économique, ayant une première expérience de la gestion "marketing" d'une ligne de produits grand public.
● Très autonome, relevant directement de la D.G., il sera chargé de restructurer, faire évoluer et gérer une importante gamme de produits de papeterie (CA 100 000 000 F) en liaison avec la fabrication et la vente.
● Poste stable, permettant l'évolution.
● Logement facilité.

Adr. CV dét. ss réf. 1074 à

seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

Une importante Entreprise Générale Régionale, réalisant des constructions clés en main, recherche dans le cadre de son développement :

UN DIRECTEUR DE TRAVAUX GENIE CIVIL

Ingénieur diplômé, 10 ans d'expérience, il sera responsable de la recherche de nouvelles affaires, de l'étude et de l'exécution de ses chantiers de génie civil et de constructions industrialisées.

UN COORDINATEUR

chargé d'assumer la planification, le contrôle des fabrications et des expéditions de composants destinés à un grand chantier à l'exportation.

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF-ADJOINT

de formation école de commerce, il prendra en charge le contrôle de la comptabilité et du personnel du service export.

Grande disponibilité demandée.

Pour ces 3 postes, résidence : grande ville région Centre - responsabilités à assumer rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétent. à N. 3544 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

URGENT

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (700 personnes)
recherche pour MONTPELLIER

UN JEUNE CADRE PERSONNEL

Capable de prendre rapidement en charge, au sein de la direction du personnel, le secteur emploi-formation.
Une formation supérieure, complétée par une expérience réussie de 4 à 7 ans, dans ces domaines, ainsi qu'une volonté de participer à un travail d'équipe, sont indispensables pour réussir dans ce poste.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions à Havas Montpellier, nº14.267 qui transmettra.

SORETEX

La Société Soretex (1600 personnes, 400 millions de CA) recherche pour son Service Après-Vente (60 centres en France) un

RESPONSABLE REGIONAL DES VENTES

Une première expérience réussie si possible dans le secteur de la maintenance ou du bâtiment a stimulé votre ambition dans un climat de défi économique.
Vos atouts sont :
- *une solide connaissance du marketing appliqué (ESC ou équivalent),*
- *les qualités d'un homme d'action attiré par des fonctions opérationnelles,*
- *un sens relationnel ouvert au travail en équipe et à l'animation d'un réseau.*

Nous vous offrons autonomie et responsabilité sur un secteur géographique pour les activités Travaux et Contrats d'Entretien (CA : 80 millions).

Vous apporterez votre savoir-faire à l'élaboration concertée de notre stratégie commerciale et, dans le cadre d'objectifs définis, vous assurerez l'animation, la coordination et l'efficacité de votre équipe technico-administrative (12 personnes).
Poste basé au Siège à Angers. Rémunération de l'ordre de 130 000 F.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil : E. ROUAUD

ainf ressources humaines — *57, rue Charles Monselet 44000 NANTES*

Bordeaux - Dijon - Dunkerque - Lille - Lyon - Marseille - Metz - Nantes - Paris - Strasbourg - Valenciennes.

Banque Populaire
recherche

ORGANISATEUR

Mission : Analyse et recherche de nouvelles méthodes et procédures.
Conseil, mise en place et suivi dans les unités de travail.
Profil : Expérience souhaitée dans un poste d'organisation, ou débutant formation supérieure ou grande école.

Lieu de travail : Mâcon.

Adr. c.v., photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines, Banque populaire de Saône-et-Loire et de l'Ain, 106, rue du Kilomètre-400, 71009 MACON CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
200 PERSONNES
(128 millions C.A.)
SAINT-DIÉ - VOSGES
recherche une

ATTACHÉE DE DIRECTION

ESC., Sc. ECO, I.E.P.
Elle assistera la direction générale dans la gestion des agences, des actions commerciales et des contacts à l'exportation. Poste ouvrant de larges perspectives d'avenir.
Anglais indispensable.
Espagnol souhaité.

Pour détails, tél. au (8) 335-42-63 ou écrire ss réf. 5.551
CABINET CLAUDE BLIQUE
B.P. 3.097 - 54013 NANCY CEDEX.

TOULOUSE
Important organisme de formation recherche son

RESPONSABLE DE FORMATION HF SECTEUR HOSPITALIER

Sa mission consistera à prendre des contacts avec le milieu hospitalier public et privé, négocier les conventions de formations, organiser les stages et gérer le budget de ce département.

Nous souhaitons rencontrer rapidement un candidat de formation paramédicale (infirmière ou pharmacien) ou un psychosociologue dont l'expérience professionnelle l'aura sensibilisé aux problèmes de fonctionnement d'une équipe hospitalière.
Ce poste comporte des déplacements fréquents de courte durée sur la région Midi-Pyrénées.
Rémunération 130.000 F +.

Ecrivez sous référence CAD à Gilles SANTUCCI qui traitera confidentiellement les candidatures.

NICE
Ecole de français.
pour étrangers, recherche

PROFESSEUR

Parlant anglais, expér. V.I.F. et D.V.V. exigé, plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le nº 043.198 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LA VILLE DE BREST
recrute

UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL

par voie de recrutement direct.
Il s'agit d'un emploi spécifique assimilé à celui de Secrétaire Général des Villes de 80 000 à 150 000 habitants.

Les conditions de recrutement sont celles prévues pour l'accès au grade de Secrétaire Général des Villes de plus de 20 000 habitants.

La rémunération est calculée sur la base de l'échelle indiciaire des Secrétaires Généraux des Villes de 80 000 à 150 000 habitants.

L'Administrateur Général sera le collaborateur direct du Secrétaire Général.

Les candidatures, accompagnées d'un c.v. détaillé, devront être adressées au Service du Personnel (section Recrutement) de l'hôtel de ville, 29279 BREST CEDEX.

MAITRISE MATHÉMATIQUES ET SCIENCES

(minimum)
- Intéressés par une reconvers. en informat. électronique automatique robotique.
- Nous vous proposons un stage (rémunéré à 70 % du dernier salaire).
- Du 1er mars 84 au 30 sept. 85 à temps plein.
- Conduisant à un diplôme d'ing. en génie électrique.
- Reconnu par la Commission des Titres et sous signature ministérielle.

STAGE DE 30 PLACES.

Cand. dans les meilleurs délais.
Débouchés assurés.
E.S.I.G.E.L.E.C.
58, rue Méridienne, B.P. 1012.
76104 ROUEN.
Tél. : (35) 72-80-84 p. 30.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

etap
4,rue Massenet 75016 Paris
Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur division grand public ville sud-est
référence BN 261 AM

Nous sommes une Société Agro-Industrielle de 400 personnes, filiale d'un puissant groupe français aux dimensions internationales, **numéro un en Europe.** Situé sur un marché porteur, notre développement s'appuie sur un effort de recherche important et une politique de distribution diversifiée (grand public, professionnels, export). Nous recherchons le **Directeur de notre Division grand public (H/F)** qui représente plus de la moitié de notre chiffre d'affaires.

Sa mission :
- homme de **terrain**, il animera une équipe commerciale étoffée et structurée où la seule force de vente compte 35 personnes,
- homme de **stratégie**, responsable de l'évolution de la gamme, il assurera l'expansion de sa division en développant une politique de marques auprès du commerce traditionnel et de la grande distribution avec l'appui de son service marketing,
- homme de **gestion**, il sera responsable devant le D.G. de ses plans de vente à 3 ans et de la contribution dégagée par sa division. Il gèrera les achats à l'extérieur d'une partie de la gamme.

Son profil :
- une formation supérieure commerciale ou agro,
- dix années d'expérience avec responsabilités opérationnelles acquises si possible dans la vente de produits à caractère saisonnier,
- une très bonne connaissance de la **grande distribution.**

Le salaire dépendra des performances justifiées par le candidat.
Larges perspectives de développement de carrière dans le groupe.

Ingénieur fort potentiel chef du service installations en clientèle
référence CB 262 CM

L'AIR LIQUIDE
ALPHAGAZ est une division à taille humaine (170 personnes) dont la vocation est de développer, produire et commercialiser des gaz et des matériels destinés aux industries de pointe (électronique aux laboratoires et aux centres de recherche).
Dans le cadre de son développement, cette division recherche un **Ingénieur fort potentiel, Chef du service Installations en clientèle (H/F).**

Il animera un service chargé de concevoir, étudier et réaliser des installations de haute performance permettant l'utilisation de gaz spéciaux auprès d'une clientèle d'un niveau technologique très élevé.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé d'une grande école généraliste ou génie chimique, ayant environ 5 ans d'expérience de travaux neufs (dans un environnement ayant des contraintes poussées de fiabilité : nucléaire, spatial, électronique, pharmacie...). Témoignant de qualités de dynamisme, d'organisation et d'esprit d'équipe.
Poste : banlieue ouest Paris.

Contrôleur de gestion pour participer au démarrage d'une unité
référence WL 250 AM

GROUPE FRANÇAIS, UN DES GRANDS MONDIAUX DE L'ÉLECTRONIQUE, recherche un **Contrôleur de Gestion** pour participer au démarrage et au développement d'un établissement pilote.

Rattaché au Directeur de l'Établissement, il devra élaborer et mettre en place l'ensemble des systèmes de gestion et diriger les activités qu'il aura organisées : finances, informatique, comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion.
Poste évolutif, conviendrait à un candidat HEC, ESSEC, ESC (+ MBA et/ou DECS apprécié), ayant 5 à 8 ans d'expérience de gestion, acquise en milieu industriel (si possible dans une multinationale), ayant qualités marquées d'autonomie, de dynamisme et de rigueur. Connaissance de l'anglais nécessaire.

Poste : ville sud-est France.
Ordre de grandeur de rémunération : 220 000 F +

Futur directeur d'agence CORSE
référence JV 268 CM

SOCIÉTÉ DE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES (CA 700 millions), filiale du groupe leader dans ce domaine, recherche son **futur Directeur d'Agence (H/F) pour la Corse.**

Cette fonction polyvalente :
- relations commerciales avec les responsables des collectivités,
- animation du personnel (+ de 50 techniciens et administratifs),
- gestion de l'agence et rapports avec le siège,

sera confiée au candidat retenu après une période ne devant pas excéder 3 ans de formation dans les services commerciaux (siège) et d'exploitation (province).
Ce poste s'adresse à un ingénieur confirmé (hydraulicien ou électromécanicien de préférence) ayant assuré des fonctions de direction de centre d'exploitation autonome.
Préférence sera donnée à un cadre familiarisé avec le contexte local futur en Corse du Sud.

TRANSPORTS PUBLICS URBAINS Chef de service marketing
référence LX 270 CM

UN GROUPE FRANÇAIS LEADER, qui agit comme prestataire de services auprès des collectivités locales, dont la vocation est de gérer et de développer leurs transports publics urbains, recherche le **Chef de Service Marketing (H/F) du réseau d'une grande ville de l'ouest de la France.**

Membre du Comité de Direction d'une société à taille humaine, il assumera des responsabilités très complètes : études des marchés et prévisions, politique "produit", promotion des transports, information, communication, contrôle de la qualité des services.
Ce poste conviendrait à un candidat :
- HEC, ESSEC, ESCP (ou formation supérieure équivalente),
- disposant environ de 5 ans d'expérience lui ayant permis de bien connaître les techniques de marketing,
- très motivé, rigoureux et dynamique.

(La candidature d'un débutant peut également être envisagée dans le groupe, pour accéder ultérieurement à un type de poste équivalent.)
Réelles perspectives d'évolution de carrière dans le groupe.
Rémunération : 180 000 F

Responsable études et conseils
référence GS 265 CM

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN, leader incontesté dans un domaine en développement, offre un poste intéressant et de réelles possibilités d'évolution de carrière (éventuellement vers des responsabilités opérationnelles, type direction des filiales).

Ce poste implique :
- une activité d'études et de conseils dans des domaines diversifiés : schémas de développement, finances, économie, organisation,
- de nombreux contacts avec les interlocuteurs extérieurs : élus, industriels, administration,
- l'animation selon les projets d'une petite équipe.

Diplômé d'une école d'ingénieurs (ECP, Mines) ou d'une école de commerce (HEC, ESSEC), le candidat (H/F) devra justifier :
- d'une expérience d'études,
- d'aptitudes relationnelles marquées,
- d'un bon potentiel d'évolution.

Poste à Paris.

Ingénieur brevet
référence DP 263 AM

Traducteur technique
référence FR 264 AM

UN CABINET DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, solidement implanté, recherche un **Ingénieur Brevet (H/F)**, diplômé du CEIPI, ayant de préférence une première expérience professionnelle, capable d'exercer son activité avec autonomie.
Connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand nécessaire.

Même Cabinet recherche un **Traducteur (H/F)** (anglais-français et/ou allemand-français).
Outre ses connaissances linguistiques, il aura acquis, soit par sa formation de base, soit par expérience, une solide culture technique.
Ces deux postes peuvent se situer, au choix des candidats, à Paris ou à Strasbourg.
Écrire en précisant la référence.

Membre de Syntec

etap — 4,rue Massenet 75016 Paris



DÉPARTEMENT TRANSMISSION

ACTIVITES SOUS-MARINES

Avec plus de 2000 répéteurs fonctionnant actuellement au fond des mers, CIT-ALCATEL a démontré son aptitude à satisfaire les objectifs de fiabilité et de durée de vie tout à fait exceptionnels imposés aux liaisons sous-marines.

Nous recherchons :

INGENIEUR COMMERCIAL

dont l'action s'inscrira dans le domaine des télécommunications par câbles sous-marins.

Vous en assurerez la **prospection** et la **promotion** sur le marché international. Vous serez également responsable des évaluations budgétaires et de la remise des propositions.

De formation supérieure en électronique, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et joignez à votre qualité de contact une disponibilité pour des déplacements courts et fréquents à l'étranger.

Lieu de travail : CLICHY (92). Réf. SUB/DVA

POUR LE CENTRE D'ETUDES ET DE COMMUNICATIONS OPTIQUES

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Vous participerez au sein d'une petite équipe, à des études de systèmes opto-électroniques de transmissions optiques à très haut débit (liaisons à 560 M/bit...). Ces réalisations concourent à notre réussite dans le domaine des transmissions terrestres à grande distance et des liaisons sous-marines.
Votre formation supérieure en électronique (ESE...) vous aura également doté des connaissances, indispensables pour la tenue du poste, en opto-électronique.

Lieu de travail : Région d'ORSAY (91) Réf : CE/CO

Merci d'adresser votre candidature (C.V. et prétentions) en précisant la référence à
CIT-ALCATEL - Service Recrutement Cadres - 10bis, rue Louis Lormand - 78320 LE MESNIL SAINT DENIS



Un des premiers groupes européens de sociétés d'ingénierie informatique et de systèmes d'information poursuit sa croissance particulièrement rapide et recherche pour compléter ses équipes et en constituer de nouvelles :

Informaticiens confirmés

Ingénieurs systèmes

De formation supérieure, ayant de préférence quelques années d'expérience sur
IBM : MVS-DOS-VTAM
BULL : GCOS 3-GCOS 8-MINI 6.
Réf. YR 21

Ingénieurs d'applications

Grandes Ecoles ou équivalent, 1 à 3 ans d'expérience en informatique de gestion. La pratique de : Temps Réel, Bases de données, Télétraitement. Réseaux, Télématique serait appréciée.
Réf. YR 22.

Nous vous proposons d'appliquer vos compétences grâce à notre savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : Plan informatique - Méthodologie de conception et de conduite de projets - Architecture de systèmes - Génie logiciel - Conception et utilisation de réseaux - Bases de données réparties - XAO - Monétique. La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel individuel.

Si les perspectives d'une carrière évolutive en terme de compétences et de responsabilités vous intéressent, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) selon la référence choisie à SG2, 12-14 avenue Vion-Whitcomb, Service Recrutement Technique 75016 Paris.

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.

média-system

E.P.S. SCHLUMBERGER

La société Etudes et Productions Schlumberger accroît l'efficacité de la recherche pétrolière par la conception, le développement et la production de systèmes de mesures pour évaluer les gisements d'hydrocarbures.
Au sein du Département Interprétation situé à Montrouge (92), le Centre de calcul scientifique équipé de VAX et d'autres équipements avancés recherche un

Ingénieur système

(débutant à 2 ans d'expérience)

Diplômé d'une Grande Ecole ou de niveau équivalent, vous aurez pour mission au sein de notre équipe système, de :
- développer l'architecture des systèmes,
- contribuer au développement de nos réseaux locaux et internationaux,
- assurer un rôle de conseil auprès des utilisateurs.

La dimension du Groupe Schlumberger à travers 77 pays et vos relations avec nos équipes aux Etats-Unis, impliquent une parfaite maîtrise de l'Anglais, et vous ouvrent une perspective de carrière à la mesure de votre implication, de vos résultats et de la diversité de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photographie à la Direction du Personnel, EPS Schlumberger, 26, rue de la Cavée 92140 Clamart.

EPS
Schlumberger



association française de normalisation

recherche
pour son département INFORMATION-ASSISTANCE aux ENTREPRISES

son responsable BASES DE DONNÉES

pour animer les activités liées à la production et à la maintenance
- des bases de données existantes : - NORIANE - NORMATERM ou futures
- d'un THESAURUS multilingue d'audience internationale.

Secondé par une équipe de 8 personnes, en relations avec les serveurs et services informatiques, il assure :
1/ la gestion financière et technique des bases de données
2/ leur promotion
3/ les actions de formation des utilisateurs.

Sa formation allie *obligatoirement* :
- école d'ingénieur ou cursus universitaire scientifique
- diplôme d'informatique documentaire
- la maîtrise de l'Anglais (Espagnol souhaitable)

Son expérience aura été acquise dans une fonction de niveau équivalent.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 5816 à AFNOR - Direction du Personnel Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris la Défense.

Axial Publicité



association française de normalisation

recherche
pour son service DOCUMENTATION

ASSISTANT(E) D'INGENIEUR

- Service : questions-réponses - Normes étrangères et règlements techniques.
- Fonction : - Réponses (téléphone, courrier) - Interrogation Bases de Données - Recherches documentaires - Gestion de collections documentaires
- Formation : Bac + 2 ou 3 (filière scientifique ou technique) type BTS ou technique multidisciplinaire ou équivalent. langues (écrites) : Allemand, Anglais
- Expérience : Une expérience professionnelle est souhaitée. Débutant ayant accompli quelques stages accepté

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 5815 à AFNOR - Direction du Personnel Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris la Défense.

Axial Publicité

Constructeur de machines-outils recrute pour le développement de ses fabrications et l'étude de produits nouveaux

Ingénieur d'études en automatisme

Pour la conception de systèmes électriques et automatiques de machines-outils.
Connaissances nécessaires :
- électrotechnique,
- électronique analogique et numérique,
- automates programmables.

Connaissances appréciées :
- microprocesseurs,
- anglais ou allemand.

Expérience de quelques années souhaitée.

Ingénieur plate-forme

Interlocuteur privilégié des services études et fabrication.
Connaissances en :
- électricité,
- électronique,
- automatisme.

Ingénieur méthodes usinage

Expérience d'usinage petite à grande série dans l'industrie mécanique de précision ou aéronautique (*100 kg, 1 000 kg sur C.N.*).
Analyse de la valeur. Anglais.

Ingénieur après-vente

Solides connaissances et bonne expérience dans le domaine de l'électronique et de la commande numérique.
Anglais nécessaire, allemand *apprécié. Expérience en* informatique industrielle souhaitée.

Techniciens, niveau BTS option mécanique

Pour l'encadrement du personnel d'atelier d'usinage de petites et moyennes séries.
Expérience dans poste similaire indispensable.

* * *

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant le poste choisi à



HURÉ S.A.
Service des Affaires Sociales
B.P. 24 - 92223 BAGNEUX CEDEX

OFFRES D'EMPLOIS

E.D.F. - T.I.R.U.

1 Gestionnaire Paie

Responsable du Se

Trésorerie - Informatique - Ordonn

PHILIPS

ingénieurs

SNPAC

communiqué à la direction du perso des entreprises

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

afnor

son responsable
BASES DE DONNÉES

afnor

ASSISTANT(E)
D'INGENIEUR

genieur d'études
automatisme

genieur plate-forme

genieur methodes usinage

genieur après-vente

hniciens, niveau BTS
ion mécanique

HURÉ S.A.

E.D.F. - T.I.R.U.

recrute
pour son service technique

TITULAIRE
BTS en" bureau d'études construction mécanique"

Adresser C.V. à : **E.D.F. - T.I.R.U**
134, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

bleu

Important Groupe de Distribution
recherche

1 Gestionnaire Paie

dans le cadre du développement et de la maintenance d'un logiciel PACHA.
Ce poste est à pourvoir rapidement.
Lieu de travail : PARIS 15ème.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 8035 à **Lévi Tournay**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

GROUPE EXPANSION

recherche

chef de produits HF
"AGENDAS"

Responsable d'une gamme de Produits de Bureau sophistiqués – Agendas, maroquinerie... – et d'une ligne de cadeaux d'entreprise commercialisés essentiellement par correspondance, il devra développer les ventes dans le cadre d'un budget annuel, avec des objectifs précis. Il sera chargé de concevoir des campagnes VPC, de suivre les plans d'exécution, de contrôler la réalisation de la fabrication, d'étudier les résultats produits par produits. Il aura à agir également sur la vente directe aux entreprises par l'intermédiaire de deux commerciaux. Enfin, la conception et le lancement de nouveaux produits seront déterminants pour la réussite de son activité.

Ce poste ne peut convenir qu'à un (ou une) JEUNE DIPLÔMÉ(E) d'ÉTUDES SUPÉRIEURES COMMERCIALES (HEC, ESSEC, ESCP) ayant déjà mis en pratique les théories Marketing acquises pendant ses études, au cours d'une première expérience de DEUX ANS MINIMUM dans une entreprise à forte connotation Marketing. Une connaissance pratique de la VPC représenterait un atout supplémentaire – celle de l'Anglais est indispensable.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2760 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

BOUSSOIS

Filiale Française du Groupe américain
PITTSBURGH - PLATE - GLASS
C.A. 1,7 milliard - 5 usines - 22 filiales en France et 6 en Europe recherche pour ses SERVICES CENTRAUX DE COMPTABILITÉ un

JEUNE
cadre comptable

Rattaché au CHEF du SERVICE chargé d'apporter une ASSISTANCE AUX FILIALES sur le plan de la comptabilité et de la fiscalité, il aura un rôle d'intervention directe auprès des services comptables de ces filiales. Il devra en particulier les aider dans la mise en place du nouveau plan comptable, l'élaboration des résultats et du reporting, le contrôle des déclarations fiscales, la surveillance de la trésorerie.

Ce poste, très opérationnel, conviendrait à un jeune DIPLÔMÉ d'une ÉCOLE SUPÉRIEURE de GESTION ayant une formation comptable du niveau DECS, éventuellement débutant, intéressé par une fonction très variée et demandant des qualités particulières d'adaptation et de contact. Déplacements en province à prévoir. Connaissance de l'anglais nécessaire.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2768 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

La filiale de Crédit-Bail Immobilier d'une institution financière nationale
recherche son

Responsable du Service
Trésorerie - Informatique - Ordonnancement

A dominante comptable et/ou financière.
Celui-ci devra superviser et animer le service qui a en charge :
- l'émission de la facturation et le suivi des encaissements ;
- l'exploitation de l'outil informatique (mini-ordinateur) ;
- le suivi et le contrôle de l'activité du département ;
- la mise en place et l'actualisation de procédures de fonctionnement.

Il est demandé une expérience de 2 à 3 années dans un poste similaire ainsi que la pratique de l'encadrement d'une petite équipe.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. **LAM/02 à CNCA gestion des personnes - 75710 Paris Brune**

LEVI TOURNAY

Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28500 PERSONNES – C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche pour développer son potentiel humain

INGENIEURS
généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

INGENIEUR RESPONSABLE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Equipements Industriels – SOMA (SAINT-ETIENNE – 42)
Vous avez une EXPERIENCE CONFIRMEE de l'industrie mécanique. Nous vous proposons d'assurer, de développer la maintenance de l'ensemble de l'outil de production et d'animer les équipes d'entretien (100 personnes). Connaissance complémentaire en électricité/électronique appréciée. Réf.52534/1/M

INGENIEUR RESPONSABLE ADMINISTRATION COMMERCIALE

Machines Tournantes – PARIS RHONE (LYON – 69)
Vous valoriserez une première expérience de production en série en prenant en charge l'administration commerciale de l'ensemble des produits de la société (gestion des stocks, du carnet de commandes, programmation des fabrications, suivi livraisons clients . . .). Connaissance de l'anglais souhaitée. Réf.52534/2/M

INGENIEUR RECHERCHES ELECTROTECHNIQUES OU ELECTRONIQUES

Direction Etudes Avancées VALEO (SAINT-OUEN – 93)
Au sein de ce centre d'études vous animerez une équipe de plusieurs techniciens et mènerez des analyses, calculs, essais et mises au point dans le cadre de recherches sur des dispositifs et systèmes électroniques ou électrotechniques automobile. Compétence en informatique et/ou mathématiques souhaitée. Réf.52534/3/M

A partir de tous ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe

Adresser lettre, CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à VALEO
Service Recrutement I. & C. – 43, rue Bayen – 75017 PARIS

PHILIPS

recherche pour
son Centre de Développement
de Fontenay aux Roses

ingénieurs

pour développement de **logiciels de conception assistée par ordinateur.**

- formation grandes écoles électronique ou informatique
- débutants ou première expérience
- anglais souhaité.

Envoyer CV, photo au
Service du Personnel
PHILIPS-CTI -
4 à 16, avenue du Général Leclerc
92260 FONTENAY AUX ROSES



Déja spécialiste de la gestion des cadres ? OK
Mais si vous pensiez à votre carrière...

Votre formation supérieure vous a permis de bien réussir une première expérience professionnelle tout à fait en ligne avec vos aspirations et vos aptitudes. Vous êtes parfaitement à l'aise dans votre direction des affaires sociales ? Mais si vous alliez plus vite ? Si vous remettiez en question vos choix pour rencontrer d'autres hommes et transposer votre acquis. Pourquoi ne pas brûler quelques étapes ? A Paris, dans une société de 15 000 personnes, vous allez participer à la gestion des ressources humaines, avec au départ une dominante recrutement. A vous de réussir et de vous en sortir dans les 3 - 4 ans pour élargir votre champ de responsabilités aux problèmes de gestion de ressources humaines.

Dès que vous nous aurez rejoint, vous prendrez en charge votre service et vous ne serez pas cantonné dans le rôle ingrat de l'interview. Vous établirez les contacts nécessaires avec les différents échelons de la hiérarchie pour établir les spécifications de poste et les profils de candidats. Dans le cadre de votre budget, vous menerez vos actions de relations publiques et de parution dans la presse. Vous organiserez le flux et l'étude des candidatures spontanées, informatique aidant . Vous vous déplacerez dans toute la France et vous aurez de nombreux échanges avec vos collègues des autres sociétés du groupe (automatisme, électricité, génie civil, ingénierie). Bon an, mal an, vous aurez en charge le recrutement d'une bonne centaine d'ingénieurs et de cadres, du timide débutant à l'expert introuvable.

Autrement dit, dans une DAS performante à la structure très légère, vous aurez l'occasion de vous faire un nom pour peu que vous soyez un jeune plus décideur qu'homme d'étude, plus relationnel qu'administratif, plus près des hommes que des théories. A vous d'écrire votre première lettre à nos conseils en recrutement, ceux de SIRCA bien sûr. Référence 100 421 M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SNPAC
Syndicat National des Publicitaires en Annonces Classées

communiqué à la direction du personnel des entreprises

Afin de lutter contre les discriminations fondées sur le sexe, le Parlement a adopté une loi portant modification du Code du Travail et du Code Pénal en ce qui concerne l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (loi du 13 Juillet 1983, J.O. du 14).

A ce propos, nous avons rencontré Madame Yvette ROUDY, Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Droits de la Femme. Nous devons retenir de cette loi, en substance, que nul ne peut : *mentionner ou faire mentionner dans une offre d'emploi, quels que soient les caractères du contrat de travail envisagé, ou dans toute autre forme de publicité relative à une embauche, le sexe ou la situation de famille du candidat recherché.*

Il convient donc que la rédaction des annonces évite toute ambiguité à ce sujet, il suffit d'ajouter, lorsque l'on présente le poste, la formule « H.F. » ou de choisir une rédaction montrant que le poste proposé s'applique aux deux sexes.

Nous demandons aux entreprises de bien vouloir respecter et faire respecter cette nouvelle législation.

SNPAC – 163, rue Saint-Honoré – 75001 PARIS

BOUYGUES

24.000 personnes dans le monde, une croissance de 30 % cette année dans un secteur, le Bâtiment Travaux Publics que d'aucuns déclarent sinistré... Notre informatique a son rôle dans cette performance ; nous l'utilisons pour nos activités : recherche scientifique, conception, études techniques, études de prix, travaux, gestion... Nos projets ? Développer la CAO et implanter les produits Bureautique dans le groupe. Nous recherchons un

Ingénieur système confirmé

Il assure le support de notre réseau de télétraitement (350 terminaux) et des produits Bureautique.
De formation ingénieur Grande Ecole, universitaire ou équivalent, vous avez une expérience confirmée de la fonction et connaissez le DOS/VSE ou VM/CMS. Poste à pourvoir à Clamart.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8825 à Frank Littaye - Direction du Personnel - BOUYGUES - B.P. 204
92142 CLAMART CEDEX

Organisation et Publicité

C.N.E.M.E.

Centre National d'Etudes, de Mesures et d'Expertises, nous intervenons dans le domaine des économies d'énergie, de la promotion des énergies et des techniques nouvelles.
Dans le cadre de notre forte expansion, nous recherchons des candidats témoignant de compétences techniques et informatiques, dynamiques et enthousiastes :

Deux Responsables d'Antenne (réf. 83755 M)

Lille - Metz

Ingénieurs diplômés Grandes Ecoles justifiant d'une expérience concluante dans la thermique du bâtiment. Ils seront chargés du suivi technique, du développement des activités, de l'exécution des budgets et de la représentation et relations avec les services locaux.

Ingénieur Confirmé (réf. 83751 M)

Lyon

justifiant d'une expérience de 5 ans dans le domaine du chauffage des bâtiments, pour assister pleinement le responsable d'antenne, notamment, sur la mise en œuvre de systèmes de télégestion et télésurveillance ainsi que du suivi technique des différentes missions.

Ingénieur Thermicien (réf. 83753 M)

Lille

ayant une première expérience du suivi d'exploitation de chauffage et de la négociation de contrat.

Ingénieur Débutant ou Technicien Confirmé (réf. 83754 M)

Paris

spécialité génie thermique pour participer à la réalisation de diagnostics thermiques et au suivi d'exploitation de chaufferies...

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., à Madame Claude FAVEREAU sous référence choisie.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

AFFLUENTS

SMAbtp

1er Assureur Français du Bâtiment et des Travaux Publics

recherche un

Responsable de Projet en Organisation

- DEBUTANT, diplômé d'une grande école d'ingénieur.

Le candidat retenu participera à des actions (définition des besoins, conception des applications, ...) dans tous les secteurs d'activité d'un groupe d'assurance de 1700 personnes.

Des capacités réelles de synthèse, des qualités de contact, sont nécessaires pour prendre en charge la *conception, et coordonner* la réalisation de projets importants.

L'informatique, la télématique et la bureautique feront partie de son environnement.

Ecrivez-nous en précisant stages et prétentions sous référence 630 à

Intercarrières
5, rue du Helder 75009 Paris

L'esprit d'entreprise avec les moyens d'un grand groupe :

Division électricité et nucléaire

Spie Batignolles (16000 personnes, chiffre d'affaires 5,7 milliards de francs dont 40% à l'étranger).
spécialisée dans l'équipement électrique et les automatismes industriels recherche :

Ingénieur d'affaires téléconduite

Il aura pour mission d'assurer la responsabilité du suivi technique commercial et financier d'importantes affaires en téléconduite destinées à des pipe-lines et à de grosses installations industrielles à l'exportation.
Fort d'une première expérience (2 ans environ) en entreprise ou chez un constructeur de matériels de télétransmission ou de télécommunication, votre formation sera celle d'une grande école d'ingénieurs en électricité ou équivalente, *option télécommunication.*
Mobilité, initiative, autonomie, sens de l'approche commerciale mais aussi de la gestion feront de vous «l'homme orchestre» d'une réalisation.

Le poste est basé à Paris. Un très bon niveau en Anglais est indispensable.
De réelles opportunités de carrière existent au sein de notre groupe aussi bien en France qu'à l'étranger.

Vous êtes invité à écrire (CV détaillé, photo et prétentions), sous réf. SB 83.72, à Société SPIE BATIGNOLLES, division électricité et nucléaire, DP/GRH, 202 quai de clichy 92111 Clichy Cédex.

média-system

Ingénieur chef du service télécom

220.000 F +

Notre société internationale d'origine américaine fabrique et commercialise des biens d'équipements aux entreprises. En France, notre chiffre d'affaires, supérieur à 3,5 milliards de francs est en constante progression.

Nous recherchons aujourd'hui un ingénieur capable de prendre en main le service sur tous les plans : technique bien sûr, mais aussi financier et humain. Il s'agit en fait de définir la politique et les besoins d'équipements télécom pour le groupe, de les faire évoluer dans le cadre d'un budget et d'assurer par ailleurs les *relations* avec l'extérieur (*constructeurs*, administrations...).

Vous avez une formation d'Ingénieur Télécom ou Ingénieur Généraliste ayant une expérience pratique d'environ 3 à 5 ans de la conduite d'un service semblable en entreprise ou encore une expérience terrain chez un constructeur.

D'autre part, vous parlez anglais et êtes familier de l'informatique.

Enfin, vous avez le potentiel pour évoluer à terme *au sein du groupe.*

Merci d'envoyer votre CV, sous la réf. 5633, à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE IBD 28 Av. de Messine 75008 Paris.

média-system

DEVELOPPEZ L'ACTIVITE COMMERCIALE D'UNE UNITE PHARMACIE, CHIMIE FINE.

Entreprise d'ingénierie générale, nous créons, au sein de notre branche industrielle, un poste d'

INGENIEUR COMMERCIAL

"Unité Pharmacie, Chimie Fine"

Étude et réalisation "clé en main" d'unités de production pharmaceutique et parachimique, recherche d'orientations nouvelles dans le domaine chimie fine et biotechnologie sont les axes essentiels d'une mission de prospection et de développement auprès des industries du secteur et des organismes étrangers ou internationaux.
Pour la mener à bien, vous bénéficierez du support technique de l'Unité (ingénieurs d'affaires, bureaux d'études).

Cette offre s'adresse à un ***Ingénieur Grande École ou équivalent*** *justifiant d'une expérience commerciale et technique de 5 à 8 ans dans le domaine de la parachimie.*

Ce poste basé en proche Banlieue Sud de Paris, comportant de nombreux déplacements en France et à l'étranger, la connaissance de l'Anglais et de l'Espagnol est demandée.

Envoyer dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 80587 LM à HAVAS CONTACT – 1, place du Palais-Royal – 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Responsabilité d'un atelier logiciel

Bureautique Micro-informatique des domaines dans lesquels nous sommes reconnus comme l'un des premiers constructeurs. Notre souci immédiat est de rencontrer l'ingénieur à qui nous confierons la responsabilité d'un atelier logiciel. Un homme «fait», de 35 ans au moins, pouvant justifier d'une expérience d'une dizaine d'années dans l'informatique, en particulier de bonnes connaissances en **génie logiciel**, en **méthodologie** de développement, en **outil de production** de logiciel, etc... Une importante équipe travaillera sous son autorité à assurer la mise en place du centre dans une perspective qualité. Capacités relationnelles, ouverture au dialogue, présence sur le terrain, sont indispensables. Poste situé en proche banlieue sud. Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV prétentions) sous réf. 4555 M à l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

Ingénieur de développement

connectique

C'est à vous, Ingénieur Mécanicien, Electricien ou Electromécanicien, ayant une expérience de 3 à 5 ans dans la recherche de produits nouveaux, dans le domaine de la connectique, que nous souhaitons confier ce poste.
Il s'agit bien sûr, au sein de notre groupe de recherche, de prendre en charge le développement de nouveaux produits mais aussi d'apporter votre support technique à une équipe commerciale.
En somme être inventif, avoir le contact facile et demeurer près du terrain, «usant aussi vos bras et vos jambes».
Pour notre part, notre société internationale, d'origine américaine et en forte croissance, consacre plus de 10 % de son C.A. à la recherche. Notre marché évolue vite, très vite. Il concerne la connection basée sur des solutions techniques originales.
Nous recherchons donc aujourd'hui des candidats ambitieux, qui pensent aussi à leur propre développement.
Enfin, ce poste nécessite des relations fréquentes avec la recherche aux Etats-Unis. L'anglais courant est évidemment indispensable.

Merci d'envoyer votre CV sous la réf. 5632 à Michel Garnier

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE IBD 28 Avenue de Messine 75008 Paris.

média-system

Responsable Exploitation et Système

Moyen Système Temps Réel

Nous nous appuyons sur l'innovation commerciale et technique, la volonté permanente de compétitivité, le consensus social pour conduire depuis de nombreuses années une croissance d'environ 30 % par an sur le marché français des appareils de chauffage électrique (C.A. 82 : 250 MF).
Nous recherchons pour notre Siège à Paris notre Responsable Exploitation et Système.
Au sein d'une petite équipe résolument innovatrice, il garantira la qualité de la production informatique, jouera un rôle de support technique, particulièrement dans le cadre de l'assistance aux utilisateurs *(2 ordinateurs PRIME 750 connectés en réseaux : 50 terminaux répartis sur 3 sites).*
Le poste exige, outre une formation supérieure, une connaissance des différentes fonctions de l'entreprise, 3 à 5 ans d'expérience exploitation et système temps réel.
La rémunération, les conditions offertes sont de nature à intéresser un cadre de valeur.
Merci de téléphoner ou d'écrire sous référence 9402 M à François CORNEVIN qui garantit la confidentialité.

EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

Financier à 3 têtes pour banque privée

Notre banque privée Internationale recherche pour son siège à Paris un

TRESORIER DEVISES - CHEF CAMBISTE

Les missions du poste sont d'assurer le refinancement devises de la Banque, de participer en étroite relation *avec les équipes commerciales à la conception de produits* trésorerie et changes, enfin, de les promouvoir auprès d'une clientèle de grandes entreprises françaises et étrangères.

Diplômé de l'enseignement supérieur, agé de 30 ans environ, vous apportez votre expérience de trésorerie cambiste acquise soit dans une entreprise internationale soit dans une banque. Votre connaissance des marchés est bien sûr étendue et vous parlez couramment l'anglais.

Envoyer lettre+CV+prétentions
sous référence 1579M à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

REPRODUCTION INTERDITE
OFFRES D'EMPLOIS

MATRA

Ingénieur d'Affaires Export de Haut Niv…

GROUPE MATRA

Ingénieur de pr…

INGENIEURS DES VENTES

GROUPE DE GRANDS MA…
crée un poste de
CONTROLEUR DE GEST…

CENTRE DE RECHERCHE d'un Groupe Industriel Am…
recrute pour un poste de RECHE…
INGENIEUR OU UNIVERSI…
TITULAIRE D'UN DOCTORA…

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

MATRA RADIOCOMMUNICATIONS

recherche dans le cadre de ses activités de radiotéléphonie cellulaire

Ingénieur d'Affaires Export de Haut Niveau

rattaché directement au Directeur Commercial. Il est responsable de la promotion, négociation des contrats et du suivi des affaires à l'export. Il participe à l'élaboration de la stratégie exportation et la met en oeuvre. Une formation Grande Ecole et une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de l'exportation de grands systèmes (télécommunications, informatiques . . .) sont nécessaires. Il doit être apte à négocier avec des interlocuteurs de haut niveau et avec nos représentants locaux. Anglais courant exigé. Espagnol apprécié. Réf.A.

Responsable Marketing Systèmes

rattaché directement au Directeur Marketing. Son rôle est de définir la politique de développement des systèmes de radiotéléphone (France comme Export) et de garantir son application. Une formation Grande Ecole et une expérience d'environ 5 ans dans le domaine des télécommunications et du marketing seraient appréciées.

Anglais courant nécessaire.

Réf.B.

GROUPE MATRA

Adresser votre CV et prétentions en précisant la référence du poste choisi au Service du Personnel MATRA RADIOCOMMUNICATIONS - B.P. 66 - 78390 BOIS D'ARCY

Jeune Responsable de Zone Export

Le Département Flaconnage de BSN qui réalise un CA de 400 MF, exporte dans le monde entier environ 25 % de sa production pour la parfumerie et la pharmacie.

Dans le cadre du renforcement de son équipe commercial à l'exportation, elle recherche un jeune diplômé d'école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP) pour lui confier la responsabilité d'une zone européenne (RFA, Autriche, Suisse, Benelux).

Son objectif sera de développer les ventes et l'image de BSN Flaconnage sur sa zone en ayant une action commerciale et marketing terrain.
Son évolution de carrière se fera dans la société ou dans le Groupe BSN.
La connaissance de l'Allemand et de l'Anglais est indispensable.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. E 56 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT



Société de dimension internationale spécialisée dans les gaz industriels recherche pour son siège parisien un

Ingénieur de projets

De formation supérieure (ECP, ENSAM ou équivalent), doté d'une personnalité affirmée, le candidat devra faire état de 2 à 3 ans d'expérience de bureau d'étude ou de gestion de projets et aura de très bonnes connaissances d'anglais.
Après une formation à l'étranger, il devra sur un plan national assurer la conception et la réalisation d'installations propres au conditionnement et à l'utilisation des gaz industriels.
Une intégration réussie et d'excellents résultats seront les meilleurs supports d'une carrière évolutive.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à J.P. Devigne, Prodair, Tour Pleyel, Centre Paris Ouest, 93521 Saint-Denis.

Prodair

média-system

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS.

Concepteur, maître d'œuvre et réalisateur :
- *de réseaux de transmission de données : 1er fournisseur mondial de réseaux publics : Transpac...*
- *de grands systèmes télématiques : annuaire électronique...*
- *de grands systèmes temps réel : industrie, spatial et militaire.*

Une implantation nationale et internationale : 1.200 personnes, chiffre d'affaires doublé en 2 ans, des réalisations dans près de 50 pays.

Recherche pour son équipe de génie logiciel

INGENIEURS CONFIRMES

ayant plusieurs années d'expérience dans le développement de systèmes informatiques afin de s'intégrer dans une équipe chargée des domaines suivants :
- méthodologie
- ateliers logiciel
- systèmes de conception de logiciel assistés par ordinateur.

Envoyer C.V. et prétentions SESA, 30 Quai de Dion Bouton 92806 PUTEAUX.
Préciser réf. sur enveloppe : 97 LM

jeune chef comptable

Titulaire d'un DECS ou équivalent, vous avez déjà acquis une solide expérience comptable, de préférence au sein d'une entreprise ou éventuellement dans un Cabinet.
Au sein de notre société, nous vous confierons la tenue et le contrôle de la comptabilité, l'établissement des situations périodiques, des déclarations sociales et fiscales, la gestion du personnel et la responsabilité globale des problèmes administratifs et comptables.
Vous parlez l'anglais et vous sentez prêt à évoluer rapidement au sein d'une structure appelée à croître très vite car nous sommes sur un marché très porteur.
Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous Réf. 516/M à notre Conseil :
ALPHA CDI - 181, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY.

ALPHA-CDI

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE TOURNEE VERS L'EXPORTATION DE BIENS DE HAUTE TECHNOLOGIE (+ 80 % C.A.), recherche

INGENIEURS DES VENTES

Diplômés d'une grande école de commerce, les candidats justifieront de 5 ans d'expérience minimum dans la fonction.
Les candidat seront :
- l'un parfaitement bilingue allemand ayant une bonne connaissance de l'anglais et/ou de l'espagnol
- le second parfaitement bilingue anglais ayant une bonne connaissance de l'allemand et/ou de l'espagnol.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à N° 84455 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

GROUPE INDUSTRIEL
2 milliards F - 8000 pers.

LA DIVISION INFORMATIQUE DE CE GROUPE FRANÇAIS AUX ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES (dont des secteurs de pointe) recrute pour Siège PARIS (8e)

CHEF DE PROJET Informatique JUNIOR

POUR APPLICATIONS COMMERCIALES, PUIS DE GESTION, en équipe avec 2 analyste-programmeurs, sur matériel H.P. 3000.

- FORMATION : E.S.C. + Option ou complément INFORMATIQUE
- 1 A 3 ANS D'EXPÉRIENCE en S.S.C.I. ou dans l'INDUSTRIE (fonctions dans l'Informatique ou en liaisons étroites avec elle)

POSTE ÉVOLUTIF

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 7020 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

L'AIR LIQUIDE

L'AIR LIQUIDE spécialisé dans la fabrication des gaz industriels, confère une place importante à son informatique et désire, dans le cadre de son expansion s'adjoindre un :

INGENIEUR SYSTEME HP 3000

débutant ou ayant une première expérience sur ce système.

Sous la responsabilité d'un ingénieur, il assure la mise en place, le suivi et l'optimisation du système d'exploitation. Dans un environnement en constante évolution, il a une mission de développement importante.

De fréquentes relations avec le service Exploitation, le service études et le constructeur confèrent à ce poste un attrait supplémentaire.

Au sein du Service Système et exploitation (39 personnes) des possibilités d'évolution sont offertes.

Le poste est situé à Paris 7e.

Merci d'adresser un CV plus photo, ainsi qu'une lettre sous la référence 23835 D à :

EGOR INFORMATIQUE,
63 rue de Ponthieu - 75008 PARIS

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

GROUPE DE GRANDS MAGASINS
crée un poste de

CONTROLEUR DE GESTION H/F

Rattaché au Directeur Général, nous vous confierons la responsabilité de la mise en place, du fonctionnement et du développement des systèmes d'information et de gestion.

Vous coordonnerez l'élaboration des budgets et des plans, en contrôlerez les réalisations et analyserez les écarts.

Pour aborder cette fonction, il nous paraît souhaitable d'associer à un diplôme de l'enseignement supérieur une réelle expérience de plusieurs années acquise, si possible, dans le secteur de la distribution.

Merci d'adresser C.V., photo et lettre manuscrite sous réf. 84229 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

LA SIGNALISATION

Nous sommes une Société Nationale d'installations de réseaux de télécommunications et d'équipements courants faibles.
Vous souhaitez participer à l'évolution des réseaux de communications.

Nous vous proposons un poste d'

INGENIEUR D'ETUDES VIDEOCOMMUNICATION ET TELEDISTRIBUTION

Nous vous remercions d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence 8341 à
LA SIGNALISATION
Service Recrutement
25, Impasse Lempernesse - 93000 BOBIGNY

CENTRE DE RECHERCHE
d'un Groupe Industriel Américain
recrute pour un poste de **RECHERCHE**

INGENIEUR OU UNIVERSITAIRE TITULAIRE D'UN DOCTORAT

débutant ou ayant quelques années d'expérience en recherche

- Formation Science des matériaux ou Physico-Chimie des solides, associée, de préférence, à des connaissances en Minéralogie et Structures cristallines.
- Connaissances matériaux céramiques ou verres appréciées.
- Lieu de travail : environs de Fontainebleau (77).

Adresser C.V. manuscrit et prét. ss réf. 84345 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui trans.

DAFSA KOMPASS

Leader dans le domaine de la collecte, du traitement et de la diffusion des informations économiques, financières et boursières.

RECHERCHE

dans le cadre de l'EXPANSION de son département BOURSE ET TITRES

UN INGÉNIEUR ANALYSTE

connaissant bien les valeurs mobilières et l'environnement boursier. Il participera à la mise en place de nouveaux projets concernant notre Banque de Données Obligataires et notre progiciel de gestion de portefeuilles.
Il aura déjà une connaissance acquise, au sein d'un organisme financier (banque, compagnie d'assurances, agent de change...) ou d'une SSCI, de la mise en place d'applications en télétraitement et en SGBD.
Il devra avoir le goût et l'aptitude aux contacts et à l'animation.
La maîtrise du FORTRAN est exigée.
Poste offrant des perspectives d'évolution à candidat à fort potentiel.

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il lui sera confié, au sein de l'équipe existante, le suivi technique de notre clientèle (banques, compagnies d'assurances, agents de change...) exploitant notre Base de Données Obligataires.
Disponible et attentif aux besoins des utilisateurs, il devra être capable de proposer des solutions et de concevoir des applications.
La connaissance du FORTRAN est indispensable.
Une expérience similaire dans un environnement en télétraitement au sein d'une SSCI serait appréciée. Débutant à fort potentiel accepté.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant le poste choisi) à DAFSA-KOMPASS. Service du Personnel - 7, rue Bergère. 75009 PARIS.

JEUNE INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL
ENS ELECTRICITE, CHIMIE, MECANIQUE...

Pour contribuer au renforcement de notre position de leader sur le marché de la moyenne tension, nous souhaitons intégrer un Jeune Ingénieur.

Après une formation à nos méthodes et produits en France et dans les centres techniques de la maison mère à Bâle en Suisse, il sera chargé d'entretenir et développer les relations commerciales avec nos clients (grandes entreprises du secteur électrique) sur l'ensemble du territoire français.

Il aura également à conseiller les utilisateurs sur l'emploi et les applications de nos produits (résine epoxy) et à présenter les services offerts par notre groupe.

Nous lui demandons une excellente formation d'ingénieur, un gout prononcé pour les produits techniques et une grande aisance relationnelle. *Une première expérience de 2 ans dans une activité technique ou commerciale et/ou une personnalité déjà affirmée sont indispensables.* Poste basé à Rueil. Anglais indispensable, allemand souhaité.

Merci d'adresser votre candidature sous Réf. 752 à Christiane Monteil département du personnel- 2 rue Lionel Terray - 92506 RUEIL MALMAISON

CIBA-GEIGY

Curriculum

Franlab informatique

SPECIALISTE FRANCAIS DE L'INFORMATIQUE PETROLIERE, FILIALE DU GROUPE INTERNATIONAL CISI recherche

INGENIEUR d'AFFAIRES INTERNATIONALES

Mission de Prospection Internationale.

Connaissance du milieu pétrolier international indispensable.

Expérience de 5 ans minimum de Traitement Géophysique appréciée.

Anglais courant.

Adresser les candidatures avec photo et prétentions au Service du Personnel de **FRANLAB INFORMATIQUE**
53, avenue Gabriel Péri
92500 RUEIL MALMAISON

GROUPE CISI



BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

recherche

INGENIEUR EN ORGANISATION
confirmé

Ayant déjà acquis une expérience d'au moins 3 ans, de préférence **dans le secteur bancaire.**

Il sera chargé de définir et de mettre en place des structures et des processus administratifs.

Il participera à la conception et à la mise en œuvre de systèmes d'informations.

Le candidat retenu sera motivé par le travail d'équipe, les contacts et l'animation.

Des connaissances informatiques dans le domaine du traitement interactif sont souhaitables.

Envoyer CV, photo et prétentions à la
BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE Service Recrutement Cadres -
4, rue Gaillon - BP 89 -
75060 PARIS CEDEX 02 sous réf. LM

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS.

Concepteur, maître d'œuvre et réalisateur :
- *de réseaux de transmission de données : 1er fournisseur mondial de réseaux publics : Transpac...*
- *de grands systèmes télématiques : annuaire électronique...*
- *de grands systèmes temps réel : industrie, spatial et militaire.*

Une implantation nationale et internationale : 1.200 personnes, chiffre d'affaires doublé en 2 ans, des réalisations dans près de 50 pays.

Recherche dans le cadre de l'expansion de son activité productique

INGENIEURS CONFIRMES
FORMATION GRANDES ECOLES

ayant environ 5 années d'expérience opérationnelle dans l'un des domaines suivants :
- fabrication assistée par ordinateur
- robotique
- gestion industrielle

Envoyer C.V. *et prétentions*
SESA, 30 Quai de Dion Bouton
92806 PUTEAUX.
Préciser réf. sur enveloppe :
96 LM

SESA

Spécialiste mondialement connu du sous-vêtement masculin et ayant développé de nouvelles lignes performantes (maillots de bains, pyjamas ...) nos ambitions nous conduisent à étoffer notre équipe internationale. Nous recherchons notre

Responsable des ventes export

SA MISSION :
- assister la Direction Internationale pour animation des agents et développer nos ventes sur un certain nombre de zônes-cibles.
- développer le potentiel de ces zônes et les animer en agissant en particulier sur les points de vente les plus importants.

SON PROFIL :
- Diplômé d'une école supérieure de commerce ou équivalent, ayant 2 à 3 ans d'expérience à l'Exportation.
- Il aura déjà fait la preuve de son dynamisme et de ses goûts pour l'animation des ventes à l'Etranger.
- Intéressé par la vente des marques de prestige, il sera doté d'une bonne capacité d'adaptation et d'une grande autonomie.

ANGLAIS COURANT EXIGE - DEUXIEME LANGUE SOUHAITEE.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 84348 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui trans.

USSI Société d'ingénierie exerçant son activité dans la construction de grands ensembles du secteur du cycle du combustible nucléaire recherche

POUR SA DIVISION ESSAIS, MISE EN SERVICE

INGENIEURS MECANICIENS OU GENIE MECANIQUE

Formation centrale, AM, ENSI ou équivalent.
Première expérience industrielle de 2 à 5 ans appréciée.

Vous participerez aux contrôles et essais sur site avant mise en service d'importantes installations industrielles.
Une bonne connaissance des automatismes et de l'informatique industrielle est souhaitée.
Une première affectation est envisagée sur un chantier Nord Ouest de la France.
Ces postes exigent le sens du dialogue et du travail en équipe.

Ecrire avec *curriculum vitae, photo et prétentions au*
Chef du Personnel - USSI - 116, avenue Aristide Briand - BP 72 - 92223 BAGNEUX. Discrétion assurée.

PROMODATA

Société de location d'ordinateurs du groupe LOCAFRANCE recherche pour sa filiale

PROMODATA DISTRIBUTION
(marché de la micro-informatique)

CONTROLEUR DE GESTION

Répondant devant le Directeur Général Adjoint de PROMODATA,
sa mission consistera à :
- mettre en place des procédures administratives et financières, et veiller à leurs applications,
- élaborer et tenir un tableau de bord global de cette activité,
- participer aux études sur les nouveaux produits,
- assister le réseau de distributeurs.

Ce poste fonctionnel ne pouvant convenir qu'à un homme de contact conviendrait à un diplômé d'enseignement supérieur ayant une expérience confirmée dans une activité type audit et souhaitant utiliser cet acquis dans le cadre d'une *société commerciale en plein développement.*

Adresser C.V., photo et prétentions
au Département Formation et Recrutement
du Groupe LOCAFRANCE
43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS

Pour P.M.E., secteur Métallurgie
Filiale d'un Groupe Industriel important

CADRE COMMERCIAL EXPORTATION

chargé de l'animation d'un réseau de vente, de la liaison avec les Usines, du traitement des dossiers administratifs.

Emploi conviendrait à Jeune SUP de CO ou équivalent ayant 2 à 4 ans d'expérience.

Anglais courant. Déplacements de l'ordre d'une semaine par mois à prévoir.

Adresser lettre, C.V. et prétentions sous référence 54076 M à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

CENTRE NATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

recherche pour sa

DIRECTION JURIDIQUE ET FISCALE

juriste d'entreprise

ayant de solides connaissances en Droit Commercial, en particulier en Droit des Sociétés, des Groupements et en Droit Pénal des affaires (diplôme de 3ème cycle en Droit).

Il aura un rôle de conseil et d'assistance auprès des différents établissements du réseau. Il participera à l'élaboration de la règlementation et en assurera le suivi. Une expérience de 5 à 10 ans dans un Service Juridique de société ou chez un Conseil est souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à **CENCEP**
5, rue Masseran - 75007 PARIS.

• MINI-ORDINATEURS ET MICRO-ORDINATEURS • PLATES-FORMES DE TESTS • EXPERTISE ET ADAPTATION DE MATÉRIELS • CONNECTIQUE • TECHNOLOGIE GROUPE INFORMATIQUE •

SG2

L'un des premiers Groupes de Service et d'Ingénierie Informatique recherche pour sa filiale

spectral

RESPONSABLE COMMERCIAL

De Formation Supérieure, vous avez acquis une *expérience commerciale ou* technico-commerciale de quelques années dans l'industrie informatique.

Vous souhaitez vous ouvrir maintenant à des responsabilités diversifiées dans le domaine de la vente de maintenance et des technologies d'environnement de *mini et micro-ordinateurs professionnels.*

Après une période d'intégration vous développerez un courant de relations entre SPECTRAL, les constructeurs et les distributeurs de mini et de micro-ordinateurs, les Grandes Entreprises et les Administrations.

Sur ce marché, vous négocierez la vente de contrats de :
- *Maintenance de mini et micro-ordinateurs.*
- Technologies d'environnement (expertise, plates-formes de tests, adaptations spécifiques,...).
- Connectique (téléphonie, connection Transpac...).

Vous êtes un élément moteur dans la définition d'une stratégie de promotion des ventes.

Dans cette fonction à créer, vous participez au développement d'une structure disposant d'un support technique hautement qualifié et offrant des perspectives d'évolution intéressantes.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence RV/SPEC à Christian ESPINOSA - SG2 - Direction Commerciale - 64, rue du Ranelagh - 75016 PARIS.

BANQUE ÉTRANGÈRE CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche

ASSISTANT DU CHEF DE SERVICE DES CRÉDITS DOCUMENTAIRES

Gradé classe IV.
Minimum 5 ans d'expérience.
Bilingue anglais.
Libre très rapidement.

Ecrire sous nº T 043.538 M, REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE L'AERONAUTIQUE

de renommée mondiale recherche

pour ses établissements en Région Parisienne

INGENIEURS INFORMATICIENS DE HAUT NIVEAU

spécialisés en :
- SYSTEMES DE PRODUCTION Réf. AM
- GESTION DE PERSONNEL Réf. BM
- CALCUL SCIENTIFIQUE Réf. CM
- *EXPLOITATION Réf. DM*

Adresser lettre, CV et prétentions en précisant la référence choisie à
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01,
qui transmettra sous nº 84477.

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

ELECTRONIQUE SEMI-CONDUCTE...

Ingénieurs responsab... marketing-produit

Important Groupe de Distribu...

1 Responsable Audi...

Auditeurs Adjoints

UN(E) DIRECTEUR(TRICE)

AÉROPORT DE PARIS

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

GROUPE PARA-PETROLIER
en France et à l'étranger

CHEF COMPTABLE EXPERIMENTE DANS SOCIETE DE SERVICES

OFFRES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR D'AFFAIRES INTERNATIONALES

Responsable des ventes export

DRE COMMERCIAL PORTATION

juriste d'entreprise

GENIEURS INFORMATICIENS DE HAUT NIVEAU

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ELECTRONIQUE SEMI-CONDUCTEURS

Ingénieurs responsables marketing-produit

UN DES GRANDS MONDIAUX DE L'ELECTRONIQUE renforce les structures de Marketing Produit et Application de sa Division Semi-Conducteurs et offre de très intéressantes opportunités de carrière à des Ingénieurs d'études, de développement et d'application, disposant d'une expérience de 3 ans mini acquise dans les domaines d'électronique de puissance et ayant commencé une évolution marketing technique ou désirant s'y orienter.

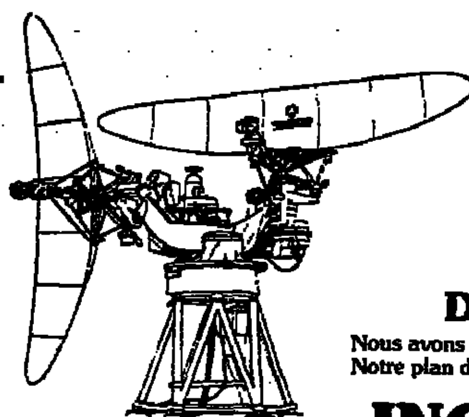
Ils auront en charge une famille de produits à l'échelon international.
Leur mission :
- étudier les marchés, participer à l'élaboration des stratégies produits en veillant à leur mise en œuvre, apporter une assistance technique aux réseaux de ventes.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs grande école électrotechnique/électronique, parlant anglais, dynamiques et motivés, capables d'évoluer et assumer les responsabilités élargies.
Postes : banlieue immédiate ouest Paris.

Ecrire sous réf. OD 243 AM

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75016 Paris **etap**



THOMSON-CSF

CENTRE ÉLECTRONIQUE DE SARTROUVILLE (Yvelines)

Nous avons pour vocation la fabrication de matériels très complexes de détection. Notre plan de développement nous amène à rechercher des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DÉBUTANTS

ESE, ENSERG, ENSEA, ISEP, etc.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs désireux de valoriser leur formation ou leur première expérience par une activité dans un contexte de production en s'insérant dans des équipes opérationnelles jeunes et performantes.

Nous leur proposons de participer à la conception, des logiciels (sur micro-ordinateur ou directement sur microprocesseur) destinés à l'étude et à la mise au point de bancs d'essais.

Vous pourrez utiliser dans le cadre de vos missions les puissants moyens technologiques du Groupe et acquérir de ce fait très rapidement une expérience sans équivalence.

Ces postes seront le point de départ de votre carrière au sein du Premier Groupe Européen d'Électronique Professionnelle.

Venez nous exposer vos projets en prenant contact avec le Service Emploi, 17, quai Pierre Brunel 78500 SARTROUVILLE Cedex.

HAVAS CONTACT



THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTION

Important Groupe de Distribution
recherche pour son service **AUDIT INTERNE**

1 Responsable Audit

de formation ESSEC - ESCAE, ou équivalent, + DECS.
3 à 5 ans d'expérience audit acquise en cabinet comptable ou grande société.
Connaissances informatiques souhaitées.
Age maximum 35 ans. Réf. 8027

Auditeurs Adjoints

Jeunes diplômés Sup. de Co, BTS comptable.
Connaissances informatiques souhaitées. Réf. 8028

Pour ces postes les missions seront les suivantes :
- mise en place des procédures administratives et comptables,
- contrôle et suivi de ces procédures au niveau du groupe.

Ces postes nécessitant autonomie, esprit d'initiative, disponibilité, seront basés à PARIS avec de nombreux déplacements en Province.

*Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. du poste choisi à **Lévi Tournay** 31, Bd Bonne-Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra*

IMPORTANTE SOCIETE
banlieue Sud-Ouest, intervenant dans un secteur de pointe, recherche

INGENIEUR MECANICIEN

débutant ou ayant première expérience (2 / 3 ans).

Ce poste d'ingénieur d'études, au sein d'une équipe, vous offre une grande ouverture vers l'extérieur dans le domaine du suivi d'essai et de fabrication, de nombreuses possibilités de contacts avec les industriels coopérants, et vous permet l'utilisation de techniques de pointe (CAO...).

Veuillez transmettre votre C.V., photo et prétentions s / réf. 11368 à
PIERRE LICHAU S.A., 75002 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28500 PERSONNES – C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche pour sa
DIRECTION CONTROLE GENERAL (PARIS 17ème)

CADRES AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER

Diplômé d'une grande école de commerce/gestion HEC, ESSEC, ESCP (option Comptabilité ou D.E.C.S.) vous avez une première EXPERIENCE au sein d'un cabinet d'audit ou d'un service d'audit interne en MILIEU INDUSTRIEL. Vous serez chargé de missions variées d'audit comptable, financier et juridique auprès des Sociétés du Groupe. Nombreux déplacements en France, Italie, Espagne. Connaissance de l'espagnol souhaitée.

Adresser lettre, CV, prétentions et photographie en indiquant la référence 52530/M à VALEO Service Recrutement I. & C.
43, rue Bayen – 75017 PARIS

LA MAIRIE DE SARCELLES (95200)
recrute pour
SON ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

UN(E) DIRECTEUR(TRICE)

**Salaire net mensuel ;
7.920,40 F**

Les curriculum vitae sont à adresser à
M. LE MAIRE DE SARCELLES.

AÉROPORT DE PARIS
recherche
pour son bureau d'études à ORLY

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

DIPLOMÉ SPÉCIALISÉ EN INFORMATIQUE TEMPS RÉEL (MÊME DÉBUTANT)

qui sera chargé de la conception d'architectures, de systèmes divers (contrôles-commandes, péage, contrôle de procédés en local et à distance).
- Anglais souhaité.
- Déplacements à l'étranger éventuels.

Adresser lettre manuscrite, C.V. à
AÉROPORT DE PARIS
Monsieur CARRIÈRE
291, boulevard Raspail, 75675 PARIS Cedex 14
Téléphone : 320-15-00.

Consultant en relations publiques

Bernard Krief Communication recherche un Consultant expérimenté en Relations Publiques.
Il devra : • concevoir la stratégie de communication pour nos clients (entreprises, associations, collectivités locales) • préparer un programme et concevoir les opérations et leur budget • planifier et organiser ces opérations.
Nous apportons un service de qualité à des clients exigeants.
Nous travaillons en équipe.
Il faut au moins 5 ans d'expérience dans la fonction (la préférence sera donnée à une expérience dans le conseil).
• rédiger excellement • bien s'exprimer en public • avoir des talents de pédagogue et de formateur.
Nous offrons : le travail en équipe pluridisciplinaire, sur des dossiers intéressants, une formation complémentaire permanente et une ambiance de travail sympathique (et ça compte !).

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 469 M (à mentionner sur l'enveloppe)

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac - 75007 PARIS

ENTREPRISE SITUEE REGION PARISIENNE
recherche

UN ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

30 ans environ.
Possédant formation comptable sérieuse.
Niveau DECS, BP ou équivalent, + solide expérience de la C.G. et de la C.A.E. acquise en entreprise, avec si possible pratique de l'informatique de gestion.
Poste à pourvoir immédiatement.
Avantages sociaux.
Possibilité de logement.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à S.F.C.N. - 66, Quai A. Sisley
92390 VILLENEUVE LA GARENNE

INGENIEURS
participez à notre réussite

Société d'informatique spécialisée en

**TELECOMMUNICATIONS
PROCESS INDUSTRIEL
LOGICIEL DE BASE**

recherche

1) INGENIEUR D'AFFAIRES **ROBOTIQUE** *(réf. 35)*
pour animer une activité en cours de création : formation-conseil.
Connaissance du secteur requise.

2) INGENIEUR D'AFFAIRES **SYSTEMES MILITAIRES** *(réf. 36)*
pour superviser d'importants projets dans ce domaine.
Connaissance des systèmes temps réels indispensable.

3) INGENIEURS **CONFIRMES et DEBUTANTS** *(réf. 37)*
pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS REEL sur minicalculateurs et microprocesseurs.

La QUALITÉ des relations dans notre entreprise, l'INTERET des projets qui nous sont confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions, en précisant la référence du poste choisi à :
Pierre GILLIER
2 avenue de Ségur - 75007 PARIS.

SEGIME

GROUPE PARA-PETROLIER...
en France et à l'étranger
recherche pour son siège France

CHEF COMPTABLE

EXPERIMENTE DANS SOCIETE DE SERVICES

pour diriger comptabilité générale et analytique des sociétés du Groupe.

Connaissance langue anglaise et pratiques comptables anglo-saxonnes souhaitées.

Niveau minimum D.E.C.S.

Ecrire lettre manuscrite + C.V. s / réf. 8568 à **PIERRE LICHAU S.A.** - BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour son
ACTIVITÉ CONSEIL EN LOGISTIQUE

1 Ingénieur d'affaires

Définition de poste :
- Il sera chargé au sein d'une équipe de réaliser des études d'organisation internes et externes au groupe concernant le domaine de la logistique et les réseaux de transport.

Profil :
- Ingénieur diplômé débutant ou 2 à 3 ans d'expérience attiré par le conseil en organisation.
- Anglais souhaité.
- La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

*Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 69579 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Label
94307 VINCENNES CEDEX*

BANQUE DE DEPOTS
PARIS 2e
recrute

sous - chef de service étranger

(classe V)
pour l'animation d'un groupe de 4/5 personnes
Formation BP banque minimum
si possible ITB
Anglais courant exigé
5 à 10 ans d'expérience des opérations avec l'étranger et bonne pratique rédaction/négociation des crédits documentaires

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 84459 à
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01
qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

Dans le cadre du développement de ses activités aéronautiques militaires,

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(Réf. DA-61)

débutants ou ayant quelques années d'expérience.

Au sein d'une petite équipe pluri-disciplinaire, ils participeront à la conception et à la réalisation de logiciels temps réel pour microprocesseurs, orientés traitement d'image et contrôle d'équipements de haute technicité.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE B.P. N° 1 - 78374 PLAISIR CEDEX

Société conseils juridiques et fiscaux, Commissaire aux comptes Paris, cherche

COLLABORATEUR JURISTE FISCALISTE HAUT NIVEAU

(si possible commissaire aux comptes), ayant 4 à 6 ans expér. chez consultant juridique ou avocat d'affaires. Intégration au cabinet possible. *Adr. c.v. manuscrit + photo* sous n° 2551 *le Monde* service annonces classées 5, rue des Italiens. 75009 Paris

---

Importante entreprise (500 personnes) recherche

L'ADJOINT

de son directeur des services financiers et comptables
Profil recherché :
- Environ 30 ans.
- Niveau DECS.
- 2 ans d'expérience dans un service comptable.
- Habitué à l'utilisation de l'outil informatique.

Lieu de travail : Torcy (77) à 5 mn du RER.
Adress. lettre manuscrite, C.V. et prét. s/réf. 10.438 à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transm.

VILLE DE STAINS (93240) recherche

FORMATEUR (TRICE)

(stage insertion sociale et professionnelle)
Adresser *candidature av. c.v.* à M. le Maire, Hôtel de Ville.

ÉCOLE PRIVÉE RECHERCHE SURVEILLANT GÉNÉRAL vocation pédagogique Bon salaire, excellentes réf. Se présenter ou écrire 6, rue Spinoza, 75011 Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE COURTAGE D'ASSURANCES

recherche pour son SERVICE SINISTRÉS

RÉDACTEUR OU RÉDACTRICE

« R.C. Entreprise »
Ayant un ou 2 ans expérience en compagnie

Adr. C.V. + photo + prét. au Service du Personnel 145, bd Haussmann, 75008 PARIS.

COLLÈGE RECHERCHE MAITRE D'INTERNAT Formation universitaire obligatoire, 25 ans min. Envoyer c.v. + photo. *Téléphone : 041-34-36* C.I.B., 78830 BONNELLES

Recherche

PROFESSEUR D'INFORMATIQUE

Libre mercredi matin de 8 h. à 12 h. et samedi matin de 8 h. à 12 h. Tél. 747-06-40, P. 38.

Recherchons

PROFESSEURS DE PIANO

et de violon ; tous niveaux.

Ecrire avec c.v. + photo sous n° T 043600 M à RÉGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Association culturelle de tourisme recherche

PERSONNE

Ayant formation nécessaire et expérience de la vie associative pour avoir des responsabilités dans les trois secteurs suivants :

- PERSONNEL : examen des candidatures préparation du recrutement, suivi des questions de ce domaine.
- FORMATION : Préparation et suivi des actions de formation du personnel, permanent et bénévole.
- ANIMATION : Participer à l'élaboration des actions d'animation proposées dans les centres de l'association et à la préparation de la formation et d'un recrutement des animateurs.

Envoyer curriculum vitae avec photo et prétentions

Association ART ET VIE 39, rue des Favorites 75015 PARIS.

Organisme d'études et formation, recherche

L.T.A.

5 ans exp. minim. en formation et développement, bonne connaissance de l'anglais. Poste à Paris, déplacements en province. *Poste à pourvoir* en mars 1984. Adresser curriculum vitae lettre manuscrite + prét. Ecrire sous le n° T 043.578 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JANUS INFORMATIQUE recherche

INGÉNIEURS

Logiciel temps réel, connaissant SOLAR, MITRA, 8086, 68000, VAX. Envoyer C.V. à D. PIERRET, 3, rue des Ecoles 78400 CHATOU.

URGENT PROFESSEURS (S)

MATHS - PHYSIQUE pour Formation Continue (préretraités UNEDIC acceptés)

Adresser C.V. à : Département d'éducation permanente, Université Paris-VII, 2 pl. Jussieu, 75251 PARIS Cedex 05.

CHEF DE PROJET ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Langage cobol/CICS FR.-STRUCTURE ETT 18, rue Turbigo, PARIS-2e M° Et.-Marcel. 261-83-07.

IMP. CABINET DE RÉVISION COMPTABLE FRANÇAIS

recherche PLUSIEURS JEUNES

COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS

Avec une expér. en cabinet comprise entre 1 et 3 ans. DECS minimum. Un des postes est à pourvoir par un PROFESSIONNEL parfaitement bilingue français-allemand. Formation supérieure nécess. et références sérieuses exigées. Envoyer C.V. à : MADAME DURIAUD CABINET CONSTANTIN 66, RUE CAUMARTIN, 75009 PARIS.

AGLAE recherche

TÉLÉ-VENDEUSES CONFIRMÉES

Bonne présentation. Temps partiel. Tél. : 770-79-79.

URGENT
Le SKYDOM M.J.C.
recherche :
— 1 animateur (trice) 27 ans mini.
— Formation D.E.F.A. + 3 à 4 ans exp. T.C.
— Exp. avec jeunes diffic. exigée.
Envoyer c.v. détaillé à : M.J.C. SKYDOM, place Mendès-France, 91200 ATHIS-MONS.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE

recherche *pour son centre informatique équipé d'un DPS 7*

1°) 1 CHEF DE PROJETS

Il prendra en charge d'importants projets dans un environnement bases de données/télétraitement Expérience souhaitée

2°) ANALYSTES-PROGRAMMEURS

possédant un DUT ou équivalent.

Adresser C.V. et prét. à Monsieur le Chef du Personnel 17/19, rue de Flandre 75935 PARIS Cedex 19.

ING. ÉLECTRONICIENS Etude analogique SOPRAS E.T.T.-355-36-69.

Impte Sté Sud de Paris recherche

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

en électricité industrielle ayant au moins 5 ans d'expérience en préparation, suivi et mise en route de chantier d'électricité industrielle B.T.
Pour ce poste :
- Sens du commandement nécessaire.
- Déplacements France et étranger.

Adresser C.V., photo et prét. à SIETAM (Service Montage, réf. 1.247). 42/48, avenue du Pt-Kennedy. 91170 VIRY-CHATILLON.

IMP. CABINET DE RÉVISION COMPTABLE FRANÇAIS

recherche

PLUSIEURS JEUNES

COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS

Avec une expérience en cabinet comprise entre 1 et 3 ans. DECS minimum. Un des postes est à pourvoir par un PROFESSIONNEL parfaitement bilingue français/allemand. Formation supérieure nécess. et références sérieuses exigées. Envoyer C.V. à : MADAME DURIAUD CABINET CONSTANTIN 66, RUE CAUMARTIN, 75009 PARIS.

Internationalement vôtre, Chef du Département «Inspections Techniques»

Votre signature personnelle associée à la nôtre (nous sommes une importante société, prestataire de services techniques, filiale d'un grand groupe français de renommée mondiale).

L'équipe d'ingénieurs et de techniciens que vous encadrerez.

L'appui de nos unités opérationnelles en France et à l'étranger.

Votre propre expérience d'Ingénieur (ECP, Mines, ESE, A.M) effectuant depuis au moins 10 ans, des missions d'inspection technique liées aux échanges internationaux en électricité, mécanique, mécano-soudure, hydraulique dans le cadre d'un organisme spécialisé ou dans une société d'ingénierie.

Votre connaissance du tissu industriel international et plus particulièrement des milieux pétrolier, nucléaire, chimique, pétrochimique, vous permettront de réussir magnifiquement votre mission :

ETRE LE PATRON de notre DEPARTEMENT «I.T.», développer nos prestations, accroître notre pénétration du marché.

A vous d'exploiter les appels d'offres nationaux et internationaux, de déterminer dans la chaîne industrielle, la nature de votre intervention, de la vendre, d'organiser le démarrage de chaque mission et d'en diriger le déroulement.

Basé en banlieue Ouest, vous voyagerez bien sûr, en anglais et rendrez compte à notre Directeur Général.

Votre rémunération sera à la hauteur de votre fonction et dépendra de votre compétence, de vos exigences... et de vos résultats.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature motivée et motivante sous réf. 3480 à rscg carrières 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS qui nous la transmettra vite et confidentiellement.

FLOW LABORATORIES

recherche dans le cadre de son expansion

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Basés en région parisienne.
Nous voulons une personne volontaire, homme ou femme, niveau Bac + 2, ayant des connaissances en immunologie, virologie...

Envoyer C.V. + photo + prétentions à M. LAUNOIS – FLOW LABORATORIES B.P. 50 – 92802 PUTEAUX Cedex.

---

capitaux propositions commerciales

ANTIATOM France
ABRIS ANTIATOMIQUES

toutes protections

ANTIATOM

désire implanter un réseau de concessionnaires dans toute la France (système modulaire en acier brevet Européen + caves aménagées). Investissement minimum demandé.

S'adresser ANTIATOM France, 4, rue Ehrmann, 67000 STRASBOURG/France. Tél. (88) 36-92-08 +++
(Visite d'un abri de démonstration uniquement sur rendez-vous.)

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans **Le Monde** la semaine écoulée et une sélection d'annonces du **Herald Tribune**

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F

Emplois Cadres

DIRECTIONS

Directeur des études et du développement

Directeur Commercial

Directeur technique régional 170 000 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM .... *PRÉNOM* ....

ADRESSE ....

CODE POSTAL .... *VILLE* ....

NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... × 7 F *(Frais de port inclus)* ....

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

---

secrétaires

Nous sommes un important Groupe américain et nous recherchons pour notre siège social basé à l'ETOILE la

Secrétaire et assistante de notre Président

Au-delà d'une parfaite (et indispensable) maîtrise des *techniques de secrétariat* - y compris la steno et la dactylo - cette position stratégique au sein de l'entreprise demande une représentativité de très haut niveau, sur les plans interne comme externe.

A ce rôle de relation publique, il faut ajouter un aspect capital de la mission : une assistance souple, discrète, où le domaine du confidentiel a une place prépondérante.

Il est évident que cette fonction s'adresse à une femme d'*expérience, bilingue anglais* bien sûr, et d'une très grande disponibilité.

La rémunération sera de haut niveau et associée à de nombreux avantages sociaux pour une personne totalement adaptée aux exigences du poste.

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo récente et prétentions s/réf. 84601 à CONTESSE PUBLICITE - 20 av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

PARIS-17e

secrétaire sténodactylo
... A BON POTENTIEL

Nous sommes une équipe de consultants passionnés par notre métier de recherche de cadres.

Nous voulons accueillir, pour remplacer à terme notre secrétaire principale, qui évolue vers d'autres fonctions, une secrétaire vive, astucieuse. 3 ans d'expérience minimum. BTS.

Secrétaire personnelle du PDG, elle frappe elle-même son courrier (50% du temps) : elle assure également la coordination des dossiers de recherche des consultants et une gestion administrative simple. Nos relations avec une société de recherche de cadres implantée à LOS ANGELES et à LONDRES, l'obligent, comme nous-mêmes, à parler l'anglais. Sa rémunération annuelle n'est pas inférieure à 78.000 F.

Merci d'adresser votre CV + photo à Annick LUCCHINI, sous la réf. 329 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

membre de syntec

HAVAS CONTACT

Société de micro informatique rech. pr son Agence Lyonnaise

UNE SECRÉTAIRE

à caractère technique, débutante, connaissance informatique souhaitée. Disponible immédiatement. Env. C.V., photo et prét. à MID — Mme RENOULT 152, rue Du-Guesclin 69006 LYON.

Société, fréquentes relations avec l'étranger située à Paris-8e recherche

SECRÉTAIRE

Bonne connaissance anglais. Bonne présentation. Libre rapidement. Exp. bancaire et télex appréciées.

Ecrire sous le n° T 043.583 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

formation professionnelle

Formation complète Analystes-Programmeurs

I.B.M. 34 - I.B.M. 38

à partir de janvier 84.

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

205-24-63/241-83-83.

---

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16). B.P. 402.09 PARIS.

Très pris par vos affaires

Vous recherchez un HOMME POLYVALENT ayant fait ses preuves en Relations publiques, négociations internationales, spécialiste marché africain.

pour lui confier L'INSTRUCTION D'UN PROJET *OU LA RECHERCHE DE* DÉBOUCHÉS POUR VOTRE SOCIÉTÉ SUR L'EXPORTATION.

Contactez : (42) 83-47-03. Télex MARDIV 402.089.

---

travail à domicile

Artisane, ts travx. trait. de texte + dact. sur I.B.M. 82 C. Téléphone : 051-44-49.

Jeune maman, dynamique, ch. *pour temps libre,* travail intellectuel à domicile, classement intéressant ou tt travail sur magnéto. Téléph. : 080-39-56.

REPRODUCTION INTERDITE

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR

EXPAT

CONTRAT

JAPON

les annonces classées Le Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h. 30 de 13 h. 30 à 18 heures au 296-15-01

DEMANDES D'EMPLOIS DEMANDES D'EMPLOIS

TRÈS PRIS PAR VOS AFFAIRES
Vous recherchez un homme polyvalent, cinquantaine, discret, dynamique, pour lui confier une mission précise.
Ecr. s/nº 6.568 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ADJOINT A D.G. ou P.-D.G.

Homme 40 ans, apportant
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur PME de services : + 50 personnes (transport) + 150 personnes (assistance).
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires commerciales, direction de sociétés.
- Excellent négociateur. Esprit de synthèse, créatif et organisateur.
- Anglais + espagnol. Connaissances allemand + italien.

Recherche : poste actif d'adjoint à D.G. ou P.-D.G. direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/nº 6.574 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 35 ans, Sup. de Co., bil. anglais, chef du personnel, 10 ans exp. divers, poste administr. Sté américaine dont 7 ans gestion personnel, étudierait ttes propositions domaines administr., personnel, services généraux.
Ecrire sous le nº 043.588 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTION et GESTION

- HOMME, 40 ans, universitaire, expérience de direction P.M.E., secteurs transports, services, export (Esp., Am. Lat., Maghreb).
- Anglais + espagnol.

Cherche poste actif d'adjoint à D.G. ou P.-D.G., direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/nº 6.575 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme, 28 ans, trilingue anglais-chinois, C.E.C et C.E.J. du D.E.C.S., C.E.E. en cours, 3 ans exp. concrètes, connais. info et N.P.C., ét. ttes propos.
Ecr. s/nº 2.566 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RECHERCHE POSTE DE JURISTE

Avocat américain, 30 ans, bilingue anglais-français, 3 ans d'expérience dans un cabinet français spécialisé en droit commercial international, recherche poste de juriste dans une entreprise traitant des affaires internationales.
Ecr. s/nº 2.514 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JAPON

Spécial marchés boursiers Extrême-Orient et Pacifique,

étudie toutes propositions :

- Gestion de portefeuilles.
- Collaboration publications.

Ecr. s/nº 2.542 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 30 ans, maîtrise de philosophie, exp. correction, rewriting, traduction anglais-français, recherche emploi de rapport du travaux d'appoint.
Ecrire M. Menatseu
43, rue du Mont-Cenis, 75018 Paris.
Téléphone : 254-41-31.

JURIDIQUE ET GESTION DE PERSONNEL

J.F. 29 ans D.E.S.S. juriste d'entr., anglais, expér. fonction personnel, 4 ans juriste de sté U.S., rech. poste juriste et/ou dans gestion personnel. France/Irlande.

Ecr. s/nº 2.544 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 18 ans, titulaire d'un C.A.P. et d'un B.E.P. de micro-mécanique, ch. premier emploi, Monsieur Franck Rollon, 1, allée Monet, Belloy-en-France, 95270 Luzarches. Téléphone : 035-73-77.

MARKETING OPERATIONNEL

H.E.C., 38 ans, 10 ans d'expérience marketing opérationnel et études des services vendus à des professionnels.
Cherche direction marketing dans entreprise ou cabinet conseil.
Ecrire sous le nº 12.104 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

de vous ... qui cherchez un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Pour • votre contrôle de gestion financière et comptable • la maîtrise de vos frais généraux et prix de revient • votre gestion de trésorerie • l'utilisation de l'outil informatique, pour décider sur la base d'une information chiffrée, rapide et fiable • assurer éventuellement la direction de votre personnel.

à moi ... ESC - ICG - British Chamber of Commerce, qui vous offre

15 années de direction administrative et financière dans PMI, SSCI, groupes multinationaux • rigueur, expérience de la négociation au plus haut niveau • goût des contacts et autorité naturelle pour la prise en charge d'une équipe • bonne pratique de l'anglais.

un projet commun

Parlons-en, et pour ce faire adressez moi votre carte de visite sous réf. 84195 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra confidentiellement.

INGÉNIEUR EAU

ÉNERGIE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 8 ans expérience. BILINGUE français, anglais.
- EXPÉRIENCE POSITIVE MANAGEMENT de gros projets en Asie. Références.
- Connaît industrie, milieux officiels et sociaux France et étranger.
- SENS DES RÉALITÉS. DYNAMIQUE. OUVERT.
- PROPOSE COLLABORATION EFFICACE.

Ecrire sous nº 12.102 M - RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

EXPAT PRO

Français, 36 ans, 20 ans Afrique et Proche-Orient, trilingue (Français, Anglais, Arabe).
Multisectoriel à dominante financière (D.E.C.S +).
Bien adapté aux « circuits » Afrique et Proche-Orient.
cherche

CONTRAT « CHALLENGE »

même (et de préférence) risqué, mais rémunérateur sur plan financier ou humain.

Écrire sous nº T 043.423 M : Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2ᵉ.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR COMMERCIAL. Homme 37 ans. Formation technique et commerciale + institut commerce international, anglais, allemand, 15 ans expérience vente export machines outils, machines spéciales, équit de fonderie, outillages, BG.
RECHERCHE : poste de resp. export ou import vente biens d'équipement, Paris, R. P., déplacements acceptés. (Section BCO/GR 444).

J. F. CHEF DE PUBLICITÉ. 30 ans. Formation supérieure, anglais US courant, 4 ans expérience chez annonceur et agence (produit haut de gamme); gestion budget supérieur à 15 millions. Esprit d'équipe, créatif, sens communication spécialement audio-visuel.
RECHERCHE : situation similaire, déplacements acceptés. Disponible rapidement. (Section BCO/JCB 445).

DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT TCE. 43 ans. Ingénieur A.-et-M. 20 ans expérience dans la construction de bâtiments de toute nature (génie civil, coordination, gestion de chantier, prospection, avant-projets...).
RECHERCHE : au sein d'une Société d'ingénierie, de promotion ou entreprise générale un poste à haute responsabilité (R.P., centre, Rhône-Alpes).

JEUNE FEMME 28 ans. Licence en droit, notions de comptabilité, stage de 4 mois dans une Compagnie d'assurances.
RECHERCHE : situation Paris (Section BCO/JCB 447).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

SECR. de DIRECTION
10 ans expérience. Service personnel, recrutement, cabinet consultants ch. poste stable activité similaire si possible. Intérim s'abstenir.
Ecrire s/réf. 84.252 à : Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris. Cedex 01, qui transmettra.

- 43 ans, marié, 16 ans d'exp. négociations/communications.
- Dipl. de l'enseignem. sup., familiarisé aux contacts haut niveau.
- Bonne culture générale et présentation.

Etudiera ttes propositions.
ATTACHÉ DE DIRECTION
HOMME DE CONFIANCE
SECRÉTAIRE PARTICULIER
Ecrire sous le nº 043.499 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BIOCHIMISTE, 26 ans, docteur de 3ᵉ cycle, anglais, désire poste secteur recherche et développement, toutes régions, dom. agro-aliment. ph. envir. Audy C. bât. Iris E 7, Domaine du Burck, 33700 Mérignac.

Animateur ch. pour village vac. emploi. 6 ans expérience. Ledain Louis, 61, rue Lataste, 33500 Libourne.
Téléphone (57) 51-81-23.

Ingénieur consultant engineering industriel, génie civil environnement, expér. internat. Trilingue franç., esp., angl., ch. missions durée div., étranger ttes urgences sous traitance ou autres. Técor, BP 2, 78610 Auffargis. Tél. : 484-92-14.

J.H. 26 ans, dégagé O.M. Etudes sup. cherche emploi temps partiel (25 à 30 h/sem.) sur Paris. Eric LIMANTON 55, r. Lacordaire. 75015 Paris.

J.F. 24 ans, expér. import-export, secrét. DEUG anglais, allemand, Ecole de commerce, actuellement étudiant ch. emploi pour 15 jours, à partir du 20-12-83.
Tél. : 281-10-22, de 10/19 h. ou 208-27-56, de 20/23 h.

URGENT

Docteur d'Etat en science politique, professeur réfugié, trilingue, expérience administrative, journalistique et universitaire, animation socio-culturelle, cherche TRAVAIL, même manutentionnaire, permis de conduire, temporaire ou stable, plein ou mi-temps, jour ou nuit, Paris ou région.
Ecr. s/nº 2.550 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

Cadre 36 ans, nationalité allemande, parfaitement bilingue anglais français, expérience et formation commerciale supérieure, cherche poste direction (même étranger).
Ecrire sous le nº T 043577 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

J.H. 33 ans, licencié psycho, diplômé d'études supérieures, gestion du Personnel, 7 ans d'expérience en psychotechnique, rompu négociations haut niveau cherche poste cadre, conseiller en recrutement et/ou orientation de carrières.
Téléphone : (56) 97-99-39 après 20 heures

D.E.A. de DROIT SOCIAL
Jeune Fille, 25 ans cherche emploi assistante chef du Personnel, ou bien stage Cabinet avocat, ou conseiller juridique.
Ecrire sous le nº T 043.592 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Educatrice, 27 ans, avec DUT gestion cherche emploi gestionnaire pour février 1984.
Ecr. s/nº 7254 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RECHERCHE POSTE DE JURISTE

Avocat américain, 30 ans, bilingue anglais-français, 3 ans d'expérience dans un cabinet français spécialisé en droit commercial international, recherche poste de juriste dans une entreprise traitant des affaires internationales.
Ecr. s/nº 2514 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme ayant une formation secondaire, UN DEUG DE PSYCHO, une mentalité de praticienne, RECHERCHE SUR PARIS UN POSTE ACTIF où elle puisse trouver à mettre en application :
– son sens social;
– ses possibilités d'initiative;
– son dévouement.
Env. propositions s/réf. 1474 au CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'EFFICIENCE
17, r. des Acacias, 75017 Paris qui transmettra.

automobiles

divers

BMW OCCASIONS SERIE 3-5-7
83/84, peu roulé, garantie Auto Paris-XVᵉ. 533-69-95
63, rue Desnouettes. Paris-15ᵉ.

L'immobilier

appartements ventes

1ᵉʳ arrdt

LOUVRE
Prest. de qualité, caractère, gd 2 p. 497.000. T. 347-57-07.

2ᵉ arrdt

DROUOT-OPÉRA imm. neuf gardé, 5ᵉ asc., sans vis-à-vis, GD LIVING, CHBRE. BALCON gd cft, impeccable 296-58-88.

4ᵉ arrdt

QUAI DE BÉTHUNE SUR CHEVET ÉGLISE Liv. + chbre, 77 m², tt cft. Imm. grand standing, soleil. Px 1.400.000 F. 326-22-63.

5ᵉ arrdt

S/DOME SORBONNE
Charmant duplex 2 chbres, parfait état 5ᵉ étage, sans ascenseur 1.180.000 F. DORESSAY 624-93-33.

6ᵉ arrdt

2 P. 7ᵉ ét. asc. 354-95-10
VUE TOUT PARIS

7ᵉ arrdt

SUFFREN NEUF VUE UNIQUE
Séjour + chambre, dernier étage, luxueux, 1.100.000 F PROMOTIC 553-14-14.

BD DES INVALIDES
200 m², 3 récept., 4 chbres. PROFESSION LIBÉRALE 1ᵉʳ ét. IMM. STAND. CALME SANTANDREA 280-67-36.

PRÈS ÉCOLE MILITAIRE
plein ciel, triplex 200 m² avec terrasse panoramique 140 m², charme, élégant. COREPI 247-13-41 poste 291.

8ᵉ arrdt

PLACE VILLIERS
Imm. p. de t., beau 4 pièces occupé gens âgés. 425.000 F PLEIN SOLEIL. 553-91-45.

9ᵉ arrdt

IXᵉ, VRAI 3 PIÈCES
Imm. récent, balc. S/verdure SOLEIL, possib. parking 495.000 VERNEL 526-01-50.

11ᵉ arrdt

PR. RUE ST-MAUR
idéal placemt, STUDIO 25 m². 125.000 F. 225-32-25.

12ᵉ arrdt

COURS DE VINCENNES
très beau 3 P. tt cft, imm. bourgeois P. de T. 500.000 F.
LERMS 355-58-88

BOULEVARD DIDEROT
gd 3 pces, confort, p. de taille. Px 476.000 F. T. 347-57-07.

MONTERA
pr. bois, tr. beau 3/4 p., réc. stand. 850.000 F. 347-57-07.

M.-BIZOT, BEAU 3 P.
Bel immeuble, p. de t., asc., cuis., bains, occupé dame âgée. 350.000 F. 543-88-60.

13ᵉ arrdt

ITALIE 3 p. tout conft clair et calme
Prix : 440.000 F. 325-97-16.

PORTE ITALIE S/KREMLIN parfait 5 P., loggias, box, calme, SOLEIL. 630.000 F. Tél. : 535-56-92

TOLBIAC 5 P., 112 m², balc., parking, standing, calme, SOLEIL. 990.000 F. 535.56.92.

EXCEPTIONNEL
SUR PLACE D'ITALIE
Et sur jardin suspendu, beau 4 P. de 90 m² + 10 m², balc. + 40 m² terrasse, parkg. 5ᵉ ét. 1.150.000 SIMRA 355-08-40

14ᵉ arrdt

14ᵉ, PRÈS PTE DE VANVES CHARM. MAISON 1830 7 P. + véranda, jard. d'hiv. + jard. 180 m². Pl. Sud. 2.450.000 F. DORESSAY. 624-93-33.

15ᵉ arrdt

Mᵉ CHARLES-MICHELS
Beau 2 pces s/jdin, imm. réc. 460.000 F. VERNEL, 526-01-50.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3.5 Pces

Studio	432 500 F
2 P. à part. de . .	678 600 F
3 P. à part. de . .	898 200 F
5 P. à part. de . .	1 296 800 F

LIVRAISON NOVEMBRE 83
Bureau de vente ouvert :
– du mardi au vendredi de 14 h à 19 heures.
– Samedi de 11 h à 18 h.
T. 575-62-78 ou 557-82-56.

BIR-HAKEIM, beau 2 pièces 54 m², chbre s/jard., loggia. 633-29-17. Tél. 577-38-38.

CAMBRONNE - Imm. récent, ÉTAGE ÉLEVÉ, PLEIN SUD, 95 m², double séjour + 2 chbres, 2 bains, parking. GARBI 567-22-88.

17ᵉ arrdt

PALAIS DES CONGRÈS
MAISON ANGLAISE sur 2 niveaux, 120 m². CALME, VERDURE « CHARME, RIVE GAUCHE » SERGE KAYSER. 329-60-60.

18ᵉ arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18ᵉ »
53, rue du Simplon
23 APPTS DE STANDING
STUDIO, 2, 3 P. PARK
Studio à partir de 319.100 F
2 Pces à partir de 459.300 F
3 Pces à partir de 682.000 F
Renseignements : 575-62-78

Mᵉ MARCADET, 2 pces, cuis., w.-c., s. d'eau, 50 m², rez-de-ch., clair, calme. 229.000. IMMO MARCADET 252-01-82.

5 P., TT CFT, 90 m²
Mᵉ Simplon, immeuble 1960. 830.000 F. Tél. 252-01-82.

19ᵉ arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Dans imm. ravalé, gd studio refait neuf, balcon. A SAISIR. 125.000 F. SIMRA. 355-08-40.

20ᵉ arrdt

GAMBETTA
Neuf, standing 4 pces, loggia. 740.000 F. Tél. 347-57-07.

Petite Maison Duplex 45 m² living, cuisine, chbre, bains. A terminer, charme. 544-53-90.

NATION
Grand 2 P. dans bon immeuble ancien. Travaux à prévoir, vue dégagée, sud. 180.000 F.
LERMS 355-58-88

92 Hauts-de-Seine

PARC de VANVES, grand 4/5 pièces. Bel imm. récent ETUDE LOVAT. 705-05-69.

Urgent particulier Suresnes Résidentiel, beau 4 pièces, garage, dépendances. 650.000 F. Tél. : 772-49-79.

Province

Aix-Pce, centre ville, exp. sud : T 3 à 450.000 F, T 1 à 285.000 F, stud. à 226.000 F. (42) 38-44-11 ou soir 59-52-77.

TOURS
Bel appartement 125 m², duplex, dans le vieux Tours, parfait état, parking. 800.000 F. Téléphone : 64-38-18 (47).

appartements achats

FRANCE-AFRIQUE ACHÈTE urgent STUDIOS à 5 PIÈCES ou PAVILLON CFT NEUF OU ANC. BON STAND., 337-88-58.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche URGENT APPART.
120 A 150 m²
ACHAT ou LOCATION 16ᵉ, 8ᵉ ou 7ᵉ. Tél. 562-16-40.

RECHERCHE
Urgent à Paris, 1 à 2 pièces, PAIE COMPTANT chez notaire. Bon quartier. Tél. 873-23-55.

SOCIÉTÉ PAIE COMPTANT appts, pav., viag., PARIS 12ᵉ et VAL-DE-MARNE. 245-88-53.

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE ACHAT OU LOCATION
– HOTEL PARTICULIER.
– APPTS de 5 à 8 pces.
– PIED-A-TERRE.
Téléphone : 624-93-33.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

EXCEPTIONNEL
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
PLACE du CHATEAU dans imm. gd luxe, APPTS de caractère, 3 et 5 pièces Possib. profes. et habitat. Bur. location s/pl. mercredi, vendredi, 11/13 h. 15/19 h

locations non meublées demandes

Paris

Cherche la location rêvée 3/4 pces. calme, confort, même avec petits travaux. Paris intra-muros, 3.000 F. Tél. heures de bureau ou écr. 296-14-00 ou 1, rue Castex. Paris 4ᵉ. VACHER.

Locations demandes pour personnel importante SOCIÉTÉ INTERNATIONALE ÉLECTRONIQUE recherche appartements 2 à 8 pces ou villas même loyer élevé. Paris et environs, 504-48-21, p. 45.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavil., ttes banlieues. Loyer gar. 10.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine. 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates. APPARTS. HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT 562-78-99

propriétés

LOUVECIENNES PRÈS
SUPERBE VILLA RÉCENTE grandes réceptions, 4 chbres 2 bns, billard, jardin 5.800 m². EXCLUSIVITÉ : 390-26-08. AGENCE DE L'ÉTOILE.

terrains

A vendre forêt de Dreux terrain complanté 2 000 m². Mise à prix 30.000. Tél. : 379-48-23.

viagers

16ᵉ, bd de Montmorency, 3/4 P. tt cft, 87 m² + park. 450.000 + 5.750. Occupé couple 83/84 ans. CRUZ 8, rue La Boétie - 266-19-00.

Achète studio ou 2 P., 7ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 17ᵉ, Libre ou occupé maximum 10 ans. Tél. 337-97-07

immobilier information

Office Notarial de La TRANCHE-SUR-MER (Vendée)
Tél. (51) 30-32-40
ADJUDICATION AMIABLE
Le jeudi 29 décembre 1983, 15 h, mairie de LA TRANCHE-SUR-MER
1ᵉʳ lot : La Tranche-sur-Mer, parc Nolleaux, terrain à bâtir, 5 a. 93 ca.
2ᵉ lot : Saint-Cyr-en-Talmondais, 12 km mer, terrain à bâtir, 41 a. 56 ca.
3ᵉ lot : La Boissière-des-Landes, 10 km sud La Roche-sur-Yon, maison état neuf, bât. annexe. Jardin paysagé. 23 a. 52 ca.
Mise à prix : 1ᵉ 140.000 F.
2ᵉ 40.000 F.
3ᵉ 250.000 F.
S'adresser à l'étude.

locations meublées offres

Province

Font-Romeu, location super, duplex pour 6/7 personnes (tte) l'année. Tél. : le soir, 586-52-27 après 20 heures.

appartements occupés

Appartement 5ᵉ arrond. 70 m², près Jardin des Plantes, couple 71 et 78 ans, vend, avec garantie de maintien dans les lieux, 4 pièces, cuisine, entrée, w.-c., 6ᵉ ét., asc. en cours d'installation. 520.000 F. Tél. : 805-18-91 mardi, jeudi, vendredi entre 15 h et 18 h.

pavillons

CHELLES 77. Vds pavillon sur 600 m², jardin planté, 2 chambres, séjour double, w.c., salle de bains couleur, cuisine équip., chauf. gaz, sous-sol : bureau, cellier, garage. Prix 560.000 F. Tél. 020-21-54 ou 782-30-19.

villas

LANDES
Rég. BISCARROSSE-PARENTIS vd villa, F 4, cft, 3 ha, terrain arboré cultivable, 650.000 F. T. (58) 82-30-34.

PRÈS SENLIS
EN LISIÈRE DE LA FORÊT D'HABLATTE, magnifique villa 180 m², habitable, parc, piscine, garage double, très haut standing. Intermédiaire s'abstenir. Prix : 2.100.000 F. Tél. : 355-97-98.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
excellentes adresses ccíales.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

PALAIS-ROYAL
IMMEUBLE GD STANDING
1.750 m² de bureaux + park.
SEPTIME. 766-77-77.

DOMICILIATION
16ᵉ, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10.

DOMICILIATION
CHAMPS-ÉLYSÉES/BOULOGNE à partir de 100 F HT/mois
SIÈGES SOCIÉTÉS
LOCATION BURX MEUBLÉS
PERMANENCE TÉL.
Télex, Secrétar., Constit. Stés
PARIS FLASH BUREAUX
825-11-90.

9ᵉ, burx 130 m² en 5 P., loyer annuel 50.000, ch. 8.000. Cession 50.000. 285-00-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13ᵉ : 586-85-11. 54, r.Crimée, 19ᵉ : 607-62-00.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét. télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE A PARIS-17ᵉ à partir de 80 F. Ts services. Constitution Sté. 763-47-14.

locaux commerciaux

Ventes

11ᵉ Goncourt Parmentier
1.000 m², 4 NIVEAUX
Imprimerie même locataire depuis 30 ans, loyer 140.000 an. révisable janvier 1984, investissement haute sécurité. 1.800.000 F - 227-93-30.

fonds de commerce

Ventes

Urgent, centre Toulouse vends Salon de Coiffure 60 m², 4 mètres vitrine possibilité tous commerces. 140.000 F. Téléphone : (61) 62-95-62.

Le Monde

économie

SOCIAL

POINT DE VUE

Emploi, solidarité, dialogue social : un projet pour l'avenir

En réponse à l'article de Michel Noblecourt sur « l'offensive patronale », qui soulignait « l'immobilisme social du gouvernement » (*le Monde* daté 4-5 décembre), M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, s'explique sur la politique du gouvernement.

par PIERRE BÉRÉGOVOY

IL est devenu banal de dire que la société industrielle connaît une profonde mutation. Voici plus de vingt ans que l'on s'interroge un peu partout dans le monde sur ses conséquences sociales et politiques. Les uns ont parlé de nouvelle société, d'autres, avec Pierre Mendès France, ont défini une République moderne où la démocratie économique compléterait la démocratie politique. L'autogestion, la participation, autant d'idées qui ont montré que l'on ne pourrait pas maîtriser la mutation technologique et ses implications économiques sans associer l'ensemble des salariés aux décisions qui concernent leur vie quotidienne et leur avenir.

Face à cette crise, le gouvernement agit. En deux mots, il a l'ambition de construire une société plus solidaire et une économie moderne. L'un ne va pas sans l'autre : réconcilier l'économique et le social dans l'esprit de tous est une nécessité. Il n'est pas de bonne politique économique sans justice sociale. Il n'est pas de justice sociale sans une économie compétitive et dynamique.

On confond souvent rigueur et austérité. La rigueur, c'est la bonne gestion, elle vaut pour les circonstances présentes et sera tout autant nécessaire quand nous serons sortis de la crise. Mais la rigueur n'est pas une fin. Ainsi que l'a rappelé le premier ministre devant le congrès du parti : *« La rigueur est nécessaire pour que notre politique réussisse. Elle ne constitue pas notre politique. »*

J'en viens à notre politique sociale qui s'inscrit dans cette orientation. Elle se définit par trois priorités : amélioration de l'emploi, réduction des inégalités, renforcement du dialogue social.

Les mesures prises en faveur de l'emploi ont permis de stabiliser le chômage aux alentours de deux millions. C'est un premier résultat encore insuffisant. L'amélioration de l'emploi est liée à la modernisation de notre économie. Le gouvernement a engagé un effort considérable en faveur des technologies nouvelles et de la formation technologique. C'est là une action indispensable qui sera poursuivie tout au long du IXe Plan, et dont les effets ne se feront sentir que progressivement. Par ailleurs, le gouvernement n'a pas renoncé à son objectif de réduction du temps de travail. De nombreuses mesures ont été prises pour diversifier les formules de réduction du temps de travail – temps partiel, congé sabbatique... – et favoriser la négociation dans les entreprises de façon à tenir compte au mieux des aspirations des travailleurs et des exigences de compétitivité.

En ce qui concerne la réduction des inégalités, le gouvernement poursuit l'action engagée depuis deux ans. Mais il est vrai que celle-ci est moins spectaculaire. En 1981-1982, il fallait combler un retard en procédant à de fortes revalorisations de prestations. Celles-ci réalisées, notre objectif est d'en maintenir le pouvoir d'achat. De même, la retraite à soixante ans, effective depuis le 1er avril 1983, a réduit les inégalités devant la vieillesse et la mort. De plus, cette préoccupation demeure présente dans le choix des recettes nécessaires à l'équilibre des comptes sociaux. Je pense ici au débat qui a conduit à la reconduction du 1 % sur le revenu imposable de préférence à une contribution proportionnelle assise sur les revenus bruts. Enfin, les réflexions se poursuivent en ce qui concerne le financement de la Sécurité sociale et la tarification hospitalière.

Mais je voudrais surtout insister sur le problème du dialogue social. Depuis de longues années, l'absence de relations sociales normales entre partenaires de la vie économique et sociale est déplorée aussi bien à gauche que par certains milieux de l'actuelle opposition. Au cours du dernier septennat, les rapports s'étaient multipliés, mais n'avaient pas abouti. Les lois Auroux, la rénovation de la commission de la négociation collective, et la démocratisation du secteur privé représentent un progrès considérable. Notre priorité est aujourd'hui de les faire appliquer. M. Noblecourt semble regretter que *« de la phase des réformes, importantes, on est passé à celle de la gestion »*. Je lui répondrais qu'il est plus important de faire appliquer les textes que d'augmenter les pages du Code du travail. Dans le passé, on s'est trop souvent contenté de textes appliqués dans 20 % ou 30 % des cas ; quand on dépassait 50 %, on était satisfait. Je ne m'estimerai pas satisfait tant que les textes adoptés ne seront pas appliqués à 100 %. Ce n'est pas *« une véritable politique sociale »* dites-vous. Mais quelle serait la crédibilité d'une politique qui ne serait pas appliquée ?

La pleine responsabilité des partenaires sociaux

Un défaut de notre système de relations sociales est moins souvent mis en lumière. La politique contractuelle présente par rapport à nos partenaires sociaux une différence majeure : elle se déroule en général à trois, syndicats, patronat, Etat. Tout le monde dénonce l'ingérence de l'Etat, mais chacun des partenaires la sollicite pour faire pencher la balance de la négociation dans le sens qu'il souhaite. Prenons la négociation UNEDIC, le problème des fonds salariaux ou les négociations salariales : les partenaires revendiquent la liberté de la négociation contractuelle... et se retournent aussitôt vers l'Etat en lui demandant de faire connaître sa position. C'est là une pratique que nous voulons changer.

Ou bien l'Etat décide et impose, ou bien il définit ses objectifs, lève les obstacles juridiques et fait confiance aux partenaires sociaux. Ce n'est pas se retirer du jeu social que de reconnaître aux partenaires sociaux une pleine responsabilité ; c'est donner à la négociation sociale toute sa signification. Mais je reconnais que le refus du gouvernement d'intervenir dans des négociations qui relèvent uniquement des partenaires sociaux est une nouveauté à laquelle il faut s'habituer.

Pour autant, le gouvernement assume et assumera ses responsabilités. Prenons quelques exemples.

La conception des rapports entre l'Etat et les partenaires sociaux que je viens d'évoquer est parfaitement illustrée par l'attitude que nous avons eue à l'égard des fonds salariaux que le gouvernement a retenus comme une proposition positive du mouvement syndical. Ils peuvent, en effet, contribuer à développer l'épargne en liant celle-ci au renforcement de la compétitivité des entreprises. Les discussions entre organisations syndicales et patronales que mes services ont animées ont tracé un cadre de négociation qui garantit la liberté d'adhésion individuelle pour les salariés et celle du choix des investissements pour les employeurs, l'Etat acceptant d'étendre les avantages fiscaux des fonds communs de placement aux fonds salariaux qui seront négociés.

Venons-en à l'UNEDIC : la loi de finances pour 1984, en débat devant le Parlement, fixe la contribution de l'Etat à 31,6 milliards. Ceux qui veulent l'ignorer cherchent à se défausser de leurs propres responsabilités financières sur l'Etat. J'ai dit que cela n'était pas acceptable. La responsabilité de l'Etat est double : il aura, le moment venu, à renégocier la convention financière qui le liera au nouveau régime ; il a, dès maintenant, à prendre toutes les dispositions pour assurer le paiement des prestations de chômage au-delà du 31 décembre 1983 si cela s'avérait nécessaire.

Quant à la politique salariale, M. Mauroy a rappelé que l'objectif du gouvernement est la recherche du maintien du pouvoir d'achat moyen des salaires, mais que celui-ci devait être compatible avec la décélération des prix. La revalorisation des salaires doit donc se faire à partir d'un objectif prévisionnel. Il appartient aux partenaires sociaux de négocier en tenant compte de cet objectif, ce qu'ils on fait l'an dernier. La difficulté de cette négociation tient à l'écart qui existe entre des conventions de branche qui portent sur des minima et les salaires réels appliqués dans les entreprises. Les négociations dans les entreprises qui s'ouvriront dans le cadre des lois Auroux sont essentielles, car elles porteront sur les salaires réels. C'est là un élément de clarté nécessaire.

Reste le SMIC, dont la fixation est de la responsabilité du Gouvernement. Celui-ci s'est attaché depuis mai 1981 à revaloriser les bas salaires. La conjoncture économique a effectivement conduit le gouvernement à revoir ses objectifs initiaux pour l'année 1983. Le SMIC est un élément de cette politique, il n'est pas le seul. La négociation contractuelle doit là aussi jouer son rôle : elle seule permet d'adapter le rythme de revalorisation à la situation de chaque branche et d'éviter un effet d'entraînement, qui finit par fausser la négociation d'ensemble sur les salaires.

Je suis intimement convaincu que la voie que nous avons choisie est celle de l'avenir. L'étatisme a toujours été le garde-fou contre les effets destructeurs du libéralisme. Le socialisme repose au contraire sur la volonté de donner aux forces économiques et sociales les moyens de s'organiser par la voie contractuelle. *Cette organisation qui implique* la reconnaissance mutuelle des partenaires est le meilleur garant de la démocratie et des libertés individuelles.

● **M. Le Pors et les salaires des fonctionnaires.** – Dans une interview à *Libération* du 13 décembre, M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat de la fonction publique et des réformes administratives, rappelle que *« l'objectif, c'est le maintien du pouvoir d'achat en masse »*. M. Le Pors ajoute : *« Les fonctionnaires ont-ils perdu du pouvoir d'achat ? Je réponds oui ; je dois être le premier responsable de la fonction publique à le reconnaître. Ce gouvernement joue franc-jeu. Je l'avais d'ailleurs dit dès le mois de juin. Or j'ai signé avec plusieurs syndicats une clause de sauvegarde du pouvoir d'achat. Elle sera donc appliquée dans les conditions prévues, sans qu'il s'agisse d'une indexation pure et simple. »*

MONNAIES

NOUVEAU RECORD HISTORIQUE POUR LE DOLLAR : 8,40 FRANCS

La poussée sur le dollar a continué, mardi 13 décembre, avec un cours-record de 8,4030 francs à Paris, contre 8,3670 francs. A Francfort, la monnaie américaine a monté moins rapidement (2,7580 DM contre 2,7510 DM), de sorte que le cours du mark à Paris s'est un peu tendu, passant de 3,04 francs à 3,0517 francs. La livre a continué à fléchir vis-à-vis du « billet vert », tombant à son plus bas cours historique, soit 1,4250 dollar.

Aucune raison particulière n'est avancée sur le marché des changes pour expliquer cette nouvelle poussée, si ce n'est la proximité des échéances de fin d'année et, en fait, une demande générale de dollars face à une certaine pénurie. La seule monnaie à résister est le yen japonais, qui suit la monnaie américaine dans son ascension, à 235 yens pour un dollar.

Les syndicats médicaux face au gouvernement

Comme la C.S.M.F., la F.M.F. se lance dans des actions de dépassement du prix de la visite

Les ambiguïtés du libéralisme

Défense des principes du libéralisme médical et demande d'une revalorisation des honoraires des praticiens, notamment de la visite du généraliste ; accord avec la politique de conventions avec la Sécurité sociale, mais hostilité aux dispositions prévues par le gouvernement pour la couverture sociale des médecins conventionnés à honoraires libres dans le projet de loi adopté lundi 12 décembre par l'Assemblée nationale pour « valider » la convention de 1980 annulée par le Conseil d'Etat (1) : telles sont les conclusions les *plus significatives des* assemblées générales des deux principales organisations de médecins réunies au cours du dernier week-end, la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et la Fédération des médecins de France (F.M.F.), née en 1960 d'une scission de la première.

Va-t-on assister à un rapprochement entre les deux organisations rivales, qui s'étaient vivement opposées lors de la dernière convention avec la Sécurité sociale ? Le docteur Belot, président de la F.M.F., constatait, dimanche, avec satisfaction *que le document « doctrinal »* adopté par l'assemblée générale de la C.S.M.F. reprenait *« les notions essentielles sur lesquelles est basée l'action de la F.M.F., ce qui devrait faciliter les actions communes »*.

Il est vrai que la C.S.M.F. dans sa déclaration prend vigoureusement la *défense des principes de la médecine* libérale « à la française » : libre choix du médecin par le malade, paiement direct à l'acte (même si celui-ci n'est plus pratiqué dans de nombreux cas), liberté d'installation du praticien. Elle s'élève contre les discriminations dont sont victimes, selon elle, les médecins libéraux, et le secteur privé, sur le plan financier, réglementaire ou fiscal (la *confédération a aussi décidé de* poursuivre une « guérilla » contre le fisc, en matière de taxe sur les salaires comme d'impôt sur le revenu).

Cette attitude de *« libéralisme offensif »*, selon une expression de M. Jacques Beaupère, président de la C.S.M.F., n'est pas exempte de contradictions. Elle accepte le conventionnement avec la Sécurité sociale, car *« l'exercice libéral dans le cadre conventionnel est la meilleure réponse aux exigences de la liberté, de la responsabilité et du bon usage des dépenses sociales »*. Elle condamne tout empiètement des caisses ou de l'Etat, mais demande l'intervention des pouvoirs publics pour limiter le nombre de médecins, faciliter l'installation des jeunes ou le développement des structures privées ; elle revendique les responsabilités de l'exercice libéral, mais souhaite la *« parité »* avec les salariés (on a même entendu un délégué réclamer *« le droit au trente-neuf heures, comme tous les travailleurs »*).

Est-ce parce que la convention est entrée dans les mœurs qu'on en voit davantage les inconvénients et que l'on souhaite les éviter ? On sent en tout cas dans les deux organisations le désir de ne pas voir l'évolution de la rémunération des médecins liée par le freinage de la prise en charge collective des dépenses de santé. La réflexion a, selon le docteur Belot, dominé la réunion de la F.M.F. ; le sentiment était perceptible aussi dans les discussions de la C.S.M.F. (*« Nous avons le droit de prendre le prix de visite que nous voulons »*, s'exclamait par exemple un médecin du Val-de-Marne).

Revaloriser la visite

Concrètement les deux organisations ont, l'une et l'autre, demandé *l'ouverture rapide des discussions* conventionnelles avec les caisses de Sécurité sociale sur les tarifs médicaux, pour maintenir leur pouvoir d'achat et revaloriser la visite du généraliste au domicile du malade.

La F.M.F., qui, jusqu'ici n'avait pas engagé d'action, a invité les praticiens à majorer leurs frais de déplacement, laissant à ses syndicats départementaux le soin de déterminer cette majoration. La C.S.M.F., qui avait lancé depuis le 2 novembre, une campagne sur le prix de la visite, a appelé les médecins à continuer à appliquer le samedi après-midi, un tarif (K 10) correspondant à des situations d'urgence et de détresse, et les autres jours à recourir au *« dépassement »* autorisé en cas d'exigence particulière du malade. La consigne précédente (utilisation du tarif K 10 le samedi après-midi et le mercredi) a été peu suivie, sauf dans quelques départements. Celle-ci le sera-t-elle davantage ? La Confédération, en fait, compte aussi sur un appui de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (C.N.A.M.T.S.) pour obtenir une *« enveloppe spécifique »* pour la visite.

Même convergence entre les deux organisations à propos des médecins conventionnés autorisés à prendre des honoraires libres (dits *« du deuxième secteur »*). Le projet de loi gouvernemental demande rétroactivement à ces praticiens de payer la totalité de leurs cotisations sociales. La F.M.F., qui avait obtenu en 1980 la création de ce *« deuxième secteur »* conventionnel, a affirmé son *« opposition fondamentale »* à cette disposition, qui *« supprime tout espoir de solution conventionnelle »* et a réclamé la possibilité pour les médecins de réexaminer leur choix entre les deux secteurs. La C.S.M.F., qui avait été hostile à la création du *« deuxième secteur »* en 1980 et avait déposé le recours en Conseil d'Etat qui a entraîné l'annulation de la convention, a adopté une position comparable à celle de la F.M.F. *« Position de compromis »* entre les tarifs fixes et le retour à la liberté comme avant 1960, a souligné le docteur Beaupère : *« Nous ne voulons pas nous laisser enfermer dans les possibilités des caisses, mais nous n'allons pas jusqu'à dire que nous voulons nous en évader complètement. »*

Un risque d'éclatement

Ce revirement partiel, comme les obstacles *rencontrés par l'action sur* la visite, illustre les difficultés croissantes du syndicalisme médical. L'évolution de la profession et notamment l'augmentation du nombre des praticiens libéraux (52 300) en 1971, 81 800 en 1982, selon la C.N.A.M.T.S.) a accru la diversité *des situations et des modes d'exer*cice (entre spécialistes de tout poil et généralistes, ruraux et urbains, médecins installés individuellement et en groupes, « nouveaux » et « anciens », médecins conventionnés de différents types) et aiguisé la concurrence.

Elle *rend aujourd'hui* difficile l'application d'un mot d'ordre unique : la visite à domicile, par exemple, ne présente pas le même intérêt ni la même part de travail pour tous les généralistes. Elle entraîne une certaine désaffection à l'égard du syndicalisme médical (C.S.M.F. et F.M.F. réunies ne retrouvent pas les effectifs de la première avant la scission de 1960, malgré la démographie médicale (2) *et un risque* d'éclatement des organisations : le syndicat des médecins libéraux, créé en 1981, réunirait aujourd'hui 2000 des quelque 7 000 praticiens du *« deuxième secteur »*.

C'est pour éviter ce genre d'érosion, réduire les tensions traditionnelles *entre généralistes et spécia*listes et « rationaliser » son organisation que la C.S.M.F. a décidé au cours de son assemblée générale de remplacer la Fédération nationale des omnipraticiens français, dont les effectifs avaient fondu, par un « collège » national de généralistes, correspondant à celui qui existe déjà pour les spécialistes et des « collèges » départementaux : ainsi tous les généralistes adhérant à la C.S.F.M. devraient-ils être représentés dans la confédération (3).

GUY HERZLICH.

(1) *Le Monde* du 3 décembre.

(2) La C.S.M.F. revendique 15 000 adhérents, la F.M.F. en annonçait 10 000 l'an dernier.

(3) La C.S.M.F. associe des syndicats verticaux par spécialité du type d'exercice et des syndicats départementaux réunissant théoriquement tous les praticiens.

ÉNERGIE

Les fabricants de combusti[...] vont se rappro[...]

SELON UN INSTITUT AMÉRICAIN

Le nucléaire est partout plus cher que le charbon... sauf en France

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

ÉNERGIE

Les fabricants de combustible nucléaire français vont se rapprocher

Le ralentissement annoncé du programme nucléaire français et l'échec relatif de cette technologie à l'exportation inquiètent l'ensemble des industriels du secteur. Les fabricants de combustible pour réacteur P.W.R., la F.B.F.C. et la C.F.C. vont ainsi regrouper leurs forces.

Avec le choix de la filière à eau pressurisée (P.W.R.) au début des années 70, une société fut créée en 1973 – la Franco-belge de fabrication de combustibles nucléaires (F.B.F.C.) (1). Cette société qui possède deux usines, l'une d'une capacité de 400 tonnes par an à Dessel en Belgique, l'autre à Romans-sur-Isère, dont la capacité a été portée à 600 tonnes par an en 1982. F.B.F.C., qui fabrique des combustibles pour les principaux types de réacteurs P.W.R. (900, 1 000 et 1 300 mégawatts), est détenue, depuis le désengagement en 1981 de Westinghouse de l'industrie nucléaire française, pour 87 % par Eurofuel (51 % Péchiney et 49 % Framatome) et pour 13 % par la Compagnie belge de métallurgie et de mécanique.

A la fin des années 70, le nucléaire rend E.D.F. euphorique. Les besoins de combustible à terme sont alors largement surévalués. Selon l'entreprise publique, il lui faudra 1 500 tonnes de combustibles nucléaires en 1984, entre 1 800 et 2 000 tonnes à la fin de la décennie. Framatome, le constructeur de chaudières nucléaires, filiale de Creusot-Loire et du Commissariat à l'énergie atomique et la Cogema, filiale à 100 % du C.E.A., chargée du cycle du combustible, décident donc de créer deux sociétés à 50/50 : l'une, Fragema, sera chargée de l'ingénierie, et l'autre, la C.F.C., de la construction d'une usine de fabrication de combustible. Les deux sociétés voient le jour le 1er juillet 1981, et la C.F.C. construit à Pierrelatte une unité d'une capacité de 500 tonnes/an avec extension possible à 1 250 tonnes. On voit grand...

Depuis lors, la progression annuelle de la consommation d'électricité s'est brutalement ralentie, obligeant à réviser les consommations à terme de kilowatts/heure et, donc, le programme nucléaire. En outre, une moindre utilisation des réacteurs va conduire à un remplacement d'un combustible – amélioré – tous les dix-huit mois et non tous les ans. Enfin, une mission de contrôle de l'inspection des finances, demandée par un gouvernement, inquiet des pertes et de l'endettement d'E.D.F. (180 milliards de francs), a obligé l'entreprise à adapter ses stocks au nouveau programme pour soulager sa trésorerie.

Au moment où l'usine de Pierrelatte va entrer en production (début 1984), la concurrence entre les deux fabricants risquait d'être sévère et ses conséquences sur l'emploi inévitables. MM. Besse, président de Pechiney, Leni, directeur général de Framatome, et de Wissocq, directeur général de la Cogema, ont donc entrepris depuis le début de l'année des conversations pour rationaliser cette branche importante de l'industrie nucléaire. Fragema, la société d'ingénierie, ne changerait pas d'actionnaires mais tiendrait informé Pechiney de ses travaux. En revanche, Eurofuel et C.F.C. créeraient une société commune (à 50/50), dans laquelle chaque groupe apporterait ses usines, qui seraient ainsi gérées en commun. L'accord est toutefois compliqué par la participation belge dans la F.B.F.C., mais il devrait être signé avant la fin de l'année.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Cette fabrication consiste en l'élaboration de pastilles d'uranium enrichi, empilées ensuite dans des « crayons », qui sont assemblés pour composer le cœur d'un réacteur.

SELON UN INSTITUT AMÉRICAIN

Le nucléaire est partout plus cher que le charbon... ...sauf en France

« Les problèmes économiques de l'énergie nucléaire ne sont pas près de disparaître. » C'est ce qu'estime un groupe de recherche américain, le Worldwatch Institute, dont le siège est à Washington, dans une étude rendue publique le 12 décembre.

Aux Etats-Unis, premier producteur mondial d'énergie nucléaire, les réacteurs installés d'ici à 1985 produiront une électricité 65 % plus chère que les centrales à charbon et 25 % plus chère que les centrales au fuel.

Ce phénomène est dû à la chute de la croissance de la demande d'électricité et à une forte dérive des coûts (11 % par an au Japon, 13 % aux Etats-Unis, 9 % en Allemagne fédérale, 6 % au Canada et 5 % en France). Avec des réacteurs aux conceptions normalisées et une centralisation poussée, la France est le seul pays où les coûts du nucléaire sont inférieurs à ceux d'une électricité produite à partir d'un charbon cher. Mais l'étude ajoute que l'industrie nucléaire française est trop jeune pour l'on puisse juger ses performances économiques et en matière de sécurité.

En 1990, le parc nucléaire sera donc, avec moins de 400 000 mégawatts, le tiers de ce que prévoyait l'Agence internationale de l'énergie atomique après 1973. Les commandes de 87 réacteurs ont d'ailleurs été annulées aux Etats-Unis entre 1975 et novembre 1983, soit l'équivalent de 83 000 mégawatts alors que les commandes de réacteurs au charbon augmentaient de 58 000 Mw.

Actuellement 282 réacteurs nucléaires en activité dans 25 pays couvrent 9 % de la production mondiale d'électricité et 3 % de la production énergétique.

Alors que d'ici 1990, aux Etats-Unis, l'énergie nucléaire sera au même prix que celle d'origine solaire et plus chère que l'électricité produite par la biomasse, affirme l'Institut, elle aura du mal à survivre dans le climat de compétition économique qui s'installe.

● E.D.F. : des débrayages et des coupures de courant, le 13 décembre. – A la veille d'une réunion avec la direction d'E.D.F., et avant les discussions budgétaires prévues lors des conseils d'administration des 16 et 21 décembre, les organisations syndicales ont lancé, pour le 13 décembre, différents mots d'ordre d'action. Séparément, la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. ont appelé à des arrêts de travail de quatre heures, et seule la C.G.T. a procédé à des coupures de courant, entre 9 heures et 11 heures du matin. La C.G.C., de son côté, prévoit deux heures d'arrêt de travail en fin de journée. Quant à la C.F.T.C., elle devait organiser des manifestations.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 8 juillet 1982, M. BARON Aaron, né le 31 août 1947 à Bizerte (Tunisie), demeurant à Paris (9e), 11 *bis*, rue Geoffroy-Marie, a été condamné à deux ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, et 20 000 F d'amende pour délit de complicité de fraude fiscale. La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro, le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 8 juillet 1982, M. ARNOUX Patrick, né le 17 juillet 1946 à Châteauneuf-sur-Cher (18), demeurant à Paris (13e), 19, rue de la Butte-aux-Cailles, a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis et 3 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures en comptabilité. La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro, le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 8 juillet 1982, M. BARON Meyer, né le 28 janvier 1954 à Bizerte (Tunisie), demeurant à Paris (9e), 11 *bis*, rue Geoffroy-Marie, a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis et 3 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures en comptabilité. La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro, le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 8 juillet 1982, M. BERDAT Gabriel, né le 15 février 1941 à Tunis (Tunisie), demeurant à Paris (8e), 86, bd Malesherbes, détenu à Fresnes (M.D. du 26 janvier 1981), a été condamné à quatre ans d'emprisonnement dont un an avec sursis et 50 000 F d'amende, avec maintien en détention pour fraude fiscale, complicité de fraude fiscale, omission de passation d'écritures en comptabilité. La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Monde, le Figaro.*

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Par arrêt en date du 2 juin 1983, la cour d'appel de Versailles a condamné M. TERSOU Bernard, ingénieur, demeurant 5, avenue Caroline à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), aux peines d'un mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende pour fraudes fiscales, délits commis en 1974 et 1975 à Vaucresson ou à La Celle-Saint-Cloud, a ordonné la publication dudit arrêt, par extraits, au *Journal officiel de la République française* et dans les journaux *le Monde* et *Toutes les nouvelles de Versailles.*

Pour expédition certifiée conforme. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES

Par arrêt en date du 11 juillet 1983, la cour d'appel de Montpellier, chambre correctionnelle, a condamné M. FILLOLS Marcel, responsable du contrôle technique à U.I.E., demeurant 4, rue Nourrit à Montpellier, à la peine de 2 000 F d'amende pour infraction à la réglementation en matière de rayonnements ionisants.

La cour a en outre ordonné :

– la publication, à ses frais, par extrait du présent arrêt, dans les journaux *le Midi libre, le Journal de Montpellier, la Marseillaise, le Monde.*

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 8 juillet 1982, M. ATTIACH Albert, né le 6 novembre 1939 à El Oued (Algérie), demeurant à Paris (11e), 99, rue Oberkampf, a été condamné à deux ans d'emprisonnement dont dix-huit mois avec sursis et 20 000 F d'amende, pour fraude fiscale, complicité de fraude fiscale, omission de passation d'écritures en comptabilité. La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro, le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

AGRICULTURE

La crise porcine

UN CAMION DANOIS INTERCEPTÉ EN BRETAGNE

Dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 décembre, à Quimper, un camion danois transportant des produits porcins importés a été intercepté par un groupe de jeunes agriculteurs. Le chargement destiné aux salaisons Rannou de Rosporden (Finistère) a été jeté sur la chaussée. Le camion lui-même fut immobilisé devant la préfecture, où les éleveurs demandaient une entrevue au préfet. La police est intervenue au petit matin, alors que certains manifestants semblaient vouloir mettre le feu au poids lourd.

Cette action de « contrôle » des importations est due à la baisse des cours du porc enregistrée en Bretagne.

● Manurhin à 80 % Matra. – l'assemblée générale des actionnaires de Manurhin a approuvé le 12 décembre le volet financier du plan de sauvetage de la manufacture alsacienne. Une augmentation de 25 millions de francs du capital sera réservée à Matra, qui détiendra ainsi 80 % des parts. – *(A.F.P.)*

AFFAIRES

SELON UN SONDAGE SOFRES-*LE FIGARO*

Une majorité de chefs d'entreprise réclament l'abandon de la politique de M. Delors

Alors que M. Yvon Gattaz affirmait aux chefs d'entreprise, réunis pour l'assemblée générale du C.N.P.F., le 13 décembre à Paris, que *« libertés et responsabilités »* étaient les *« maîtres mots »* qui devaient guider l'action patronale en 1984, *« vis-à-vis du gouvernement, de l'administration, des syndicats, des salariés et de l'opinion publique »*, *le Figaro* publiait un sondage qui reflétait bien la morosité des chefs d'entreprise.

Réalisé du 25 novembre au 2 décembre par la SOFRES auprès de 678 chefs d'entreprise de plus de dix salariés, ce sondage fait apparaître que, en 1983, 58 % d'entre eux ont vu leur résultat d'exploitation se dégrader et 50 % ont réduit leurs investissements, quand 19 % seulement les ont augmentés. Pour 1984, 42 % prévoient une réduction de leurs effectifs, 50 % une diminution de leurs investissements et 92 % sont plutôt ou très pessimistes.

81 % des chefs d'entreprise estiment qu'il y aura plus de 2,5 millions de chômeurs, et 74 % que la parité du franc sera révisée à la baisse. Aussi 54 % souhaitent-ils que la politique de M. Delors soit abandonnée.

Cela se manifeste sur le plan politique. La cote de M. Delors auprès des patrons chute de 80 % de bonnes opinions en décembre 1981 à 42 % en décembre 1983. 87 % des chefs d'entreprise ont *« plutôt une mauvaise opinion »* de M. Mauroy, 81 % de M. Fiterman, 75 % de M. Mitterrand, 47 % de M. Delors et 43 % de M. Rocard.

Dans l'opposition, M. Raymond Barre, auquel 28 % des patrons faisaient confiance comme chef de l'opposition en 1981 (contre 54 % à M. Chirac), voit sa cote remonter à 45 % en 1983 (contre 42 % à M. Chirac et 4 % à M. Giscard d'Estaing).

Enfin, dans l'appareil patronal, si M. Gattaz réunit le plus de suffrages (57 % des patrons ont *« plutôt une bonne opinion »*, contre 45 % pour M. Bernasconi et 37 % pour M. Gérard Deuil), son image se dégrade puisque les satisfaits étaient 69 % il y a un an.

Après avis de la commission de la concurrence

UNE MISSION D'ÉTUDE VA ÊTRE EFFECTUÉE SUR LA DISTRIBUTION DE L'ASSURANCE

Dans un avis publié au *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation*, la commission de la concurrence a recommandé la modification rapide des règles régissant *« les mandats de complément »*, ainsi qu'un examen approfondi des relations entre les compagnies d'assurances et les agents généraux.

Le premier point s'appuie sur la constatation d'une *« entente entre sociétés d'assurances et concernant plus particulièrement les conditions d'octroi des mandats de complément auprès d'autres sociétés que celles avec lesquelles les agents généraux d'assurances sont liés par un contrat d'exclusivité. »* Ces *« mandats de complément »* peuvent être négociés par l'agent d'une compagnie auprès d'une autre société, concurrente de la première, et dans des conditions bien précises, dès lors que sa propre compagnie ne veut plus assumer un risque que la seconde accepte de prendre en charge. Le ministère de l'économie et des finances a demandé à la Fédération française des sociétés d'assurance de modifier les textes actuels en ce sens.

Sur le second point, tout en prenant acte des conversations qui se sont actuellement engagées entre les représentants des agents généraux et ceux des entreprises d'assurances, *« en vue de redéfinir leurs relations »*, le ministère de l'économie et des finances a décidé de confier à M. Pierre Cortesse, conseiller-maître à la Cour des comptes, une mission d'études sur l'ensemble des problèmes qui concernent *« la distribution de l'assurance »* et *« les règles qui organisent actuellement la profession d'agent général d'assurance »*.

● Retrait de Lafarge-Coppée de l'ingénierie. – Avec neuf cent cinquante personnes, les activités ingénierie de Lafarge-Coppée étaient trop importantes pour se limiter aux seuls besoins du groupe et trop petites face à la concurrence mondiale dans ce marché difficile. Les pertes l'an dernier avaient été de 30 millions de francs. Le groupe vient d'en confier la gestion au groupe canadien Lavalin. Une société holding (58 % Lafarge-Coppée, 42 % Lavalin) sera créée. Elle détiendra 51 % de Lafarge-Coppée-Lavalin S.A., société d'exploitation des actifs ingénierie du groupe dans Lafarge Conseils et Études et dans S.A. Coppée. Les 49 % restant seront détenus directement par Lavalin.

LA BANQUE BRITANNIQUE LLOYDS VA RACHETER LA BANQUE ALLEMANDE S.M.H.

La Lloyds Bank, une des quatre grandes banques britanniques de dépôt, va acquérir presque entièrement la banque allemande Schroeder - Munchmeyer - Hengst (S.M.H.), sous réserve des autorisations nécessaires.

L'accord de principe, annoncé lundi 12 décembre, porte sur la totalité des activités « banques d'investissement » de la S.M.H. et sur une partie seulement des activités commerciales de cet établissement : celles relatives au groupe I.B.H.-Wibau, troisième constructeur mondial de matériel de travaux publics, qui a récemment déposé son bilan, n'ont pas été incluses dans l'accord. I.B.H. a été, en conséquence, mis en faillite, mardi 13 décembre, par le tribunal administratif de Mayence. On sait que la banque S.M.H., propriétaire de 7,5 % du capital d'I.B.H. avait prêté à ce groupe environ 900 millions de deutschemarks (2,7 milliards de francs), et qu'elle-même a dû être sauvée de la faillite par un consortium de vingt banques allemandes, qui lui ont apporté plus de 800 millions de deutschemarks (2,4 milliards de francs).

En rachetant S.M.H., qui emploie trois cent cinquante personnes dans ses trois succursales de Francfort, de Hambourg et d'Offenbach, avec un bilan de 1,2 milliard de deutschemarks, la Lloyds Bank double son implantation en Allemagne, où elle exploite déjà cinq succursales plus particulièrement tournées vers le financement du commerce international.

Elle est la troisième banque britannique à s'installer en Allemagne. La première a été la National Westminster (Nat-West), qui, en 1974, a racheté la Global Bank pour la fusionner, en 1980, avec sa filiale de Francfort, pour former la Deutsche Westminster Bank, avec un actif de 1,5 milliard de deutschemarks. En 1980, la Midland Bank rachetait, pour 60 millions de livres (700 millions de francs), 67 % de la banque privée Trinkhaus und Burckhardt, puis acquérait, en 1981, la participation d'Indosuez dans cet établissement.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ONT AUGMENTÉ DE JUILLET A SEPTEMBRE

Les investissements des mille plus importantes sociétés industrielles américaines ont augmenté de 9,5 % au troisième trimestre 1983 par rapport au deuxième, atteignant 22,6 milliards de dollars, indique un rapport de l'Institut d'études patronal (Conference Board). Toutefois, cette progression est due essentiellement aux sociétés pétrolières, dont les dépenses d'investissement ont augmenté de 27 %, après une baisse importante d'avril à juin. Sans l'industrie pétrolière, les investissements n'auraient augmenté que de 3,5 %.

En R.F.A.

LE NOMBRE DE FAILLITES EST EN NETTE DIMINUTION

Depuis la fin du premier semestre, la vague des faillites ouest-allemandes s'est considérablement ralentie : entre juillet et septembre, le nombre de dépôts de bilan a été *de 4 % inférieur* à celui de la période correspondante de 1982, tandis que des hausses de 8 % et 16 % avaient été encore enregistrées durant les *deux trimestres précédents, indique* le Bureau fédéral des statistiques. Compte tenu toutefois des augmentations du premier semestre, le nombre de faillites devrait se situer, pour l'ensemble de 1983, aux alentours de 16 000 cas, contre 15 876 l'an dernier. – *(Agefi.)*

● **Prix : + 2,6 % en un an.** – Les prix ouest-allemands ont bien augmenté de 0,2 % en novembre, *comme l'indiquaient les estimations* provisoires. L'indice s'est établi à 135,7 (base 100 en 1976). En un an, le coût de la vie s'est accru de 2,6 %. *(Agefi.)*

FINANCES

LE F.M.I. OBTIENT LE PRÊT DE 3 MILLIARDS DE D.T.S. QU'IL AVAIT DEMANDÉ AUX PAYS EUROPÉENS ET AU JAPON

Bâle *(A.F.P.)*. – Dix-neuf pays industrialisés plus la Banque des règlements internationaux (BRI) ont accepté lundi à Bâle de prêter 3 milliards de droits de tirages spéciaux (D.T.S.), soit environ 3,1 milliards *de dollars au Fonds monétaire* international (F.M.I.), a annoncé un communiqué de la BRI. Parmi les grands pays de l'O.C.D.E. seuls les États-Unis ne participent pas à ce prêt.

La décision a été annoncée à la suite de la réunion mensuelle des gouverneurs des banques centrales des pays « du groupe des Dix plus la Suisse » (pays riches). Le groupe des « Dix » comprend le Canada, les Etats-Unis, le Japon, la Belgique *(associée au Luxembourg), la* France, la R.F.A., l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni. Les autres Etats membres de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique) participent à ce prêt, sauf trois d'entre eux (Portugal, Turquie et Yougoslavie).

Le prêt accordé lundi prend la forme d'un « accord de confirmation, qui donnera le droit au F.M.I. de tirer pendant un an ». Chaque tranche de prêt devra être remboursée dans les deux ans et demi, précise ce communiqué.

La contribution de la R.F.A. sera *la plus importante (415 millions de* D.T.S.), a indiqué le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl. La Grande-Bretagne (plus de 300 millions de D.T.S.), le Japon et la France ainsi que la BRI (300 millions de D.T.S.) figurent parmi les principaux prêteurs. L'obtention de ce prêt était la condition posée par l'Arabie Saoudite pour fournir, elle aussi, dans des conditions voisines, 3 milliards de D.T.S. au Fonds monétaire international. Cette institution, dont la situation de trésorerie est très serrée, pourra ainsi attendre le versement effectif, vers le mois d'avril 1984, de l'augmentation des *quotas des pays membres.*

CONJONCTURE

Signature des premiers engagements de lutte contre l'inflation pour 1984

Les premiers engagements de lutte contre l'inflation pour 1984, signés par les pouvoirs publics et les organisations professionnelles concernées, ont été publiés au *Bulletin officiel* de la concurrence et de la consommation, mardi 13 décembre.

La plupart des accords – une quinzaine – prévoient une hausse de l'ordre de 4 % à 5 %, conformément à l'objectif du gouvernement de réduire le taux d'inflation à 5 % en 1984.

Un engagement a notamment été signé avec la Confédération nationale de la boulangerie qui prévoit une hausse du prix du pain de 5 % en 1984. La baguette augmentera de 10 centimes en février prochain et de 5 centimes en août. Les biscuits, biscottes, pâtisseries industrielles, aliments pour bébés, entremets augmenteront de 4,25 % en 1984 également en deux étapes.

Pour l'habillement, les prix de la collection printemps-été 1984 ne pourront être supérieurs de 6,5 % à ceux de la collection 1983. Les articles de papeterie scolaire ne pourront dépasser 4,5 % de hausse par rapport aux prix de la rentrée 1983.

Les autres arrêtés concernent notamment les médicaments vétérinaires (+ 4 %), les huiles et corps gras (+ 4 % sur la valeur ajoutée), les ciments (+ 5 %).

● **E.D.F., ça marche.** – E.D.F. est le service public le plus apprécié des Français. 82 % d'entre eux trouvent que *« ça marche plutôt bien »*, selon un sondage IPSOS réalisé entre le 12 et le 15 septembre pour la revue *50 millions de consommateurs*. Le téléphone (80 %) et la S.N.C.F. (75 %) sont aussi appréciés, tandis que les hôpitaux fonctionnent *« plutôt mal »* pour 35 % des Français.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4130	8,4150	+ 120	+ 150	+ 250	+ 295	+ 650	+ 770
$ can.	6,7352	6,7385	+ 107	+ 140	+ 233	+ 280	+ 629	+ 740
Yen (100) ...	3,5606	3,5630	+ 154	+ 170	+ 313	+ 340	+ 932	+ 990
DM	3,0475	3,0492	+ 150	+ 158	+ 290	+ 309	+ 850	+ 895
Florin	2,7191	2,7207	+ 130	+ 140	+ 260	+ 270	+ 740	+ 780
F.B. (100) ...	15,0045	15,0134	+ 180	+ 260	+ 290	+ 410	+ 440	+ 750
F.S.	3,8004	3,8030	+ 240	+ 250	+ 490	+ 500	+ 1410	+ 1470
L (1 000) ...	5,0320	5,0347	– 204	– 180	– 400	– 350	– 1370	– 1260
£	12,0079	12,0166	+ 272	+ 332	+ 550	+ 641	+ 1450	+ 1660

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	10	10 5/8	10	10 5/8	10 1/4	10 5/8
DM	5 3/8	5 3/4	6 3/16	6 9/16	6 3/16	6 9/16	6 3/16	6 9/16
Florin	5 5/8	6 1/8	5 15/16	6 5/16	6 1/16	6 7/16	6 5/16	6 11/16
F.B. (100) ..	9	10	9 3/4	11 3/4	10	11 1/2	10 3/4	12 1/4
F.S.	1 1/8	1 7/8	4 7/16	4 13/16	4 3/8	4 3/4	4 3/8	4 3/4
L (1 000) ..	14 3/4	16 3/4	15 1/2	17	15 3/4	17 1/4	17 1/4	18 1/8
£	8 3/4	9 1/8	9	9 3/8	9 1/8	9 1/2	9 1/2	9 7/8
F. franç. .	11 1/2	12 3/4	11 3/4	12 3/4	11 3/4	13	13	14 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE VICTOIRE

ABEILLE ET PAIX

COMPAGNIE FINANCIERE DU GROUPE VICTOIRE

Dividende limité par la réglementation actuelle à 22,30 F (contre 21,50 F l'an dernier), entraînant une distribution globale de 52,7 millions de francs contre 50,8 millions de francs. Distribution d'une action gratuite pour cinq actions anciennes.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 9 décembre 1983, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1983, qui se soldent par un bénéfice de 112 589 735 F contre 79 539 606 F l'an dernier.

Dans ce résultat, le bénéfice courant net d'impôt figure pour 73 163 000 F contre 65 781 000 F, en progression de 11,2 % sur l'an dernier, et les opérations en capital ont dégagé un solde positif également net d'impôt de 39 427 000 F contre 13 758 000 F en 1981-1982.

Il a été décidé de mettre en paiement le 26 décembre un dividende unitaire de 22,30 F contre 21,50 F l'an dernier. La distribution globale limitée en application de la réglementation en vigueur passera ainsi de 50 781 280 F à 52 670 816 F.

En réponse à la question d'un actionnaire, il a été indiqué que la valeur de l'action de la Compagnie financière du groupe Victoire sur la base de l'actif net comptable consolidé du groupe ressort à 645 F. Compte tenu de la plus-value latente sur les immobilisations et le portefeuille de valeurs mobilières, la valeur réelle n'est pas inférieure à 2,5 fois ce montant.

L'assemblée générale a, de plus, nommé en qualité de nouveaux administrateurs, la Banque Indosuez, représentée par M. Antoine Jeancourt Galignani et M. Marc Fournier.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi l'assemblée ordinaire a décidé d'incorporer au capital une somme de 47 238 400 F prélevée sur les réserves, permettant d'attribuer gratuitement aux actionnaires une action nouvelle pour cinq anciennes.

précision mécanique labinal

Précision mécanique Labinal annonce que M. Jean-Louis Dordilly, vice-président-directeur général, cessera à sa demande ses fonctions de directeur général à la fin de l'exercice 1983. Il demeurera administrateur et vice-président du conseil d'administration.

A compter du 1er janvier 1984, la direction générale du groupe comprendra M. Jean-Louis Cler, président-directeur général, M. Amaury Halna du Fretay, administrateur directeur général, et M. Jean Brechon qui vient d'être nommé directeur général adjoint.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 décembre

Marché équilibré

Après les 0,3 % gagnés la veille, le marché parisien est encore apparu animé mardi sous l'effet de plusieurs ajustements de portefeuilles, les opérateurs continuant à faire état d'achats pour comptes étrangers, notamment anglo-saxon.

Cette demande se porte à nouveau sur les grandes valeurs de la cote qui ont toujours des faiblesses pour l'Oncle Sam. A elles seules, Martell et Perrier (à ses plus hauts niveaux), qui figuraient en tête des valeurs les plus actives lundi, avaient réalisé un volume d'affaires de plus de 10 % du total des transactions enregistrées ce jour-là (210 millions de francs sur les actions françaises cotées en règlement mensuel).

En repli de 0,1 % peu après le premier son de cloche, l'indicateur instantané de la Bourse de Paris gagnait péniblement 0,04% à 14 heures, signe que le marché était très équilibré. Parmi les plus fortes hausses figurent Avions Dassault, Jeumont et S.C.O.A. avec des gains de 4,5 % à 5,5 % tandis que Hachette, Géophysique, Peugeot, Mumm et Ciments Français se contentent de gagner 2,5 % à 3.5 %.

Côté baisses, Damart, Cit-Alcatel et Nord-Est perdent 3 % à 4,5 %, de nombreux titres cédant 2 % à 3 % : Primagaz, Moteurs Leroy-Somer, Raffinage, Moulinex, Générale des eaux et Presses de la Cité, notamment.

L'annonce des attentats à la bombe commis la veille contre les ambassades française et américaine de Koweït avait stimulé le cours de l'or – et du dollar – mais le métal fin est retombé mardi à 389,75 dollars l'once (390,50 lundi midi) alors que la monnaie américaine culminait à de nouveaux records.

A 105 600 F, le lingot a gagné 600 F tandis que le napoléon s'adjugeait 6 F à 656 F.

Le dollar-titre ne varie guère : 10,68/72 F.

NEW-YORK

Résistant

De nouvelles ventes à caractère fiscal se sont produites vendredi, à Wall Street. Mais déjà, de moins forte ampleur que précédemment, elles ont été bien absorbées dans l'ensemble, et, à la clôture, le point d'équilibre était trouvé. L'indice des industrielles s'est établi à 1 261,59 (+ 1,53 point) et le bilan de la séance a été égal avec 809 hausses et 810 baisses, 418 valeurs reproduisant leurs cours précédents.

L'activité s'est ralentie : 77,3 millions d'actions ont changé de mains contre 98,3 millions, vendredi.

Le marché n'a, semble-t-il, guère prêté attention à la publication des dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire (contraction de 2,1 milliards de dollars). En revanche, les attentats commis au Koweït, en particulier contre l'ambassade des Etats-Unis, ont suscité de sérieuses appréhensions. Les opérateurs toutefois, ont conservé leur sang-froid.

Des spécialistes faisaient remarquer que les ventes de fin d'année étaient finalement une bonne chose, augurant un bon démarrage à l'aube de 1984. American Express a baissé de 10 % après l'annonce du déficit pour le quatrième trimestre de son Fonds d'entraide pour les pompiers.

VALEURS	Cours du 9 déc.	Cours du 12 déc.
Alcoa	44 3/8	44 3/8
A.T.T.	63 1/2	64
Boeing	45 5/8	45 7/8
Chase Manhattan Bank	44 7/8	45 1/2
Du Pont de Nemours	51 3/4	52
Eastman Kodak	74	74 7/8
Exxon	38 5/8	38 3/4
Ford	41 1/2	41 7/8
General Electric	57 5/8	57 3/4
General Foods	53	52 7/8
General Motors	74 3/4	74 7/8
Goodyear	30 1/2	30 7/8
I.B.M.	121 3/4	123 7/8
I.T.T.	44 3/4	44 3/4
Mobil Oil	28 1/4	28 7/8
Pfizer	36 5/8	36 1/4
Schlumberger	47 3/8	48
Texaco	36 1/8	36
U.A.L. Inc.	35	35 5/8
Union Carbide	63	61 3/4
U.S. Steel	29 1/4	29 3/4
Westinghouse	54 1/2	54 3/4
Xerox Corp.	48	50

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BANCO CENTRAL. – Cette banque espagnole dont les actions sont cotées à la Bourse de Paris, va ouvrir, en février 1984, une succursale à Lyon, qui viendra s'ajouter au réseau de huit agences dont dispose, en France, le Banco Central.

CREDIT DU NORD. – Cet établissement va apporter à une société holding, baptisée Groupe Crédit du Nord, qu'elle contrôlera à 100 %, l'essentiel de ses filiales et participations bancaires, le schéma d'ensemble qui en résultera se présente ainsi :

● Le Crédit du Nord proprement dit avec son réseau de cinq cent dix-neuf agences en France et de deux succursales à l'étranger (Londres, New-York), laquelle conservera le contrôle, à 96,1 %, du Crédit du Nord Belgique avec son propre réseau de vingt-cinq agences.

● Le Groupe Crédit du Nord qui comportera :

– 100 % de la banque Tarneaud, de Limoges (17 agences) ;

– 95,1 % de la banque Nicolet, Lafanechère et de l'Isère, de Grenoble (28 agences) ;

– 55,6 % de l'Union bancaire du Nord (Paris, une agence) ;

– 99,5 % de la banque Lenoir et Bernard, d'Amiens (2 agences) ;

– 99,97 % de la banque Arnaud Gaidan, de Nîmes (2 agences) ;

– 97,2 % de la banque J. Joire, Pajot et Martin, de Tourcoing (10 agences) ;

– et des participations dans les banques associées : 40 % de la banque Nuger, de Clermont-Ferrand (33 agences) ; 34 % de la banque Pouyanne, d'Orthez (2 agences) et 33,8 % de la banque Mercier, de Senlis (1 agence).

Par ailleurs, cet établissement, qui fait partie du groupe Paribas, vient de prendre une participation de 2,3 % dans Paribas International (pour un montant de 75 millions de francs), une opération qui a pour but de renforcer la collaboration entre le Crédit du Nord et le réseau international de la banque de la rue d'Antin.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	9 déc.
Valeurs françaises	156,2
Valeurs étrangères	147,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	9 déc.	12 déc.
Indice général	150,6	151,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 déc. .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 déc.	13 déc.
1 dollar (en yens)	235,93	236,55

BOURSE DE PARIS — Comptant — 13 DÉCEMBRE

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 12/12

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

s : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1858	4,5 % 1973	1850 10	1853	1853	+ 0 15
3070	C.N.E. 3 %	3101	3100	3100	– 0 03
220	Accor	203 10	205	205	+ 0 93
830	Agence Havas	827	835	835	+ 0 96
700	Euromarché	700	700	700	....
640	Europe n° 1	644	639	635	– 1 39
770	Facom	811	810	811	....
710	Fichet-bauche	714	702	702	– 1 68
139	Inco. Limited	155	154	154	– 0 64
1310	IBM	1305	1317	1317	+ 0 91
495	Xerox Corp.	520	534	534	+ 2 69
2 19	Zambia Corp.	2 28	2 22	2 24	– 1 75

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 367	8 403	8 170	8 570
Allemagne (100 DM)	304 100	305 170	291	311
Belgique (100 F)	14 988	15 018	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 270	271 950	257	277
Danemark (100 krd)	83 780	84 170	79	87
Norvège (100 k)	107 940	108 280	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 997	11 981	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 485	8 525	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 022	5 035	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	378 650	380 500	369	390
Suède (100 krs)	103 780	104 050	99	105
Autriche (100 sch)	43 150	43 300	42 200	44 200
Espagne (100 pes.)	5 282	5 292	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 365	6 395	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 708	6 731	6 550	6 890
Japon (100 yens)	3 544	3 570	3 440	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/12
Or fin (kilo en barre)	104850	105700
Or fin (en lingot)	105000	105600
Pièce française (20 fr)	650	656
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	651	655
Pièce latine (20 fr)	626	630
Souverain	783	781
Pièce de 20 dollars	3975	3985
Pièce de 10 dollars	1910	1950
Pièce de 5 dollars	1050	.....
Pièce de 50 pesos	4185	4195
Pièce de 10 florins	845	850

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

TALBOT-POISSY : GRÈVE SUR LE TAS

M. Ralite critique vivement l'attitude de la direction du groupe P.S.A.

Production quotidienne de 1 200 voitures totalement stoppée, ateliers occupés durant le week-end et chaque nuit pour maintenir l'outil de travail. Telle est la situation à l'usine Talbot de Poissy (Yvelines) où les O.S. ont décidé de reconduire leur mouvement toutes les vingt-quatre heures tant que la direction du groupe P.S.A. n'aura pas annulé son projet de « dégraissage » des effectifs et accepté de véritables négociations sur l'avenir de l'entreprise. *Lundi soir 12 décembre, à l'Assemblée nationale*, M. Jack Ralite, ministre délégué à l'emploi, a vivement critiqué l'absence de perspectives sociales de ce plan de licenciements massifs.

M. Ralite a affirmé qu'il était prêt à aider l'entreprise à *« réaliser une mutation technologique à visage humain ». « Mais l'effort de l'Etat*, a-t-il précisé, *doit s'accompagner d'un effort de l'entreprise pour prendre en compte les aspects humains et sociaux. » « C'est pour cette raison*, a poursuivi le ministre, *que la première demande de licenciements de P.S.A. a été refusée : comme l'a dit M. Fabius, on a renvoyé sa copie à Peugeot. Mais la deuxième n'est pas meilleure : elle ne comporte rien sur la réduction de la durée du travail ; les perspectives de reclassement sont bien insuffisantes et aucune assurance n'est donnée sur la production en France des Talbot. En outre, des fermetures ultérieures pourraient entraîner d'autres licenciements dans les établissements P.S.A. Ce n'est pas au coup par coup qu'on peut régler de tels problèmes : il faut une vision d'ensemble et une programmation raisonnable, il faut définir des mesures acceptables. »*

Par ailleurs, reprenant les arguments développés ces derniers jours, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie C.G.T., a estimé, dans une interview publiée par *le Matin* du 13 décembre, que le dossier devait être traité désormais au niveau du premier ministre. *« Talbot est pour nous une question nationale*, déclare notamment M. Sainjon. *Nous attendons un certain nombre de précisions. Si le gouvernement décide de maintenir Talbot sur le plan national, cela donne les conditions d'un examen approfondi de la situation automobile, et devrait conduire à une négociation très sérieuse pour permettre à Talbot de fabriquer des voitures. »* Et d'ajouter : *« Si le feu vert est donné à la liquidation de Talbot, si, sachant les dangers que cela représente pour notre industrie automobile, le gouvernement* (...) *aidait Talbot dans son initiative de sabotage, cela serait très grave. »*

A Poissy, comme la veille, vers 7 heures du matin, les ouvriers de l'usine Talbot se sont mis en bleu de travail ce mardi et ont repris leur poste. Mais pas plus que lundi les chaînes n'ont démarré. Plus de cinq mille salariés, selon les syndicats, quelques centaines selon la direction – mais il s'agit, pour le moins, d'une sous-estimation, – ont répondu au mot d'ordre de grève sur le tas lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T. aux travailleurs de l'équipe du matin.

Le numéro du « Monde » daté 13 décembre 1983 a été tiré à 533 404 exemplaires

En Turquie

LE GÉNÉRAL EVREN A APPROUVÉ LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT OZAL

Ankara *(AP)*. – M. Turgut Ozal *a annoncé, ce mardi 13 décembre*, la composition de son gouvernement qui comprend vingt et un ministres et qui venait d'être approuvée par le président Kenan Evren :

Premier ministre, M. Turgut Ozal ; vice-président du conseil, M. Kaya Erden ; ministre d'Etat, M. Kazim Oskay ; ministre d'Etat, M. Mesut Yilmaz ; ministre d'Etat, M. Sadi Yurel ; ministre d'Etat, M. Addullah Tenekeci ; ministre d'Etat, M. Ismail Ozzaglar ; ministre d'Etat, M. Ammet Alptenocin ; justice, M. Negat Eldemi ; défense, M. Zeki Yavuiturk ; intérieur, M. Ali Tanriyiar ; affaires étrangères, M. Vahit Ralefoglu ; finances et douanes, M. Vural Arikan ; éducation, jeunesse et sports, M. Vehdi Dincerler ; travaux publics et logement, M. Safa Giray ; santé, M. Memmet Aydin ; communications, M. Veysel Atasoy ; agriculture, M. Husan Dogan ; travail et sécurité sociale, M. Mustafa Kalemli ; industrie et commerce, M. Cahit Aral ; énergie, M. Cemal Buyukiss ; tourisme et culture, M. Mukerrem Tasciogiu.

Sur le vif

Ex-premiers

Dur, dur de ne plus se dorer au chaud soleil des projecteurs quand on a occupé pendant des années l'avant-scène de l'actualité. Dur, dur de céder son bureau lambrissé ovale, rond ou carré à la concurrence et de se retrouver dans un immeuble bourgeois grand standing ou dans un pavillon de banlieue sans directeur de cabinet, sans voiture de fonction, sans chef de protocole, sans rien. Oui, c'est dur.

Rappelez-vous le départ en catimini des Carter... Tout juste s'ils n'ont pas été obligés de héler un taxi pour les conduire à *l'aéroport*. Et les *quolibets*, les coups de sifflet qui ont accueilli Giscard à sa sortie de l'Elysée le jour de l'intronisation de son heureux rival. Et la tête à l'envers *du pauvre Schmidt, obligé* de sortir du ring, étalé pour le compte par ce faux-frère de Genscher.

Rassurez-vous, ils se sont tous assez bien consolés. Carter a vendu ses mémoires à prix d'or. Schmidt et Giscard ont rejoint le chapiteau itinérant qui promène à travers le monde, de conférence en colloque, les *has been* de la politique internationale. A mi-chemin du sport et du spectacle, c'est devenu l'une des branches les plus prospères du « show-biz ».

Les organisateurs de tournées scrutent le marché à la recherche de futurs « ex-premiers » susceptibles de venir grossir leurs écuries. On avait fondé beaucoup d'espoirs sur Begin et Kreisky. On avait même envisagé une rencontre au Madison Square Garden. Malheureusement ils n'ont pas la forme. Il faut attendre.

Schmidt est très cher. *On* parle de 20 000 dollars par représentation. Giscard n'est pas sûr. Il a la fâcheuse habitude de se décommander au dernier moment. Nixon monte des coups derrière le dos de son impresario. Il se fait inviter en douce à Pékin ou à Rabat et en profite pour donner des galas ici ou là. Non, les valeurs les plus cotées, les plus stables du circuit ce sont les Ford et les Kissinger. Les deux ménages s'entendent bien. Ils aiment se déplacer ensemble et s'affronter en simple ou en double.

Et il ne sont pas regardants sur le support publicitaire destiné à diffuser leur image aux quatre coins de la planète. C'est ainsi que les Américains les verront tous les quatre dans quelques jours à la télévision. Ils ont accepté, en effet, de figurer dans le prochain épisode de *Dynasty* à l'occasion d'une fête de charité donnée par les richissimes héros de ce *super-feuilleton. A quand* Giscard dans les *Brigades du Tigre ?*

CLAUDE SARRAUTE.

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

Les incidents se multiplient à la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale

La presse a souvent été un sujet de comédie où auteurs et scénaristes se moquaient de ces reporters qui monopolisaient la seule ligne de téléphone disponible pour empêcher leurs concurrents de transmettre leur « papier » ou qui subtilisaient habilement un document au nez et à la barbe de leurs confrères... des *leurres bien éloignées de la réalité* quotidienne du métier. Les députés de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale réunis pour examiner le projet de loi sur la presse semblent vouloir s'inspirer de ces caricatures en se livrant à un mauvais pastiche des incidents qui parfois opposent les parlementaires lors des séances publiques.

Dimanche 11 décembre, l'opposition a guetté toute la journée le moment où la majorité lui offrirait la possibilité de faire jouer la règle du quorum ; socialistes et communistes ont pu ainsi choisir l'heure où ils accorderaient ce cadeau au R.P.R. et à l'U.D.F.

Lundi 12 décembre, c'est une triste affaire d'utilisation de document dérobé qui a empoisonné l'atmosphère. La veille, M. Jean-Jack Queyranne (P.S., Rhône) avait constaté qu'un exemplaire d'un document préparatoire à la rédaction de son rapport avait disparu lors d'une opération de photocopie. Or, lundi, M. François d'Aubert (U.D.F., Mayenne) a fait état, au cours d'une discussion, d'arguments avancés dans ce texte. Le député du Rhône a immédiatement dénoncé ce *« procédé »*, qu'il a qualifié de *« brigandage politique »*.

Les responsables socialistes ont, au cours d'une conférence de presse, donné une grande importance à cet incident. M. Claude Evin (P.S., Loire-Atlantique) a parlé de *« dévoiement de l'institution parlementaire »* qui révèle *« la conception qu'a l'opposition du travail législatif et de la démocratie »* ; M. Queyranne a ajouté qu'en utilisant ce document M. d'Aubert avait *« justifié qu'il ait été volé »*, et M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, a affirmé : *« Nous n'avons qu'une arme : la morale. »*

Pour se défendre, M. d'Aubert a affirmé qu'il avait reçu ce document de manière anonyme, M. Alain Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) ajoutant : *« Quantité de textes internes au P.S. et aux groupes de la majorité nous parviennent discrètement, ce qui prouve le trouble que ce projet sur la presse crée chez eux »*. L'opposition, en tout cas, a saisi officiellement le président de l'Assemblée de l' *« injure »* proférée par M. Queyranne.

Résultat de tout cela : les travaux traînent en commission ; lundi 12 à 24 heures, elle n'avait pas achevé l'examen de l'article 3. Pendant ce temps le petit groupe interne au groupe socialiste qui examine ce projet peut continuer à préparer les modifications sensibles qu'il va négocier avec M. Pierre Mauroy.

THIERRY BRÉHIER.

● *La N.G.A. suspend son mot d'ordre de grève nationale dans la presse et l'imprimerie.* – Le syndicat du livre britannique – National Graphical Association, ou N.G.A. – a annulé, ce mardi 13 décembre, son mot d'ordre de grève nationale pour mercredi. Cette suspension intervient quelques heures après la décision des syndicats britanniques (TUC) de soutenir la grève.

(A.F.P.)

● *Chômage technique à Sochaux.* – La direction des usines Peugeot à Sochaux (Doubs) a fait savoir, le lundi 12 décembre, au comité d'établissement qu'une ou deux journées de chômage technique auraient lieu au mois de janvier. La C.G.T. accuse la société Peugeot de vouloir faire pression sur les pouvoirs publics en vue d'obtenir une convention globale pour des suppressions d'emplois.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DES AVANCES SUR RECETTES AUX FILMS DE LONG MÉTRAGE

Le producteur Adolphe Viezzi présidera la commission des avances sur recettes aux films de long métrage en 1984, *a annoncé M. Jack* Lang, ministre délégué à la culture, le 13 décembre. Il succède à M. Jacques Perrin, dont le mandat aura duré deux années consécutives.

Comme en 1983, la commission est divisée en deux collèges. Ont été choisis pour le premier collège, chargé d'examiner les projets de *premier film : les cinéastes Pascal* Kané et Alexandre Arcady, l'exploitant du Saint-André-des-Arts et distributeur Roger Diamantis, M. Jean Namur, directeur des relations publiques de R.T.L., Pascal Sevran, journaliste et écrivain, et Mme Marie-Laure Reyre, productrice. Les membres du second collège, qui statue sur les projets de réalisateurs ayant au moins signé un long métrage, sont : les cinéastes Jean-Louis Bertucelli, Yves Boisset et Jean Herman (également romancier), Mme Fanny Berchaux, productrice, et Françoise Verny, scénariste et attachée de direction aux éditions Gallimard, et Patrick Brion, directeur de la programmation des *films* sur FR 3.

● *Démission de M. Pen.* – M. Albert Pen (apparenté P.S.), député de Saint-Pierre-et-Miquelon, maire de Saint-Pierre, a exprimé, lundi 12 décembre, l'intention de se démettre de son mandat de président du conseil général de l'archipel.

A B C D E F G